

Revue transatlantique d'études suisses

3 · 2013

Suisse-Canada

Regards croisés, parallèles et transferts

Claude HAUSER, Manuel MEUNE, Christina SPÄTI



Université de Montréal

Revue transatlantique d'études suisses 3.2013

Éditeurs:

Claude Hauser (claude.hauser@unifr.ch)
Manuel Meune (manuel.meune@umontreal.ca)
Christina Späti (christina.spaeti@unifr.ch)

Directeur de la revue: Manuel Meune

© 2013 - Section d'études allemandes
Département de littératures et de langues modernes
Faculté des arts et des sciences
Université de Montréal

ISSN - 1923-306X

SOMMAIRE

Claude HAUSER / Manuel MEUNE / Christina SPÄTI, « Avant-propos »/« Vorwort »/« Foreword »
..... p. 4 / 6 / 8

1. Politique, langues et cultures: perspectives comparatistes

Christina SPÄTI, « Sprachenpolitik der Schweiz und Kanadas im Vergleich: Unterschiedliche Ausgangslagen – divergierende Lösungsansätze » p. 11

Manuel MEUNE, « Inuktitut, romanche, squamish et ‘patois’ – même combat? Les langues autochtones fragilisées: enjeux symboliques et défis pratiques » p. 25

Cristina BRANCAGLION, « Regards croisés sur le *Dictionnaire historique du parler neuchâtelois et suisse romand* et le *Glossaire du parler français au Canada*. Analyse des discours de présentation » p. 51

2. Synergies et transferts transatlantiques

Claude HAUSER, « La Francophonie, trop québécoise et trop peu helvétique? La Suisse et le Canada face à l'émergence d'une géopolitique de la langue française (1960-1980) » p. 71

Jonathan LIVERNOIS, « Auguste Viatte et le ‘souffle de 1830’ au Québec: le regard décalé d'un (Franco-)Jurassien » p. 87

Antoine VUILLEUMIER, « De Natashquan à Porrentruy – Gilles Vigneault en Suisse romande: un cas de transfert culturel emblématique (1969-1980) » p. 103

Charlotte SCHALLIÉ, « Heterotopische Übersetzungs(spiel)räume in Jason Byrnes Theaterinszenierung von Lukas Bärfuss' *Die Probe / The Test* » p. 115

3. Perspectives littéraires et autobiographiques

Verena STEFAN, *Woher, wohin? / On n'arrive jamais nulle part* p. 139

Mark MORRISON-REED, *In Between / Entre-deux* p. 159

Simon LANCTÔT, *Tout foutre en l'air. Carnet d'un jeune prof / Alles hinschmeissen. Aufzeichnungen eines jungen Lehrers* p. 175

Avant-propos

Dans ce troisième numéro de la Revue transatlantique d'études suisses,¹ consacré aux regards croisés entre la Suisse et le Canada, nous abordons à la fois les parallèles possibles entre les deux sociétés (s'agissant tout particulièrement de la dimension linguistique), la diversité des contacts culturels qui existent entre elles (notamment entre leurs parties francophones), et la façon dont la rencontre entre la Suisse et le Canada peut donner lieu à des traitements littéraires très diversifiés.

En tant que fédérations de tradition libérale et démocratique, marqués du sceau du plurilinguisme officiel, les deux pays ont beaucoup en commun, en particulier parce que dans chacun d'eux, les francophones sont minoritaires. Pourtant, les principes qui régissent les politiques linguistiques diffèrent. Et bien qu'on évoque parfois le 'fossé des langues' qui sépare Romands et Alémaniques, on ne décèle en Suisse aucune tendance autonomiste de grande envergure chez les francophones, contrairement à ce qu'on observe au Canada.

Dans le premier article, Christina SPÄTI compare la manière dont les deux États cherchent à atteindre l'égalité entre les groupes de langue officielle à l'échelon fédéral (francophones et anglophones au Canada; francophones, germanophones, italophones et romanchophones en Suisse), et conclut que les différences l'emportent, tant sont dissemblables les mémoires historiques et les perceptions de l'efficacité du fédéralisme en matière linguistique.

Au-delà des 'grandes langues officielles', Manuel MEUNE se penche sur les langues autochtones au statut précaire: il évoque l'importance du romanche et de l'inuktitut dans le nation building, mais aussi, en dépit du contexte colonial présent au Canada et non en Suisse, les parallèles entre le statut des langues amérindiennes en voie d'extinction et celui des parlers francoprovençaux – dits 'patois'. Il rappelle que la coexistence linguistique au Canada est plus complexe que le face-à-face franco-anglais auquel on la réduit souvent, et que la Suisse n'est pas cet État plurilingue parfait dont on pense volontiers qu'il promet toutes ses langues autochtones fragilisées.

Un autre enjeu, dans la comparaison entre les langues de Suisse et du Canada, concerne le lien que certaines entretiennent avec une norme de référence située hors du pays. Ainsi, Cristina BRANCAGLION compare le Dictionnaire historique du parler neuchâtelois et suisse romand et le Glossaire du parler français au Canada, deux ouvrages 'régionaux' parus au début du xx^e siècle. Malgré le prestige différent que peut avoir le français dans chacun des contextes, ils permettent d'analyser les discours sur les variantes linguistiques réputées 'marginales' et d'illustrer les dynamiques culturelles à la 'périphérie' de la francophonie.

Le second volet aborde la question des liens culturels entre les deux pays, s'agissant en particulier – mais pas exclusivement – de leurs composantes francophones. Claude HAUSER décrit à quel point l'essor institutionnel de la Francophonie dans les années 1960 a renforcé les échanges entre la Suisse romande et le Québec, dans le contexte d'effervescence artistique qui marquait les deux sociétés: 'Révolution tranquille' au Québec, remise en cause du Sonderfall et de la Défense nationale spirituelle en Suisse – à cela s'ajoutait, dans le Jura, une revendication d'indépendance évoquant le cas québécois. On apprend comment les autorités fédérales canadiennes et suisses ont pu réagir face à ce rapprochement d'un nouveau type entre sociétés francophones minoritaires.

Jonathan LIVERNOIS explique ensuite comment, au milieu du xx^e siècle, Auguste Viatte, passeur culturel par excellence entre le Jura, la Suisse et le Québec, a jeté un regard très original – parce que décalé – sur l'histoire de la littérature francophone du Canada, en ce qui a trait tout spécialement à la décennie 1830, peu prise en compte avant lui.

Quant à Antoine VUILLEUMIER, il expose un phénomène particulièrement manifeste de transfert culturel, en étudiant les tournées en Suisse du chansonnier québécois Gilles Vigneault dans les années 1970 – favorisées par le médiateur que fut le Romand Michel Bühler. L'analyse porte sur la réception de Vigneault et sur les représentations mouvantes que les Suisses romands pouvaient se faire du Québec à travers lui, entre cousinage linguistique et identitaire – notamment dans le Jura, où le contexte politique influait sur l'image de Vigneault.

¹ Que celles et ceux qui ont contribué à un titre ou à un autre aux traductions soient ici remerciés – Marie-Christine Boucher, Björn Brömmelsiek, Alan Cranshaw, Caroline Gerlach, Michel Mallet, Jacinthe Pilon, Verena Stefan.

Le dernier article de cette section quitte le monde francophone pour évoquer les modalités de traduction vers l'anglais de Die Probe, une pièce écrite par le dramaturge alémanique Lukas Bärfuss. En s'appuyant sur le concept foucaldien d'"hétérotopie", Charlotte SCHALLIÉ aborde la façon dont le metteur en scène torontois Jason Byrne a créé des espaces associatifs particuliers, où se négocient les échanges culturels transatlantiques et où apparaissent des niveaux de signification souvent complexes.

Dans la dernière section, consacrée à des écrits littéraires à saveur autobiographique, nous donnons la parole à trois auteur-e-s qui incarnent particulièrement bien la thématique des regards croisés entre Suisse et Canada, et dont nous proposons un texte en langue originale, ainsi que sa traduction – vers le français ou l'allemand selon le cas.

Verena STEFAN, écrivaine reconnue dans le monde germanophone – en particulier pour ses écrits féministes – et dont le dernier ouvrage disponible en français a été bien accueilli au Québec, est venue au Canada – plus précisément à Montréal – par amour. Née d'un père allemand et d'une mère alémanique, elle nous livre un texte inédit sur l'expérience migratoire – la sienne ou celle des autres – et sur les petits ou grands ajustements que celle-ci induit. Le portrait qu'elle dresse du Québec apparaît aussi bienveillant que perspicace, et les réminiscences de la Suisse donnent à son propos un relief singulier.

Dans la seconde contribution de cette partie finale, la perspective transatlantique est inversée. Mark MORRISON-REED, théologien anglo-canadien d'origine américaine, évoque l'expérience qu'il a faite de la Suisse en tant que Noir, à la fois comme adolescent dans les années 1960 et, beaucoup plus tard, comme adulte. Son regard, sans complaisance, mais non dénué d'humour, fait ressortir les diverses attitudes racistes (y compris celles des personnes 'bien intentionnées') qui, au cœur des Alpes, imprègnent toutes les strates de la société – de façon similaire, souligne-t-il, à ce qu'on constate au Canada, anglophone ou francophone.

Après ces textes en allemand puis en anglais, la série se clôt par un extrait en français, tiré de l'ouvrage d'un jeune auteur québécois, professeur de français germanophile et helvétophile – son goût de la Suisse étant lié autant à la littérature qu'à une relation amoureuse à distance. Simon LANCTÔT nous fait partager ses réflexions sur les hauts et les bas du métier d'enseignant, mais aussi, plus globalement, sur le système scolaire québécois, trop inefficace, selon lui, en matière de formation professionnelle. En le comparant au système suisse, très supérieur à ses yeux, il participe à ce qui apparaît bien comme une logique de transfert culturel, incarnant lui aussi l'une des nombreuses perspectives canado-suisse possibles ...

L'ÉDITRICE ET LES ÉDITEURS

Vorwort

Die vorliegende dritte Nummer der Revue transatlantique d'études suisses¹ befasst sich mit regards croisés zwischen der Schweiz und Kanada, zum einen mit möglichen Parallelen zwischen den Gesellschaften (insbesondere im sprachlichen Bereich), zum anderen mit der Vielfalt an kulturellen Kontakten zwischen den beiden Ländern (vor allem zwischen den jeweiligen frankophonen Gebieten) und sehr unterschiedlichen literarischen Auseinandersetzungen, zu denen die Begegnung zwischen der Schweiz und Kanada Anlass gibt.

Als Bundestaaten mit liberaler und demokratischer Tradition, geprägt von einer offiziellen Mehrsprachigkeit, haben die beiden Länder vieles gemeinsam, insbesondere, weil in beiden die Frankophonen sich in der Minderheit befinden. Dennoch gibt es Unterschiede bei den Prinzipien, die die jeweiligen Sprachenpolitiken bestimmen. Und auch wenn gelegentlich vom ‚Sprachengraben‘ gesprochen wird, der Romands und Deutschschweizer trenne, so lassen sich doch in der Schweiz keinerlei bedeutenden autonomistischen Tendenzen bei den Frankophonen erkennen, anders als es in Kanada der Fall ist.

Im ersten Beitrag vergleicht Christina SPÄTI die Art und Weise, wie die beiden Staaten versuchen, auf Bundesebene die Gleichberechtigung zwischen den Sprachgruppen (Frankophone und Anglophone in Kanada, Französisch-, Deutsch-, Italienisch- und Rätoromanischsprachige in der Schweiz) zu erreichen. Sie kommt zum Schluss, dass die Unterschiede bedeutender sind als die Ähnlichkeiten, was mit dem jeweiligen kollektiven Gedächtnis und den unterschiedlichen Wahrnehmungen der Wirksamkeit des Föderalismus in sprachlichen Belangen zusammenhängt.

Jenseits der ‚grossen Amtssprachen‘ befasst sich Manuel MEUNE mit den autochthonen Sprachen, die einen prekären Status aufweisen. Er zeigt die Bedeutung des Rätoromanischen und des Inuktitut im Rahmen des nation building auf, aber auch, unter Berücksichtigung des kolonialistischen Kontexts in Kanada und des Fehlens desselben in der Schweiz, Parallelen zwischen dem Status der vom Aussterben bedrohten Indianersprachen und demjenigen der frankoprovenzalischen Mundarten, ‚patois‘ genannt. Er ruft in Erinnerung, dass die sprachliche Koexistenz in Kanada komplexer ist als das französisch-englische Gegenüber, auf das sie oftmals reduziert wird, und auch dass die Schweiz nicht dieser perfekte mehrsprachige Staat ist, von dem man gern annehmen würde, dass er alle seine bedrohten einheimischen Sprachen fördert.

Beim Vergleich der Sprachen in der Schweiz und in Kanada eröffnet sich als weiteres Thema die Frage, welche Beziehungen diese zu Sprachnormen aufweisen, die ausserhalb des Landes festgelegt wurden. In diesem Sinne vergleicht Cristina BRANCAGLION den Dictionnaire historique du parler neuchâtelois et suisse romand und das Glossaire du parler français au Canada, zwei ‚regionale‘ Werke, die beide zu Beginn des 20. Jahrhunderts erschienen sind. Trotz des unterschiedlichen Prestiges, das das Französische in den verschiedenen Kontexten innehat, erlauben diese Werke eine Analyse des Diskurses über die sogenannten ‚marginalen‘ linguistischen Varianten und das Aufzeigen der kulturellen Dynamiken an der ‚Peripherie‘ der Frankophonie.

Der zweite Teil thematisiert die Frage nach kulturellen Beziehungen zwischen den beiden Ländern, wobei es sich in erster Linie – aber nicht ausschliesslich – um Beziehungen zwischen den frankophonen Regionen handelt. Claude HAUSER beschreibt, wie die Institutionalisierung der Frankophonie in den 1960er Jahren den Austausch zwischen der Westschweiz und Québec verstärkt hat, im Zuge des künstlerischen Aufbruchs, der zu dieser Zeit die beiden Gesellschaften geprägt hat: die Révolution tranquille in Québec und die Infragestellung des ‚Sonderfalls‘ und der ‚Geistigen Landesverteidigung‘ in der Schweiz, wobei hier noch im Jura Unabhängigkeitsforderungen hinzukamen, die an den Fall Québecks erinnerten. Weiter geht es im Beitrag um die Frage, wie die kanadischen und schweizerischen Bundesbehörden auf diese neue Form der Annäherung zwischen den beiden sich in der Minderheit befindenden frankophonen Gesellschaften reagiert haben.

Jonathan LIVERNOIS zeigt anschliessend auf, wie um die Mitte des 19. Jahrhunderts Auguste Viatte als kultureller Vermittler par Excellence zwischen dem Jura, der Schweiz und Québec einen sehr originellen, weil distanzierten Blick auf die Geschichte der frankophonen Literatur in Kanada warf, insbesondere in Bezug auf die Geschichte der 1830er Jahre, die vor ihm erst selten untersucht worden war.

¹ An dieser Stelle danken wir herzlich allen, die in der einen oder anderen Weise zu den Übersetzungen beigetragen haben: Marie-Christine Boucher, Björn Brömmelsiek, Alan Cranshaw, Caroline Gerlach, Michel Malet, Jacinthe Pilon und Verena Stefan.

Der Beitrag von Antoine VUILLEUMIER wirft ein Schlaglicht auf ein besonders ausgeprägtes Phänomen eines Kulturtransfers, indem er die Schweizer Tournées des Québecker Chansonniers Gilles Vigneault in den 1970er Jahren untersucht, die durch die Vermittlung des Westschweizers Michel Bühler zustande kamen. Seine Analyse befasst sich mit der Rezeption Vigneaults und den sich verändernden Deutungen, die man sich in der Westschweiz anhand dessen Person von Québec machte, dem man sich sprachlich und identifikatorisch verbunden fühlte, insbesondere im Jura, wo der politische Kontext das Image Vigneaults beeinflusste.

Der letzte Beitrag in diesem Teil befasst sich nicht mit der frankophonen Welt, sondern mit den Modalitäten einer Übersetzung ins Englische, und zwar am Beispiel des Theaterstücks ‚Die Probe‘ des Deutschschweizer Schriftstellers Lukas Bärfuss. Indem sie sich auf das Foucaultsche Konzept der ‚Heterotopie‘ stützt, behandelt Charlotte SCHALLIÉ die Frage, wie der Toronter Regisseur Jason Byrne bestimmte assoziative Räume schuf, wo der transatlantische Kulturaustausch verhandelt wurde und oft komplexe Bedeutungsebenen aufschienen.

Der dritte Teil widmet sich autobiografischen Auseinandersetzungen literarischer Art, indem wir hier drei AutorInnen das Wort geben, deren Werke sich besonders gut in die Thematik der regards croisés einfügen lassen. Die Texte publizieren wir in der Originalsprache sowie in einer Übersetzung, je nachdem ins Französische oder ins Deutsche.

Bei Verena STEFAN handelt es sich um eine in der deutschsprachigen Welt insbesondere wegen ihrer feministischen Schriften weitem bekannte Schriftstellerin, deren letztes Werk auch auf Französisch vorliegt und in Québec gut aufgenommen worden ist. Sie kam wegen der Liebe nach Kanada, beziehungsweise nach Montréal. Als Tochter eines Deutschen und einer Deutschschweizerin legt sie hier einen unpublizierten Text über Migrationserfahrungen vor – ihre eigene und diejenige anderer Personen – und über die grösseren und kleineren Anpassungen, die diese verlangen. Das von ihr gezeichnete Portrait Québecks ist ebenso wohlwollend wie zutreffend und erhält durch die eingestreuten Erinnerungen an die Schweiz ein spezielles Profil.

Im zweiten Beitrag dieses letzten Teils wird die transatlantische Perspektive umgekehrt. Mark MORRISON-REED, anglo-kanadischer Theologe US-amerikanischer Herkunft, berichtet über die Erfahrungen, die er als Schwarzer in der Schweiz gemacht hat, zum einen als Jugendlicher in den 1960er Jahren, zum anderen als Erwachsener viele Jahre später. Sein Blick ist ohne Gefälligkeit, aber auch nicht frei von Humor, und lässt verschiedene rassistische Einstellungen zum Vorschein kommen (auch solche von ‚wohlmeinenden‘ Menschen), die im Herzen der Alpen sämtliche gesellschaftlichen Schichten durchdringen – ähnlich, wie er hervorhebt, wie man es in Kanada feststellen kann, und zwar im anglophonen und im frankophonen Teil.

Nach dem deutschen und dem englischen Text wird die kleine Reihe abgeschlossen durch Auszüge aus dem französischen Werk eines jungen Québecker Autors, einem germanophilen Französischlehrer und Schweizliebhaber, wobei seine Vorliebe für die Schweiz sowohl mit der Literatur wie mit einer amourösen Fernbeziehung zu tun hat. Simon LANCTÔT lässt uns an seinen Gedanken über die Höhen und Tiefen des Lehrerberufs teilhaben, aber auch, in einem umfassenderen Sinn, über das Québecker Schulsystem, das seiner Ansicht nach in Fragen der Berufsbildung zu ineffizient sei. Indem er es mit dem schweizerischen System vergleicht, welches er positiver beurteilt, nimmt er eine Art von kulturellem Transfer vor, eine von vielen möglichen aus kanadisch-schweizerischer Perspektive...

DIE HERAUSGEBERINNEN

Foreword

This third issue of the Revue transatlantique d'études suisses¹ is devoted to the cross-referencing views between Switzerland and Canada, and discusses the possible parallels that exist between both societies, with particular reference to their linguistic realities. In addition, the various cultural contacts between these two nations (especially between their French-speaking areas) are explored. Also under scrutiny is the variety of literary texts that can arise from Canadian-Swiss cross-cultural encounters.

As federations of liberal and democratic tradition marked by official bi- or multilingualism, the two countries have a lot in common, primarily due to their large French speaking minorities. However, the principles on which both countries' language policies are based differ substantially. The 'language gap' that separates French-speaking and German-speaking Switzerland is sometimes mentioned, but has never resulted in a large-scale separatist trend in French-speaking Switzerland, in clear contrast to the history of separatist thought in Quebec.

In the first article, Christina SPÄTI compares the attempts at obtaining federal equality among official language groups in Switzerland and Canada (French and English speakers in Canada; French, German, Italian, and Romansh speakers in Switzerland). She reaches the conclusion that differences prevail, partly owing to Canada's and Switzerland's distinctive historical narratives, but also because both countries present divergent views with regards to the efficiency of federalism in dealing with language issues.

Instead of focusing on the 'main official languages,' Manuel MEUNE concentrates on native languages that have a precarious status. He refers to the importance of Romansh and Inuktitut in the nation-building process, but also to the parallels found between the status of the First Nations' languages that face extinction and the situation of Francoprovençal – often called 'patois.' There is, of course, a colonial context present in Canada that is absent in Switzerland. But he states that linguistic coexistence in Canada is more complex than the French-English face-off to which it is often reduced, and insists that Switzerland is not an exemplary multilingual state striving to protect and promote all its more vulnerable native languages, despite commonly held views to the contrary.

When comparing the status of languages in Switzerland and Canada, another challenge can be found in the relationship which some of these languages maintain with a reference standard based outside their own national borders. In this regard, Cristina BRANCAGLION compares the Dictionnaire historique du parler neuchâtelois et suisse romand and the Glossaire du parler français au Canada, two 'regional' reference works published at the beginning of the XXth century. In spite of the various levels of prestige that French might enjoy in both contexts, these lexicons allow analyzing discourses on so-called 'marginal' linguistic varieties, as well as those that illustrate the cultural dynamics found on the outskirts of the French speaking world.

The second section addresses cultural links found between the two countries, especially – but not exclusively – those established between their respective French-speaking communities. Claude HAUSER describes the extent to which the institutional rise of the Francophonie in the 1960's reinforced exchanges between French-speaking Switzerland and Quebec. He relates this evolution to the context of artistic upheaval that was marking both societies: the Quiet Revolution in Quebec on the one hand, and the questioning of the Sonderfall and of the 'Spiritual national defense' in Switzerland on the other. Moreover, there are clearly parallels between the sovereignty movements found in the Jura and in Quebec. Hauser also addresses the way Canadian and Swiss federal authorities dealt with the emerging cultural ties taking place between French-speaking minority communities.

Jonathan LIVERNOIS then explains how Auguste Viatte, cultural mediator par excellence between the Jura, Switzerland, and Quebec, brought forth in the middle of the XXth century new ways of perceiving French-Canadian literary history, as viewed from the outside. This is specifically relevant to the period of the 1830's, a decade that had remained overlooked until then.

Antoine VUILLEUMIER exposes a striking phenomenon of cultural transfer made visible by examining the various concert tours of Quebec-songwriter Gilles Vigneault in Switzerland in the 1970's – encouraged by French-speaking Swiss mediator Michel Bühler. The analysis looks at the welcome Vigneault was given and the shifting representation of Quebec that he fostered in his Swiss audiences based on a sense of shared identity through a common language. This is notably the case in the Jura, where the political context influenced Vigneault's image.

¹ We would like to thank all those who contributed in one way or another to the translations: Marie-Christine Boucher, Björn Brömmelsiek, Alan Cranshaw, Caroline Gerlach, Michel Malet, Jacinthe Pilon und Verena Stefan.

The last article of this section leaves the French-speaking world to focus on the methods of translation into English of *Die Probe*, a play written by the German-speaking Swiss Lukas Bärfuss. Drawing on the Foucauldian concept of 'heterotopia', Charlotte SCHALLIÉ looks at the specific associations created by Toronto producer Jason Byrne, in which transatlantic cultural exchanges are negotiated and where complex levels of meaning often emerge.

The last section is devoted to autobiographical literary writings. Here, three authors who bring forth in their works cross-referencing views of Switzerland and Canada offer their reflections. We provide their texts here in both the original language as well as a translation in either French or German.

Verena STEFAN is a renowned writer in the German-speaking world, especially known for her feminist writings. Her last piece of work, available in French, was well-received in Quebec. Stefan came to Canada – more precisely to Montreal – out of love. Born of a German father and a Swiss mother, she delivers an unprecedented text on both her own and other people's migratory experience, and the adjustments, large and small, that this process implies. While the portrait she paints of Quebec appears both positive and insightful, her reminiscence of Switzerland adds a unique dimension to her texts.

In the second contribution of this final part, the transatlantic perspective becomes reversed. Mark MORRISON-REED, a Canadian theologian of US origin, recounts his experiences with Switzerland as a black person, both as a teenager in the 1960's and as an adult thereafter. His stark yet humorous view highlights the various racist patterns (including those from the 'well-meaning') found in the heart of the Alps. These patterns, he argues, prevail in all levels of Alpine society. Yet he adds that this condition is similar to what can be observed in both English- and French-speaking Canada.

Following these texts in German and English, the series ends with a French excerpt of a book written by a young Quebec author. Simon LANCTÔT is a French teacher who is fond of both German and Swiss cultures. His passion for literature and a long-distance love relationship with a Swiss have helped him to nourish his love of Switzerland. In his book, he shares his thoughts on the ups and downs of being a teacher. He also provides a broad portrait of the Quebec school system as a whole, a system he deems far less efficient than its Swiss counterpart when it comes to professional development. Indeed, Lanctôt's comparison makes him a participant in cultural transfer, and he too crystallizes one of the many possible Swiss-Canadian perspectives...

THE EDITORS

Sprachenpolitik der Schweiz und Kanadas im Vergleich: Unterschiedliche Ausgangslagen – divergierende Lösungsansätze

Christina SPÄTI, Universität Freiburg

Résumé

La Suisse et le Canada sont tous deux des pays plurilingues qui, par le biais d'une politique linguistique ciblée, cherchent à atteindre l'égalité entre les groupes linguistiques dont la langue est reconnue officiellement, et donc à protéger les langues minoritaires. Toutefois, malgré ces similitudes, ce sont bien les différences qui l'emportent lorsqu'on compare les contextes généraux ainsi que les politiques linguistiques dans ces deux pays. Tout d'abord, l'évolution historique des relations entre les groupes linguistiques a été fort dissemblable, même si, lors de la fondation de chacun de ces États fédéraux, les conditions initiales étaient comparables. Entre les deux pays, il existe aussi des différences considérables s'agissant des 'nations imaginées' ou de la mémoire collective des divers groupes linguistiques. Et quand on observe la structure fédéraliste dans chacun des deux États, les conditions politiques et institutionnelles générales peuvent paraître similaires; pourtant il apparaît bien vite que dans les deux sociétés concernées, l'efficacité du fédéralisme en matière de coexistence entre les groupes linguistiques est perçue différemment. C'est également la politique linguistique elle-même qui est gérée autrement en Suisse et au Canada. Cela vaut non seulement pour les principes fondamentaux qui la régissent, mais aussi pour son impact et pour la façon d'interpréter ses succès.

Zusammenfassung

Sowohl bei der Schweiz wie bei Kanada handelt es sich um mehrsprachige Länder, die mit einer gezielten Sprachenpolitik versuchen, eine Gleichberechtigung der Sprachgruppen mit amtlich anerkannter Sprache zu erreichen und die jeweiligen Minderheitensprachen zu schützen. Trotz dieser Ähnlichkeiten dominieren aber bei einem Vergleich der Rahmenbedingungen und der Sprachenpolitiken in den beiden Ländern die Unterschiede. Bereits die historische Entwicklung des Verhältnisses zwischen den Sprachgruppen verlief recht unterschiedlich, obwohl die Ausgangsbedingungen bei der Gründung der jeweiligen Bundesstaaten ähnlich gewesen waren. Beträchtliche Unterschiede zwischen den beiden Ländern gibt es auch in Bezug auf das kollektive Gedächtnis der jeweiligen Sprachgruppen und imaginierten Nationen. Mit dem föderalistischen Aufbau liegen in beiden Staaten vergleichbare politisch-institutionelle Rahmenbedingungen vor, doch zeigt sich schnell, dass die Wirkung des Föderalismus in Bezug auf das Zusammenleben der Sprachgruppen in den beiden Gesellschaften unterschiedlich beurteilt wird. Auch die Sprachenpolitik selber wird in der Schweiz anders gehandhabt als in Kanada. Dies gilt nicht nur für die ihr zugrunde liegenden sprachpolitischen Prinzipien, sondern auch für ihre Auswirkungen und die Einschätzungen ihrer jeweiligen Erfolge.

Abstract

Switzerland and Canada are both multilingual countries that seek to implement language policy in order to achieve equality between those language groups whose languages are officially recognized, and to thus protect minority languages. However, despite these similarities, differences prevail when their institutional frameworks and their language policies are compared. The historical evolution of the relationship between language groups has been very different, even if, at the time of their foundation, both these federal states started out from conditions that were initially comparable. There are also considerable differences between the two countries with regard to the 'imagined nation', or the collective memory of the various language groups. Furthermore, when it comes to the federal structure observed in both states, while policy and institutional conditions may at first look similar, it soon becomes clear that there are very different views about the effectiveness of federalism on the coexistence of different language groups within each of the two societies. Language policy itself is also managed quite differently in Switzerland and in Canada. This applies not only to the fundamental principles that govern it, but also to its impact and to the interpretation of its success.

In Studien zu Sprachenpolitik, die institutionelle und gesellschaftliche Mehrsprachigkeit thematisieren, werden die Schweiz und Kanada oftmals im gleichen Atemzug genannt. Tatsächlich scheinen sich auf den ersten Blick die Ausgangslagen in den beiden Ländern zu gleichen. In beiden Fällen handelt es sich um demokratisch verfasste, föderalistisch aufgebaute Staaten, die sich um die Gleichberechtigung der grössten Sprachgruppen und den Schutz der gefährdeten Amtssprachen bemühen. Zudem sind in beiden Ländern die Sprachenanteile ungleich verteilt, das heisst, es gibt mit den Deutschsprachigen bzw. Anglophonen deutliche Mehrheiten auf Bundesebene, die sich allerdings auf den Ebenen der Kantone bzw. Provinzen teilweise in der Minderheit befinden.

Eine vertiefte Betrachtung der beiden mehrsprachigen Staaten bringt allerdings bald einmal auch deutliche Unterschiede zutage. Diese beziehen sich nicht nur auf die divergierenden Ausgangslagen und politischen Kontexte, sondern auch auf die für die jeweiligen Sprachenpolitiken wichtigen Prinzipien und deren Umsetzungen. Im Folgenden werden in einem ersten Schritt die Rahmenbedingungen erläutert, in denen sich die Sprachenpolitik in den beiden Ländern bewegt. Diese beziehen sich sowohl auf erinnerungspolitisch bedeutsame historische Entwicklungen wie auf die Perzeption von Mehrsprachigkeit in multilingualen Staaten und Gesellschaften und die damit verbundene Herstellung von nationaler Kohäsion. Ebenso geht es auch um die Rolle des Föderalismus und die Frage, inwieweit er die Koexistenz zwischen den Sprachgruppen erleichtert oder erschwert. In einem zweiten Schritt werden die Sprachenpolitiken miteinander verglichen, und zwar in Bezug auf ihre wichtigsten Leitlinien und die Art und Weise derer sprachpolitischen Implementierung. Dabei steht für beide Staaten die Bundesebene im Vordergrund; vereinzelt wird auch Bezug auf die Situation in den mehrsprachigen Kantonen und Provinzen genommen.

Entwicklungen hin zur aktuellen Sprachenpolitik

Historisch gesehen spielte in beiden Ländern die Sprachenfrage bis gegen Ende des 19. Jahrhunderts eine geringe Rolle. Sowohl die Schweizer Bundesverfassung von 1848 wie der *British North America Act* (BNA) von 1867, die beide die jeweiligen modernen Nationalstaaten begründeten, enthielten knapp gehaltene Sprachenartikel, die das Zusammenleben der Sprachgruppen nur wenig regelten. Es handelte sich dabei um die Fortführung der pragmatischen Sprachenpolitik früherer Jahre, die in erster Linie auf Gewohnheitsrecht beruhte und im Grossen und Ganzen den sprachlichen Minderheiten ermöglichte, in den jeweiligen Regionen ihre eigene Sprache zu verwenden. Ebenso führten ungeschriebene Gesetze in beiden Ländern zu einer Berücksichtigung der Minderheitensprachen innerhalb der Regierung oder bei anderen repräsentativen Institutionen (Godel/Acklin Kuji 2004; McRoberts 1997, 13-15).

Dennoch zeigten sich schon bald gewichtige Unterschiede der Entwicklungspfade. In der Schweiz wurde die Gleichberechtigung der Sprachen, die im Art. 109 der Bundesverfassung von 1848 festgehalten wurde, weitgehend berücksichtigt, und das Land galt fortan als dreisprachig. 1938 wurde das Rätoromanische zur vierten Landessprache erklärt (Koller 2000). Kanada hingegen war bis ins 20. Jahrhundert eigentlich ein englischsprachiger Staat, wo lediglich in der Provinz Québec und in Teilen New Brunswicks das Französische offiziell Akzeptanz fand. Dies lässt sich etwa daran erkennen, dass nationale Symbole wie Briefmarken oder Banknoten erst 1927 bzw. 1931 zweisprachig gestaltet wurden (Bourhis 1994).

Der Beginn der modernen kanadischen Sprachenpolitik kann auf das Jahr 1969 festgelegt werden, als ein Sprachengesetz (*Loi sur les langues officielles*) als Ergänzung zu den geringfügigen Bestimmungen des Art. 133 des BNAA eingeführt wurde (Cardinal 2004; Newman 2007). Dieses ging insofern über den Art. 133 hinaus, als die Gleichberechtigung der Sprachen auf alle staatlichen Institutionen und die gesamte Bundesverwaltung ausdehnte. Damit sollte jeder kanadische Bürger das Recht erhalten, sämtlichen Verkehr mit den Bundesbehörden in einer der beiden Amtssprachen zu führen. Zudem wurde mit dem *Commissariat aux langues officielles* (CLO) eine Ombudsstelle eingerichtet, bei der gegen Verstösse gegen das Gesetz geklagt werden konnte und die auch selber aktiv über die Einhaltung der Gesetzesbestimmungen wachte (Dumoulin 2008). 1988 wurde das Gesetz, das 1969 die Liberale Partei vorgelegt hatte, von den Progressiv-Konservativen revidiert, wobei seine Anwendungsbereiche erweitert und seine Bestimmungen verbindlicher gemacht wurden. Der Umstand, dass das revidierte Gesetz auch von den Liberalen und den Neodemokraten als offizieller Opposition bzw. drittstärkster Partei unterstützt wurde, verweist auf den weitgehenden Konsens grosser Teile der kanadischen politischen Akteurinnen und Akteure in Bezug auf die grundsätzlich zweisprachige Ausgestaltung der kanadischen Bundesinstitutionen. Damit verbunden ist das Bekenntnis zu einem offiziell zweisprachigen Kanada, auch wenn es in der Praxis immer wieder zu Klagen beim CLO zumeist wegen nicht genügender Berücksichtigung des Französischen kommt (Cardinal 2006).

Auch in der Schweiz wurde in neuster Zeit nicht nur der Sprachenartikel der Bundesverfassung revidiert (1996 und 1999), sondern auch 2007 erstmals ein dazugehöriges Sprachengesetz verabschiedet. Allerdings zielten sowohl die neuen Verfassungsartikel wie auch das Gesetz in erster Linie auf den Erhalt des sprachpolitischen *Status quo* ab und enthielten damit vor allem Bestimmungen, die sich gewohnheitsrechtlich schon seit längerer Zeit herausgebildet hatten (Coray 2004).

Schliesslich muss an dieser Stelle auch noch darauf hingewiesen werden, dass in der Schweiz die Grösse der Sprachgruppen seit Jahrzehnten einigermaßen stabil ist. Die einzige Ausnahme bilden die Rätoromanen, deren Anzahl kontinuierlich abnimmt. Die anderen drei Sprachgruppen hingegen weisen sprachdemografisch geringe Schwankungen auf (Lüdi/Werlen 2005). Anders verhält es sich in Kanada, wo die Anzahl der Frankophonen zugunsten der Allophonen kontinuierlich abnimmt, während der prozentuale Anteil der Anglophonen mehrheitlich stabil bleibt. An diesem Faktum hat bislang auch die seit den 1960er Jahren stärker auf den Schutz der Frankophonen ausgerichtete Sprachenpolitik kaum etwas zu verändern vermocht. Lediglich in Québec ist es gelungen, den Anteil der Frankophonen seit 1971 leicht zu erhöhen, während im gleichen Zeitraum die Zahl der Anglophonen proportional zurückgegangen ist (Statistics Canada 2007).

Kollektives Gedächtnis und vorgestellte Nation

Im kollektiven Gedächtnis, das in der Schweiz traditionell gepflegt wurde, spielt Sprache praktisch keine Rolle. Im Nationalismus der zweiten Hälfte des 19. Jahrhundert und dem damit einhergehenden Prozess des *nation building* wurde die schweizerische Nation in erster Linie aufgrund von Merkmalen wie gemeinsame Geschichte, demokratische Traditionen und föderalistischer Staatsaufbau konstruiert, in deren Zusammenhang auch die Mehrsprachigkeit auf Bundesebene positive Konnotation erhielt (Buchbinder 2002; Zimmer 2003). Zwar bildete sich in den 1870er Jahren unter dem Eindruck des Nationalismus in den Nachbarstaaten auch in der

Schweiz ein sprachregionales Bewusstsein heraus, dem eine identifikatorische Funktion zugesprochen wurde (Godel/Acklin Muji 2004). Vor allem in der Zeit nach 1900 bis zum Ende des Ersten Weltkriegs machten sich zunehmend Konflikte in der Schweiz bemerkbar, die mit der sprachlichen Zugehörigkeit erklärt wurden und demnach als *fossé moral* zwischen der Deutsch- und der Westschweiz in die Geschichte eingingen (du Bois 1983). In der Folge allerdings bemühten sich die politischen und intellektuellen Eliten, diesen Graben zuzuschütten und die nationale Einheit zu beschwören, ein Anliegen, das angesichts der faschistischen und nationalsozialistischen Bedrohung der 1930er und 1940er Jahre noch stärker zum wichtigen Bestandteil der ‚geistigen Landesverteidigung‘ wurde (Acklin Muji 2004). Selbst der Jurakonflikt, der schliesslich 1979 zur demokratisch beschlossenen Abspaltung des französischsprachigen Jura vom vornehmlich deutschsprachigen Kanton Bern führte, vermochte das weitgehend von Indifferenz geprägte Verhältnis zwischen den Sprachgruppen nicht wirklich zu belasten. Ab den 1980er Jahren zeigten sich zunehmend Divergenzen zwischen den Sprachgruppen, die sich etwa auf die Partizipation der Schweiz am europäischen Integrationsprojekt bezogen. Insgesamt aber kann etwa in Bezug auf das Abstimmungsverhalten beobachtet werden, dass Konfliktlinien wie Stadt-Land stärker ausgeprägt sind als sprachgruppenbezogene Unterschiede (Bolliger 2007).

Folglich spielt in der schweizerischen Historiografie die Sprachenfrage kaum eine Rolle. Der Begriff der Nation bezieht sich allein auf die Bundesebene, wohingegen die einzelnen sprachterritorialen Regionen als ‚Sprachgruppen‘ oder ‚Sprachgemeinschaften‘ verstanden werden. Die nationale Mehrsprachigkeit wird allgemein anerkannt, während Vorstellungen sprachlicher Homogenität und die Koppelung von Sprache an Identität auf der Ebene der zumeist einsprachigen Kantone zu finden sind (Coray 2004).

Im Gegensatz dazu fehlen in Kanada gemeinsame Geschichtsnarrative, sodass auch das nationale Gedächtnis fragmentiert bleibt (Dickinson 1996). Wie immer wieder betont wird, entwickelten sich in Kanada die einzelnen Sprachregionen so getrennt voneinander, dass sie nicht über eine gemeinsame Geschichte verfügen können, sondern bekannterweise als *two solitudes* gelten. Entsprechend pflegen beide Sprachgruppen ihre eigene Erinnerungspolitik (Meisel/Rocher/Silver 1999). Dabei dominieren insbesondere bei den Frankophonen Narrative von Diskriminierung und Unterdrückung. Die englische und später englischsprachige Dominanz wird als Kolonialgeschichte beschrieben, in der Frankophone nicht nur ökonomisch, sondern auch politisch und rechtlich benachteiligt gewesen seien. In dieser Geschichte spielt nicht nur der Sieg der Engländer über die Franzosen 1759 bei Québec, sondern auch etwa die Niederschlagung des sogenannten Patriotenaufstandes vom 1837 und die in der Folge von Lord Durham vorgeschlagene Assimilationspolitik gegenüber den Französischsprachigen mit gleichzeitiger Abwertung ihrer Sprache eine Rolle (Stevenson 2004).

Dazu kommt noch, dass anders als in der Schweiz der Begriff der Nation nicht nur für den Bundesstaat, sondern auch zur Bezeichnung der Sprachgruppen benützt wird. Es besteht immer mehr Einigkeit, dass Kanada aus zwei – oder, wenn auch die autochthone Bevölkerung einbezogen wird, mehreren – Nationen besteht (McRoberts 2001). Dies führt zu einer ausgeprägten Hervorhebung der Unterschiede und zu Schwierigkeiten, nationale Kohäsion auf Bundesebene als sprachpolitisches Ziel zu etablieren. Obwohl in Kanada, ähnlich wie in der Schweiz, der Hinweis auf eine ‚Einheit in der Vielfalt‘ als axiomatisches Prinzip nationalen Zusammenhalts gilt, so gelingt es hier ungleich weniger, die beiden Ebenen des Paradoxes von gleichzeitiger Einheit und Vielfalt zu vereinen (Meune 2011a).

Ambivalenzen des Föderalismus

In der Schweiz gilt der Föderalismus als einer der wichtigsten Garanten für den sogenannten Sprachenfrieden (Linder 2005, 40-45). Dies hängt insbesondere damit zusammen, dass die Sprachenpolitik auf die Ebene der Kantone delegiert ist, die in der Regel einsprachig sind und wo demnach selten Friktionen auftreten. Die sprachpolitische Kompetenz des Bundes beschränkt sich auf die Bundesverwaltung, wo er für eine angemessene Vertretung sämtlicher autochthoner Sprachgruppen zu sorgen hat, und auf den Verkehr mit den Bürgerinnen und Bürgern, wo er deren Amtssprache zu berücksichtigen hat (Thürer/Burri 2006). Eine weitere Aufgabe des Bundes ist die – vorwiegend finanzielle – Unterstützung der Kantone mit sprachlichen Minderheiten, die als bedroht gelten, so in italienisch- und rätoromanischsprachigen Gebieten. Erleichtert wird diese Aufgabenteilung durch den Umstand, dass die Sprachgebiete relativ deutlich voneinander abgetrennt sind. Diese relative territoriale Geschlossenheit und die damit verbundene sprachliche Homogenität vereinfacht die sprachpolitische Handhabung, weil selbst auf der kommunalen Ebene die sprachlichen Mehrheitsverhältnisse in der Regel eindeutig sind. Eine Ausnahme stellt allerdings der Kanton Graubünden dar, wo deutsch-, rätoromanisch- und italienischsprachige Gruppen oftmals stark durchmischt sind und die Amtssprachen der Gemeinden daher in einem Sprachengesetz geregelt werden. Ebenso gibt es zweisprachige Städte wie etwa Biel/Bienne im Kanton Bern und mehrere offiziell zweisprachige Gemeinden im Kanton Freiburg (Richter 2005).

Mit dem Föderalismus verbunden ist ausserdem die hohe Bedeutung kantonaler Identifikationen. Der Bundestaar wurde von unten aufgebaut, zunächst nur als relativ loser Staatenbund, und auch nach 1848 bewachten die Kantone skrupulös die Aufrechterhaltung ihrer Kompetenzen gegenüber jenen des Bundes. Dies führte dazu, dass die Bürgerinnen und Bürger sich oftmals in erster Linie über ihre Kantonszugehörigkeit definierten, während nationale Identifikation im Vergleich dazu eine untergeordnete Rolle spielte. Dies wiederum erleichterte den Umgang mit der sprachlichen Vielfalt, da die kantonalen sprachpolitischen Konstellationen aufgrund der Einsprachigkeit in der Regel der hohen Bedeutung, die der Homogenität von Sprache und kollektiver Identität in öffentlichen Debatten oft zugeschrieben wird, eher entsprechen (Meune 2011b). Andererseits wird oft bemängelt, dass diese Konzentration auf die einsprachigen Kantone dazu führte, dass die Sprachgruppen in der Schweiz eine relativ hohe Distanz zueinander aufweisen und der Austausch untereinander gering bleibt (Altermatt 1997).

Insgesamt ist aber davon auszugehen, dass in der Schweiz der Föderalismus seiner Rolle als Palliativ bei secessionistischen Konflikten gerecht wird, wie insbesondere im Zusammenhang mit der Gründung des Kantons Jura demonstriert wurde. In Kanada hingegen wird diese Funktion des Föderalismus kritisch diskutiert (Gagnon 2009). Insbesondere zeigt sich, dass die Frage, welches denn die Basis des Föderalismus sei, unterschiedlich beantwortet wird. Gehen einige, darunter v.a. auch Québecker, davon aus, dass es sich beim föderalistischen Kanada in erster Linie um einen Bund der beiden ‚Gründernationen‘, den Frankophonen und den Anglophonen, handle, so sehen andere die Provinzen als die strukturelle Basis des Föderalismus. Entsprechend gehen sie davon aus, dass alle Provinzen in der Sprachenfrage gleich behandelt werden sollen. Mit anderen Worten: Die Anglophonen in Québec als regionale Minderheit sollen die gleichen Sprachenrechte geniessen dürfen wie die frankophonen Minderheiten in den anderen Provinzen. Aus der Perspektive vieler Frankophoner wiederum wird diese Sichtweise abgelehnt und aufgrund der gesamtkanadischen sprachlichen Mehrheitsverhältnisse gefordert,

dass die Frankophonen gegenüber den Anglophonen besonderen Schutz geniessen sollten, auch wenn sich letztere in Québec in der Minderheit befinden (McRoberts 2004). Ein solcher Föderalismus wird dann als asymmetrisch bezeichnet (Pelletier 2008).

Ein weiterer Kritikpunkt am kanadischen Föderalismus besteht darin, dass ihm vorgeworfen wird, die frankophone Minderheit unzureichend zu schützen (Lajoie 2009). Dies hängt damit zusammen, dass es in vielen Bereichen die Provinzen sind, die über sprachpolitische Kompetenzen verfügen und die den frankophonen Minderheiten gegenüber nicht immer mit der gleichen Sensibilität agieren wie der Bundesstaat (Foucher 1991). Insgesamt kann festgehalten werden, dass die Rolle des kanadischen Föderalismus in der Sprachenpolitik sehr viel kontroverser diskutiert wird als in der Schweiz.

Von Interesse ist in diesem Zusammenhang auch, dass der Föderalismus in der Schweiz keine spezifischen sprachpolitischen Probleme aufwirft, da die kantonalen Regelungen den bundestaatlichen nicht widersprechen. Bei den innerhalb des letzten Jahrzehnts anfallenden Verfassungsrevisionen haben die Kantone teilweise sogar explizit darauf geachtet, in ihren Sprachenartikel die exakten Formulierungen aus dem Sprachenartikel der Bundesverfassung zu übernehmen, um keine Probleme aufkommen zu lassen. Dies ist etwa der Fall der Bündner Kantonsverfassung von 2003, deren Bestimmungen, wonach die Kreise und Gemeinden bei der Festlegung der Amts- und Schulsprachen „auf die herkömmliche sprachliche Zusammensetzung“ achten und „auf die angestammten sprachlichen Minderheiten“ Rücksicht nehmen sollten, identisch sind mit Art. 70.2 der Bundesverfassung.

Umgekehrt wurde in den politischen Debatten im nationalen Parlament im Zusammenhang mit der Ausarbeitung eines neuen Sprachengesetzes deutlich darauf hingewiesen, dass aufgrund des Föderalismus gewisse sprachpolitische Entscheide nicht in das Gesetz aufgenommen werden könnten, da sie in den Kompetenzbereich der Kantone fielen. Dies führte beispielsweise dazu, dass im Sprachengesetz nicht geregelt wurde, welche Sprachen in den Primarschulen ab welcher Klasse unterrichtet werden sollten, da diese Entscheidung den einzelnen Kantonen zukommt. Entsprechend ist die Frage heute nicht einheitlich geregelt: während in einigen Kantonen, insbesondere in der Ostschweiz, heute zuerst Englisch und erst später mit Französisch eine Landessprache unterrichtet wird, ist es in anderen Kantonen, die näher an der Sprachgrenze gelegen sind, umgekehrt. Auch in der Romandie wird vor dem Englischen eine Landessprache, nämlich Deutsch, in den Unterricht eingeführt, im Tessin werden sogar zwei Landessprachen in der Grundschule unterrichtet.¹

Anders sieht es in Kanada aus, und zwar insbesondere aufgrund von Interessensgegensätzen zwischen dem offiziell zweisprachigen kanadischen Bundesstaat und der sich als einsprachig verstehenden Provinz Québec. In Québec kam es mehrere Male zu Problemen und heftigen politischen Auseinandersetzungen, als Änderungen der Sprachengesetzgebung gegen die kanadische Verfassung verstieessen und entsprechend abgeändert werden mussten. Überdies spielt in Kanada der Oberste Gerichtshof in der Sprachenpolitik eine viel wichtigere Rolle als in der Schweiz, da er weitaus öfter angerufen wird, wenn es zu sprachrechtlichen Unstimmigkeiten kommt, als das Schweizer Bundesgericht (Cardinal/Denault 2008).

Ein prominentes Beispiel für einen wichtigen sprachrechtlichen Entscheid des kanadischen Obersten Gerichtshofs ist der *Arrêt Ford*. Darin beschied das Gericht im Jahr 1988, dass die Artikel 58 und 59 des Québecker Sprachengesetzes (*Charte de la langue française*) gegen die kanadische Verfassung, die *Charte canadienne des droits et libertés* verstossen

¹ Siehe dazu den Überblick auf:

http://www.edudoc.ch/static/web/arbeiten/sprach_unterr/fktbl_sprachen_d.pdf (20. Juni 2013).

würden. Die damals gültige Version der *Charte de la langue française* enthielt die Bestimmung, dass öffentliche Plakatierung, Werbung und Firmennamen in Québec nur auf Französisch gehalten werden dürften. Der Gerichtshof hingegen entschied, dass dies gegen die in der *Charte canadienne* enthaltene Meinungsäusserungsfreiheit der betroffenen anglophonen Händler, die dagegen geklagt hatten, verstosse. Stattdessen schlug er vor, dass das Québecker Sprachengesetz vorschreiben sollte, dass zweisprachige Inschriften zwar erlaubt seien, das Französische aber vorherrschen müsse. 1993 wurde die *Charte de la langue française* in Québec entsprechend abgeändert (Brouillet 2008, 370-372).

Sprachenpolitische Prinzipien: Ein- oder Zweisprachigkeit?

In Bezug auf die konkreten Ausformungen der Sprachenpolitik stellt die unterschiedliche Wahl und Anwendung der Prinzipien zur Regelung der Amtssprachen wahrscheinlich den grundlegendsten Unterschied zwischen den beiden mehrsprachigen Ländern dar. In der Schweiz gilt seit der Wende zum 20. Jahrhundert das Territorialitätsprinzip, welches seit 1999 indirekt auch in die Verfassung eingeschrieben ist (Coray 2004, 353). Es bedeutet, dass die Kantone gehalten sind, bei der Wahl der Amtssprache „die herkömmliche sprachliche Zusammensetzung der Gebiete“, wie es in Art. 70 der Bundesverfassung heisst, zu berücksichtigen. Aufgrund der traditionell grossen Homogenität der Sprachgruppen bedeutet das *de facto*, dass die lokale Mehrheitssprache als Amtssprache gilt. Umgekehrt trägt das Territorialitätsprinzip seinerseits dazu bei, die Homogenität der Sprachgebiete zu erhalten.

Das Territorialitätsprinzip steht rechtlich überdies über der Sprachenfreiheit, die ebenfalls in der Bundesverfassung eingeschrieben ist, und schränkt diese wesentlich ein, indem der offizielle Sprachgebrauch auf einem bestimmten Territorium festgelegt ist und der Gebrauch von anderen Sprachen auf den privaten Bereich reduziert wird. Lediglich im Umgang mit den Bundesbehörden gilt in der Schweiz grundsätzlich das Personalitätsprinzip, wenn auch hier teilweise territoriale Einschränkungen zu finden sind. Somit wird das Territorialitätsprinzip in der Schweiz als die wichtigste sprachpolitische Regelung gesehen (Laponce 1991; Labrie 1997). Gemeinhin wird es als wichtigen Schutzfaktor für die Minderheitensprachen eingestuft, da Binnenmigration von einem Sprachgebiet in ein anderes auch in grösserem Ausmass nicht zu einer Veränderung der sprachlichen Mehrheitsverhältnisse führen kann. Vielmehr wird von den Zuzügerinnen und Zuzügern erwartet, dass sie sich sprachlich anpassen. Damit verbunden ist ein gewisser Assimilationsdruck, der entsprechende Homogenitätsvorstellungen zum Ausdruck bringt.

Im Gegensatz dazu hat sich Kanada bei der Ausarbeitung des Sprachengesetzes von 1969 für das Personalitätsprinzip entschieden (McRoberts 2004). Wie in der Schweiz bedeutet dies zum einen, dass sämtliche föderalen Behörden, Gremien und Institutionen zweisprachig funktionieren und jede Person in der Amtssprache ihrer Wahl kommunizieren darf. Zum anderen, und hier machen sich die Unterschiede zur Schweiz bemerkbar, gilt, dass kanadische Bürgerinnen und Bürger unabhängig von ihrem Wohnort das Recht auf bundesstaatliche Dienstleistungen in ihrer eigenen Amtssprache haben. Ebenso haben kanadische Staatsangestellte überall das Recht, in ihrer Sprache zu arbeiten. Ebenfalls eine wichtige Konsequenz des Personalitätsprinzips ist die Tatsache, dass unabhängig vom Wohnort die Einrichtung des Schulunterrichts in der Minderheitensprache gewährleistet werden muss (Monnet 2007). Zwar zeigt hier, wie bereits beim Recht auf staatliche Dienstleistungen in der anderen Sprache, die Bedingung, dass dafür eine gewisse Zahl von Sprechern der Minderheitensprache vorhanden

sein muss, ebenfalls die Bedeutung einer gewissen territorialen Limitierung (MacMillan 2003). Dennoch sind insgesamt, und hier liegt ein gewichtiger Unterschied zur Schweiz, die Amtssprachen eben nicht territorial gebunden, obwohl eine solche Lösung nach Schweizer Modell von der Kommission, die das erste Sprachengesetz vorbereitete, vorgesehen gewesen war (Bourgeois 2006). Zudem mischt sich der Bundesstaat in dieser Frage recht stark in die eigentlich den Provinzen unterliegende Schulhoheit ein – ein Umstand, der in diesem Ausmass in der Schweiz nicht denkbar wäre. Basis für das Personalitätsprinzip ist der Grundgedanke, dass Kanada auf seinem gesamten Territorium ein zweisprachiges Gebilde darstellen soll. Die Verankerung und Stärkung dieser institutionellen Zweisprachigkeit ist eines der hauptsächlichen Ziele der Sprachenpolitik seit den späten 1960er Jahren (Cardinal 2004).

Ein weiteres sprachpolitisches Prinzip, das in beiden Ländern als wichtig erachtet wird, ist der Minderheitenschutz, der dafür sorgen soll, dass die Minderheitensprachen angemessen gefördert werden sollen, mit dem Ziel, ihren weiteren Rückgang zu verhindern oder gar den Prozess des Niedergangs einer Sprache umzukehren. In Kanada gilt dies jeweils für die Sprache, die sich lokal in der Minderheit befindet, in der Regel also für das Französische, in Québec hingegen für das Englische (Newman 2007). Allerdings bleibt das Ausmass des Schutzes der Anglophonen in der Québecker Sprachenpolitik unklar. Während offiziell Französisch die einzige Amtssprache der Provinz ist und in den öffentlichen Debatten dem Schutz des Englischen wenig abgewonnen werden kann – mit dem Argument, dass sich gesamtkanadisch die Anglophonen deutlich in der Mehrheit befinden und damit in Québec anders als Frankophone im englischsprachigen Kanada kaum einem Assimilationsdruck ausgesetzt seien –, gibt es auch in der Québecker *Charte de la langue française* sowie in weiteren Gesetzen Schutzbestimmungen für Anglophone (Dumas 2007).

In der Schweiz, wo traditionell in der Verfassung nicht von Minderheitensprachen, sondern von der Gleichberechtigung der Landessprachen gesprochen wird, gelten besondere Schutzbestimmungen für das Italienische und insbesondere für das Rätoromanische. Allerdings unterliegt deren Schutz in erster Linie den zuständigen Kantonen, und die Aufgabe des Bundes besteht vor allem in der Bereitstellung von entsprechenden finanziellen Mitteln (Coray 2004).

Zurückhaltung und Bewahrung des Status quo in der Schweiz

Ein wichtiger Grund für die Unterschiede in der Sprachenpolitik der beiden Länder liegt darin, dass es in der schweizerischen Sprachenpolitik in erster Linie darum geht, den sprachdemografischen *Status quo* beizubehalten. In Kanada hingegen ist die Umkehr des Trends, der auf einen Rückgang des Anteils der Frankophonen im gesamten Land hinweist, das erklärte Ziel der Sprachenpolitik. Dies führt zu grundsätzlich verschiedenen Ansätzen im Umgang mit den Sprachgruppen.

Wie bereits erwähnt, ist in der Schweiz die Geschlossenheit der Sprachgruppen, mit Ausnahme des rätoromanischen Sprachgebiets, relativ hoch und zudem seit Jahrzehnten stabil. Wie sich in zahlreichen sprachpolitischen Debatten gezeigt hat, wird davon ausgegangen, dass diese Homogenität und Stabilität die Gründe für den sogenannten ‚Sprachenfrieden‘ sind, das heisst für die insgesamt gesehen geringen Probleme, die aufgrund der Viersprachigkeit bestehen. Diese Ausgangslage führt dazu, dass sprachrechtliche Bestimmungen in aller Regel minimal gehalten werden und in erster Linie die traditionellen, als bewährt verstandenen Prinzipien und Rezepte enthalten (Späti 2011a). Der Sprachenartikel in der Bundesverfassung von 1848 beispielsweise, der überdies im ersten Verfassungsentwurf noch gar nicht darin enthalten

gewesen war, beschränkte sich bis in die 1990er Jahre auf die Nennung der drei, ab 1938 vier Landessprachen.

Als der Sprachenartikel in den 1990er Jahren revidiert und insbesondere durch weitere Regelungen präzisiert werden sollte, kam es zu einer ungewöhnlich langen und heftigen Debatte in den beiden Kammern der Bundesversammlung. Auf die Einschreibung von Prinzipien, die gewohnheitsrechtlich schon längst Usus gewesen waren, wie die Sprachenfreiheit und das Territorialitätsprinzip, wurde nach langen Diskussionen schliesslich verzichtet. Mehrere Male während der Debatte, die von 1992 bis 1995 andauerte, wurde sogar der Verzicht auf eine Revision des Sprachenartikels gefordert. Der Sprachenartikel, der vom Parlament schliesslich verabschiedet und 1996 in der Volksabstimmung angenommen wurde, beschränkte sich auf die Erhebung des Rätoromanischen zur Teilamtssprache des Bundes und die Bestimmung, wonach Bund und Kantone für die Verständigung zwischen den Sprachgruppen und den Schutz des Italienischen und Rätoromanischen zu sorgen hätten. Erst mit der Totalrevision der Bundesverfassung von 1999 wurden auch noch Sprachenfreiheit und Territorialitätsprinzip in die Verfassung eingeschrieben (Späti 2011b).

Diese Debatte ist ein gutes Beispiel für die Zögerlichkeit, mit der sprachenpolitischen Neuerungen in der Schweiz begegnet wird. Es besteht häufig ein gewisser Widerwille gegen stärkere sprachenrechtliche Regelungen. Nicht nur auf Bundesebene war die Einführung eines Sprachengesetzes als Ergänzung zum Sprachenartikel der 1999 totalrevidierten Bundesverfassung umstritten und wäre fast gescheitert, da der Bundesrat das Gesetz für überflüssig und finanziell untragbar erklärte. Auch im Kanton Freiburg war es bislang – der offiziellen Zweisprachigkeit zum Trotz – nicht möglich, ein Sprachengesetz ausarbeiten zu lassen, auch wenn der Wunsch danach von einigen Parlamentarierinnen und Parlamentariern immer wieder geäussert wurde. Auch auf kantonaler Ebene wird demnach das Argument des ‚Sprachenfriedens‘ vorgebracht, der durch ein solches Gesetz gefährdet werden könnte.²

Dass der Kanton Graubünden als fast einziger Kanton – die andere Ausnahme ist der Kanton Jura, wo die sogenannte Sprachenfrage traditionell eine gewisse Rolle spielt – über ein Sprachengesetz verfügt, ist kaum ein Zufall. Graubünden ist einerseits aufgrund des Territorialitätsprinzips die Sprachregion, die von den bundesstaatlich und kantonally vorgeschriebenen Massnahmen zum Schutz des Rätoromanischen und des Italienischen am stärksten verpflichtet ist. Andererseits zeigt sich in der Schweiz immer wieder, dass Deutschsprachige, wenn sie sich lokal ebenfalls in der Mehrheit befinden (wie auf nationaler Ebene), dazu tendieren, der Minderheitensprachgruppe grosszügiger zu begegnen, da hier Bedrohungsszenarien wie Sprachverlust oder Minorisierung nicht verfangen (Späti 2012).

Dass dieser vielzitierten Toleranz der Deutschschweizer gegenüber den Sprachminderheiten jedoch auch Grenzen gesetzt sind, zeigte der Umstand, dass gegen das Sprachengesetz des Kantons Graubünden, das 2006 vom Kantonsparlament verabschiedet worden war, das Referendum ergriffen wurde, das aber letztlich an der Volksabstimmung scheiterte. Ein gewichtiger Grund für das Ergreifen des Referendums lag wohl darin, dass das Gesetz für schweizerische Verhältnisse relativ stark in die sprachenpolitische Autonomie der Gemeinden eingreift, und zwar zugunsten der Minderheitensprache. So gelten gemäss dem Sprachengesetz Gemeinden mit einem Anteil von Rätoromanisch- oder Italienischsprachigen von mindestens 40% als einsprachig, von mindestens 20% als offiziell mehrsprachig. Dies wiederum hat auch entsprechende Auswirkungen auf die offiziellen Schulsprachen (Simmen 2007).

² Siehe z. B. die entsprechenden Debatten um ein Sprachengesetz in der kantonalen Legislative Freiburgs im Mai 2000: *Amtliches Tagblatt der Sitzungen des Grossen Rates des Kantons Freiburg 2000*, 606-611.

Insgesamt gesehen sind solche sprachpolitischen Entscheidungen, die auf sprachdemografischen Gegebenheiten basieren, in der Schweiz aber eher selten, da man in der Regel davon ausgeht, dass die Sprachenverhältnisse innerhalb einer Gemeinde sich eben nicht verändern. Falls es dennoch zu Verschiebungen bei den Mehrheiten kommt, so hat dies meistens keinen, oder wenn, dann erst längerfristig Einfluss auf die Amtssprachen. So galten etwa die im Kanton Freiburg gelegenen Gemeinden Meyriez und Greng bis in die 1990er Jahre als offiziell französischsprachig, wiesen aber beide schon seit Jahrzehnten eine klare deutschsprachige Mehrheit auf (Richter 2005, 690-692).

Aktivismus und Interventionismus in Kanada

In Kanada stellt sich die Situation anders dar. Sprachdemografische Daten spielen in der Sprachenpolitik eine wichtige Rolle und wurden bislang regelmässig erhoben. Sie bilden das zentrale Argument für Ansprüche seitens der Minderheitensprachgruppen auf die Gewährung von Schulunterricht oder Dienstleistungen in der eigenen Sprache. Ebenfalls sind sie wichtig, weil es das erklärte Ziel der kanadischen Sprachenpolitik ist, den Rückgang des Anteils an Frankophonen zu stoppen oder diese Entwicklung gar umzukehren. Die Sprachstatistiken stellen damit immer wieder ein wichtiges Mittel dar, um dieses sprachpolitische Ziel zu überprüfen (Prévost/Beaud 2001/02).

Aufgrund dieser Ausrichtung der Sprachenpolitik auf sprachdemografischen Wandel ist es nicht verwunderlich, dass die kanadische Sprachenpolitik sehr viel interventionistischer vorgeht als die schweizerische. So sind etwa die Regelungen, wie in den Bundesbehörden mit der Sprachenfrage umgegangen werden soll, viel detaillierter als in der Schweiz. Die Detailliertheit der sprachpolitischen Massnahmen ist auch in anderen Bereichen augenfällig. Die Tatsache, dass es neben den Verfassungsartikeln auch Sprachengesetze gibt, und zwar auf Bundesebene sowie beispielsweise in Québec, ist ein wichtiger Grund für diesen Unterschied, denn die Sprachengesetze der beiden Länder unterscheiden sich deutlich in Bezug auf die Anzahl ihrer Paragraphen und die Zahl der Bereiche, die davon betroffen sind. Dies bedeutet, dass in Kanada, und insbesondere in Québec, die Gesetzgebung in Bezug auf die Sprachen systematisch und regelmässig auch in arbeitsrechtliche und privatwirtschaftliche Angelegenheiten eingreift, was in der Schweiz kaum denkbar wäre.

Ein interessantes Beispiel hierfür ist die öffentliche Plakatierung. Während die Sprachenthematik in diesem Bereich in Québec, wie oben beschrieben, genauestens geregelt ist, kam ein Eingreifen in die privatwirtschaftliche Regelung der Plakatierung in der Schweiz kaum je zur Debatte. Laut Dagmar Richter (2005, 255-256; 902-908) finden sich gesetzliche Bestimmungen, die privaten Unternehmen die Sprache für öffentliche Plakatierung und Werbung vorschreiben, nur vereinzelt und insbesondere im Tessin und in Graubünden, wo es um sogenannte bedrohte Sprachen geht. Aufsehen erregte 1990 der Entscheid des Bundesgerichts, wonach eine Bar in der Bündner Gemeinde Disentis/Mustér ihren Namen vom Italienischen ins Rätoromanische abändern musste. Wie Richter (2005, 906) anmerkt, hängt dieser Entscheid mit der bedrohten Lage des Rätoromanischen zusammen und wäre im Falle einer Gemeinde in einem anderen Sprachgebiet wohl anders ausgefallen.

Ebenso ist der finanzielle Aufwand, der in Kanada betrieben wird, um verschiedene Stellen zu schaffen, die die Gleichberechtigung der Sprachen im Bundesstaat überwachen sollen, um einiges bedeutender. Dazu gehört das *Commisariat aux langues officielles*, das mit dem Sprachengesetz von 1969 geschaffen wurde. An dieses können sich Bürgerinnen und Bürger mit

Klagen wenden, wenn sie der Ansicht sind, dass eine der beiden Sprachgruppen in bestimmten Bereichen benachteiligt ist. Das Kommissariat wird auch selber aktiv und untersucht sporadisch und stichprobenartig Bundesbehörden, staatliche Betriebe oder Gremien auf die Einhaltung der sprachenplanerischen gesetzlichen Massnahmen. Jährliche Berichte vermitteln ein detailliertes Bild, inwieweit die Zweisprachigkeit von den Bundesbehörden auch tatsächlich praktiziert wird. Damit ist die Überwachung der Einhaltung der Gleichberechtigung der Sprachgruppen viel stärker ausgebaut als in der Schweiz, wo lediglich alle vier Jahre ein Bericht vorgelegt werden muss, der sich zudem inhaltlich vor allem auf die Darstellung der quantitativen Verteilung der Sprachgruppen innerhalb der Bundesverwaltung konzentriert (Kübler/Kobelt/Andrey 2012). Auch in Québec werden beträchtliche Summen bereitgestellt, um den gesetzlichen sprachpolitischen Anforderungen gerecht zu werden, so etwa für das 1961 gegründete *Office québécois de la langue française*, das als öffentliche Institution über die Einhaltung der Ziele der Québecker Sprachenpolitik wacht (Levine 1997).

Multidimensionalität der Sprachenpolitik

In der politikwissenschaftlichen Literatur werden mehrere Faktoren herbeigezogen, um die relativ erfolgreiche Sprachenpolitik der Schweiz zu begründen. Genannt werden in diesem Zusammenhang Föderalismus, Konsensmodell, das die proportionale Repräsentation der Sprachgruppen auf allen Ebenen des politischen Systems sowie innerhalb der Bundesverwaltung garantieren soll, und sogenannte *cross-cutting cleavages* – insbesondere die Nicht-Überlappung von Sprach-, Kantons- und Konfessionssgrenzen – die eindeutige Identifikationen über die Sprache erschweren und entsprechenden Ethnisierungen von Politik zuwiderlaufen (McRae 1983, Schmid 1995, Linder 2005). Zusätzlich kann auch auf spezifische diskursive und kulturelle Rahmenbedingungen verwiesen werden, die für Deutungen und Argumentationen bei sprachpolitisch zentralen Themen prägend sind und sich ebenfalls als förderlich für einen unproblematischen Umgang zwischen den Sprachgruppen erweisen. In diesem Zusammenhang sind etwa Vorstellungen von Nation und Sprache, das vorherrschende Geschichtsverständnis und Fragen des kollektiven Gedächtnisses zu nennen. Spezifisch auf die Sprachenpolitik bezogen wird schliesslich das Territorialitätsprinzip hervorgehoben, das als Grundlage für den sogenannten Sprachenfrieden erachtet wird.

Vergleicht man nun die Schweiz mit Kanada, so müssen verschiedene dieser Faktoren relativiert werden. Gerade beim Föderalismus zeigt sich, dass dieser nicht per se als Mittel der Vorbeugung sprachpolitischer Konfliktivität wirkt. Eher schon scheinen der Umgang mit den Sprachgruppen in der Vergangenheit und insbesondere die Bedeutung, die vergangenen Ungerechtigkeiten und Diskriminierungen im kollektiven Gedächtnis zugeschrieben wird, eine Rolle zu spielen. In Bezug auf das Territorialitätsprinzip schliesslich muss hervorgehoben werden, dass dessen Wirksamkeit in gemischtsprachigen Gebieten, wie sie in Kanada, aber auch in Graubünden aufzufinden sind, als umstritten gilt. Wie in den letzten Jahren verschiedentlich gefordert worden ist, sollte das Territorialitätsprinzip im rätoromanischen Sprachgebiet flexibler gehandhabt werden – eine Forderung, der mit der 40%-Regelung zur Definition einsprachiger Gemeinden auch auf Gesetzesstufe entgegengekommen wurde.

Umgekehrt zeigt sich, dass der weitaus bedeutendere Einsatz finanzieller und struktureller Mittel, wie er in Kanada geleistet wird, nur bedingt Erfolge zeigt, wenn man die Sprachenpolitik an einem ihrer Hauptziele misst, nämlich der Umkehr des Trends zum Rückgang der frankophonen Sprachgruppe. Ein Erstarren dieser Sprachgruppe blieb aus. Immerhin konnte

durch eine interventionistische wie auch innovative Sprachenpolitik die weitere Abnahme der Minderheitensprachgruppe verhindert werden. Insbesondere das Beispiel Québécois, auf das hier nur am Rande eingegangen werden konnte, zeigt, dass bedeutende sprachpolitische Eingriffe durch den Staat nicht zu unterschätzende Auswirkungen zeitigen können.

Bibliografie

- Acklin Muji, Dunya, 2004, „La première révision de l'article des langues. Vers la reconnaissance du romanche comme langue nationale“, in: Jean Widmer et al., *Die Schweizer Sprachenvielfalt im öffentlichen Diskurs / La diversité des langues en Suisse dans le débat public. Eine sozialhistorische Analyse der Transformation der Sprachenordnung von 1848 bis 2000 / Une analyse socio-historique des transformations de l'ordre constitutionnel des langues de 1848 à 2000*, Bern, etc.: Haupt, 127-245.
- Altermatt, Urs, 1997, „Viersprachige Schweiz: anderthalbsprachig plus Englisch?“, *Schweizerische Zeitschrift für Politikwissenschaft* 3.1, 135-143.
- Bolliger, Christian, 2007, *Konkordanz und Konfliktlinien in der Schweiz, 1945-2003. Parteienkooperation, Konfliktdimensionen und gesellschaftliche Polarisierungen bei den eidgenössischen Volksabstimmungen*, Bern, etc.: Haupt.
- Bourgeois, Daniel, 2006, *Canadian Bilingual Districts. From Cornerstone to Tombstone*, Montréal: McGill-Queen's University Press.
- Bourhis, Richard Y., 1994, „Introduction and Overview of Language Events in Canada“, *International Journal of the Sociology of Languages* 105/106, 5-36.
- Brouillet, Eugénie, „La Charte de la langue française et la Charte canadienne des droits et libertés: la difficile conciliation des logiques majoritaire et minoritaire“, in: Marcel Martel/Martin Pâquet (Hg.), *Légiférer en matière linguistique*, Québec: Presses de l'Université Laval, 359-388.
- Buchbinder, Sascha, 2002, *Der Wille zur Geschichte: Schweizer Nationalgeschichte um 1900 – die Werke von Wilhelm Oechsli, Johannes Dierauer und Karl Dändliker*, Zürich: Chronos.
- Cardinal, Linda, 2004, „The Limits of Bilingualism in Canada“, *Nationalism and Ethnic Politics* 10, 79-103.
- , 2006, „Les enjeux de la diversité linguistique au Canada et au Québec“, in: Jacques Palard/Alain-G. Gagnon/Bernard Gagnon (Hg.), *Diversité et identités au Québec et dans les régions d'Europe*, Québec: Presses de l'Université Laval, 93-116.
- /Denault, Anne-Andrée, 2008, „Les lois linguistiques du Canada et du Québec à l'ère de la mondialisation: pour un changement de paradigme“, in: Linda Cardinal (Hg.), *Le fédéralisme asymétrique et les minorités linguistiques et nationales*, Sudbury: Prise de Parole, 173-227.
- Coray, Renata, 2004, „Minderheitenschutz und Beziehungspflege: die zweite Revision des Sprachenartikels (1985-1996)“, in: Jean Widmer et al., *Die Schweizer Sprachenvielfalt im öffentlichen Diskurs / La diversité des langues en Suisse dans le débat public. Eine sozialhistorische Analyse der Transformation der Sprachenordnung von 1848 bis 2000 / Une analyse socio-historique des transformations de l'ordre constitutionnel des langues de 1848 à 2000*, Bern, etc.: Haupt, 247-427.
- Dickinson, John A., 1996, „Canadian Historians – Agents of Unity or Disunity?“, *Journal of Canadian Studies / Revue d'études canadiennes* 31.2, 148-153.
- du Bois, Pierre, 1983, „Mythe et réalité du fossé pendant la Première Guerre mondiale“, in: ders. (Hg.), *Union et division des Suisses. Les relations entre Alamans, Romands et Tessinois aux XIX^e et XX^e siècles*, Lausanne: L'Aire, 65-91.
- Dumas, Guy, 2007, „Quebec's Language Policy: Perceptions and Realities“, in: Colin Williams (Hg.), *Language and Governance*, Cardiff: University of Wales Press, 250-262.

- Dumoulin, Sabrina, 2008, „Le commissariat aux langues officielles: un acteur institutionnel au cœur de l’administration publique fédérale (1969-2006)“, in: Marcel Martel/Martin Pâquet (Hg.), *Légiférer en matière linguistique*, Québec: Presses de l’Université Laval, 107-127.
- Foucher, Pierre, 1991, „Droits linguistiques au Canada: récents développements constitutionnels“, in: David Schneidermann (Hg.), *Language and the State. The Law and Politics of Identity / Langue et État. Droit, politique et identité*, Cowansville QC: Yvon Blais, 93-105.
- Gagnon, Alain-G., 2009, „Taking Stock of Asymmetrical Federalism in an Era of Exacerbated Centralization“, in: ders. (Hg.), *Contemporary Canadian Federalism. Foundations, Traditions, Institutions*, Toronto/Buffalo/London: University of Toronto Press, 255-272.
- Godel, Eric/Acklin Muji, Dunya, 2004, „Nationales Selbstverständnis und Sprache in der Bundesverfassung von 1848“, in: Jean Widmer et al., *Die Schweizer Sprachenvielfalt im öffentlichen Diskurs / La diversité des langues en Suisse dans le débat public. Eine sozialhistorische Analyse der Transformation der Sprachenordnung von 1848 bis 2000 / Une analyse socio-historique des transformations de l’ordre constitutionnel des langues de 1848 à 2000*, Bern, etc.: Haupt, 31-126.
- Koller, Werner, 2000, „Nation und Sprache in der Schweiz“, in: Andreas Gardt (Hg.), *Nation und Sprache. Die Diskussion ihres Verhältnisses in Geschichte und Gegenwart*, Berlin/New York: de Gruyter, 563-609.
- Kübler Daniel/Kobelt Émilienne/Andrey Stephanie, 2012, „Towards a Representative Bureaucracy: Promoting Linguistic Representation and Diversity in the Swiss and Canadian Federal Public Services“, *World Political Science Review* 8.1, 272–296.
- Labrie, Normand, 1997, „Le principe de territorialité: l’expérience suisse à la lumière du Québec/Canada“, *Swiss Political Science Review* 3.2, 140-147.
- Lajoie, Andrée, 2009, „Federalism in Canada: Provinces and Minorities – Same Fight“, in: Alain-G. Gagnon (Hg.), *Contemporary Canadian Federalism. Foundations, Traditions, Institutions*, Toronto/Buffalo/London: University of Toronto Press, 163-186.
- Laponce, Jean A., 1991, „Reducing the Tensions Resulting from Language Contacts: Personal or Territorial Solutions?“, in: David Schneidermann (Hg.), *Language and the State. The Law and Politics of Identity / Langue et État. Droit, politique et identité*, Cowansville QC: Yvon Blais, 173-179.
- Levine, Marc V., 1997, *La reconquête de Montréal*, Montréal: VLB.
- Linder, Wolf, 2005, *Schweizerische Demokratie. Institutionen – Prozesse – Perspektiven*, 2. Aufl., Bern, etc.: Haupt.
- Lüdi, Georges/Werlen, Iwar, 2005, *Sprachenlandschaft in der Schweiz. Eidgenössische Volkszählung 2000*, Neuenburg: Bundesamt für Statistik.
- MacMillan, C. Michael, 2003, „Federal Language Policy in Canada and the Quebec Challenge“, in: Pierre Larrivée (Hg.), *Linguistic Conflict and Language Laws. Understanding the Quebec Question*, Houndmills/New York: Palgrave MacMillan, 87-117.
- McRae, Kenneth D., 1983, *Conflict and Compromise in Multilingual Societies: Switzerland*, Waterloo: Wilfried Laurier University Press.
- , 2007, „Toward Language Equality: Four Democracies Compared“, *International Journal of the Sociology of Language* 187/188, 13-34.
- McRoberts, Kenneth, 1997, *Misconceiving Canada. The Struggle for National Unity*, Toronto, etc.: Oxford University Press.
- , 2001, „Canada and the Multinational State“, *Canadian Journal of Political Science / Revue canadienne de science politique* 34.4, 683-713.
- , 2004, „Struggling Against Territory: Language Policy in Canada“, in: Tony Judt/Denis Lacorne (Hg.), *Language, Nation and State: Identity Politics in a Multilingual Age*, Houndmills/New York: Palgrave Macmillan, 133-160.
- Meisel, John/Rocher, Guy/Silver, Arthur, 1999, *As I Recall. Si je me souviens bien. Historical Perspectives*, Montréal: Institute for Research on Public Policy.

- Meune, Manuel, 2011a, „Pluralisme identitaire et nation unitaire en Suisse. Le discours des acteurs politiques locaux dans les cantons bilingues à l'aune du débat québécois“, *Swiss Political Science Review* 17.3, 308-335.
- , 2011b, *Au-delà du Röstigraben: Langues, minorités et identités dans les cantons suisses bilingues*, Genf: Georg.
- Monnet, Diana, 2007, „Canada's Official Languages“, in: Colin Williams (Hg.), *Language and Governance*, Cardiff: University of Wales Press, 235-249.
- Newman, Warren, 2007, „The Official Languages Act and the Constitutional and Legislative Recognition of Language Rights in Canada“, in: Colin Williams (Hg.), *Language and Governance*, Cardiff: University of Wales Press, 196-234.
- Pelletier, Réjean, 2008, „L'asymétrie dans une fédération multinationale: le cas canadien“, in: Linda Cardinal (Hg.), *Le fédéralisme asymétrique et les minorités linguistiques et nationales*, Sudbury: Prise de Parole, 33-49.
- Prévost, Jean-Guy/Beaud, Jean-Pierre, 2001/2002, „Statistical Inquiry and the Management of Linguistic Plurality in Canada, Belgium and Switzerland“, *Journal of Canadian Studies / Revue d'études canadiennes* 36.4, 88-117.
- Richter, Dagmar, 2005, *Sprachenordnung und Minderheitenschutz im schweizerischen Bundesstaat. Relativität des Sprachenrechts und Sicherung des Sprachfriedens*, Berlin, Heidelberg: Springer.
- Schmid, Carol, 1995, *Comparative Intergroup Relations and Social Incorporation in Two Multilingual Societies: Canada and Switzerland* [Occasional Paper 95-03.1], Durham: Global Forum Series.
- Simmen Peter, 2007, „Auch beim Sprachengesetz geht es um die Details“, *Die Südschweiz*, 22. Mai.
- Späti, Christina, 2011a, „La Suisse au cœur de l'Europe et du monde. Langues autochtones et allochtones: quelles politiques officielles?“, *Revue transatlantique d'études suisses* 1 [La Suisse, pays-carrefour? Enjeux culturels, politiques et historiques, hg. von Manuel Meune/Christina Späti], 35-46 [<http://www.littlm.umontreal.ca/recherche/documents/RTES1.pdf>].
- , 2011b, „Sprache, Ethnizität, Identität. Die schweizerische Sprachenpolitik zwischen Ethnisierung und nationaler Kohäsion“, in: Balz Engler (Hg.), *Wir und die Anderen. Stereotypen in der Schweiz / Nous et les autres. Stéréotypes en Suisse* [27. Kolloquium (2011) der Schweizerischen Akademie der Geistes- und Sozialwissenschaften], Freiburg/Schweiz: Academic Press, 139-155.
- , 2012, „Le bilinguisme institutionnel à Biel/Bienne, Suisse: entre la politique identitaire et le pragmatisme“, in: Richard Clément/Caroline Andrew (Hg.), *Villes et langues: Gouvernance et politiques*, Ottawa: Invenire, 67-78.
- Statistics Canada, 2007, *The Evolving Linguistic Portrait, 2006 Census. Census Year 2006*, Ottawa: Statistics Canada.
- Stevenson, Garth, 2004, „The Politics of Remembrance in Irish and Quebec Nationalism“, *Canadian Journal of Political Science / Revue canadienne de science politique* 37.4, 903-925.
- Thürer, Daniel/Burri, Thomas, 2006, „Zum Sprachenrecht in der Schweiz“, in: Christoph Pan/Beate Sibylle Pfeil (Hg.), *Zur Entstehung des modernen Minderheitenschutzes in Europa. Handbuch der europäischen Volksgruppen*, Bd. 3, Wien/New York: Springer, 242-266.
- Zimmer, Oliver, 2003, *A Contested Nation. History, Memory and Nationalism in Switzerland, 1761-1891*, Cambridge: Cambridge University Press.

Inuktitut, romanche, squamish et ‘patois’ – même combat?

Les langues autochtones fragilisées: enjeux symboliques et défis pratiques

Manuel MEUNE, Université de Montréal

Résumé

Outre leurs ‘grandes langues officielles’, la Suisse et le Canada abritent des langues autochtones à l’existence précaire, avec un statut de second rang (le romanche est ‘semi-officiel’, et l’inuktitut ou certaines langues amérindiennes ne sont officiels qu’au niveau d’un territoire ou d’une province), ou sans aucune position officielle (de nombreuses langues amérindiennes au Canada, et les parlers francoprovençaux – ‘patois’ – en Suisse). Au Canada, cette hiérarchie liée à la domination coloniale exclut de considérer comme ‘nationale’ une langue non européenne. Certes l’inuktitut se prête aux entreprises de *nation building* canadien et la Suisse, souvent présentée comme un État plurilingue qui ‘a réussi’, a intégré pleinement le romanche au discours national, mais elle n’a témoigné (presque) aucune volonté de sauvegarder ou de promouvoir activement les ‘patois’ romands qui, contrairement aux dialectes alémaniques, sont particulièrement fragilisés. Nous nous intéresserons ici à ces diverses langues pour étudier les parallèles possibles (en termes de prestige, de législation et de revitalisation linguistique) entre des langues en voie de rapide extinction (langues amérindiennes et ‘patois’ romands), mais aussi entre le romanche et l’inuktitut, langues plus valorisées dont la survie à moyen terme n’est pourtant pas davantage garantie.

Zusammenfassung

Zusätzlich zu ihren ‚grossen Amtssprachen‘ beherbergen die Schweiz und Kanada autochthone Sprachen, deren Fortbestehen sehr unsicher ist. Sie haben entweder einen zweitrangigen Status (Rätoromanisch ist ‚halb-amtlich‘, und Inuktitut sowie einige indianische Sprachen sind nur auf der Ebene eines Territoriums oder einer Provinz amtlich), oder sind ohne jeglichen offiziellen Rang (viele der autochthonen Sprachen Kanadas und der frankoprovenzalischen Mundarten – ‚Patois‘ – in der Schweiz). In Kanada ist die Hierarchie der Sprachen an die koloniale Dominanz gekoppelt, was ausschliesst, dass nicht-europäische Sprachen als ‚national‘ angesehen werden. Zwar kann Inuktitut für das kanadische *nation building* herhalten, und die Schweiz, die gerne als erfolgreicher mehrsprachiger Staat gepriesen wird, hat Rätoromanisch in den nationalen Diskurs integriert; doch hat sie (fast) nie den Willen aufgebracht, die Welschschweizer ‚Patois‘ zu erhalten bzw. zu fördern, welche im Gegensatz zu den alemannischen Dialekten besonders gefährdet sind. Dieser Beitrag konzentriert sich auf diese verschiedenen Sprachen, um mögliche Parallelen (in Bezug auf Sprachenprestige, -gesetzgebung und -revitalisierung) zu ziehen – zwischen den Sprachen, die vom baldigen Aussterben bedroht sind (indianische Sprachen sowie ‚Patois‘), aber auch zwischen Rätoromanisch und Inuktitut, zwei Sprachen, die eine Aufwertung erlebt haben, deren mittelfristiges Überleben jedoch deswegen nicht als sicherer erscheint.

Abstract

In addition to their ‘main official languages’, Switzerland as well as Canada include fragile native languages, with a second-class status (Romansh is ‘semi-official’, and Inuktitut as well as some First Nations languages are only official at a provincial or territorial level), or without any official status (many First Nations languages in Canada, and francoprovençal dialects – ‘Patois’ – in Switzerland). In Canada, the hierarchy is related to colonial domination, and makes it impossible for non-European languages to be seen as ‘national’. Inuktitut has certainly been suitable for Canadian nation building, and Switzerland, which is often presented as a succeeding multilingual state, has fully integrated the Romansh language into the national discourse, but it (almost) never showed any desire to promote the (Romand) ‘Patois’, which, unlike the Swiss German dialects, are particularly vulnerable. We focus here on these various languages to investigate possible parallels (in terms of language prestige, legislation or revitalization) between languages undergoing rapid extinction (First Nations languages and Romand ‘Patois’), but also between Romansh and Inuktitut, which are both more valued, whose survival in the medium term is nevertheless not more guaranteed.

En Suisse comme au Canada, on évoque souvent la coexistence linguistique en se limitant aux langues officielles, non seulement en excluant les langues migrantes récentes, mais aussi en 'oubliant' des langues enracinées depuis des siècles, qui n'ont toutefois jamais obtenu de statut officiel (de nombreuses langues amérindiennes au Canada et, en Suisse, les parlers francoprovençaux – souvent appelés 'patois') ou qui ont obtenu un statut officiel 'de second rang', sur une base régionale (l'inuktitut) ou nationale (le romanche).

Au Canada, les langues autochtones (amérindiennes et inuit) ne sont pas mentionnées dans la constitution – la Charte des droits et libertés – et la dernière tentative d'y faire référence a avorté en 1992 avec le rejet des Accords constitutionnels de Charlottetown – dont les promoteurs espéraient qu'ils rapprocheraient les francophones, les anglophones et 'les autres'. Cette lacune rappelle la situation de certaines langues autochtones en Suisse, tant des 'patois' (surtout francoprovençaux mais aussi, dans le canton du Jura, ceux de langue d'oïl) que des dialectes alémaniques – à la différence que ces derniers, même sans existence légale, ont un poids sociolinguistique et une visibilité médiatique que leur envieraient bien des 'petites langues officielles' dans le monde.

En Suisse, le romanche, qui nous intéresse ici en tant que langue officielle la plus fragile, avec quelque 35 000 locuteurs l'ayant comme langue principale en 2000 (Lüdi/Werlen 2005, 7), est moins parlé qu'une langue autochtone canadienne comme le cri (et moins que certaines langues migrantes en Suisse). Il compte à peu près autant de locuteurs que l'inuktitut (34 000), et le pourcentage national de ses locuteurs (0,5%) est proche de celui des locuteurs de langues autochtones au Canada: parmi les 976 000 personnes qui, en 2001, se disaient autochtones (1,3 million avec les origines multiples, soit environ 4%), un quart se déclare en mesure de converser dans une langue autochtone, soit 235 000 personnes (Statistique Canada 2003, 6-9; pour de plus récents chiffres, v. tableau 2).

Face à la diversité des situations sociolinguistiques, nous ne pourrions évoquer en détail le statut de *toutes* les langues amérindiennes, mais nous nous concentrerons sur certaines des plus fragiles, en particulier, à titre d'exemple, sur le squamish, jadis parlé dans la région de Vancouver. Ceci nous permettra de nous interroger sur les parallèles possibles (en termes de prestige de la langue, de politique éducative ou de législation) entre les langues amérindiennes, souvent en voie d'extinction, et les divers 'patois' francoprovençaux (parlés que quelque 16 000 Romands), dont la précarité et la possible revitalisation rappellent certains exemples canadiens, même si les contextes historiques diffèrent – assimilation linguistique largement soutenue par les élites en Suisse, domination coloniale persistante au Canada.

Pour comprendre la dialectique entre petites et grandes langues, observons d'abord les cas du romanche et de l'inuktitut, deux langues à l'ancrage régional incontestable et liées à la symbolique nationale. Deux tiers des locuteurs de l'inuktitut vivent au Nunavut, les autres habitant les Territoires du Nord-Ouest et le Québec; le romanche est parlé quant à lui surtout dans le canton des Grisons – les quelques milliers d'autres locuteurs étant des 'émigrés'.

Le romanche, entre logiques nationale et régionale

Le romanche, icône nationale helvétique

C'est seulement en 1938 que l'antique langue romane qu'est le romanche est devenue langue nationale suisse, dans un acte d'affirmation face aux visées irrédentistes des fascistes italiens (qui tendaient à faire du romanche une variante de l'italien) et face au pangermanisme belliqueux des nazis, mais aussi, plus généralement, dans un désir d'afficher un statut de 'nation

de volonté’ (*Willensnation*) pour un pays dont les citoyens, contrairement à leurs voisins des ‘grands pays’, ne s’identifiaient pas à une nation de type ethnolinguistique, mais à une nation soudée par un projet politique et une mythologie commune – dans laquelle le plurilinguisme a acquis plus de poids symbolique au fil du XX^e siècle. En 1996, le romanche est même devenu langue *officielle*, en apparence au même titre que les trois ‘grandes langues’ que sont l’italien, le français ou l’allemand, mais avec un statut officiel de second rang puisque tous les documents fédéraux officiels ne sont pas traduits dans cette langue, mais seulement des textes clés (par exemple le Code pénal); et si le citoyen peut s’adresser à l’administration fédérale dans l’une des variantes régionales du romanche, la Confédération répond uniquement en *rumantsch grischun*, la langue standardisée créée en 1982 par la ‘Ligue romanche’ (*Lia rumantscha*) (Leclerc 2011, Richter 2004, Liver 2000). Au parlement fédéral, le romanche est limité à de rares interventions à usage ‘performatif’ – comme lorsque dans une assemblée, des autochtones canadiens rappellent leur existence de groupe distinct en commençant par quelques phrases introductives en langue autochtone, avant de passer à l’anglais ou au français.

Pourtant, même si le romanche est une langue ‘semi-officielle’ que très peu de citoyens utilisent dans leur communication avec les institutions fédérales, il est devenu un symbole incontournable de l’identité linguistique de la Suisse. À l’étranger – y compris au Canada –, la quatrième langue helvétique jouit d’une notoriété incontestable et bien des gens en ont entendu parler, même en termes vagues. Si, en Suisse même, le romanche est un symbole national central, c’est aussi qu’il est la seule langue ‘vraiment suisse’, le pays ne la partageant avec aucun autre. Si on ne le trouve pas ‘sur les boîtes de céréales’ – pour reprendre l’expression fameuse utilisée lors de l’introduction du bilinguisme français-anglais dans l’ensemble du Canada –, il figure désormais aux côtés des autres langues sur de nombreux supports liés au *nation building* helvétique, qu’il s’agisse des billets de banque, du nom de certaines institutions fédérales, mais aussi d’une structure privée aussi emblématique que la compagnie aérienne Swiss. Celle-ci arbore sur l’un de ses logos – celui qui est peint sur les avions –, à la gauche de l’ethnonyme en lingua franca anglaise (*swiss*), le nom du pays décliné (sans majuscules) dans ses quatre langues officielles – *schweiz suisse svizzera sivzra* –, et elle fait également un usage symbolique du romanche dans d’autres messages à l’attention de sa clientèle, comme ci-dessous.



Fig. 1 – message d’accueil en anglais et dans les quatre langues officielles

Le romanche fonctionne comme métonymie du plurilinguisme suisse, comme une icône à laquelle les citoyens aiment se référer pour souligner les succès de leur pays en matière de défense et de promotion des langues. Même si les romanchophones – pas plus que les italophones – ne peuvent faire office d'arbitres entre les deux grands groupes linguistiques, l'existence même de cette langue n'en dilue pas moins quelque peu le poids des Romands et des Alémaniques, leur rappelant que leur face-à-face n'est pas le seul élément déterminant de la politique suisse.

La protection renforcée du romanche aux échelons fédéral et cantonal

Malgré son officialisation, le romanche reste une langue très fragile. Fait rare, la Confédération est récemment intervenue dans des compétences cantonales – celle des Grisons – puisque le romanche apparaissait comme une cause nationale exigeant des mesures d'urgence. L'article 4.5 de la nouvelle Constitution fédérale stipule ainsi que la Confédération soutient le canton des Grisons pour « sauvegarder et promouvoir le romanche » – mais aussi l'italien (v. Späti, dans ce volume). Elle prend en charge certains coûts de traduction, particulièrement élevés dans un canton trilingue qui, contrairement à la Confédération, garantit l'accès aux tribunaux dans cette langue – certes sans toujours pouvoir mettre cette volonté en pratique.

Le canton a lui aussi décidé de renforcer la protection du romanche. En 1996, l'adoption du *rumantsch grischun* comme langue administrative cantonale a pris le relais de l'utilisation conjointe des deux variantes les plus répandues (sursilvan et vallader), les citoyens pouvant continuer à communiquer avec leur administration dans l'un des cinq 'idiomes' reconnus. En 2003, une nouvelle constitution cantonale a étoffé les références aux questions linguistiques et consacré l'égalité des trois langues officielles – allemand, italien, romanche. Au parlement cantonal, l'allemand continue de dominer, mais une nouvelle 'Loi sur les langues' (2006) insiste sur la possibilité d'intervenir dans la langue de son choix (donc en romanche) et d'autres dispositions précisent l'emploi des langues dans les services administratifs ou judiciaires.

L'un des aspects originaux de la politique grisonne est la délégation de certaines compétences linguistiques cantonales aux communes, lesquelles décident, en particulier, de la langue scolaire. Comme dans d'autres zones de contact entre les langues (comme les cantons bilingues de Berne ou de Fribourg), le principe de territorialité (une seule langue officielle pour un territoire donné) est difficile à appliquer intégralement. Si l'autonomie communale a l'avantage de répondre avec souplesse à la complexité sociolinguistique, elle ne permet pas de figer les majorités linguistiques de chaque commune – et donc de contraindre les immigrants à adopter (au moins dans l'espace public) la langue localement majoritaire. Cette question est cruciale puisque l'apprentissage d'une langue aussi rare que le romanche apparaît d'autant moins impérieux que le pourcentage communal de romanchophones est faible (Coray 2005).

Néanmoins, la 'Loi sur les langues' cherche à limiter la pression assimilatrice: elle prévoit qu'une commune traditionnellement romanchophone reste officiellement unilingue si sa population romanchophone est d'au moins 40% (et non 50%). Et pour qu'une commune reste bilingue (allemand-romanche), il suffit que 20% de la population parle le romanche, cette disposition pouvant ralentir son déclin lorsque la germanisation est déjà très avancée. Diverses dispositions précisent les règles en matière d'affichage, de signalisation routière, etc., l'esprit de la loi visant à augmenter la visibilité générale du romanche. Les changements de statut linguistique d'une commune – scrutés à la loupe – sont clairement précisés. Pour éviter que ceux-ci soient automatiques ou précipités, ils sont soumis à une consultation populaire. Dans un cas de 'bilinguisation' (passage de l'unilinguisme romanche au bilinguisme romanche/

allemand), une majorité simple suffit, mais les cas d’« unilinguisation » (passage de romanche/allemand à allemand) doivent être validés par une majorité de deux tiers. Cette loi, très débattue, a parfois suscité l’ire de germanophones qui craignaient de perdre des privilèges, mais elle fait actuellement l’objet d’un assez vaste consensus.

La survie par le rumantsch grischun?

S’agissant d’enseignement, on observe une certaine flexibilité (le canton autorise, sous conditions, que certains enfants fréquentent l’école d’une commune voisine pour raisons de langue), mais outre les questions de choix de la langue scolaire par les parents, l’enseignement du romanche doit composer avec un environnement plurilingue auquel aucun enfant romanchophone n’échappe. Les communes romanches unilingues proposent le romanche à tous les niveaux de l’école primaire, mais l’allemand, introduit en quatrième année, prend ensuite de plus en plus d’importance. Par ailleurs, le romanche n’est pas enseigné systématiquement comme langue seconde dans l’ensemble du canton, la position qui prévaut étant qu’il revient à la minorité romanche de devenir bilingue – une tâche dont elle s’acquitte du reste parfaitement puisqu’il est impossible de vivre uniquement en romanche (Coray 2008).

Et au-delà de la question du bilinguisme romanche/allemand, donc de l’apprentissage d’une langue ‘externe’, se pose la question de la diversité ‘intra-romanche’. Selon les vallées, les écoles enseignent l’une ou l’autre des formes régionales (sursilvan, surmiran, sutsilvan, vallader, puter), mais elles doivent également introduire le *rumantsch grischun*,¹ que ses promoteurs souhaitent promouvoir comme langue seconde, afin que le romanche surmonte ses divisions et conquière des domaines qui étaient naguère l’apanage de l’allemand. Les manuels sont de plus en plus publiés dans la langue commune, également présente dans les médias.

La montée en puissance du *rumantsch grischun*, puriste d’approche (le *code mixing* étant fréquent dans les variantes régionales), procède d’une réflexion cohérente. Mais l’ajout d’une sixième forme de romanche dans un canton peu peuplé est loin de faire l’unanimité et n’a pas (encore?) transformé radicalement le statut du romanche, sa visibilité et son audibilité restant réduites par rapport à celles de l’allemand. Les querelles entre partisans et détracteurs de la langue commune (ou du poids qu’on lui confère) ne se sont pas tues: les partisans voient dans le *rumantsch grischun* une façon de consolider la langue en substituant à l’émiettement dialectal une unité susceptible, à terme, de donner un poids réel à la langue non seulement à l’extérieur du canton (la Confédération a déjà clairement exprimé sa préférence), mais aussi dans les Grisons. Or, ses pourfendeurs y voient une langue artificielle sans assise historique, et peu leur importe que l’histoire ait déjà vu de nombreuses langues normées atténuer la fragmentation dialectale. Pour eux, elle arrive trop tard pour jouer le rôle de ciment, et elle risque de hâter le déclin des variantes locales auxquelles la population s’identifie et de plonger les jeunes générations dans une ‘double diglossie’ ingérable collectivement et individuellement.

Depuis la disparition d’une aire romanchophone contiguë, les contacts avec la diglossie alémanique (allemand standard/dialecte suisse allemand) se sont intensifiés, mais les Romanches, en plus d’être incités à être à la fois bilingues (romanche/allemand) et diglosses en allemand, sont censés devenir bilingues dans leur langue maternelle (ou diglosses, si le *rumantsch grischun* finit par s’imposer comme langue prestigieuse). Pour l’instant, le *code*

¹ Pour créer cette langue commune, il s’agissait de choisir le vocable statistiquement le plus représenté parmi les 5 variantes. Par exemple, s’agissant du chiffre ‘3’, on trouvait *tres* dans l’une des variantes, *treis* dans une autre et *trais* dans trois autres; c’est donc cette dernière forme qui a été validée.

switching entre romanche régional et allemand reste très répandu, et l'intériorisation du statut inférieur du romanche fait que le suisse allemand est volontiers utilisé entre romanchophones de vallées différentes – même lorsque l'intercompréhension serait assez aisée. Le cercle vicieux du déclin de la langue (ne plus la parler puisque les autres la parlent moins) est enclenché. Le romanche reste certes inscrit au cœur de la vie villageoise, mais il est peu visible dans la vie économique et rarement langue de travail exclusive (Leclerc 2011).

Malgré une protection rôdée aux niveaux tant fédéral que cantonal, bien que le romanche dispose d'un espace sinon contigu, du moins clairement identifiable, le territoire romanchophone reste mité, et la territorialité des langues n'y joue pas le même rôle qu'ailleurs en Suisse. Certes, le romanche – sous ses différentes formes – est bien promu dans les médias (radios locales, quelques émissions télévisées), et en Basse-Engadine ou en Surselva, il reste une part assez audible et visible de la réalité vécue, mais la langue est d'autant plus fragile que l'allemand est omniprésent, y compris à Coire, capitale grisonne germanisée depuis longtemps et à laquelle les quelque 3500 romanchophones (un dixième de la population), immigrés des zones traditionnelles, ne suffisent pas à imprimer leur marque. La question du sursis dont dispose cette langue nationale – au chevet de laquelle tous se pressent – reste posée, et la bienveillance que lui vaut son statut de langue menacée ne peut suffire à enrayer son déclin (Dürmüller 1996, 43-49).

L'inuktitut/ᐃᓄᐅᐅᓄ, la prochaine langue 'nationale'?

Les Inuit,² un groupe distinct – sinon central

Les Inuit disposent-ils d'une meilleure chance de voir leur langue traverser les prochains siècles? Depuis la fondation du Nunavut en 1999 – au terme de deux référendums, en 1982 et 1992 –, pour la première fois dans l'histoire du Canada, une entité fédérée a pour groupe majoritaire une population autochtone (tandis que les Romanches ne sont plus majoritaires dans leur canton) et une langue autochtone dispose clairement d'atouts pour assurer sa survie – nous reviendrons à la politique linguistique. Si les Romanches, dans le monde, jouissent d'une notoriété qui dépasse leur poids démographique, les Inuit, incarnant un mode de vie particulier sur un immense territoire glacé, mis en scène dans la culture et la littérature occidentales, ont, plus clairement encore, une 'aura internationale'. Dans l'imaginaire occidental, les 'Esquimaux' de jadis étaient clairement distingués des 'Indiens' et aujourd'hui encore, leur culture est parfois mise expressément en rapport avec leur langue lorsque certains rappellent les nombreux mots dont l'inuktitut disposerait pour désigner la 'neige'.

Au Canada même, les Inuit jouissent d'un statut à part parmi les peuples autochtones. Bien que méritant autant que les Amérindiens le titre de 'première nation', juridiquement, ils ne sont pas une 'première nation du Canada' – n'ayant jamais signé de traités comme nation. Par ailleurs, par leur éloignement, jusqu'au milieu du XX^e siècle, ils avaient peu de contacts avec les Euro-Canadiens – sauf des agents de la Compagnie de la Baie d'Hudson et des missionnaires. Leur langue n'est pas une 'langue tampon' qui permettrait d'atténuer les tensions entre francophones et anglophones, et malgré les décennies de discussion sur le statut des autochtones, elle n'a pas – pas plus que les langues amérindiennes – un niveau de dignité égal à celui des langues officielles à l'échelle fédérale. Et à la différence des Romanches en Suisse, les Inuit, dans l'historiographie traditionnelle euro-canadienne, ne sont pas intégrés au grand récit national

² Pour les substantifs comme pour les adjectifs, nous choisissons la graphie invariable utilisée au Nunavut, même si les autorités québécoises préconisent de faire les accords ('inuite', 'Inuits', etc.).

comme partenaires égaux. S'ils sont mentionnés au titre de premiers habitants, leur destin collectif est subordonné à celui des sociétés anglo- et franco-canadiennes. Pourtant, bien que sans statut national, l'inuktitut s'insère progressivement dans la dynamique linguistique canadienne fédérale – d'une façon qui n'est pas sans rappeler l'avancée du romanche.

'Nationalisation' de l'inuktitut et inukshuk

Parmi les groupes autochtones, les Inuit représentent sans doute celui qui a le plus de visibilité 'nationale' et il semble se frayer un chemin vers un statut iconique proche de celui du romanche. Cela ne signifie certes pas qu'on peut écrire en inuktitut aux institutions sises à Ottawa comme on peut le faire en romanche aux offices fédéraux à Berne. Mais des signes montrent que la langue est en voie de 'nationalisation' symbolique. Sur le nouveau billet de 50\$ (2012), on trouve, fait rarissime pour un 'produit' émanant du gouvernement fédéral,³ une inscription en langue non officielle: au-dessus du bateau 'Amundsen', on lit 'ᐅᐅᐅᐅᐅᐅᐅᐅᐅᐅᐅᐅᐅᐅᐅᐅ', qui signifie 'Arctique'. Cette innovation évoque du reste l'évolution récente qui a vu se populariser, en anglais, une variante de la devise du Canada (*A mari usque ad mare*: 'D'un océan à l'autre'), puisque *From coast to coast* se mue de plus en plus en *From coast to coast to coast*. Dans cette représentation, l'inuktitut occupe la pointe septentrionale du triangle géographique qu'est le 'nouveau Canada' (le cône arctique étant maintenant pleinement intégré aux cartes officielles), le français et l'anglais restant liés à l'Atlantique et au Pacifique.



Fig. 1 - billet de 50 dollars (détail)

En attendant l'éventuelle généralisation d'un rapport de type national à l'inuktitut, l' 'inukshuk', l'un des symboles les plus puissants associés à cette langue – ou au peuple qui la parle – est déjà 'nationalisé'. Cette petite construction à forme humaine, constituée de larges pierres empilées et qui servait traditionnellement de repère dans les étendues arctiques, est non seulement un emblème important au Nunavut (un inukshuk figure sur son drapeau), mais elle devient aussi l'un des symboles canadiens les plus puissants, tant elle a été intégrée efficacement par les politiques de *nation building* dans les dernières années. Dans la version la plus récente

³ Un autre exemple est le livret édité par le Ministère du patrimoine remis systématiquement aux nouveaux citoyens canadiens après leur prestation de serment (2010, *Les symboles du Canada*, 44). On y trouve la devise du Nunavut dans les deux alphabets en usage (ᐅᐅᐅᐅᐅᐅᐅᐅᐅᐅᐅᐅᐅᐅᐅᐅᐅ / *Nunavut Sannginivut*, en français: « Nunavut, notre force »).

des passeports canadiens, c'est un inukshuk qui trône sur la première page destinée aux tampons. En 2013, une série de douze pièces de monnaie de collection fait figurer sur la première d'entre elles (janvier) un inukshuk, qui détrône ainsi le castor et la feuille d'érable. Quant à l'exposition permanente sur l'histoire du Canada (*The Canadian Trail/Le sentier canadien*) installée à *Canada place*, haut lieu touristique dans le port de Vancouver, elle recourt à l'inukshuk pour diffuser l'image d'un Canada synonyme de liberté, d'ouverture et de multiculturalisme.⁴

Du reste, la ville de Vancouver, pourtant édifiée sur des territoires amérindiens, a fait de l'inukshuk l'un de ses symboles. Depuis l'exposition internationale de 1986, l'inukshuk que lui avaient offert les Territoires du Nord-Ouest (avant la fondation du Nunavut), installé dans un parc du centre-ville, est un emblème incontournable. Mais l'épisode n'était que le prélude à une entreprise plus ambitieuse. Lors des Jeux olympiques d'hiver de 2010 à Vancouver – occasion de promouvoir le Canada sur la scène internationale –, le logo officiel était un inukshuk dont on apprenait que le nom, *Ilaanaq*, signifiait 'ami' en inuktitut; la langue des Inuit était ainsi associée à un événement qui – hormis la neige – n'avait guère à voir avec la culture inuit. On peut douter que la connaissance de ce seul mot par des Canadiens allochtones contribue à un intérêt authentique pour l'inuktitut. Et cette opération de marketing est moins le signe du nouveau prestige de cette langue que celui d'une certaine folklorisation de la culture inuit. Les contextes diffèrent, mais l'épisode évoque la 'nationalisation' du romanche en 1938: malgré la nouvelle visibilité de la langue, l'immense majorité des citoyens suisses n'a jamais envisagé d'apprendre une langue si 'inutile'. La promotion de l'inukshuk (désormais présent dans toutes les boutiques de souvenirs d'un océan à l'autre) au rang de symbole du Canada relève d'une récupération d'un symbole minoritaire par un groupe majoritaire qui rappelle la façon dont la feuille d'érable (à l'origine un emblème du Québec, principale province acéricole) avait été placée au cœur du drapeau canadien en 1965, devenant un élément central du *nation building* – tandis que le Québec réorganisait le sien autour de la fleur de lys.



Fig. 2 sous-verre

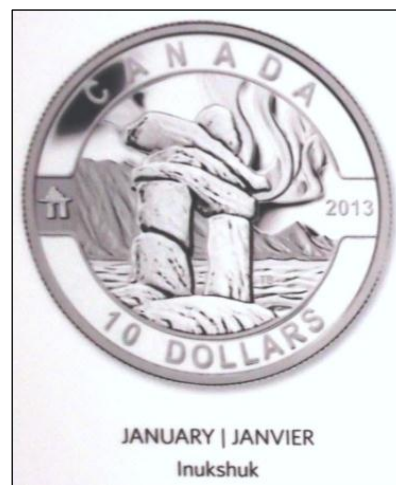


Fig. 3 – Pièce de monnaie

⁴ Sur la première grande affiche, sur fond d'inukshuk, on lit « Liberté d'être moi », puis le sous-titre « Le Canada est fier de célébrer sa diversité », puis: « Nos différences nous renforcent et nous enrichissent tous. Qu'il s'agisse de célébrations du Nouvel An chinois ici, dans le Chinatown de Vancouver ou de la fête hindoue des lumières, Diwali, que ce soit la voix charmeuse de Michael Bubl  ou celle un peu nasillarde Shania Twain, nous sommes ouverts   tout. Parce qu'ici, nous sommes tout, en m me temps ».

L'essor progressif de l'enseignement de l'inuktitut

S'agissant du rôle de l'inuktitut dans l'Arctique, on a observé des progrès au cours des dernières décennies, en particulier en matière d'éducation. La prise en main de celle-ci par les Inuit a été un processus de longue haleine (McGregor 2010). Pendant la 'période coloniale', l'éducation dépendait du gouvernement fédéral à Ottawa. La politique éducative mise en place par les *Qallunaat* ('Blancs') était l'assimilationnisme paternaliste. Les parents inuit n'avaient aucun pouvoir sur le contenu des programmes des 'écoles résidentielles' (pensionnats) et les livres du 'Sud' traitaient des questions autochtones de façon souvent simpliste. La colonisation était économique, mais il s'agissait aussi de faire intérioriser aux Inuit l'idée de la supériorité de la société occidentale – et donc le statut inférieur de leur langue. La dilution de la culture inuit était présentée comme la seule solution viable à long terme.

À partir de 1970, pendant la période qu'on peut appeler 'territoriale', ces questions furent déléguées aux Territoires du Nord-Ouest (dont faisait partie l'actuel Nunavut), mais c'étaient encore des représentants du gouvernement fédéral qui œuvraient dans sa capitale, Yellowknife. Ils durent toutefois répondre aux doléances d'Inuit pour qui il devenait inacceptable d'être maintenus sous tutelle culturelle et urgent de revitaliser l'inuktitut. Cette nouvelle approche eut lieu dans le contexte du débat sur le bilinguisme français/anglais au Canada. La reconnaissance du multiculturalisme eut aussi un grand impact puisque la diversité linguistique était de plus en plus valorisée, mais il est apparu que le concept de multiculturalisme pouvait être une coquille vide s'appliquant mal aux réalités inuit, et que dans un contexte de domination de l'anglais, il pouvait être une nouvelle forme d'assimilationnisme. Non seulement la folklorisation, souvent évoquée dans les critiques du multiculturalisme, guettait, mais les Inuit formaient la majorité de leur société et l'inuktitut, malgré la concurrence de l'anglais et du français, était très présent. Dans les salles de classe, ceci induisait des négociations culturelles très différentes de celles qui étaient à l'œuvre dans le sud du Canada (McGregor 2010, 88-105).

En 1982 commença la 'période locale', avec la mise en place de commissions scolaires décentralisées, et les Inuit purent s'organiser de façon plus autonome. La nouvelle génération avait davantage de contacts avec les Inuit du Nord-du-Québec et avec d'autres régions circumpolaires (Alaska et Groenland). Diverses études ont alors cherché à préciser les besoins éducatifs et à mieux intégrer des éléments de la culture inuit. Les programmes, longtemps inspirés de ceux du Canada méridional, ont été adaptés à certaines techniques d'enseignement traditionnelles dans le Nord – davantage axée sur l'individualité de chacun. Avec le début de la 'période nunavutienne', en 1999, les décisions furent à nouveau centralisées, mais cette fois au niveau du territoire fraîchement créé, qui abolit les commissions scolaires au profit d'un ministère de l'éducation, la logique de '*territory building*' l'emportant sur les approches locales.

Malgré le manque de ressources pédagogiques, l'inuktitut, au Nunavut, est devenu la première langue d'enseignement à l'école primaire, l'anglais étant introduit graduellement. L'idée s'est imposée que l'inuktitut n'était pas un frein à l'apprentissage de l'anglais. Pour pourvoir les postes d'enseignants, on eut d'abord recours à des Inuit qui assistaient les professeurs 'immigrés', puis le système fut en quelque sorte victime de son succès. Car malgré l'augmentation rapide des compétences conjointes en anglais et en inuktitut, pour les nouvelles générations, les emplois qualifiés n'arrivaient pas assez vite. La nécessité pour les jeunes Inuit d'exceller dans le monde (anglophone) sans 'trahir' leurs origines n'a pas été sans tensions; conscients de leur propension à utiliser l'anglais (même à Iqaluit, la capitale), ils craignent souvent de compromettre leur capacité à parler l'inuktitut.

L'officialisation de l'inuktitut, garantie de sa survie?

Si l'inuktitut⁵ est considéré comme la langue autochtone la plus viable au Canada, c'est par la masse critique de ses locuteurs, par un isolement géographique qui a longtemps favorisé, malgré les distances, une certaine homogénéité culturelle permettant de pratiquer la langue ancestrale dans d'assez bonnes conditions. Ainsi il est plus fréquemment cité comme langue « parlée le plus souvent à la maison » que dans le cas des deux autres langues à 'grande viabilité' que sont le cri ou l'ojibwé (voir tableau 1, infra).

Comme le Nunavut n'est pas une province, mais un territoire fédéral, les dispositions constitutionnelles sur le bilinguisme s'appliquent.⁶ Toutefois en avril 2013, une 'Loi sur les langues officielles' (adoptée dès 2008) est entrée en vigueur (v. CLO 2013). Elle vise à accorder un statut officiel à la « langue inuit »⁷ et à l'implanter dans diverses institutions territoriales ou municipales, à l'Assemblée législative comme dans les tribunaux. La tâche pour créer de toutes pièces un appareil administratif fonctionnel en inuktitut est immense et coûteuse – le soutien du gouvernement fédéral est indispensable. Elle sera longue et il n'est en particulier pas sûr que les autochtones feront tout pour la mettre en place rapidement, mais le chantier est lancé (Nunavut Tunngavik 2007, Tulloch 2005, Patrimoine canadien 2005).

Dans le détail, la loi envisage de mettre fin à l'« état de subordination légale, sociale et culturelle » dans lequel se trouve « la langue indigène [...] que parle et préfère une majorité de Nunavummiut » et qui est « une caractéristique déterminante de l'histoire [...] des Inuit comme peuple de l'ensemble du monde circumpolaire ». De la même façon qu'au Québec, la 'Charte de la langue française' (dont les législateurs du Nunavut se sont inspirés) visait à rectifier des disparités, il s'agit « d'améliorer le bien-être social, économique et culturel des Inuit ». Pour des raisons pratiques, nul n'envisage de faire de la langue majoritaire la seule langue officielle, mais au moins les trois langues doivent-elles avoir « un statut, des droits et des privilèges égaux ». Si la loi vise « à revitaliser la langue inuit, l'identité inuit et l'expression culturelle inuit », il est aussi question d'« atteindre la reconnaissance nationale et l'enchâssement constitutionnel de la langue inuit comme langue fondatrice et officielle du Canada au sein du Nunavut ». Il ne s'agit certes pas d'imposer l'inuktitut (à la façon du français) à l'ensemble du Canada, mais l'un des objectifs est bien la 'nationalisation' de cette langue – c'est bien une reconnaissance *pancanadienne* qui est revendiquée, au-delà des frontières du Nunavut.

Par ailleurs, la 'Loi sur la protection de la langue inuit' stipule que le gouvernement peut prendre des mesures pour que l'inuktitut ait prééminence (en particulier en matière d'éducation ou de travail). Il importe là aussi de rectifier une situation historique déséquilibrée – de façon très progressive puisque la formation d'un personnel fonctionnel en inuktitut est ardue (v. Leclerc 2012a). Alors qu'auparavant, aucune loi ne précisait les droits linguistiques des Inuit, celle-ci est désormais celle qui, au Canada, va le plus loin en matière de défense d'une langue autochtone. Elle prévoit la création d'un 'Office de la langue inuit' (qui rappelle l'Office de la langue

⁵ Le terme 'inuktitut' désigne parfois tous les dialectes parlés de l'Alaska au Groenland, mais dans ce sens, on devrait employer 'inuktit', vocable qui, en plus des variantes non canadiennes, comprend *entre autres* l'inuktitut (parlé au Nunavut comme au Québec, et qui s'écrit dans l'alphabet syllabique créé par des missionnaires pour l'ojibwé puis le cri), mais aussi des variantes plus rares écrites en alphabet latin: l'inuinnaqtun (Territoires du Nord-Ouest, ouest du Nunavut) et le dialecte du Labrador.

⁶ Au Nunavik (Québec), malgré des aménagements pour l'inuktitut, seul le français reste officiel; mais pour atténuer les tensions avec les Inuit 'anglotropes', le Québec, dans la 'Charte de la langue française', a permis aux Inuit (ainsi qu'aux Cris et aux Naskapis) d'envoyer leurs enfants à l'école anglophone.

⁷ Dans ce contexte juridique du Nunavut, le terme se réfère à la fois à l'inuktitut et l'inuinnaqtun.

française), dont les tâches consistent à unifier la langue⁸ tout en enrichissant sa terminologie, et à la promouvoir dans l’affichage, la signalisation routière, etc. Il importe d’ancrer peu à peu l’inuktitut comme langue de prédilection dans les organismes territoriaux, fédéraux et municipaux – sans oublier certains organismes privés.

Quel bilan tirer de cette ‘poussée inuit’ tant dans les territoires concernés qu’au Canada dans son ensemble? Les revendications d’un ‘Grand Nunavut’ (incluant le Nunavik⁹ et le Labrador inuitophone, v. Leclerc 2012a, McComber 2013), encore peu audibles, n’inquiètent guère les autochtones du Canada, qui continuent de voir le pays surtout par la lunette du bilinguisme ou du multiculturalisme – même si la possibilité (ou le risque, selon le point de vue) d’un regroupement des Inuit dans une nouvelle entité en cas de séparation du Québec est parfois évoquée. S’agissant strictement de langue, on n’entend guère de craintes que l’inuktitut puisse diluer le bilinguisme traditionnel (alors que ce type d’argument est fréquent s’agissant du multiculturalisme), soit que le ‘danger’ n’est pas pris au sérieux dans le cas d’une société peu peuplée, soit que la rectitude politique interdit de dénigrer les velléités d’autonomisation d’un peuple autochtone. On mesure mal les implications, symboliques ou pratiques, de l’essor de la langue d’une nouvelle ‘société distincte’ (Leclerc 2012a), car la politique linguistique du Nunavut est encore fragile et la co-officialité de l’inuktitut sera longue à implanter – résistances diverses, poids des habitudes, manque d’enseignants, complexité des échanges circumpolaires. On est loin d’avoir atteint un équilibre du type de celui qui prévaut entre groenlandais et danois, mais à l’échelle des langues autochtones au Canada, l’inuktitut est en ‘bonne forme’, et la comparaison avec le romanche s’impose plus facilement qu’avec certaines langues amérindiennes particulièrement fragiles.

Venons-en donc à une comparaison plus complexe, concernant des langues qui ont une visibilité symbolique plus faible que l’inuktitut ou le romanche et sont moins susceptibles d’être récupérées par le discours national majoritaire – parce qu’elles ont peu de locuteurs ou que les conditions géographiques et sociopolitiques dans lesquelles elles évoluent sont défavorables. Il s’agit, d’une part, des langues amérindiennes – dont le squamish pourra faire office de représentant – et, d’autre part, des ‘patois’ francoprovençaux qui, dans la perspective des linguistes, constituent certes une langue à part entière, facilement identifiable, mais qui, dans la perception des locuteurs, apparaissent souvent comme un faisceau de parlers très distincts – la définition des frontières d’une ‘langue’ étant un acte hautement subjectif, arbitraire et politique. Au Canada, ces langues relèvent de familles linguistiques très variées, ce qui exclut certains ‘regroupements de forces’ – et dispense souvent la société majoritaire de tenir compte d’elles. En Suisse, on pourrait imaginer que, dans d’autres circonstances historiques, aurait pu naître une collectivité linguistique regroupée autour des parlers francoprovençaux, mais les ‘patoisants’ n’avaient pas plus que d’autres groupes de raisons de le faire, dans un pays où les affiliations linguistiques ont rarement été au centre de dynamique sociétale.

⁸ Certains aspects phonétiques ou lexicaux affectent l’intercompréhension entre dialectes. Personne n’envisage cependant de renoncer à la coexistence de deux alphabets, d’autant que l’écriture syllabique est un élément important de l’identité inuit, mais un certain travail normatif est perçu comme nécessaire.

⁹ En 2011, les Inuit du Nunavik ont rejeté une entente avec Québec qui prévoyait la promotion de la langue et de la culture inuit, ainsi que plus d’autonomie en matière scolaire, mais qui, sans véritable transfert de compétences législatives, ne mettait selon eux pas fin à la tutelle.

Les langues amérindiennes, par la force des choses, sont très éloignées des langues coloniales, ce qui peut rendre plus aigu le sentiment qu'il serait 'dommage' qu'elles disparaissent. Inversement, la proximité du francoprovençal avec d'autres langues latines (et les nombreuses interférences avec le français, fruit d'une coexistence ancienne) peut accentuer l'idée que sa survie n'est pas essentielle. Ainsi, dans la perspective d'un francophone – de Suisse ou d'ailleurs –, l'extinction du francoprovençal (voire du romanche) peut apparaître moins regrettable que celle du breton ou du basque, considérés comme plus 'uniques' et donc plus précieux à l'aventure humaine. Mais quelles que soient ces perceptions subjectives, en Suisse comme au Canada, les langues amérindiennes et les 'patois' ont en commun de comprendre de nombreuses variantes et d'avoir été peu standardisés, ou encore d'être attachés à des collectivités qui n'ont pas (ou n'ont jamais eu) les moyens ni la volonté d'articuler puissamment un discours sur la langue ou de concevoir une politique linguistique cohérente.

Les langues amérindiennes, entre extinction ou re(con)naissance

Une protection lacunaire dans la législation fédérale

Au Canada, rares sont ceux qui estiment que les langues amérindiennes (même les plus viables) méritent d'être reconnues au même titre que les deux langues coloniales. Le point de vue général est qu'on ne peut refaire l'histoire et que le processus de marginalisation des autochtones (l'historiographie amérindienne parle de 'génocide'), aussi regrettable soit-il, a rendu caduque la transformation de leurs langues, souvent non unifiées ou présentes sur des territoires trop éclatés, en langues administratives ou en vecteurs culturels modernes. Dans l'état des rapports de forces, une législation linguistique d'envergure n'est pas prioritaire pour la société majoritaire euro-canadienne – d'autant que le sentiment domine qu'une telle législation, si tant est qu'elle soit justifiable, devrait accompagner une demande sociale forte, et non la précéder.

Or, la demande sociale, au-delà de la persistance de la dynamique coloniale, est freinée par la grande diversité des langues indigènes au Canada (v. tableau 3), même si trois d'entre elles (inuktitut, cri et ojibwé) représentent près de deux tiers des locuteurs natifs (et les dix qui sont parlées le plus fréquemment, 90 % d'entre eux). En l'absence de mention de droits linguistiques autochtones dans la Loi constitutionnelle de 1982, la référence à la « liberté d'expression » ou aux « droits et libertés ancestraux » (art. 2, 25) ne peut suffire, quelle que soit la jurisprudence, à promouvoir l'usage des langues autochtones. Et si « la valorisation du patrimoine multiculturel » (art. 27) peut théoriquement concerner ces dernières, elle ne rend pas justice à leur spécificité historique face aux langues migrantes récentes, auxquelles on pense plus particulièrement.¹⁰

Il reste qu'à la suite de recommandations de l'Assemblée des premières nations formulées dès les années 1980, les langues autochtones furent mentionnées dans l'entente de Charlottetown de 1992 qui, après l'échec des accords du Lac Meech, devait mener à un ordre constitutionnel acceptable par la majorité anglophone, par les francophones (en particulier québécois) et par les autochtones – grands oubliés des discussions antérieures. Dans ce texte rejeté par les électeurs, il était prévu que les peuples autochtones auraient « le droit de promouvoir leurs langues, leurs cultures et leurs traditions » et il était envisagé qu'ils disposent

¹⁰ La 'Loi sur le maintien et la valorisation du multiculturalisme au Canada' (1988) inclut les autochtones dans le kaléidoscope patrimonial, mais sans leur accorder de statut particulier.

d’une autonomie leur permettant, entre autres, d’officialiser leurs langues pour mieux préserver « l’intégrité de leur société » (v. Leclerc 2013a).

Actuellement, comme ni la Loi constitutionnelle de 1982 ni la ‘Loi sur les langues officielles’ ne traitent de langues autochtones, c’est dans des dispositions fédérales ponctuelles qu’on trouve les rares exemples de prise en compte des langues amérindiennes: ainsi la ‘Loi sur les Cris et Naskapis du Québec’ (1984) donne aux groupes concernés le droit d’utiliser leur langue dans certaines assemblées.¹¹ Sinon, la ‘Loi sur la radiodiffusion’ (1991, art. 3) prévoit une programmation « qui reflète les cultures autochtones du Canada » et plus récemment, la ‘Loi sur la compétence des premières nations en matière d’éducation en Colombie-Britannique’ (2006) a permis d’ancrer des dispositions concernant la certification des enseignants – la province n’ayant jamais eu de lois linguistiques.

Le Québec, un modèle pour les provinces?

La plupart des provinces n’ont du reste aucune législation sur les langues autochtones. L’Ontario a toutefois pris des dispositions sur l’enseignement de certaines (cri, ojibwé, delaware, oneida, ceyuga et mohawk) et un texte évoque leur « place légitime » dans les programmes (Leclerc 2013c). Par ailleurs, le Québec semble faire office de pionnier: certes, comme au niveau fédéral, l’intérêt pour les langues autochtones a été tardif, mais vers 1975, la volonté de remodeler le statut du français a rendu nécessaire la mise à plat de *toutes* les questions linguistiques. Accorder une autonomie linguistique à des minorités visait *aussi* à donner du poids aux exigences de traitement équitable des francophones. Le Québec, aiguillonné par son désir de justice linguistique, est ainsi la seule province qui a explicitement accordé des droits linguistiques aux autochtones: le préambule de la ‘Charte de la langue française’ (Loi 101) reconnaît aux « descendants des premiers habitants du pays le droit qu’ils ont de maintenir et de développer leur langue et leur culture d’origine ». On pourrait ajouter que ces activités législatives sont aussi liées au fait qu’au Québec, les langues amérindiennes sont relativement peu nombreuses et que certaines (cri, innu, attikamek), parlées par une masse critique de locuteurs sur un vaste territoire, peuvent difficilement être ignorées.

L’article 87 de la Charte permet l’usage, dans les écoles primaires et secondaires, des langues du ‘Sud’ (algonquin, attikamek, innu, micmac et mohawk). S’agissant des langues du Grand-Nord, l’article 88 autorise la création de commissions scolaires gérées par les Cris et les Naskapis (et les Inuit), lesquelles peuvent fixer le rythme auquel l’anglais ou le français est introduit comme langue d’enseignement. D’autres lois admettent, sous certaines conditions, l’usage d’une langue autochtone en matière judiciaire ou dans les services de santé. Et dans les administrations municipales, les autochtones peuvent employer leur langue à l’oral ou à l’écrit. Pourtant il reste impossible d’utiliser celle-ci pour communiquer par écrit avec les autorités québécoises – seul le recours à des interprètes est entré dans les mœurs pour certaines réunions entre autochtones et représentants du gouvernement québécois (Leclerc 2013b).

Cette politique peut paraître ambitieuse, mais elle est parfois perçue comme lacunaire (grandiloquence non suivie d’effets) ou timorée, d’autant qu’elle trahit aussi la crainte que de nouveaux pouvoirs accordés aux autochtones n’encouragent chez ceux-ci les velléités séparatistes et affaiblissent la position du Québec, indépendant ou non. Le Québec, bien qu’attaché à l’autonomie de ‘ses’ autochtones – et à l’image d’ouverture qu’elle confère (comme

¹¹ Ces dispositions avaient d’abord été adoptées par le Québec dans la ‘Convention de la baie James et du Nord québécois’ qui, en 1975, accordait certains droits aux Amérindiens.

la création du Nunavut dans le cas du gouvernement fédéral) –, ne semble pas plus disposé que les provinces anglophones à garantir aux autochtones une autonomie complète. Néanmoins, cette politique existe et montre une voie possible dans d'autres régions.

L'approche territoriale: principes et réalités

L'un des obstacles à une politique plus unifiée et plus cohérente à l'échelle de tout le Canada est le fait que malgré les recommandations de la Commission royale sur les peuples autochtones (Dussault/Erasmus 1996), les gouvernements fédéral et provinciaux (qui se renvoient la balle pour certaines prises de décisions) ne sont guère pressés d'installer un troisième palier de gouvernement qui, symboliquement et en pratique, conférerait aux autochtones la maîtrise de leur politique linguistique. C'est surtout dans les territoires du nord du Canada que la pleine dignité et l'égalité des langues autochtones semblent reconnues – ce qui ne signifie pas que l'approche législative fasse des miracles et que leur survie soit assurée. En dehors du Nunavut, les Territoires du Nord-Ouest accordent à leurs langues autochtones une reconnaissance réelle puisque dans la 'Loi sur les langues officielles' (1988), neuf d'entre elles, en plus de l'anglais et du français, jouissent d'un statut officiel: chipewyam, cri, esclave du Sud, esclave du Nord, gwich'in, inuinnaqtun, inuktitut, inuvialuktun et tâtchô. Sur le papier, la législation territoriale va très loin dans la protection de la diversité linguistique – pour un territoire immense peuplé de quelque 43 000 personnes. On note que la résistance au fait français, lorsque le gouvernement fédéral a voulu implanter le bilinguisme, a sans doute indirectement facilité l'officialisation des langues autochtones – comme compensation vis-à-vis de l'imposition d'une seconde langue coloniale (Leclerc 2012b).

La volonté de calquer la politique linguistique des 'petites langues' sur celle des 'grandes langues' (comme celle que promeut le Québec) transparait quand la loi de 1988 précise que « l'existence d'Autochtones parlant des langues autochtones fait des Territoires du Nord-Ouest une *société distincte* [nous soulignons] au sein du Canada ». Comme au Nunavut, on remarque une revendication de 'nationalisation' de la question des langues autochtones, le désir que leur reconnaissance soit enchâssée dans la constitution du Canada. La loi stipule aussi que ces langues ont des « droits et privilèges égaux quant à leur usage dans les institutions gouvernementales ». Si, pour des raisons pratiques, les documents administratifs et juridiques sont en anglais (parfois en français), il est précisé que rien n'empêche l'usage d'autres langues officielles, selon les besoins. Les autorités territoriales (et certaines communes) s'efforcent de proposer des services en langues autochtones et une 'Loi scolaire' prévoit de développer leur enseignement, mais les défis sont immenses. Si, au Nunavut, l'inuktitut pourrait bien devenir une véritable langue commune, dans les Territoires du Nord-Ouest – où le nombre de langues en présence est élevé –, l'anglais restera sans doute lingua franca. Précisions qu'au Yukon, la politique linguistique est plus embryonnaire. Une 'loi sur les langues' (1988) évoque certes « l'importance des langues autochtones », les mesures pour les « maintenir et [les] valoriser », mais aucune de ces langues n'est nommée et la politique linguistique reste imprécise (Leclerc 2012c).

Si les difficultés sont grandes dans des territoires où la conscience de l'importance des langues autochtones est manifeste, que se passe-t-il dans les provinces où celle-ci, si elle existe, ne se traduit pas par des lois – en particulier en Colombie-Britannique? Et plus généralement, lois linguistiques ou non, quelles sont les perspectives de survie des langues amérindiennes?

Entre extinction et revitalisation

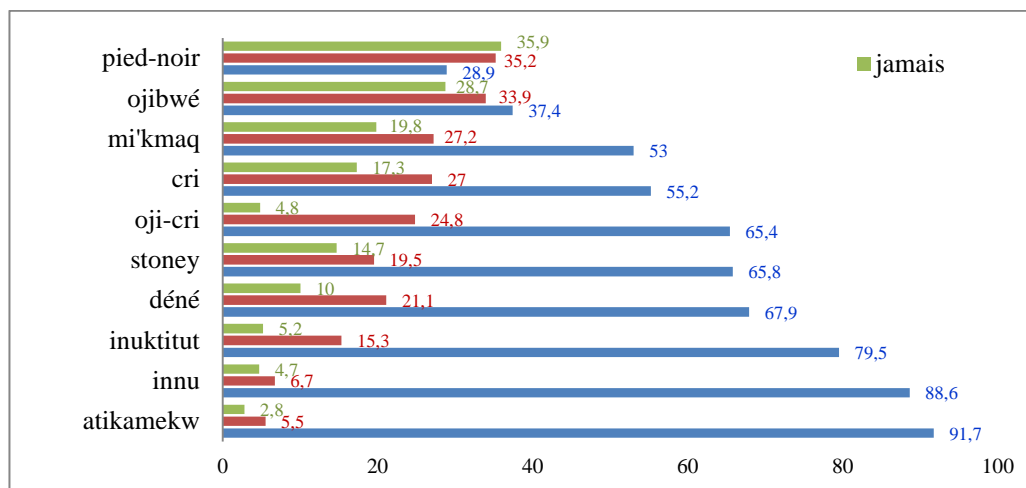
Parmi les quelque 60 langues amérindiennes (relevant de 11 familles linguistiques) qui existaient il y a un siècle au Canada, une dizaine ont déjà disparu. Avec les migrations des autochtones vers les villes, les mariages linguistiquement mixtes et la déstructuration du mode de vie traditionnel, l'érosion de la transmission intergénérationnelle semble difficile à inverser (Kinkade 1991). À cela s'ajoute la faible présence des langues amérindiennes sur Internet ainsi que le poids des langues coloniales et de leurs produits culturels. Par ailleurs, l'assimilation forcée, pendant des générations, d'enfants enlevés aux parents pour être placés dans des 'pensionnats indiens' – où beaucoup ont subi des violences psychiques, physiques ou sexuelles – a exacerbé le cercle vicieux menant de la colonisation et de la faible estime de soi qui en découle à des attitudes d'autodestruction (alcoolisme, suicide). La résilience de certains groupes et leur détermination à aller de l'avant n'en sont que plus impressionnantes (Castellano/Archibald 2007).

Avec l'essor du paradigme de la revitalisation, l'apprentissage des langues autochtones semble actuellement considéré comme crucial par les Amérindiens eux-mêmes. Ainsi, pour certaines langues, la baisse de la transmission est en partie compensée par leur enseignement comme langues secondes (Norris 2007, 2008; Norris/Jantzen 2002). D'après le recensement de 2001, un quart (encore plus chez les plus jeunes) des autochtones pouvant parler une langue autochtone l'avaient apprise comme langue seconde. Certes, des langues continuent de péricliter, mais le fait que des jeunes réapprennent la langue ancestrale peut laisser entrevoir le succès de certaines stratégies de revitalisation – surtout si elles sont couplées à un travail plus global sur l'estime de soi (Dussault/Erasmus 1996).

Néanmoins, pour les promoteurs des langues autochtones, la vigilance reste de mise, car même les langues réputées très viables restent vulnérables: l'oïbhwé, troisième langue maternelle autochtone en importance au Canada, continue de régresser comme langue d'emploi à la maison. Par ailleurs certaines langues, même parlées en famille, le sont sur une base occasionnelle seulement – autre indice du risque d'extinction (v. tableau ci-dessous). A fortiori, la situation est particulièrement incertaine pour des langues amérindiennes rares – en cela, le cas de la Colombie-Britannique est particulièrement éclairant.

Tableau 1 – Fréquence d'emploi des langues autochtones chez les locuteurs natifs (2011)

(Source: Statistique Canada, Recensement de la population; Leclerc 2013a)



La Colombie-Britannique, conservatoire ou mouvoir linguistique?

Dans la province la plus occidentale du Canada, où vivent quelque 110 000 autochtones, on trouve une grande diversité de familles linguistiques, par opposition à une relative homogénéité dans le Centre et l'Est (v. tableau 3). La Colombie-Britannique est un conservatoire de langues, mais aussi un mouvoir, car on y trouve le plus grand nombre de langues fragiles. En 2010, le gitsenimx̄ (1219 locuteurs) était 'seulement' en danger de disparition, quand les autres langues se trouvaient en *grand* danger de disparition,¹² presque éteintes ou dormantes¹³ – lorsqu'il n'existe plus aucun locuteur natif, le terme *sleeping* suggère qu'une revitalisation n'est toutefois pas impensable (FPHLCC 2010, 23). La profusion linguistique et la dispersion des forces font clairement obstacle à la revitalisation.

Pourtant la situation évolue. Dans les quelque 204 communautés autochtones de la province, représentant une trentaine de langues, on estime les locuteurs natifs d'une langue autochtone à seulement 5% des Amérindiens, mais 11% d'entre eux ont appris une langue autochtone comme langue seconde, grossissant les rangs des locuteurs traditionnels (FPHLCC 2010, 18). La moitié des premières nations britanno-colombiennes ont un programme d'enseignement linguistique et si les jeunes néolocuteurs qui prennent des cours de langues presque éteintes ne compensent pas toujours la baisse des locuteurs natifs, ils donnent à celles-ci une nouvelle visibilité (Norris 2006). Il est encore tôt pour parler de revitalisation réussie, mais parmi certaines langues salishennes peu parlées, un tiers des locuteurs sont des néolocuteurs, de sorte que la population locutrice augmente à nouveau. Le phénomène de renaissance est manifeste, y compris hors réserves en milieu urbain. L'initiation linguistique est un volet d'une démarche identitaire globale, d'un mouvement de reconquête après le choc qu'a constitué la colonisation euro-canadienne à saveur chrétienne. Le soutien du gouvernement provincial tarde à se concrétiser, mais les consciences se réveillent et la situation, précaire, n'est pas désespérée – comme le montre le cas emblématique du squamish.

Le squamish, emblème d'un sauvetage linguistique 'ludique'

Parmi les quelque 4000 membres de la nation squamish, la langue du même nom (*skwxú7mesh*) ne compte en 2013 plus qu'une poignée de locuteurs natifs, dont un homme de 84 ans que son père avait préservé des pensionnats où sévissaient l'assimilationnisme et le racisme institutionnalisés en l'envoyant se cacher dans la nature pendant la tournée des 'recruteurs' (Holloway 2011). Ceci illustre a contrario l'immense gâchis culturel qu'ont constitué ces écoles. Malgré cela, le squamish offre un exemple de revitalisation prometteuse, sous l'influence du linguiste d'origine squamish Peter Jacobs (University of Victoria), qui a appris la langue à l'âge adulte et vient de publier un dictionnaire (2011).

C'est en 1972 qu'avait été créé un premier programme d'initiation au squamish, donné par un professeur très âgé – sans formation didactique. Il a ensuite fallu mettre au point des techniques pédagogiques et des programmes d'immersion, et la jeune génération actuelle semble disposée à relever le défi (Baker-Willias 2006). La formule qui semble le mieux éviter les écueils

¹² Tsilhqot'in (943), Dakelh (688), Nisga'a (435), Hul'q'umi'num' (278), Nsyilxcən (255), Secwepemc-tsin (249), Státimcets (173).

¹³ Nedut'en (161), dane-zaa (151), nle?kepmxcín (151), kwakwala (148), wetsuwet'en (131), nuučaanuł (115), xenaksialakala (80), senĆOFEN (60), tāltān (50), dene K'e (45), nuxalk (40) Xaad Kil (39), smalgyax (38), hailhzaqvla (32), éy7á7juuthem (30), ktunaxa (26), tse'khene (25), danezāgé' (20), diitiid?aatx̄ (12), squamish (10), she shashishalhem (8), Lingít (2), Nicola, pəntl'áč et wetalh (0).

de l’enseignement scolaire formel est la méthode ‘WAYK’ (*Where Are Your Keys?*), conçue par Evan Gardener, un linguiste de l’Oregon (www.whereareyourkeys.com). Il s’agit d’un ensemble de techniques d’apprentissage accéléré qui s’appuie sur le jeu et la gestuelle, mais aussi sur un contact direct entre jeunes apprenants et aînés. Cette recette, appliquée à diverses langues en voie d’extinction sur la côte pacifique, a bien fonctionné dans le cas du squamish; certains jeunes peuvent tenir des conversations, certes sans parler couramment, mais cette ambition semblait de toute façon illusoire face à l’urgence et au peu de ressources disponibles.

La participation des derniers locuteurs a amorcé une transmission minimale de la langue, qui ‘produit’ des néolocuteurs susceptibles de la transmettre à leur tour – fût-ce sous une forme modifiée, moins ‘authentique’. Quoi qu’en pensent les puristes, le squamish, langue presque éteinte en voie de recomposition, sera sans doute ‘autre chose’ que la langue traditionnelle, mais le dictionnaire de Jacobs est un outil précieux. Il reste à encourager les parents à parler (un peu) squamish à la maison en espérant que l’attitude militante de certains aura un effet d’entraînement. Le fait que le squamish est la langue traditionnelle du nord de l’agglomération de Vancouver fait de celui-ci un symbole (certes moins visible que les totems) de la vitalité des Amérindiens. Ainsi, lorsqu’a lieu le ‘Khatsahlano Music + Arts Festival’, dans le quartier de Kitsilano, il est régulièrement rappelé que cet événement (comme le quartier) a été nommé d’après un illustre chef squamish, dont on donne parfois la ‘vraie’ graphie – *Xats’alanexw*.

À plus d’un titre, cette situation de grande fragilité linguistique semble comparable à celle qu’on trouve, en Suisse, parmi les langues autochtones ‘en grand danger’ ou ‘presque éteintes’ que sont les parlers francoprovençaux, plus souvent connus sous le nom de ‘patois’. Car la vitalité de ces derniers, par lesquels nous terminerons l’étude, semble aussi éloignée de celle du romanche que le dynamisme du squamish peut l’être de celui de l’inuktitut.

4. Le ‘patois’, cinquième langue suisse?

Le francoprovençal, une langue transfrontalière oubliée

S’agissant de la Suisse, lorsqu’on pense à la diglossie – cette coexistence entre langue formelle surtout réservée à l’écrit et langue orale plus informelle –, on songe d’abord à la diglossie alémanique (*Hochdeutsch*/suisse allemand), parfois à la diglossie tessinoise, mais on oublie la diglossie romande (français/‘patois’), qui, bien que résiduelle, colore aussi la mosaïque linguistique helvétique – et qui évoque la diglossie entre langues amérindiennes fragilisées et anglais (ou français). Le francoprovençal, objet linguistique ‘découvert’ au XIX^e siècle, a une existence discrète et un nom déroutant. Ses locuteurs l’appellent ‘patois’,¹⁴ mot peu scientifique qui peut désigner n’importe quelle langue, y compris le parler autochtone du canton du Jura, le seul en Romandie à relever des langues d’oïl, proches du français. Or, les linguistes distinguent, entre parlers d’oïl et d’oc, une langue issue du latin diffusé depuis Lyon. Elle n’a jamais coïncidé avec une entité politique et existe sous la forme de ses multiples variantes. Instrument littéraire dès le XIII^e siècle, elle a produit des textes de qualité diffusés localement (Tuailon 2001, Furrer 2002, Martin/Rixte 2011) mais n’a pas atteint la renommée de l’occitan.

Dans la réflexion sur le statut du francoprovençal en Suisse, il est impossible de ne pas tenir compte de la dynamique transnationale en présence (sans équivalent dans le cas des langues amérindiennes au Canada), même si elle n’est pas toujours prise en compte par les locuteurs.

¹⁴ Malgré ses connotations péjoratives, nous employons ce glottonyme qui a la faveur des locuteurs.

Cette langue trinationale, répartie entre Suisse, Italie et France, est aujourd'hui non seulement largement inaudible et invisible, puisque ses locuteurs ne la parlent guère dans l'espace public, mais bien souvent, elle n'est également pas perçue dans sa globalité linguistique, puisque la réalité sociolinguistique de référence n'est que rarement (sinon auprès d'une nouvelle génération de passionnés de 'patois') l'ensemble du domaine francoprovençal transfrontalier, et qu'elle est bien plus souvent la région historique, plus ou moins vaste – soit, en Suisse, le district ou le canton, voire la Romandie (Meune 2012). Constitué de parlers dispersés dans de multiples micro-territoires – à l'instar de bien des langues amérindiennes –, le francoprovençal (qui n'a jamais été langue administrative) fait actuellement l'objet d'une standardisation – nous y reviendrons –, mais pour saisir tous les enjeux, il importe d'abord de dresser son portrait dans quelques régions clés, de part et d'autre du Mont-Blanc et du Rhône.

En Italie, le Val d'Aoste a pour langues officielles l'italien et le français – langue traditionnelle de l'administration savoyarde, perdue sous le fascisme puis retrouvée après 1945. Parfois perçu comme langue 'étrangère', le français permet de justifier par l'histoire l'autonomie régionale, mais c'est le francoprovençal qui est souvent présenté comme la 'vraie langue' du Val d'Aoste – où le patois reste vivant chez certains jeunes. Le francoprovençal n'y est pas officiel, mais il occupe des domaines de la vie économique où il est absent en France ou en Suisse. Par ailleurs, le gouvernement encourage son enseignement (dans diverses variantes) comme matière facultative. En France, le francoprovençal est surtout parlé par des personnes âgées en région Rhône-Alpes, par exemple en Bresse, où des associations proposent un enseignement informel, mais surtout en Savoie, région à tradition autonomiste où le 'réveil' des patois est ancien. Il y existe un enseignement scolaire facultatif, mais non reconnu par le Ministère de l'éducation, malgré des revendications insistantes. Le Ministère juge que la langue n'est pas assez unifiée (même s'il a reconnu des langues qui ne le sont pas plus) ou qu'elle est peu parlée (ce qui entretient le cercle vicieux de la disparition). Fait notable, face à un État français centralisateur, Rhône-Alpes a récemment voté un texte en faveur du francoprovençal (Conseil général 2009): il critique sévèrement la politique linguistique qui, depuis la Révolution, a créé le mythe de la France unilingue, ainsi qu'une constitution française qui évoque à peine les langues régionales. Une réflexion s'amorce donc à Lyon, cœur historique du domaine francoprovençal, mais les liens avec les 'francoprovençalophones' de Suisse sont encore embryonnaires.

Entre Vaud et Gruyère: la vitalité discrète des (néo-)patoisants suisses

Quelle est la situation des parlers francoprovençaux en Suisse, où ils ne sont plus présents que dans les cantons de Fribourg, du Valais et – très peu – de Vaud?¹⁵ Dans le pays de Vaud, le patois avait été interdit dès 1806 et a disparu rapidement – comme dans les autres cantons protestants (Genève, Neuchâtel). Il ne compte que des néolocuteurs qui ont appris une langue que même leurs grands-parents ne parlaient plus, et qui ont une approche surtout patrimoniale – dans les associations vaudoises, on parle ainsi plus *de* patois que *le* patois (Meune 2012).

Dans le canton bilingue de Fribourg (français/allemand), les parlers locaux ont été interdits à l'école en 1886, en partie sous l'influence de l'idéologie unilingue française. Le patois était présenté par les élites comme une langue inférieure et nuisible. Dans un texte administratif, on lit que le patois « exerce une influence funeste sur le caractère » et qu'il serait « la principale cause de [l']infériorité [des Fribourgeois] dans le domaine de l'instruction populaire » (Gadient

¹⁵ En 2000, 16 000 personnes (1,3% des Romands) donnaient le patois (sans doute surtout francoprovençal) comme langue parlée en famille (seul: 5 000; avec le français: 11 000); Lüdi/Werlen 2005, 39.

2012, 38). L’interdiction s’appliquait aussi aux parlers alémaniques, mais les attitudes négatives envers des dialectes étant moins répandues en Suisse allemande, ceux-ci ont conservé leur prestige. Dans ce canton catholique où le français fut longtemps moins central qu’en terre protestante, les patois ont toutefois été promus au rang d’emblème du terroir romand par des écrivains conservateurs comme Gonzague de Reynold (Meune 2010) et ils ont une aura particulière. Ils restent assez présents dans le district de la Gruyère, où des cas de transmission à la jeune génération sont encore répertoriés. Des expériences d’initiation scolaire existent¹⁶ et les associations de patoisants sont actives – l’album de Tintin *L’affaire Tournesol* a ainsi été traduit en gruérien (Hergé 2007a), ce qui a rappelé aux plus jeunes que le patois était bien vivant.

Enseigner ou ‘éveiller’? Le modèle de revitalisation valaisan

En Suisse, le Valais fait souvent figure de région patoisante par excellence parce que la commune d’Évolène est la seule où le francoprovençal est encore transmis à (relativement) grande échelle (Maître/Matthey 2007). Certes, pas plus qu’ailleurs il n’est fait mention des parlers francoprovençaux dans la constitution cantonale¹⁷ – de ce point de vue, les langues amérindiennes des Territoires du Nord-Ouest sont mieux reconnues. Mais les autorités valaisannes, dans une démarche inédite, ont créé en 2008 un ‘Conseil du patois’ chargé de proposer des mesures pour préserver ce patrimoine, dans une approche qui se veut moins nostalgique que conforme à une responsabilité historique vis-à-vis des générations à venir.

De l’initiation au patois est proposée dans des écoles (primaires et secondaires) ou dans les Universités populaires. Plutôt que la transmission linguistique formelle, certains misent sur la prise en compte de la dimension patrimoniale. Par l’approche ‘Éveil aux langues’ (Elmiger 2009, 2012), ils espèrent que la sensibilisation aux diverses langues en présence (migrantes ou autochtones) amènera quelques jeunes à s’intéresser au patois – voire à l’apprendre. Le manuel *EOLE et patois*, conçu à cette fin, propose des documents sur l’histoire du francoprovençal, sur les attitudes face aux dialectes, sur la parenté entre langues romanes, mais aussi des textes écrits dans divers dialectes, plus ou moins proches. Cette démarche, bien que n’assurant pas une large transmission de la langue, semble utile dans un contexte où peu de jeunes parlent patois et où la formation des enseignants est lacunaire, et elle montre que le canton – qui a encouragé la mise en place d’une graphie valaisanne unifiée –¹⁸ est prêt à agir.

¹⁶ Les membres d’associations de patoisants des cantons de Vaud et de Fribourg (Meune 2012) s’y montrent très favorables, même rappellent parfois qu’il manque de professeurs, que les programmes sont déjà chargés, ou que les jeunes devraient d’abord maîtriser le français.

¹⁷ Seule la constitution du canton du Jura (art. 42) stipule que l’État et les communes « veillent et contribuent à la conservation, à l’enrichissement et à la mise en valeur du patrimoine jurassien, notamment du patois » (en l’occurrence de langue d’oïl). À l’instar du Québec face aux langues autochtones, cette région a pu être incitée, par son histoire séparatiste et le désir de voir son altérité reconnue, à reconnaître cette altérité interne – certes peu ‘dangereuse’ pour l’unité des Jurassiens. Précisions que le patois jurassien, même s’il est promu au sein de clubs de patoisants, n’est plus guère pratiqué que par des personnes âgées ou des passionnés de langue.

¹⁸ Voir www.wikivalais.ch/index.php/Graphie_commune_pour_les_patois_valaisans.

Une graphie 'pan-francoprovençale': anachronique ou nécessaire?

Pour l'enseignement, l'existence de graphies concurrentes pose problème. Si la nouvelle graphie valaisanne est une avancée, elle n'épouse pas la perspective 'pan-francoprovençale' – le dilemme entre approche locale et supra-locale étant le lot des langues peu écrites, y compris au Canada. L'autonomie cantonale, en l'occurrence, nuit aux approches axées tant sur l'ensemble du territoire romand que sur le domaine francoprovençal transnational. Historiquement, la diffusion de textes en francoprovençal a été ralentie parce que les graphies phonétiques locales étaient difficiles à déchiffrer hors de leur région d'origine. Pour certains, seule la mise en place d'une écriture unifiée à l'échelle transnationale peut assurer la survie du francoprovençal. Celui-ci fait actuellement l'objet d'une standardisation et les locuteurs (dont la plupart ne s'identifient guère à l'espace francoprovençal) sont invités à relativiser leur ancrage micro-territorial en acceptant une norme supra-dialectale. En effet, dans les années 1990, le linguiste Dominique Stich, souhaitant concilier unité de la langue et pluralité des dialectes, s'est inspiré des conventions du français et de l'occitan pour proposer une écriture unifiée, dite 'ORB'. Pour Stich, cette graphie de type étymologique et orthographique, aisée à lire pour un francophone, doit permettre de transcrire des textes peu compréhensibles et faciliter ainsi l'enseignement, le fait de disposer d'un vaste corpus pouvant du reste accélérer la reconnaissance du francoprovençal comme matière à enseigner (Stich 2003).

En Suisse, la démarche a été critiquée par certains dialectologues (Fluckiger 2004, v. aussi Matthey/Meune 2012, 107-112) et au-delà des questions techniques liées à la graphie, la discussion oppose les tenants d'une approche descriptive de la langue et ceux qui plaident pour une politique interventionniste. D'une façon générale, les sceptiques estiment que sans demande sociale, cette standardisation est artificielle et idéologique, ou encore anachronique puisque la langue d'oïl a remplacé le latin comme langue administrative dès le XIII^e siècle. Les défenseurs de l'ORB, souvent des néolocuteurs, commencent à l'utiliser sur Internet – et certains Suisses sont particulièrement actifs. Ils rappellent que le francoprovençal est aussi digne que d'autres langues de disposer d'une norme et que d'autres groupes linguistiques ont mis des décennies pour s'entendre sur une graphie. Ils sont heureux de disposer d'un instrument 'moderne' – pour contrer l'image folklorique des patois, Stich a proposé de nombreux néologismes – et pensent que les réticences s'estomperont avec la disparition programmée des patoisants natifs, lorsque les néolocuteurs maîtrisant l'ORB prendront le relais de la défense de la langue. Il reste que dans nos enquêtes (Meune 2012), les répondants sont peu sensibles à l'unification linguistique et donc à l'émergence d'une véritable langue francoprovençale commune. Ils évoquent en particulier la diversité qui ferait tout l'intérêt des patois – ce qui rappelle les réticences de certains Romanches face au *rumantsch grischun*.

Par ailleurs, la question du glottonyme apparaît ici centrale (Bichurina 2014), comme elle l'est pour quelques groupes amérindiens dont le nom a été assigné par les Euro-Canadiens. Pour échapper à l'ambiguïté du terme 'francoprovençal', qui renvoie à l'idée de mélange, certains utilisent désormais 'arpitan', un mot à l'histoire complexe qui s'est diffusé sur Internet dans les années 2000 en même temps que le dictionnaire de Stich, lorsque les membres de l'*Aliance culturéla arpitana* ont piloté la version francoprovençale de Wikipédia. Le terme 'arpitan' a aussi été utilisé lorsqu'il s'est agi de publiciser un *Tintin* en ORB (Hergé 2007b). Or, en Suisse, cet album a eu moins de succès que l'album gruérien paru presque en même temps, les patoisants ne se reconnaissant pas dans une langue supra-régionale dont ils ne voient guère les liens avec 'leur' patois.

Malgré la cohérence du système ORB et le fait qu’une graphie commune est cruciale pour sortir le francoprovençal de l’émiettement, les logiques locales peuvent donc difficilement être ignorées. Et il est d’autant moins étonnant qu’on ne puisse pas encore s’accorder sur les modalités d’apprentissage du francoprovençal écrit que cette langue, contrairement au romanche, n’a nulle part de statut officiel. Malgré une prise de conscience des enjeux, en particulier dans les cantons où il reste une masse critique de locuteurs (Fribourg et Valais), le travail est immense et l’avenir du francoprovençal en Suisse n’est en tout état de cause guère plus assurée que celui du squamish au Canada.

La Suisse comme le Canada se targuent souvent, sur la scène internationale, d’être des modèles de plurilinguisme. Dans le cas de la Suisse, on insiste traditionnellement sur la cohabitation respectueuse entre quatre communautés linguistiques autochtones de taille très variée (Schlöpfer/Bickel 2000, Schlöpfer 1985), et la politique volontariste à l’égard du romanche nourrit la fierté des citoyens pour une forme de quadrilinguisme qui a largement fait ses preuves – la question des langues migrantes n’étant guère abordée. Au Canada, le discours officiel a beaucoup insisté, depuis plus d’une décennie, sur la création du Nunavut, ce territoire qui – fait unique en Amérique du Nord –, donnait un pouvoir important à un groupe autochtone, y compris en matière linguistique. Cette nouvelle donne, de plus en plus intégrée au *nation building* canadien (en direction de l’intérieur ou de l’extérieur) vient étayer l’insistance traditionnelle sur le bilinguisme (anglais-français) et le multiculturalisme – lequel n’a jamais été l’officialisation d’un *multilinguisme*.

On remarque un retard certain du Canada dans la prise en compte des ‘petites langues’ les plus emblématiques. Si le romanche a été ‘nationalisé’ dès 1938, la nationalisation rampante de l’inuktitut est un phénomène à la fois plus récent et plus diffus. Pourtant, le travail apparaît également inachevé en Suisse. Les deux pays, qui se veulent exemplaires en matière de défense de ‘petites langues’ comme l’inuktitut et le romanche, n’ont pas toujours des politiques ambitieuses s’agissant de parlars autochtones encore plus fragiles: c’est le cas de nombreuses langues amérindiennes au Canada – le squamish n’étant qu’un exemple –, où le pouvoir fédéral ne songe plus à enchâsser les droits linguistiques des autochtones dans la constitution, et où l’on commence à peine à remédier aux carences des politiques provinciales et territoriales. Les intérêts des divers groupes en présence continuent d’être parfois contradictoires – la question de la prise en compte du degré de fragilité des langues est complexe et l’issue de la dialectique entre la défense du français et celle des langues autochtones reste incertaine. Si la promotion des langues autochtones est clairement envisagée dans les territoires, et si on trouve, au Québec, un processus de réflexion qui va au-delà de mesures ponctuelles, l’impression générale est qu’au Canada, la défense des langues autochtones n’est pas une priorité nationale et qu’elle est uniquement l’affaire des autochtones.

Quant à cette Suisse à la réputation plurilingue flatteuse, ni les autorités fédérales ni les cantons – sauf le Jura – n’y ont eu des politiques claires en matière de défense de certains parlars en voie d’extinction. Le francoprovençal, qui aurait pu prétendre au titre de langue nationale, poursuit une existence chancelante qui le rapproche de bien des langues amérindiennes. Néanmoins, on ne peut perdre de vue que le contexte sociolinguistique suisse n’a pas le caractère dramatique de la violence endurée par les autochtones canadiens au cours de l’histoire des derniers siècles. En Suisse romande – comme en France –, l’assimilation linguistique a constitué une violence symbolique intimement liée à la domination ‘de classe’, et nombre de patoisants ont

encore en mémoire les humiliations qu'entraînaient, à l'école, l'emploi du patois (gifles, punitions diverses); toutefois, s'agissant d'un contexte où le châtement physique était la norme, l'oppression linguistique tend à être invisible, voire banalisée. Au Canada, en situation de domination coloniale, le degré de dépossession linguistique est aussi intimement lié à un processus de négation culturelle et de racisation généralisé qui rend les expériences des locuteurs de 'petites langues' incommensurablement plus tragique. Si la logique d'assimilation à l'œuvre, en termes strictement linguistiques, apparaît semblable, il apparaît que dans le cas canadien, historiquement, la déperdition linguistique est un aspect d'une dynamique ethnocidaire – voire génocidaire – qui n'a pas d'équivalent en Suisse, où les coûts sociaux de la domination linguistique, dans la mesure où ils semblent avoir été intériorisés par l'ensemble de la société au fil de l'ascension des classes moyennes, apparaissent finalement limités.

S'agissant de la question de proximité qui existe, en Suisse, entre les dialectes francoprovençaux (ou alémaniques) et les langues nationales, par rapport à la distance qui prévaut, au Canada, entre langues autochtones et langues coloniales, il n'est pas sûr qu'elle soit primordiale. La presque identité (d'un point de vue linguistique) entre le portugais, le catalan et le castillan n'a pas empêché (voire a exacerbé) les démarches d'autonomisation, alors qu'en Suisse allemande, où les dialectes apparaissent tout aussi (voire plus) éloignés de la langue standard que les langues ibériques le sont l'une de l'autre, l'indépendance du suisse allemand est resté partielle. De la même façon, les locuteurs de parlers francoprovençaux – malgré l'intelligibilité très réduite de ceux-ci, pour un francophone – ont parfois minimisé les différences en y voyant du 'français déformé', encouragés en cela par les discours visant à dévaloriser les langues non normées. Tout est une question de point de vue, de forces sociopolitiques à l'œuvre et, en dernier ressort, de volonté politique.

Enfin, il faudrait souligner le hiatus immense qui peut exister entre les lois et la réalité sociolinguistique. Les démarches législatives volontaristes peuvent certes produire des textes qui, en apparence, répondent parfaitement aux exigences de promotion d'une langue, mais leur emprise sur la société, qui dépend de facteurs particulièrement complexes à influencer, peut être faible, voire nulle. Comme c'est le cas pour les romanchophones des Grisons ou pour de nombreux groupes autochtones du Canada, leur impact peut être très réduit si le bilinguisme individuel est déjà très développé et si le nombre de locuteurs (et, parfois, le morcellement dialectal) ne permet plus une immersion réelle. Les lois semblent particulièrement inopérantes lorsqu'une situation de bilinguisme ou de diglossie transitoire a évolué vers un unilinguisme dans la langue dominante – comme pour les Romands de tradition patoisante ou pour de nombreux autochtones dont la langue est (presque) éteinte. Au Canada comme en Suisse, les mesures de revitalisation peuvent certes porter quelques fruits, mais leur portée à long terme reste incertaine, quelles que soient les méthodes d'enseignement ou les modalités de protection légale – a contrario, l'exemple suisse allemand montre de façon éclatante qu'une langue n'a pas toujours besoin de lois pour prospérer.

Tableau 2 – Population autochtone, par province et territoire (2006)

(Source: Statistique Canada, Recensement de la population; Leclerc 2013a)

Province / territoire	Population autochtone	% dans population autochtone	% dans population prov. / terr.	Amérindiens	Métis	Inuit	Population totale (millions)
Ont.	242 495	20,6	2	158 395	73 605	2 035	12,0
C.-B.	196 075	16,7	5	129 580	59 445	795	4,0
Alb.	188 365	16,0	6	97 275	85 495	1 610	3,2
Man.	175 395	14,9	15	100 640	71 805	565	1,1
Sask.	141 890	12,0	15	91 400	48 120	215	0,9
Qc.	108 425	9,2	1	65 085	27 980	10 950	7,4
Nu.	24 915	2,1	85	100	130	24 635	0,02
N.-É.	24 175	2,0	3	15 240	7 680	325	0,9
T.-N.-L.	23 455	2,0	5	7 765	6 470	4 715	0,5
T.N.-O.	20 635	1,7	50	12 640	3 580	4 160	0,04
N.-B.	17 650	1,5	2	12 385	4 270	185	0,7
Yn	7 580	0,6	25	6 280	800	255	0,03
Î.-P.-E.	1 730	0,1	1	1 225	385	30	0,1
Canada	1 172 785			698 025	389 780	50 480	31,2

Tableau 3 – Population de langue maternelle autochtone (2011) et viabilité des langues (2001)

(Source: Statistique Canada, Recensement de la population; Leclerc 2013a; Norris 2007)

Langues...	Principaux territoires ou provinces concernés	Population	Viabilité
1. ALGONQUIENNES	Manitoba (24 %) / Québec (23 %)	144 015	
- <i>cri</i>	Sask. (28 %) Man. (24 %) Alb. (21 %) Qc. (18 %)	83 475	GRANDE
- <i>ojibwé</i>	Ont. (46 %) Man. (44 %)	19 275	GRANDE
- <i>innu/montagnais</i>	Qc. (80 %) T.-N.-L. (18 %)	10 965	petite
- <i>oji-cri</i>	Man. (69 %) Ont. (30 %)	10 180	petite
- <i>mik'maq</i>	N.-É. (60 %) NB (27 %)	8 030	petite
- <i>atikamekw</i>	Qc. (99 %)	5 915	petite
- <i>pied-noir</i>	Alb. (97 %)	3 250	incertaine
2. INUITES	Nunavut (61 %) / Québec (31 %)	35 500	
- <i>inuktitut</i>	Nu. (63 %) Qc. (32 %)	34 110	GRANDE
3. ATHAPASCANES	Saskatchewan (40 %) / Terr. du N.-O (22 %)	20 700	
- <i>déné</i>	Sask. (70 %) Alb. (15 %)	11 860	petite
- <i>tlicho</i>	T.N.-O. (96 %)	2 080	incertaine
- <i>esclave</i>	T.N.-O. (85 %)	1 595	petite
- <i>porteur</i>	C.-B. (98 %)	1 525	incertaine
4. SIOUENNES	Alberta (76 %) / Manitoba (16 %)	4 425	
- <i>stoney</i>	Alb. (99 %)	3 155	petite
- <i>dakota</i>	Man. (62 %) Alb. (21 %)	1 160	petite
5. SALISHENNES	Colombie-Britannique (98 %)	2 950	
- <i>shuswap</i>	C.-B. (97 %)	675	menacée
- <i>halkomelem</i>	C.-B. (98 %)	570	menacée
6. TSIMSHENNES	Colombie-Britannique (98 %)	1 815	
- <i>gitsan</i>	C.-B. (98 %)	925	incertaine
- <i>nisga'a</i>	C.-B. (96 %)	615	très menacée
7. WAKASHANES	Colombie-Britannique (95 %)	1 075	
- <i>kwakiutl</i>	C.-B. (98 %)	495	menacée
- <i>nootka</i>	C.-B. (90 %)	320	menacée
8. IROQUIENNES	Ontario (82 %) / Québec (10 %)	1 040	
- <i>mohawk</i>	Ont. (73 %) Qc. (18 %)	545	incertaine
TOTAL (dont 'autres')	Québec (20 %) / Manitoba (17 %) / Saskat. (16 %)	213 490	

Bibliographie

- Baker-Willias, Kristen, 2006, *Squamish Language Revitalization: from the Hearts and the Minds of the Language Speakers*, MA, University of British Columbia.
- Bichurina, Natalia, 2014 (sous presse), « Baptêmes d'une langue ou un peu de magie sociale ('Francoprovençal' – 'Arpitan' – 'Savoyard') », *Cahiers de l'ILSL* [Lausanne].
- Castellano, Marlene Brant/Linda Archibald, 2007, *Healing historic trauma: a report from the Aboriginal Healing Foundation*, dans: Jerry P. White/Paul Maxim/Dan Beavon (éd.), *Aboriginal policy research: moving forward, making a difference*, Toronto: Thompson.
- Commissariat aux langues officielles (CLO), 2013, « Les langues du Nunavut: Un fragile équilibre », *Au-delà des mots*
[http://www.ocol-clo.gc.ca/newsletter_cyberbulletin/05_04_2013/content_contenu_f.htm, 7.8.2013].
- Conseil général de Rhône-Alpes, 2009, *Reconnaître, valoriser, promouvoir l'occitan et le francoprovençal, langues régionales de Rhône-Alpes* [Rapport n° 09.11.450].
- Coray, Renata, 2008, *Von der Mumma Romontscha zum Retortenbaby Rumantsch Grischun. Rätoromanische Sprachmythen*, Coire: Institut für Kulturforschung Graubünden.
- , 2005, « Minderheitenschutz und Beziehungspflege: die zweite Revision des Sprachenartikels (1985-1966) », dans: Jean Widmer et al., *Die Schweizer Sprachevielfalt im öffentlichen Diskurs. La diversité des langues en Suisse dans le débat public*, Berne: Peter Lang, 247-517.
- Dürmüller, Urs, 1996, *Mehrsprachigkeit im Wandel. Von der viersprachigen zur vielsprachigen Schweiz*, Zurich: Pro Helvetia.
- Dussault, René/Georges Erasmus (dir.), 1996, *Rapport de la Commission royale sur les peuples autochtones*, Ottawa: Affaires indiennes et du Nord Canada
[<http://www.aadnc-aandc.gc.ca/fra/1307458586498/1307458751962>, 7.8.2013].
- Elmiger, Daniel, 2012, « Sprachplanung im Frankoprovenzalischen: didaktische Ansätze im Wallis », *Revue transatlantique d'études suisses*, 2, 89-105
[http://littlm.umontreal.ca/fileadmin/Documents/FAS/litterature_langue_moderne/Documents/2-Recherche/RTES_2.pdf, 7.8.2013]
- , 2009, « EOLE et patois: comment valoriser le patrimoine régional en Suisse romande? », *CREOLE*, 17, 5.
- First Peoples' Heritage, Language and Culture Council (FPHLCC), 2010, *Report on the Statut of B.C. First Nations Languages 2010*
[<http://www.fpcc.ca/files/PDF/2010-report-on-the-status-of-bc-first-nations-languages.pdf>, 7.8.2013].
- Fluckiger, Éric, 2004, « Dominique Stich, Dictionnaire des mots de base du francoprovençal. Orthographe ORB supradialectale standardisée », *Vox Romanica* 63, 312-319.
- Furrer, Norbert, 2002, *Die vierzigsprachige Schweiz: Sprachkontakte und Mehrsprachigkeit in der vorindustriellen Gesellschaft (15.-19. Jahrhundert)*, Zurich: Chronos.
- Gadient, Irma, 2012, « 'Ein lächerlicher Sprachenmischmasch': Dialekte und Sprachvorstellungen im Kanton Freiburg Ende des 19. Jahrhunderts », *Revue transatlantique d'études suisses*, 2, 33-56.
[http://littlm.umontreal.ca/fileadmin/Documents/FAS/litterature_langue_moderne/Documents/2-Recherche/RTES_2.pdf, 7.8.2013]
- Hergé, 2007a, *L'afère Tournesol* [trad.: Joseph Comba], Tournai: Casterman.
- , 2007b, *L'afère Pecârd* [trad.: Dominique Stich], Tournai: Casterman.
- Holloway, Tessa, 2011, « Squamish Nation struggles to preserve a threatened language », *North Shore News*, 21 octobre.
- Kinkade, M. Dale, 1991, « The decline of native languages in Canada », dans: Robert H. Robins/Eugenius M. Uhlenbeck (dir.), *Endangered languages*, Oxford/New York: Berg, 157-176.
- Leclerc, Jacques, 2013a [11 janv.], « Les langues et les droits linguistiques des autochtones », dans *L'aménagement linguistique dans le monde*, Québec: TLFQ, Université Laval
[<http://www.axl.cefano.ulaval.ca/amnord/cndautocht.htm>, 7.8.2013].

- , 2013b [20 mars], « Québec. Les droits linguistiques des autochtones », dans: *L'aménagement linguistique dans le monde*, Québec: TLFQ, Université Laval [http://www.axl.cefal.ulaval.ca/amnord/Quebec-8Autochtones-droits_lng.htm, 7.8.2013].
- , 2013c [23 fév.], « Ontario », dans: *L'aménagement linguistique dans le monde*, Québec: TLFQ, Université Laval [http://www.axl.cefal.ulaval.ca/amnord/ontario.htm, 7.8.2013].
- , 2012a [1^{er} nov.], « Nunavut », dans: *L'aménagement linguistique dans le monde*, Québec: TLFQ, Université Laval [http://www.axl.cefal.ulaval.ca/amnord/nunavut.htm, 7.8.2013].
- , 2012b [12 nov.], « Territoires du Nord-Ouest », dans: *L'aménagement linguistique dans le monde*, Québec: TLFQ, Université Laval [http://www.axl.cefal.ulaval.ca/amnord/tno.htm, 7.8.2013].
- , 2012c [17 mai], « Yukon », dans: *L'aménagement linguistique dans le monde*, Québec: TLFQ, Université Laval [http://www.axl.cefal.ulaval.ca/amnord/yukon.htm, 7.8.2013].
- , 2011 [28 fév.], « Canton des Grisons », dans: *L'aménagement linguistique dans le monde*, Québec: TLFQ, Université Laval [http://www.axl.cefal.ulaval.ca/EtatsNsouverains/Grisons.htm, 7.8.2013].
- Liver, Ricarda, 2000, « Das Bündnerromanische », dans: Robert Schläpfer/Hans Bickel (éd.), *Die vier-sprachige Schweiz*, Aarau: Sauerländer, 211-234.
- Lüdi, Georges/Iwar Werlen, 2005, *Le paysage linguistique de la Suisse*, Neuchâtel: Office fédéral de la statistique.
- Maître, Raphaël/Marionette Matthey, 2007, « Who wants to save the *patois d'Évolène*? », dans: Alexandre Duchêne/Monica Heller, *Discourses of Endangerment: Interest and Ideology in the Defense of Languages*, London: Continuum, 76-98.
- Martin, Jean-Baptiste/Jean-Claude Rixte, 2011, *Huit siècles de littérature francoprovençale et occitane en Rhône-Alpes*, Lyon: EMCC.
- Matthey, Marionette/Manuel Meune (dir.), 2012, *Le francoprovençal en Suisse. Genèse, déclin, revitalisation* [*Revue transatlantique d'études suisses* 2]. [http://littlm.umontreal.ca/fileadmin/Documents/FAS/litterature_langue_moderne/Documents/2-Recherche/RTES_2.pdf, 7.8.2013]
- McComber, Louis, 2013 (non daté), « Le Nunavik québécois, une percée francophone dans l'Arctique canadien? » dans: *L'aménagement linguistique dans le monde*, Québec: TLFQ, Université Laval [http://www.axl.cefal.ulaval.ca/amnord/nunavik-art_McComber.htm, 6.8.2013].
- Meune, Manuel, 2012, « Parler patois ou *de* patois? Locuteurs gruériens et néolocuteurs vaudois: le discours sur le francoprovençal dans les associations de patoisants », *Revue transatlantique d'études suisses*, 2, 57-75 [http://littlm.umontreal.ca/fileadmin/Documents/FAS/litterature_langue_moderne/Documents/2-Recherche/RTES_2.pdf].
- , 2010, « Francoprovençal, français et (suisse-)allemand: l'asymétrie linguistique dans les cantons de Fribourg et du Valais », *Glottopol*, 16, 48-66. [www.univ-rouen.fr/dyalang/glottopol/telecharger/numero_16/gpl16_05meune.pdf]
- Norris, Mary Jane, 2008, « La voix des jeunes autochtones d'aujourd'hui: maintenir les langues autochtones vivantes pour les générations futures », *Horizons* 10.1, Ottawa: Projet de recherche sur les politiques, 60-67.
- , 2007, « Langues autochtones au Canada: nouvelles tendances et perspectives sur l'acquisition d'une langue seconde », *Tendances sociales canadiennes*, 83 [Ottawa: Statistique Canada, n° 11-008 au catalogue], 21-29 [http://www.statcan.gc.ca/pub/11-008-x/2007001/pdf/9628-fra.pdf, 21.7.2013].
- , 2006, « Aboriginal languages in Canada: Trends and perspectives on maintenance and revitalization », dans: Jerry P. White et al. (dir.), *Aboriginal Policy Research: Moving Forward, Making a Difference*, Toronto: Thompson.
- /Lorna Jantzen, 2002, « De génération en génération: Survie et préservation des langues autochtones du Canada au sein des familles, des collectivités et des villes », Ottawa: Affaires indiennes et du Nord Canada [http://publications.gc.ca/collections/Collection/R2-234-2002E.pdf, 21.7.2013; en anglais: http://publications.gc.ca/collections/Collection/R2-234-2002E.pdf].

- Nunavut Tunngavik Inc., 2007, *Saqqippuq: Annual Report on the State of Inuit Culture and Society – Kindergarten to Grade 12 Education in Nunavut*, Iqaluit: Nunavut Tunngavik.
- Patrimoine canadien, 2005, *Le début d'un temps nouveau: premier rapport en vue d'une stratégie de revitalisation des langues et des cultures des Premières nations, des Inuits et des Métis* [Rapport présenté par le Groupe de travail sur les langues et les cultures autochtones], Ottawa: Patrimoine canadien [n° CH4-96/2005 au catalogue].
- Richter, Dagmar, 2005, *Sprachenordnung und Minderheitenschutz im schweizerischen Bundesstaat. Relativität des Sprachenrechts und Sicherung des Sprachfriedens*, Berlin: Springer.
- Schläpfer, Robert /Hans Bickel (éd.), 2000, *Die viersprachige Schweiz*, Aarau/Frankfurt: Sauerländer.
- , 1985 (éd.), *La Suisse aux quatre langues*, Genève: Zoé.
- Statistique Canada, 2003, *Peuples autochtones du Canada: un profil démographique, Recensement de 2001*, Ottawa: Statistique Canada
[http://www12.statcan.gc.ca/access_acces/archive.action-fra.cfm?francais/census01/Products/Analytic/companion/abor/pdf/96F0030XIF2001007.pdf, 8.8.2013].
- Stich, Dominique, 2003, *Dictionnaire francoprovençal/français – français/francoprovençal*, Thonon-les-Bains: Le Carré.
- Tuailon, Gaston, 2001, *La littérature en francoprovençal avant 1700*, Grenoble: ELLUG.
- Tulloch, Shelley, 2005, « Inuit youth: The future of Inuktitut », dans: Robert O. van Everdingen, *Proceedings of the 14th Inuit Studies Conference*, Calgary: Arctic Institute of North America, University of Calgary, 285-300.

**Regards croisés sur
le *Dictionnaire historique du parler neuchâtelois et suisse romand*
et le *Glossaire du parler français au Canada*.**

Analyse des discours de présentation

Cristina BRANCAGLION, Università degli Studi, Milan

Résumé

Les dictionnaires différentiels – recueils de régionalismes qui enregistrent les divergences avec le français de référence – étudiés dans cet article ont été réalisés dans les premières décennies du XX^e siècle en Suisse romande et au Canada français, deux aires linguistiques qui appartiennent à la francophonie dite ‘du Nord’, mais qui se distinguent quant aux modalités de diffusion du français – langue ‘traditionnelle’ dans le premier cas et langue ‘importée’ dans le second. Les deux ouvrages en question, le *Dictionnaire historique du parler neuchâtelois et suisse romand* et le *Glossaire du parler français au Canada*, marquent, par rapport aux traditions lexicographiques antérieures, une évolution vers une méthode plus scientifique et moderne. L’examen de leurs ‘préfaces’ permettra d’une part de retracer les éléments de nouveauté qui les distinguent, et d’autre part de sonder la vision que les rédacteurs se font de la variété de français décrite, ainsi que leur point de vue sur les particularités linguistiques qui la caractérisent. Les analogies et les divergences que cette comparaison fait ressortir permettent, en dernière analyse, de réfléchir aux dynamiques à l’œuvre dans ces espaces culturels ‘périphériques’.

Zusammenfassung

Dieser Beitrag beschäftigt sich mit differentiellen Wörterbüchern, die Regionalismen enthalten und damit die Divergenzen mit dem Französischen als Referenzsprache verzeichnen. Sie sind in den ersten Jahrzehnten des 20. Jahrhunderts in der Westschweiz und im französischsprachigen Kanada entstanden, zwei Sprachregionen, die der ‚nördlichen‘ Frankophonie angehören, aber sich durch die Modalitäten der Verbreitung des Französischen unterscheiden: im Sinne einer ‚traditionellen‘ Sprache im ersten Fall und einer ‚importierten‘ im zweiten. Die beiden untersuchten Wörterbücher, das *Dictionnaire historique du parler neuchâtelois et suisse romand* und das *Glossaire du parler français au Canada*, verweisen beide im Vergleich zur früheren lexikografischen Traditionen auf eine Entwicklung in Richtung einer wissenschaftlicheren und moderneren Methode hin. Die Untersuchung ihrer Vorworte erlaubt es einerseits, neue Elemente aufzuspüren, durch die sie sich von früheren unterscheiden. Andererseits ermöglicht sie Rückschlüsse auf die Vorstellungen, die sich die Redakteure von der zu beschreibenden französischen Varietät machten, ebenso wie auf ihre Einschätzung der sie charakterisierenden sprachlichen Partikularitäten. Die Analogien und die Divergenzen, die ein solcher Vergleich hervorbringt, erlauben schliesslich auch ein Nachdenken über die Dynamiken, die in diesen ‚peripheren‘ kulturellen Räumen am Werk waren.

Abstract

The differential dictionaries (i.e. registering the differences with reference French) studied in this article were realized in the first decades of the XXth century in French-speaking Switzerland and in French Canada, two linguistic areas of the ‘North’ French-speaking world where the French language spread in two different ways, as a ‘traditional’ language in the first case and as an ‘imported’ language in the second. Both works, the *Dictionnaire historique du parler neuchâtelois et suisse romand* and the *Glossaire du parler français au Canada*, mark an evolution towards a more scientific and modern lexicographic method if compared with the previous lexicographical traditions. The analysis of their preliminary texts allows to point out the innovations which distinguish them, and to examine these lexicographers’ vision of these varieties of French, as well as their point of view on the linguistic peculiarities which characterize them. The analogies and the differences which this comparison highlights allow in the final analysis to observe the cultural dynamics at work in these ‘peripheral’ areas.

En Suisse romande, comme au Canada français, les premiers recueils de régionalismes ont été réalisés par des rédacteurs étrangers, au cours des XVII^e et XVIII^e siècles.¹ Le siècle suivant, suite sans doute à l'essor de la lexicographie régionale française (Rézeau 1990), est marqué dans les deux pays par la parution d'un certain nombre de recueils correctifs à visée pédagogique et de glossaires descriptifs, à tel point qu'au début du XX^e siècle il existe, d'un côté et de l'autre de l'Atlantique, des traditions lexicographiques locales assez riches.² Les temps étaient donc prêts pour l'avènement d'une approche plus scientifique, à une époque où les développements de la linguistique historique et comparative, ainsi que des études phonétiques, aident à mieux observer le régionalisme et donnent une nouvelle impulsion aux recherches dans ce domaine.

Cette évolution est marquée, respectivement en Suisse romande et au Québec, par la parution de deux ouvrages appréciés, encore aujourd'hui, pour leur richesse et leur rigueur méthodologique: le *Dictionnaire historique du parler neuchâtelois et suisse romand* (1921-1926) de William Pierrehumbert et le *Glossaire du parler français au Canada* (1930) de la Société du parler français au Canada. L'examen des 'préfaces' de ces 'dictionnaires différentiels'³ permettra d'une part de retracer les éléments de nouveauté qui les distinguent, que les rédacteurs tiennent à mettre en relief, et d'autre part de sonder la vision que ceux-ci se font de la variété de français décrite ainsi que leur point de vue sur les particularités linguistiques qui la caractérisent.

Ces analyses font ressortir de nombreuses analogies et, à quelques reprises, des différences dues aux spécificités des contextes sociolinguistiques dans lesquels s'inscrivent les deux ouvrages. En effet, bien qu'appartenant l'un et l'autre à des espaces périphériques de la francophonie dite 'du Nord', le Québec et la Suisse romande se situent dans deux aires linguistiques différentes quant aux modalités de diffusion des variétés de français qu'on y parle (v. Bavoux 2003): il s'agit en effet d'une francophonie 'traditionnelle' pour la Suisse romande – où la variété régionale de français remonte au latin et où la norme exogène s'est superposée aux parlers locaux francoprovençaux encore vivants à l'époque de Pierrehumbert – et 'importée' dans le cas du Québec – où le français a pénétré grâce aux colonies de peuplement installées en Amérique du Nord aux XVII^e et XVIII^e siècles, a évolué dans des territoires éloignés de la France où s'élaborait la norme de référence, et a dû être défendu contre la pression linguistique et culturelle des Anglo-Américains.

Dans le présent article, organisé en deux sections principales, je proposerai tout d'abord une présentation des ouvrages qui font l'objet de l'analyse. Dans la seconde partie, après avoir introduit le discours de présentation de dictionnaire en tant que genre discursif, j'examinerai les propos développés dans les textes rédigés par Pierrehumbert et par les préfaciers du *Glossaire du*

¹ Il s'agit du réfugié français François Poulain de la Barre et du jésuite belge Pierre-Philippe Potier, auteurs respectivement d'un *Essai des remarques particulières sur la langue françoise, pour la ville de Geneve [sic]* (1691) et des *Façons de parler proverbiales, triviales, figurées, etc. des Canadiens au XVIII^e siècle* (1743-1758).

² Ces travaux ont donné lieu à quelques études de synthèse, plus nombreuses pour les dictionnaires québécois que pour les ouvrages suisses romands; pour le Canada français, v. Juneau 1977, Boisvert/Poirier/Verreault 1986, Dugas 1988, Poirier/Saint-Yves 2002; pour la Suisse romande, v. Gauchat/Jeanjaquet 1912-1920, Knecht 1985, 1995, Aquino-Weber/Cotelli/ Nissille 2011.

³ J'utilise cette expression pour me référer généralement aux recueils de régionalismes qui enregistrent les divergences avec le français de référence, en incluant aussi ceux qui ont été réalisés même avant le dernier quart du XX^e siècle, époque où l'on assiste à la véritable « émergence d'un nouveau genre, la monographie scientifique consacrée exclusivement aux particularismes lexicaux d'une aire donnée » (Thibault 2008, 76).

parler français au Canada, en distinguant entre les arguments portant sur la conception de leurs travaux et les considérations relatives à la variété endogène de français et aux critères d'appréciation des particularités locales. Quelques observations finales permettront de réfléchir, sur la base des analogies et des divergences relevées, aux dynamiques en jeu dans ces deux espaces francophones 'périphériques'.

Deux ouvrages novateurs

***Le Dictionnaire historique du parler neuchâtelois et suisse romand*⁴**

William Pierrehumbert (1882-1940), qui se présente comme un « simple instituteur » et « amateur [...] du parler du cru » (Pierrehumbert 1920, 158), a réalisé les premières versions, manuscrites, du DPN bien avant 1921, date de parution du premier fascicule de l'ouvrage; le manuscrit original, « commencé vers 1900 » (Gauchat/Jeanjacquet 1912-1920, 258), a été suivi de deux autres ébauches en 1904 et 1905 (Knecht 1993, 179); celles-ci seront profondément remaniées du point de vue méthodologique, en mettant à profit les enseignements de Jules Jeanjacquet – rédacteur du *Glossaire des patois de Suisse Romande* et initiateur de Pierrehumbert à la lexicographie –, qui a joué un rôle essentiel dans la décision « de prendre comme épicerie de [la] description le pays de Neuchâtel et de renoncer à entrer dans la problématique étymologique » (*ibid.*, 185). Reconnu, même avant sa publication, comme une œuvre exceptionnelle par rapport à la tradition antérieure,⁵ le DPN paraît d'abord en 16 fascicules, entre 1921 et 1926, puis en volume en 1926. Pierre Knecht – qui l'a salué comme un « monument sans précédent » voué à « devenir la référence en matière de lexicographie différentielle du français » (Knecht 1997, 13) – en explique le caractère novateur et essaye de comprendre les raisons de son oubli:

À une époque [...] où la lexicographie des variétés géolinguistiques du standard français était encore majoritairement au service d'une pédagogie corrective, et où personne ne parlait de théorie métalexographique, voilà un texte qui réussit d'un coup à créer le modèle d'une saisie descriptive et panchronique d'un sous-ensemble lexical diatopique. (Knecht 1993, 177)

Premier handicap dans la carrière presque purement locale de ce chef-d'œuvre: selon mes vérifications bibliographiques, il semble n'avoir eu que deux comptes rendus [...] il est [...] permis de s'interroger sur les raisons d'un tel oubli. On a l'impression que la diffusion bibliographique, du moins partielle, du titre ne s'est accompagnée d'aucune connaissance réelle de l'ouvrage. Il arrive qu'on le cite, mais on ne l'a visiblement pas ouvert, parce que le volume n'existe probablement que dans peu de bibliothèques universitaires, ce qui semble en tout cas vrai pour la France. Il n'est pas impossible non plus que le terme de 'parler' ait pu être interprété par certains comme synonyme de 'patois'. (*ibid.*, 178-179)

Fondé sur un corpus « très complexe, parce qu'il est à la fois linguistique et métalinguistique », dont l'« extension est inouïe pour la description d'un topolecte d'une région

⁴ Dorénavant: DPN.

⁵ « Cette œuvre, composée avec plus de méthode et à l'aide d'une documentation beaucoup plus étendue que les recueils déjà anciens que nous possédons, promet de leur être bien supérieure » (Gauchat/Jeanjacquet 1912-1920, 258).

aussi exigüe » (*ibid.*, 180), le DPN s'appuie non seulement sur les recueils régionaux des prédécesseurs, mais aussi sur le dépouillement d'un grand nombre de documents d'archives, de textes littéraires, de périodiques, d'études concernant la langue, l'histoire et la culture locales; Pierrehumbert a décrit ses sources dans une « Bibliographie » commentée qui occupe 27 pages à double colonne de l'édition en volume (DPN, 733-759) et a voulu souligner en particulier, dans sa « Postface », l'importance de la prise en compte des lexiques régionaux de France:

D'aucuns auront peut-être été étonnés, ou même agacés, de voir si fréquemment cités, dans un Dictionnaire suisse romand, les Glossaires français provinciaux: franc-comtois, savoyard, bressan, provençal, berrichon, morvandean ou angevin. Pour moi, si j'ai un regret, c'est de ne les avoir point utilisés d'une façon plus méthodique dès le début; la confrontation des dialectes français avec le parler romand éclaire en effet celui-ci d'un jour intéressant. [...] La plus grande partie de nos expressions se retrouvent telles quelles ou sous une forme analogue, dans des régions plus ou moins vastes de la France. [...] constater [...] cette parenté, ici dans le domaine du français régional, est d'un intérêt essentiel à tous points de vue; à la similitude des vocabulaires correspond très souvent en effet celle de la mentalité et de la civilisation. (DPN, 763)

Le projet originel de « donner un tableau vivant du langage romand actuel » a été ensuite jugé « chimérique, inexécutable » et donc abandonné (Pierrehumbert 1920, 160), au profit d'une nomenclature qui se veut surtout représentative du français neuchâtelois. Cependant, les usages communs aux autres cantons – « (d'ailleurs fréquents) » (*ibid.*, 162) – sont signalés dans la rubrique concernant les relations synonymiques. Dans l'ensemble, le lexicographe affirme avoir réuni dans son *Dictionnaire* « quelque 9000 expressions » (DPN, 761).

La microstructure est organisée en plusieurs sections, que Pierrehumbert présente lui-même de façon analytique (Pierrehumbert 1920, 166-167): l'entrée, « accompagnée de ses formes secondaires ou variantes », est suivie de la « prononciation phonétique » pour les termes locaux et pour les acceptions locales de mots français dont la prononciation diffère de l'usage de France; après la rubrique grammaticale (classe et genre) sont données une ou plusieurs définitions conçues de façon à « fournir une explication claire de la chose » et non pas un simple équivalent en français de référence; le lexicographe précise ensuite « l'aire de dispersion du mot » (en perspective diachronique et diatopique), donne les références des glossaires consultés, cite des exemples extraits de ses sources, retrace l'histoire du mot, signale et illustre les formes patoises correspondantes; l'article est complété par des sections qui prennent en considération, quand c'est pertinent, les toponymes et les noms de famille, ou qui fournissent des remarques sur la forme, l'usage, le sens et sur l'existence de synonymes. Aussi Pierrehumbert a-t-il réussi à élaborer « un traitement des entrées qui, sous la spécificité régionale[,] perme[t] de montrer, si nécessaire, [l']appartenance [d'une variété diatopique] à un continuum panchronique de la galaxie gallo-romane, seul moyen de sortir d'un listage d'exotismes » (Knecht 1993, 182).

Le Glossaire du parler français au Canada⁶

À peu près à la même époque où William Pierrehumbert commence son activité lexicographique, au Canada, dans la ville de Québec, un groupe d'intellectuels rattachés à l'Université Laval donne naissance à la Société du parler français au Canada (SPFC), fondée le 18 février 1902⁷ par Adjutor Rivard et Stanislas-Alfred Lortie, avec le double objectif de décrire les particularismes canadiens et de contribuer au perfectionnement du français par un travail d'épuration qui concerne en particulier les anglicismes. Ce programme se concrétise dans des travaux dialectologiques, lexicologiques et lexicographiques divulgués grâce à un périodique, le *Bulletin du parler français au Canada*, première revue d'orientation linguistique canadienne-française, qui a paru régulièrement de septembre 1902 à juin 1918, distribuée également en dehors du Québec, dans les autres régions francophones du Canada et jusqu'à Paris, mais apparemment inconnue de Pierrehumbert, dont la bibliographie n'inclut aucun ouvrage sur le français parlé au Canada.⁸

C'est justement dans le *Bulletin* de la SPFC que paraît, dans la chronique intitulée « Lexique canadien-français »,⁹ la première version du *Glossaire du parler français au Canada*, publié dans sa version définitive en 1930, après un important travail de révision effectué entre 1922 et 1926 par Louis-Philippe Geoffrion, secrétaire général de la Société depuis 1918.¹⁰ La réalisation du *Glossaire*, qui concentre l'essentiel des forces de la Société depuis sa création, met à exécution le premier point de son programme, la description objective et historique des particularismes canadiens, prémisses indispensables à l'effort de correction du langage. L'entreprise – réalisée de façon collective par un 'Comité d'étude' – se base sur le dépouillement d'une vaste documentation, décrite en fin de volume dans une « Bibliographie » thématique (GPFC, XV-XIX) qui inclut, outre les travaux des devanciers canadiens-français, des dictionnaires concernant le français de France ancien et moderne, le « langage populaire », et plus de 50 répertoires de « parlers provinciaux », parmi lesquels figure aussi le DPN cité dans l'édition de 1921 et donc limité probablement au premier fascicule.¹¹ L'équipe de rédaction a en outre pu profiter des résultats d'une enquête géolinguistique par correspondance que la Société a menée afin d'étudier la variation du français sur le territoire canadien (v. Mercier 2002, Lavoie 2006). Le volume ainsi réalisé comporte une ample nomenclature, considérablement enrichie par

⁶ Dorénavant: GPFC.

⁷ L'œuvre de la SPFC – dont la dernière réunion date du 16 mars 1961 – a été soigneusement étudiée par Louis Mercier, qui lui a consacré plusieurs travaux: v. Mercier 2002, 2006, 2008.

⁸ L'intérêt de Pierrehumbert était en fait limité au contexte européen: à côté des « sources dialectologiques de départements français voisins de la Suisse » (DPN, 2), sa bibliographie ne cite que le recueil de *Wallonismes* d'Isidore Dory (1880).

⁹ « Constitué de petites séries d'articles lexicographiques s'étalant sur trois à cinq pages, le 'Lexique canadien-français' a paru dix fois par année et presque sans interruption jusqu'en novembre 1921 [...], soit pendant près de vingt ans, d'abord dans le *Bulletin* puis dans le *Canada français* (à partir de septembre 1918). [...] [L]a chronique a cessé de paraître à la lettre P » [en 1921]. (Mercier 2002, 163)

¹⁰ Cette révision comporte des modifications importantes, Geoffrion étant intervenu « pour ajuster des définitions, pour augmenter le nombre des provinces françaises figurant dans la rubrique dialectologique, pour intégrer des formes ou des sens nouveaux, pour retrancher des emplois français ou des anglicismes, etc. » (Mercier 2002, 135)

¹¹ Quant au français de Belgique, l'équipe du GPFC s'appuie, à la différence de Pierrehumbert, sur le *Dictionnaire wallon-français* de L. Remacle (s.d.).

rapport aux travaux des devanciers, estimée à environ 15000 emplois (Mercier 2006, 97). La richesse de cet ouvrage n'a pas été ignorée par les spécialistes: en 1977, Marcel Juneau y reconnaît « un monument qui n'a pas encore été dépassé » et tient à rappeler les jugements favorables « de quelques romanistes de l'extérieur », notamment de Walther von Wartburg en 1934, de Pierre Gardette en 1954, de Georges Straka en 1974 (Juneau 1977, 33-34). Les recherches plus récentes citées ci-dessus témoignent d'un intérêt encore très actuel pour ce *Glossaire*, reconnu comme « l'ouvrage le plus complet sur le français canadien traditionnel » (Saint-Yves 2004, 37), et qui mérite, pour la qualité de ses articles, d'être « avantageusement [...] comparé, non seulement aux répertoires lexicographiques québécois publiés avant 1930, mais plus largement encore à tous ceux qui seront publiés dans le demi-siècle suivant » (Mercier 2008, 84). Comme dans le cas du *Dictionnaire* de Pierrehumbert, la microstructure est en effet organisée selon un modèle régulier, qui prévoit plusieurs rubriques, clairement décrit dans la section introductive du *Glossaire*:

À côté du mot étudié, qui sert de titre à chaque article, ont d'abord été inscrites sa prononciation populaire en signes phonétiques et la catégorie grammaticale à laquelle il appartient. Puis, en autant de paragraphes distincts, se trouvent définies les différentes acceptions du mot ainsi que les locutions proverbiales où il entre, et chaque définition est généralement suivie d'un ou de plusieurs exemples en langage franco-canadien, traduits, quand il y a lieu, en français académique et destinés à rendre cette définition plus sensible. Enfin, sous chaque paragraphe consacré à la définition d'une acception ou d'une locution, sont placées les notes qu'on a pu recueillir dans l'ancien français, dans les parlers provinciaux, dans la langue du bon usage, dans le franco-canadien, dans l'anglais d'Europe ou d'Amérique, sur l'emploi ou sur la provenance de ce mot ou de cette locution.

Ces notes ont été distribuées sous les titres **Vx fr.** (vieux français), **Dial.** (dialectes), **Fr.** (français), **Can.** (canadien) ou **Étym.** (étymologie), selon le cas. (GPFC, XI)

Comme l'a souligné Louis Mercier à propos du GPFC, ce traitement « plus approfondi, plus régulier et plus maîtrisé », ainsi que le recours systématique à la transcription phonétique et à la numérotation des acceptions pour les mots polysémiques, sont les facteurs qui permettent de reconnaître dans cet ouvrage – mais aussi dans le DPN, qui introduit les mêmes innovations dans le contexte lexicographique suisse romand – l'ouverture d'une « nouvelle voie [...], une voie plus 'scientifique', qui se démarque des sentiers mal balisés de l'amateurisme » (Mercier 2008, 84).

Les discours préfaciels

Considérées comme des « monuments culturels à préserver » (Hausmann 1989, 216-217), les préfaces des dictionnaires figurent parmi les plus anciens documents métalexigraphiques, avant la parution de traités historiques et de monographies théoriques réalisées au XX^e siècle. L'intérêt de cette métalexigraphie « préfacière » (*ibid.*, 221) a été mis en relief à une époque récente, notamment par Hausmann (*ibid.*), qui faisait ressortir surtout la variété thématique de ces textes, dans lesquels peuvent être abordés des problèmes concernant la théorie de la lexicographie, des questions touchant à la réalisation des dictionnaires, mais aussi à l'histoire de la langue, à la linguistique, à l'historique ou à la critique des prédécesseurs et des concurrents, etc. La première étude d'ensemble ayant pour objet un corpus de préfaces de dictionnaires est le volume consacré aux *Préfaces du Dictionnaire de l'Académie française. 1694-1992*, coordonné

par Bernard Quemada, introduit par un index détaillé des « Principaux thèmes traités » (Quemada 1997, 1-6). Sans doute sous l'impulsion de cet ouvrage, d'autres recherches ont poursuivi la réflexion sur les préfaces de dictionnaires, en contribuant à mieux les définir en tant que genre de discours, grâce à l'analyse d'un large corpus d'ouvrages monolingues parus en France depuis le XVII^e siècle (Francoeur et al. 2000, Francoeur 2001, 2005). Le « discours de présentation » ou « discours préfaciel » (que j'appellerai aussi 'préface', par commodité, dans cet article) s'avère ainsi un texte aux formes diverses, de longueur variable, parfois organisé en plus d'un texte et/ou divisé en sous-sections. Du point de vue du contenu, on a identifié une typologie thématique organisée autour de trois composantes: métadictionnaire, métalexigraphique et métalinguistique; la première s'avère dominante, tandis que les deux autres – et la composante métalinguistique en particulier – correspondent à des arguments traités de façon moins systématique.

En orientant mon attention vers les dictionnaires différentiels réalisés au cours du XIX^e siècle au Canada français et en Suisse romande, j'ai constaté que dans les préfaces à ces ouvrages, les propos métalinguistiques prennent un intérêt particulier, dans la mesure où ces textes deviennent un lieu de réflexion sur la variété endogène de français et sur les particularités linguistiques qui la caractérisent (Brancaglion 2012, 2013). Je poursuivrai ici cette recherche en examinant les écrits liminaires du DPN et du GPFC, afin de voir comment évoluent les représentations sur l'usage local au moment de l'avènement d'une lexicographie différentielle plus moderne.

Dans les deux ouvrages, la macrostructure est accompagnée d'une pluralité de textes péri-dictionnaires¹² qui la précèdent ou la suivent. Pierrehumbert signe une « Préface » (DPN, 1-3) qui ouvre le volume et y ajoute une « Postface » (*ibid.*, 761-763), datée de novembre 1925, qui complète le document introductif par des commentaires concernant la réalisation et l'organisation du *Dictionnaire*. À côté de ces textes il faut rappeler l'article de présentation que le lexicographe avait publié en 1920 (Pierrehumbert 1920), auquel il renvoie explicitement dans l'ouverture de sa « Préface » pour les informations concernant « la genèse, le contenu et le but » de l'ouvrage (DPN, 1) et qu'il considère comme une « introduction » à son *Dictionnaire* (Pierrehumbert 1920, 167).

Le GPFC est également ouvert par une « Préface » (GPFC, v-IX), signée par les deux premiers secrétaires de la Société – Adjutor Rivard et Louis-Philippe Geoffrion –, suivie d'un texte de présentation de l'ouvrage (« Maniement du glossaire », *ibid.*, XI-XIII) qui décrit la microstructure, les conventions de « figuration de la prononciation » (*ibid.*, XII) et explique les abréviations utilisées.

Arguments métadictionnaires

La dimension métadictionnaire de ces documents permet aux lexicographes de mettre en relief l'originalité de leurs travaux en attirant l'attention sur les aspects méthodologiques qui marquent un progrès dans l'évolution de la pratique lexicographique. Dans les deux ouvrages, les préfaciers insistent en particulier sur le rôle de la recherche historique et sur l'importance d'une approche descriptive, non corrective, deux voies sur lesquelles d'autres lexicographes s'étaient déjà engagés tant en Suisse qu'au Canada, mais qui connaissent un développement plus

¹² Je reprends ici le terme utilisé par Pierre Corbin (1989, 36).

important dans les travaux de Pierrehumbert et de la SPFC, étant donné que ceux-ci ont pu mettre à profit les apports de la lexicographie française des dernières décennies du XIX^e siècle.

À travers les commentaires qui nourrissent sa « Bibliographie », Pierrehumbert laisse entrevoir l'influence des travaux qui ont alimenté et sans doute orienté sa vocation d'historien des mots, notamment le *Dictionnaire de l'ancienne langue française* de Godefroy – où il trouve intéressante « la citation fréquente des mots dialect[aux] (fr[ançais] et s[uis]ses rom[ands]), où survit l'anc[ien] franç[ais] » (DPN, 744) – et le *Dictionnaire de la langue française* de Littré – qu'il apprécie pour « sa partie histor[ique] ou anc[ien] franç[ais] encore utile à consulter après Godefroy » (DPN, 748; v. aussi Pierrehumbert 1920, 162-163). Quant à son propre *Dictionnaire*, il tient à en affirmer la visée historique et à expliquer comment l'évolution diachronique est décrite dans la microstructure:

ce Dictionnaire prétend être *historique* et tire de là, en quelque sorte, son originalité. [...] Il est vrai que les citations rangées sous la rubrique *Historique* n'ont, dans un grand nombre de cas, pas de rapport direct avec l'histoire proprement dite. Nous avons cherché à munir d'un *historique du mot* tous nos articles indistinctement, et nous y avons réussi pour la moitié d'entre eux environ; les mots sans 'historique' sont ou bien des néologismes, ou bien des termes populaires que les documents anciens ont dédaigné d'employer, ou encore sont simplement dus à l'insuffisance de nos dépouillements de textes. (DPN, 2)

En 1925, en constatant, dans la « Postface », que cette rubrique n'a pas suscité l'intérêt qu'il espérait, il insiste encore une fois sur l'importance de cette approche:

l'auteur n'a point reçu de communications touchant les *Historiques* de ses articles. Il faut croire que cette partie de l'ouvrage a peu frappé les lecteurs [...]. Et pourtant la recherche des formes et des sens anciens d'un mot, son âge établi documentairement, doivent être parmi les préoccupations essentielles du lexicographe. (DPN, 761)

Le GPFC est lui aussi bien documenté sur les états antérieurs de la langue française, comme le montrent les références bibliographiques, qui incluent 15 études « sur l'ancienne langue » et 13 « sur la langue du XVII^e siècle » (GPFC, XV). Les préfaciers se déclarent par ailleurs bien conscients des avancées que ces travaux ont permis dans leur domaine de recherche, et du fait que c'est la recherche historique qui permet à l'étude du langage d'atteindre une dimension scientifique, sur laquelle devra se fonder la correction des « fautes »:

Les belles études de la philologie romane permettent aujourd'hui de porter sur les phénomènes linguistiques un jugement plus sûr, alors que cette science, au jour où nos prédécesseurs écrivaient, ne fournissait sur plus d'un point que des solutions incertaines, souvent erronées. (*ibid.*, VI)

l'établissement d'un glossaire du parler franco-canadien [...] était nécessaire pour atteindre le double but qu'elle [la SPFC] se proposait: l'étude scientifique du langage de notre peuple, et la correction des fautes qui s'y trouvent. [...] L'examen, au point de vue purement philologique, d'une langue transplantée, située comme la nôtre dans des circonstances exceptionnelles,¹³ est

¹³ Le caractère exceptionnel du contexte canadien-français est souvent mis en relief dans les préfaces des glossaires élaborés au Québec au XIX^e siècle, notamment pour expliquer le recours massif aux anglicismes, ou pour justifier l'emploi des 'vieux mots' et des néologismes (v. Brancaglion 2013).

utile en vue même de l'épuration de cette langue et du perfectionnement dont elle peut être susceptible. Ne faut-il pas connaître la valeur d'un produit phonétique, ou d'un substitut lexicologique, avant de le proscrire ou de lui accorder le droit de cité? (*ibid.*, v)

Ce souci documentaire, qui amène le lexicographe à approfondir ses connaissances sur l'origine des mots, sur leur évolution formelle et sémantique, a sûrement favorisé l'adoption d'un regard plus neutre vers les particularités décrites et une prise de distance par rapport à la tradition correctrice. Cette approche plus objective est elle aussi valorisée dans les deux ouvrages, dont les rédacteurs refusent l'autorité du censeur du langage et invitent les lecteurs à utiliser leurs travaux en toute liberté, conformément à leurs exigences et en se laissant orienter par la description lexicographique:¹⁴

nous ne nous sentons pas [...] la vocation de régenter nos lecteurs en leur enseignant doctement le meilleur usage à faire de ce volume. Que tel d'entre eux ouvre ce Dictionnaire pour y chercher le sens d'un vieux mot, tel autre pour savoir si certaine locution 'est française', un troisième simplement pour se divertir au côté pittoresque de nos expressions – c'est parfait! [...] Qu'on ne demande pas, au reste, à ce recueil d'établir un départ rigoureux entre les provincialismes recommandables ou blâmables. Cette prétention serait contraire à la confiance que nous avons dans le jugement et le bon goût de nos lecteurs, qui sauront bien faire le tri nécessaire. Les indications de *familier, plaisant, vulgaire, argot, vieilli*, aideront d'ailleurs souvent à s'orienter, et sont plus utiles sans doute que le *ne dites pas* des glossateurs de l'ancienne école. (DPN, 1; v. aussi Pierrehumbert 1920, 159-160)

Nous n'entendons pas porter un jugement sur chacun des mots inscrits au *Glossaire*; nous laissons ce soin au lecteur, après lui avoir fourni les éléments qui permettront à son bon goût de se prononcer. En feuilletant ce volume, les uns chercheront à s'assurer de la légitimité d'un archaïsme ou de quelque produit nouveau; d'autres se plairont plutôt à y relever la trace des dialectes d'oïl; celui-ci s'en servira pour corriger son langage, celui-là, pour l'enrichir; plusieurs, peut-être, se contenteront du plaisir qu'on éprouve à écouter les sons savoureux d'un parler du terroir français... Nous ne prétendons dicter à personne le meilleur usage à faire de notre glossaire. (GPFC, VIII)

La critique de Pierrehumbert à l'approche correctrice et puriste parcourt aussi sa « Bibliographie », dans les commentaires aux travaux de Félix Dupertuis, d'Auguste Péter, et surtout de Louis Wuarin dit Plud'hun, dont l'œuvre, écrit-il:

¹⁴ Rappelons que des travaux lexicographiques à visée non correctrice avaient déjà paru tant en Suisse romande (notamment les glossaires d'Emmanuel Develey, Jean-Aimé Gaudy-Le Fort, Jean Humbert, Pierre Moïse Callet, James-Henri Bonhôte) qu'au Québec (les ouvrages d'Oscar Dunn, Sylva Clapin, Narcisse-Eutrope Dionne); par ailleurs, des propos visant apparemment à limiter la fonction de surveillance langagière du dictionnaire figurent aussi dans la préface de la septième édition (1878) du *Dictionnaire de l'Académie française*: « [...] le dictionnaire de l'Académie [...] n'a pas [...] fixé la langue, fixer une langue, c'est impossible! Il l'a contenue, modérée, réglée dans ses changements. Il ne l'a pas polie [...]; les langues ne se polissent pas par contrainte et de vive force. De bonnes leçons et de bons exemples, c'est tout ce que l'on pouvait raisonnablement demander à l'Académie, et ce que l'Académie n'a jamais refusé. Il ne lui appartenait pas de traiter la langue en sujette » (Quemada 1997, 413).

est gâtée par un purisme et un pédantisme qui ne suppléent point à l'insuffisance des connaissances linguistiques de l'auteur et à l'absence d'un plan rationnel. Plud'hun (comme A. Péter) place sur le même pied les expressions locales de bonne souche française, les locutions impropres du langage fam[ilier], les germanismes, etc., et à coup de *dites* et de *ne dites pas*, les remplace par des expressions en 'bon français', généralement incolores et souvent peu usitées en France même. (DPN, 752; v. aussi Pierrehumbert 1920, 159)

Un autre élément d'originalité des deux ouvrages est le souci d'enrichir et de vérifier les données grâce aux témoignages des locuteurs. Chez Pierrehumbert il s'agit en fait d'un projet embryonnaire, basé essentiellement sur la collaboration de quelques spécialistes avec qui il était en contact et sur les réactions spontanées du public: c'est ce qu'il semble suggérer à la fin de sa « Préface », lorsqu'il remercie « toutes les personnes qui, des quatre coins de la Suisse, nous ont communiqué des renseignements ou facilité nos recherches » (DPN, 3). La question est cependant reprise dans la « Postface » de 1925, où l'on apprend que le lexicographe avait sollicité une collaboration plus large, sans atteindre cependant les résultats espérés:

La collaboration à ce recueil, de la part des amateurs du parler local et du public cultivé de notre pays en général, sur laquelle l'auteur comptait un peu et qu'il a sollicitée à diverses reprises, s'est malheureusement bornée à assez peu de chose. J'ai pu constater pourtant qu'il existe chez nous une foule de personnes que le langage local intéresse, qui possèdent elles-mêmes tout un répertoire d'expressions du crû [*sic*] de tournure pittoresque ou demi-patoise; que ces personnes se font un plaisir délicat de distinguer ces locutions du soi-disant 'bon français', qu'elles les citent volontiers avec un sourire fin, et en agrémentent en bons connaisseurs leur langage familier. Mais de là à en nantir, par écrit ou même verbalement, l'auteur de ce Dictionnaire, il y avait un pas que – indolence ou réserve exagérée? – peu d'entre elles ont franchi. (DPN, 761)

Au contraire, comme il a déjà été dit ci-dessus, la SPFC a réussi à organiser une importante enquête géolinguistique, dont les résultats ont été mis à profit dans l'élaboration du *Glossaire*. Les préfaciers ne manquent pas de mettre en valeur cette entreprise, l'importance du travail d'équipe qui a permis de la réaliser et l'intérêt de cet apport dans la description du français au Canada:

Quant au relevé des mots franco-canadiens, si nous croyons l'avoir fait plus complet et plus sûr, c'est que nous disposions de moyens que n'avaient pas nos devanciers. Pour mener à chef la vaste enquête que la Société inaugurait en 1902, et qu'elle a poursuivie sans relâche pendant vingt-cinq ans, elle a pu profiter du concours persévérant et dévoué de ses correspondants. Au nombre de plus de deux cents, distribués dans toutes les parties du pays, ils exploraient chacun leur région, notaient les mots, les acceptions, les prononciations caractéristiques, dressaient des listes d'expressions entendues, établissaient même des lexiques locaux, et fournissaient ainsi aux comités d'étude de la Société des matériaux si nombreux qu'un seul explorateur n'aurait jamais pu en recueillir autant. Le travail que nous présentons au public repose sur plus de deux millions d'observations ainsi faites, et qui couvrent tout le territoire de la province de Québec. (GPFC, VI)¹⁵

¹⁵ Rappelons cependant que la participation effective des témoins a été bien plus limitée: v. Mercier 2002, 390.

Arguments métalinguistiques

S'agissant de deux répertoires conçus dans une optique différentielle pour recenser le vocabulaire d'une aire géographiquement délimitée, on n'est pas surpris de trouver dans les écrits de présentation des réflexions concernant la variation diatopique. Les lexicographes ne manquent pas, en effet, d'évoquer ces arguments et montrent avoir une vision assez articulée de la variation linguistique, qui est envisagée sur plusieurs axes. Les préfaces sont en outre l'occasion de justifier leur position face aux particularités retenues, en explicitant les critères pris en compte pour les admettre ou les rejeter.

La réflexion sur l'usage endogène

Pour opérer une sélection différentielle du vocabulaire, il est tout d'abord nécessaire d'établir un usage de référence par rapport auquel on pourra opérer la sélection des formes à retenir ou à exclure. Pour Pierrehumbert, comme pour l'équipe de rédaction du GPFC, cette référence est évidemment le français de France mais, si pour le premier il n'est pas nécessaire de le décrire de façon plus précise – vu que les élites suisses sont alignées depuis longtemps sur les usages cultivés de la France voisine –,¹⁶ Rivard et Geoffrion – qui s'attachent à illustrer une « langue transplantée » (GPFC, v et VII), éloignée de l'usage de France – ont recours à des étiquettes plus précises. Ils parlent en particulier de « français d'école », de « langue académique », pour se référer au français tel qu'il est décrit dans « le dictionnaire officiel » (GPFC, VII) de l'Académie: cette partie du lexique français, bien que commune aussi aux locuteurs canadiens instruits,¹⁷ sera donc exclue de la nomenclature du *Glossaire*.

Quant à l'usage local, romand ou canadien, il est clairement défini comme une variété de la langue française, suffisamment riche pour être reconnue comme différente mais sans se constituer comme un idiome à part. Cela est très bien expliqué par Pierrehumbert, lorsqu'il commente mot à mot le titre de son ouvrage:

Par le mot de *parler*, l'on n'entend point dire, évidemment, que la Suisse romande ait un langage ou un dialecte à part, comme l'est le romanche par exemple. Il signifie seulement que notre langage est, à des degrés divers – selon la culture, la tournure d'esprit ou la profession du sujet –, suffisamment émaillé de provincialismes pour se distinguer du français de France, et pour revêtir ce cachet original que les étrangers remarquent fort bien. D'un autre côté, le 'parler' n'est absolument pas un *patois*. Les dialectes franco-provençaux, presque morts à Neuchâtel, encore pratiqués çà et là dans les cantons voisins, eurent une énorme influence sur le *français local* et sur sa prononciation; mais, sauf pour quelques termes adoptés tels quels, celui-ci en a toujours été distinct. (DPN, 1)

¹⁶ Pierrehumbert (1920, 163) s'excuse de ne pas avoir inclus un grand nombre de citations littéraires et affirme le rôle de modèle de la France sur ce terrain: « Concédez cependant que ce n'est pas ma faute si l'élément proprement littéraire y est bien maigre, et si l'on n'y trouve point cette abondance de vieux poètes et d'agréables prosateurs qui font le charme des *Dictionnaires* français et ancien français de Littré et de Godefroy. La France est, dans ce domaine, notre maîtresse et notre modèle, nous lui devons le fond même de nos expressions et de notre style ».

¹⁷ À propos de la conception de la langue, et du français au Canada, d'Adjouter Rivard, théoricien de la SPFC, v. Verrault 2006.

De même, les préfaciers du GPFC admettent que le « parler franco-canadien », ou « français du Canada » (GPFC, v-vi), « vi[t] » et « évolue [...] en se pliant aux exigences de conditions nouvelles [...] suivant les lois qui lui sont propres » (*ibid.*, v), tout en insistant, d'autre part, sur le fait qu'« il est essentiellement français dans son fonds » (*ibid.*, vii); ils reprennent alors l'argument de l'héritage de France pour valoriser le français du Canada et pour souligner sa fonction identitaire:

C'est la langue de l'Île-de-France, telle qu'elle était déjà répandue dans les provinces du centre, du nord et de l'ouest, lors des grandes émigrations en Amérique; nos pères, venus de ces régions, nous l'ont léguée, et nous l'avons conservée, avec certaines particularités provinciales, qui, légitimes ou irrégulières, n'attestent pas moins que les archaïsmes la survivance chez nous du génie de l'idiome. (*ibid.*, viii)

Ce motif – bien enraciné dans la lexicographie et dans les chroniques linguistiques canadiennes – avait été exploité aussi par Pierrehumbert,¹⁸ dans le double objectif de resserrer le lien avec la France ainsi qu'avec les autres régions linguistiques de Suisse – ou d'Europe:

[l'idée directrice] qui m'a soutenu au cours de ce long travail, c'est le souci d'élever un modeste monument au langage de nos pères, et par suite à leur caractère et à leurs mœurs, en en faisant ressortir d'une part les traits originaux, de l'autre les nombreux traits communs à nous et à nos voisins; de resserrer ainsi les liens qui unissent le Pays romand à la France, aux nations latines, à la Suisse allemande. (Pierrehumbert 1920, 161)

Identifiés comme des variétés de la langue française, les usages romand et canadien sont en outre décrits en fonction de leur variation interne, tout d'abord sur l'axe géographique. C'est une donnée évidente pour Pierrehumbert, héritier d'une tradition lexicographique qui a été depuis toujours consacrée aux particularités cantonales; il établit en effet avec précision la frontière entre les usages partagés par toutes les communautés romandes (les « termes locaux », c'est-à-dire « romand[s] », conformément à l'emploi du même adjectif dans l'expression « français local » ci-dessus) et ceux qui ont une diffusion plus restreinte (les « 'spécialités' cantonales »):

Ce Dictionnaire a un caractère neuchâtelois parce que l'auteur a toujours vécu dans le canton de Neuchâtel et a naturellement, avant tout, mis en œuvre les sources orales et écrites du parler de ce canton. [...] [II] ne prétend point au titre de *suisse romand* intégral, et nous ne voulons pas usurper le nom de 'glossateur romand'. En effet, la vie locale de nos cantons est encore assez intense pour qu'une quantité de provincialismes soient propres à telle ou telle région. [...] Nos Confédérés romands trouveront donc dans ce recueil tous leurs termes locaux que Neuchâtel a l'honneur de posséder aussi. Quant à leurs 'spécialités' cantonales, la rubrique *Synonymes*, soigneusement établie à d'autres égards encore, leur fait une large place. (DPN, 2)

Les préfaciers du GPFC évoquent des distinctions géographiques analogues, en montrant avoir une conscience très claire de la variation interne du français du Canada, étiquette qu'ils réservent en particulier à l'usage de la province du Québec, en raison de la supériorité numérique de ses locuteurs:

¹⁸ Dans la tradition antérieure, en contexte romand, cet argument a été invoqué par Jean-Aimé Gaudy-Le Fort, auteur d'un *Glossaire genevois [sic] ou recueil étymologique des termes dont se compose le dialecte de Genève, avec les principales locutions défectueuses en usage dans cette ville* [1820].

Il convient peut-être, ici, de remarquer que c'est [...] à ce territoire [la province de Québec] seulement que notre enquête se rapporte, de sorte que les mots 'au Canada', dans le titre du *Glossaire*, pourraient se lire: 'au Bas-Canada'. Nous n'avons relevé aucune des particularités qui peuvent s'être introduites dans le langage des groupes situés à l'ouest de notre province, non plus que les formes caractéristiques du parler des Acadiens. De ces dernières, plusieurs ont cependant pénétré chez nous, et nous les avons notées; mais l'acadien proprement dit occupe une aire spéciale dans les provinces de l'est, et mérite d'être étudié à part. Nous considérons que le parler du groupe plus considérable des Canadiens français, habitants de la province de Québec, peut être dit proprement le français du Canada. C'est pourquoi nous maintenons tel quel le titre de notre *Glossaire*.¹⁹ (GPFC, VI-VII)

La réflexion sur la variation diatopique s'avère donc articulée, dynamique, dans la mesure où elle tient compte tant des rapports avec l'usage hexagonal que de la dimension interne. Celle-ci est en outre nuancée selon deux autres facteurs de variation, temporel et socio-stylistique. L'attention que l'on porte au premier est confirmée par l'intérêt de ces lexicographes pour l'évolution des mots, évoquée ci-dessus, et pour les archaïsmes, dont il sera question dans la prochaine section; on remarque par ailleurs leur souci de s'attacher à la description de la variété locale dans son usage « actuel » (DPN, 2; Pierrehumbert 1920, 160) ou « courant » (GPFC, VII), qu'ils ont voulu vérifier grâce aussi à la consultation directe des locuteurs; Pierrehumbert, dans l'article écrit pour annoncer la parution du DPN, organisait par ailleurs selon un critère temporel le paragraphe consacré à la nomenclature, en évoquant d'abord les mots et acceptions « hors d'usage », puis les emplois « vieillis » et finalement les formes « encore vivant[es] » (Pierrehumbert 1920, 164).

Quant à la variation socio-stylistique, les marques d'usage utilisées dans ces deux volumes, dont il a déjà été question à propos de la microstructure, suffisent à montrer la prise en compte de cet aspect et la rigueur des analyses qui en résultent. Les préfaciers font appel par ailleurs à des critères socio-stylistiques pour mieux définir le contexte d'emploi de la variété décrite. Pierrehumbert, par exemple, suggère indirectement qu'il s'agit d'un contexte familial lorsqu'il utilise l'expression « synonyme familial » pour se référer aux unités lexicales neuchâteloises/romandes (DPN, 1); Rivard et Geoffrion précisent plusieurs fois que la situation de communication où l'on a recours à la variété locale est essentiellement orale et populaire: ils insistent sur le fait qu'il s'agit « du langage de notre peuple » (GPFC, v), du « parler populaire et familier de chez nous » (*ibid.*, VI), de « la langue parlée, et parlée par le peuple » (*ibid.*); ils font en outre allusion au fait que l'emploi de ces mots pourra enrichir un autre registre de cette variété – un registre écrit – à savoir la « langue littéraire » (*ibid.*, VIII).

¹⁹ Il faut rappeler qu'en réalité, la proportion des francophones au Québec était en baisse depuis le dernier tiers du XIX^e siècle, et qu'au début du XX^e, l'émigration des Canadiens français vers les États-Unis était devenue un sujet de préoccupation. Les élites interprétaient toutefois ce mouvement migratoire aussi comme une conquête culturelle de l'Amérique, dans laquelle un rôle de premier plan était réservé au Québec: c'est « la vision d'une sorte d'État culturel, le Canada français, qui déborde les frontières du Québec et qui, alors, englobe même les Franco-Américains. Dans cet État, le Québec apparaît comme le château fort et les minorités canadiennes-françaises et franco-américaines comme ses avant-postes » (Roby 2006, 211). La SPFC joue un rôle actif dans cette mission, en convoquant en 1912 le premier Congrès de la langue française, auquel sont invités tous les groupes minoritaires canadiens-français (v. *ibid.*).

L'évaluation des diatopismes

Parmi les arguments métalinguistiques traités dans les préfaces aux ouvrages différentiels, un rôle important est réservé aux propos définissant les critères d'appréciation des particularités régionales, que je vais illustrer en m'inspirant de la typologie définie par Wim Remysen (2011) à propos des chroniques de langage, un genre de discours sur la langue auquel il me semble pouvoir rapprocher les préfaces de dictionnaires différentiels, dans la mesure où elles intègrent des commentaires sur des faits linguistiques visant à favoriser la standardisation de la variété locale. Ce modèle prévoit six types d'arguments: d'ordre statistique, systémique, communicationnel, constatif, prescriptif, fictif.

Bien qu'ils se proposent de travailler dans une perspective objective et descriptive, William Pierrehumbert et les rédacteurs du GPFC introduisent des arguments qui dénotent d'une part des positions d'acceptation, et même de valorisation, et de l'autre des attitudes plus prudentes. Dans le paragraphe ci-dessous, Pierrehumbert s'appuie essentiellement sur des considérations d'ordre systémique (qui concernent le fonctionnement de la langue en tant que système) pour déconseiller l'emploi des unités lexicales non conformes aux règles de la langue française (« vicieuses », « déformé[e]s ») et d'une partie des germanismes qu'il juge « grotesques », sans préciser si ce jugement porte sur la forme ou sur le sens – dans ce dernier cas on pourrait y reconnaître les « germanismes plaisants » repérés par Pierre Knecht (1993, 183), c'est-à-dire des germanismes employés ironiquement et de façon consciente, dont l'appréciation relèverait plutôt de propos d'ordre fictif (concernant le caractère expressif du mot). Le lexicographe a encore recours à des arguments systémiques dans l'évaluation des particularités recommandées, à savoir des unités lexicales ou des acceptions – même d'origine externe – qui, étant absentes de la variété de référence, viennent combler une lacune du système; celles-ci sont valorisées comme les seules formes authentiquement régionales, étant considérées comme des « provincialisme[s] proprement dit[s] »:

En principe, répondons-nous tout d'abord, il convient de faire franchement la distinction entre les constructions vicieuses, les mots déformés, les germanismes grotesques d'une part, et de l'autre les termes locaux originaux, issus tant du latin que de l'allemand, et les acceptions locales de termes français que nos besoins régionaux justifient. Nous abandonnons volontiers à la vindicte des puristes les 'mauvaises expressions' qui ne proviennent que trop dans le langage actuel, en France d'ailleurs comme chez nous. Nous affirmons en revanche que le provincialisme romand proprement dit est digne de toute estime: soit qu'il représente une chose qui nous est propre, une idée intraduisible en 'bon français' sans d'ennuyeuses périphrases, soit qu'il offre à l'expression classique un synonyme familier et savoureux. (DPN, 1)

Il faut remarquer que, en dehors des unités réputées « grotesques » pour leur forme et/ou pour leur connotation, les germanismes ne font pas l'objet d'une condamnation généralisée; le lexicographe tend même à en favoriser l'assimilation en « s'[efforçant], dans la mesure du possible, de les habiller un peu à la française » (*ibid.*, 2). Tout en travaillant à une époque où la polémique autour des germanismes s'était désormais amplifiée en Suisse romande, suite à l'intensification des conflits entre les communautés alémanique et romande au tournant du siècle (Knecht 2000, 49), Pierrehumbert opte pour un traitement critique et semble avoir réussi à le mettre en pratique (v. Knecht 1993, 183-184).

Les préfaciers du GPFC consacrent moins d'attention aux emprunts à la langue d'adstrat. Les anglicismes ne sont évoqués que quand il est question des « expressions à proscrire », pour préciser qu'il s'agit « [d]es anglicismes, surtout » (GPFC, VIII): traditionnellement pointés comme la cause principale de la dégradation langagière, ils sont évoqués avec prudence, sur la base d'un argument constatif qui réfère évidemment à leur origine étrangère. L'équipe de rédaction du GPFC leur réserve cependant un « traitement discret » (Poirier/Saint-Yves 2006, 155), suivant l'approche qui s'était affirmée dans la lexicographie canadienne-française à la fin du XIX^e siècle (Saint-Yves 2006).

L'intérêt des préfaciers se concentre davantage sur les particularités qui font l'objet d'un jugement favorable, appréciées en fonction de considérations d'ordre systémique et constatif. Il s'agit d'une part des néologismes, admis parce qu'ils « conviennent à l'expression des choses de la vie canadienne » (GPFC, VIII) et permettent ainsi de compenser un vide lexical; ils doivent cependant respecter les normes de la langue française: si l'on admet que le français du Canada évolue « suivant les lois qui lui sont propres », il est indispensable qu'il demeure « françaï[s] dans les mots comme dans les tours [...] pour que le verbe français, enfin, demeure l'expression des vertus de notre race. » (*ibid.*, v). L'autre catégorie de particularités admises est celle des « termes pittoresques, qui ont de la naissance » (*ibid.*, VIII), à savoir les archaïsmes et les dialectalismes, les uns et les autres appréciés en fonction d'arguments constatifs qui valorisent leur origine galloromane:

Au reste, le principal dessein des notes est de rattacher à quelque idiome de France les vocables et les tours particuliers de notre langage populaire ou familier, et il importe peu que cet idiome soit celui de Paris ou celui d'une province, pourvu qu'il soit de France. (*ibid.*, XI-XII)

La valorisation tant des néologismes que des mots hérités de France relève en outre de propos prescriptifs qui font appel à l'autorité de l'Académie française. On reprend en particulier le passage ci-dessous, extrait de la préface de la VII^e édition du *Dictionnaire de l'Académie* (1878), qui vise à justifier l'inclusion de mots attestés dans les œuvres littéraires des XVII^e et XVIII^e siècles:

L'Académie [...] en prenant l'usage pour règle, n'entend pas le restreindre à l'usage du jour actuel, de l'heure présente, comme pouvaient le faire les contemporains de nos premiers classiques, lorsque la langue et la littérature ne faisaient que commencer à prendre une forme fixe. L'usage n'avait pas alors un passé solide; il en a un aujourd'hui dont il faut tenir compte. Un mot n'est pas mort parce que nous ne l'employons plus, s'il vit dans les œuvres d'un Molière, d'un la Fontaine, d'un Pascal, dans les lettres d'une madame de Sévigné, ou dans les mémoires d'un Saint-Simon. Montesquieu, J.-J. Rousseau, Voltaire lui-même, en offrent que nous avons délaissés, mais qui n'en font pas moins partie des meilleures et des plus durables richesses de notre langue. (Quemada 1997, 409)

En reprenant ces considérations et en les accommodant aux besoins de leur cause, Rivard et Geoffrion s'attachent à réhabiliter le français du Canada à travers la mise en valeur de ses liens avec le français de France, confirmés par le maintien de formes archaïques, dont l'Académie elle-même reconnaît – comme on vient de le constater – le droit à l'existence. Ce faisant, ils mettent par ailleurs en discussion – comme l'avaient déjà fait Oscar Dunn et Sylva Clapin – l'autorité même du *Dictionnaire de l'Académie*:

Un mot peut avoir de la naissance, être d'une bonne langue, et cependant n'être pas académique. Toute la langue française n'est pas dans les dictionnaires officiels. Ceux-ci ont l'usage pour règle; mais 'un mot n'est pas mort, parce que nous ne l'employons plus', dit l'Académie française elle-même; il est des termes 'que nous avons délaissés, mais qui n'en font pas moins partie des meilleures et des plus durables richesses de notre langue'. Aussi Émile Faguet soutenait-il que la langue française du Canada 'a toutes les chances du monde d'être excellente, parce qu'elle se compose d'archaïsmes'. Et parmi les mots qui sont nouveaux ou que nous tenons des dialectes français, n'y en a-t-il point aussi de bonne venue et qui mériteraient d'être favorablement accueillis? (GPFC, VII-VIII)

Dans les deux discours préfaciels examinés l'on constate une orientation commune consistant à invoquer des arguments qui portent sur le fonctionnement de la langue, aussi bien au niveau sémantique, avec le motif de la lacune à combler, qu'au niveau de la forme, étant donné que le respect des structures du français s'avère dans les deux cas une condition essentielle pour l'acceptation des particularités locales. Cependant, si Pierrehumbert s'en tient surtout à ce niveau-là – en abandonnant les arguments constatifs et fictifs présents dans les travaux de ses devanciers (Brancaglion 2012) –, pour Rivard et Geoffrion il semble indispensable de faire appel, avec autant d'importance, à des propos différents, d'ordre constatif et prescriptif. Dans le contexte canadien, où la menace de l'anglicisme et le préjugé du 'patois'²⁰ jouent encore un rôle important dans la perception de la variété locale, le discours de valorisation de la langue doit évidemment s'appuyer aussi sur la force de persuasion d'autres arguments, tels que le prestige qui vient de l'origine galloromane ou la force émanant d'une autorité reconnue en France.

L'étude des deux ouvrages présentés montre que dans deux domaines francophones 'périphériques' différents on a pu parvenir, à la même époque, à l'élaboration de dictionnaires très proches, l'un et l'autre reconnus comme le meilleur résultat de la tradition lexicographique locale et appréciés comme un modèle à suivre à l'époque moderne ou comme un produit d'un niveau comparable à celui des dictionnaires actuels.

Les arguments avancés dans les discours de présentation font apparaître des attitudes analogues dans la façon d'envisager les rapports avec la France, en particulier une vision très proche de la variété endogène – conçue dans les deux cas comme une variété du français et non pas comme une langue à part – et le besoin commun de se positionner par rapport aux produits lexicographiques réalisés dans l'Hexagone, qui constituent à la fois une ressource pour la description des particularités locales et, sans doute, un modèle méthodologique. Ces tendances semblent plus marquées dans les discours de présentation du GPFC, élaboré dans un contexte où la pression linguistique et culturelle de l'univers anglophone invite à plus de prudence dans le

²⁰ Rappelons qu'au cours du XIX^e siècle le français parlé au Canada commence à être ouvertement critiqué par la communauté anglophone, qui le considère comme une variété dégradée, taxée de *French Canadian Patois*. Comme l'a expliqué Chantal Bouchard, « les patois avaient rapidement disparu au Québec, avant même l'arrivée des Anglais au Canada. Toutefois, vers le milieu du XIX^e siècle, les Canadiens constatent avec une certaine stupéfaction que les Américains et les Anglo-Canadiens se sont persuadés qu'ils ne parlaient pas le français, mais un patois incompréhensible aussi bien pour les Français que pour les étrangers. » (Bouchard 2002: 96) Ces humiliations ont évidemment encouragé le développement du processus de réhabilitation linguistique de la part des francophones.

traitement des emprunts et à plus de sollicitude dans la mise en valeur des liens avec l'ancienne mère patrie. En revanche, on est frappé par le relatif – et réciproque – désintérêt de ces lexicographes pour la production 'périphérique' des autres contextes francophones, qui ressort du caractère incomplet de la documentation bibliographique concernant les variétés de français parlées hors de France.

Dans ces orientations, on peut déceler les dynamiques socioculturelles qui caractérisent le 'modèle gravitationnel' proposé pour illustrer l'espace littéraire francophone (Klinkenberg 2010), avec des forces 'centrifuges' qui encouragent la valorisation des particularités endogènes, et des forces 'centripètes' qui amènent à rechercher des modèles en France ou à fonder la légitimité de l'usage local sur les apports linguistiques de l'Hexagone – français et dialectaux. La question du pouvoir d'attraction de la lexicographie 'centrale' mériterait d'être approfondie, en poursuivant sur la voie tracée par Louis Mercier (1996), qui s'est intéressé aux rapports entre la lexicographie canadienne-française et les modèles venus en France: l'objectif serait de faire ressortir l'influence exercée par les dictionnaires généraux – le *Dictionnaire de l'Académie*, mais aussi les travaux de Littré, Godefroy ou Hatzfeld et Darmesteter – et par les recueils régionaux, où l'on a relevé des exemples de valorisation de l'idiome local (Chaurand 1985, 343) qui pourraient avoir nourri la réflexion métalinguistique des lexicographes suisses romands et québécois.

Comme dans le domaine littéraire, les échanges entre les périphéries s'avèrent rares.²¹ En revanche, il est possible qu'un ensemble périphérique émerge, jusqu'à devenir une référence pour d'autres aires périphériques. Certains propos des préfaciers du GPFC – comme le choix d'attribuer l'étiquette « français du Canada » au parler de la province de Québec – semblent témoigner d'une telle tendance, laissant entrevoir une propension des Canadiens français du Québec – qui se transformeront peu à peu en 'Québécois' – à se percevoir comme les chefs de file de la francophonie en Amérique du Nord. Et d'autre part, si l'on considère la lexicographie moderne, force est de reconnaître le rôle fondamental du Québec dans la description des régionalismes, avec le lancement de plusieurs projets novateurs: la description historique du lexique québécois (Poirier 1998), la réalisation de dictionnaires généraux dans une perspective québécoise,²² jusqu'à la mise en place d'une base de données visant à réunir les particularités linguistiques de plusieurs pays francophones;²³ cette entreprise gravite autour du 'Trésor de la langue française au Québec', qui se charge de la formation des responsables d'autres bases nationales en assurant ainsi le transfert de compétences vers les autres aires francophones. Bien que parvenue à un niveau d'évolution analogue à celui de la Suisse romande au début du XX^e siècle, la lexicographie québécoise semble donc s'être transformée plus rapidement à partir du dernier tiers du XX^e siècle, sollicitée sans doute par un contexte sociolinguistique et culturel où le besoin d'affirmation identitaire s'avérait plus pressant.

²¹ Klinkenberg (2010, 24) souligne qu'« il y a peu de contacts directs entre [les littératures francophones périphériques], tant en termes de lecture de textes qu'en termes de diffusion. Quand relations il y a, celles-ci sont régies par le centre, qui les suscite ou les autorise ».

²² Après les débats suscités par le *Dictionnaire du français Plus* (1988) et le *Dictionnaire québécois d'aujourd'hui* (1992), le dernier projet de dictionnaire usuel qui tienne compte de la réalité québécoise et nord-américaine – élaboré par l'équipe Franqus de l'Université de Sherbrooke – s'est appuyé sur une vaste enquête visant à identifier les attentes effectives du public (v. Cajolet-Laganière et Martel 2008); il vient d'être lancé dans sa version commerciale, en mars 2013 (Cajolet-Laganière et Martel 2013).

²³ Il s'agit de la BDLP: *Base de données lexicographiques panfrancophone* (www.bdlp.org).

Bibliographie

- Aquino-Weber, Dorothée/Sara Cotelli/Christel Nissille, 2011, « Les recueils de cacologies du XIX^e siècle en Suisse romande: entre description et prescription », *Vox Romanica*, 70, 219-243.
- Bavoux, Claudine, 2003, « Le français hors de France », *La Tribune Internationale des Langues Vivantes*, 33, 50-55.
- Boisvert, Lionel/Claude Poirier/Claude Verreault (dir.), 1986, *La lexicographie québécoise: bilan et perspectives*, Québec: Presses de l'Université Laval.
- Bouchard, Chantal, 2002, *La langue et le nombril: une histoire sociolinguistique du Québec*, Montréal: Fides.
- Brancaglioni, Cristina, 2012, « Lexicographies francophones du Nord: étude comparée Canada/Suisse », communication présentée au colloque *Les français d'ici*, Université de Sherbrooke, 13-15 juin 2012.
- Brancaglioni, Cristina, 2013, « Les discours de présentation dans la lexicographie québécoise », *Repères-Dorif*, 2.2 [http://www.dorif.it/ezine/ezine_articles.php?art_id=73].
- Cajolet-Laganière, Hélène/ Pierre Martel, 2008, « Le système de marques d'usage et de marques normatives dans le dictionnaire du français de l'Équipe FRANQUS », dans: Monique C. Cormier/Jean-Claude Boulanger, *Les dictionnaires de la langue française au Québec. De la Nouvelle-France à aujourd'hui*, Montréal: Presses de l'Université de Montréal, 387-410.
- (dir. avec la collaboration de Louis Mercier.), 2013, *Usito*, s.l.: Delisme [<http://www.usito.com>].
- Chaurand, Jacques, 1985, « Les français régionaux », dans: Gérald Antoine/Robert Martin (dir.), *Histoire de la langue française: 1880-1914*, Paris: CNRS, 339-368.
- Corbin, Pierre, 1989, « Lire les dictionnaires », dans: Amr Helmy Ibrahim (dir.), *Lexiques* [n. spécial de *Le français dans le monde - Recherches et applications*], 31-41.
- Dugas, Jean-Yves, 1988, « Bilan des réalisations et des tendances en lexicographie québécoise », *Revue québécoise de linguistique*, 17.2, 9-35.
- Francœur, Aline, 2001, *Les discours de présentation des dictionnaires monolingues français (1680–2000): des dictionnaires non institutionnels au Dictionnaire de l'Académie française*, thèse de doctorat, Université de Montréal.
- , 2005, « Le discours préfaciel du dictionnaire monolingue français: pluralité de formes, unité de contenu », *Lexicographica*, 21, 131-157.
- Francœur, Aline et al., 2000, « Le discours de présentation du dictionnaire. Reflet d'une évolution à travers les âges », *Cahiers de lexicologie*, 77.2, 97-115.
- Gauchat, Louis/Jules Jeanjaquet, 1912-1920, *Bibliographie linguistique de la Suisse romande*, Neuchâtel: Attinger.
- Hausmann, Franz Josef, 1989, « Pour une histoire de la métalexigraphie », dans: Franz Josef Hausmann (dir.), *Wörterbücher: ein internationales Handbuch zur Lexicographie*, 1, Berlin/New York: de Gruyter, 216-224.
- Juneau, Marcel, 1977, *Problèmes de lexicologie québécoise. Prolégomènes à un Trésor de la langue française au Québec*, Québec: Presses de l'Université Laval.
- Klinkenberg, Jean-Marie, 2010, « Les littératures francophones: un modèle gravitationnel », dans: Jean-Marie Klinkenberg (éd.), *Périphériques Nord. Fragments d'une histoire sociale de la littérature en Belgique*, Liège: Éditions de l'Université de Liège, 17-31.
- Knecht, Pierre, 1985, « Le français en Suisse romande », dans: Gérald Antoine/Robert Martin (dir.), *Histoire de la langue française: 1880-1914*, Paris: CNRS, 381-389.
- , 1995, « Le français en Suisse romande », dans: Gérald Antoine/Robert Martin (dir.), *Histoire de la langue française: 1914-1945*, Paris: CNRS, 751-759.

- , 1993, « William Pierrehumbert, pionnier exemplaire de la lexicographie du français régional », dans: Gerold Hilty (dir.), *Actes du XX^e Congrès international de linguistique et philologie romanes*, Université de Zurich (6-11 avril 1992), Tübingen/Bâle: Francke, 4, 175-188.
- (dir.), 1997, *Dictionnaire suisse romand. Particularités lexicales du français contemporain*, Carouge (GE): Zoé.
- , 2000, « Les germanismes lexicaux dans la Suisse latine: idéologie et réalité », dans: Danièle Latin/Claude Poirier (dir.), *Contacts de langues et identités culturelles*, Québec: Presses de l'Université Laval, 45-53.
- Lavoie, Thomas, 2006, « L'œuvre dialectologique de la Société du français parlé au Canada », dans: Claude Verreault/Louis Mercier/Thomas Lavoie (dir.), *1902-2002, la Société du parler français au Canada cent ans après sa fondation: mise en valeur d'un patrimoine culturel*, Québec: Presses de l'Université Laval, 55-79.
- Mercier, Louis, 1996, « L'influence de la lexicographie dialectale française sur la lexicographie québécoise de la fin du XIX^e et du début du XX^e siècle », dans: Thomas Lavoie (dir.), *Français du Canada – Français de France*, Tübingen: Max Niemeyer, 239-256.
- , 2002, *La Société du parler français au Canada et la mise en valeur du patrimoine linguistique québécois (1902-1962). Histoire de son enquête et genèse de son glossaire*, Québec: Presses de l'Université Laval.
- , 2006, « L'œuvre lexicologique et lexicographique de la Société du parler français au Canada », dans: Claude Verreault/Louis Mercier/Thomas Lavoie (dir.), *1902-2002, la Société du parler français au Canada cent ans après sa fondation: mise en valeur d'un patrimoine culturel*, Québec: Presses de l'Université Laval, 81-140.
- , 2008, « À la découverte des particularismes canadiens et de leur origine: la lexicographie québécoise à l'époque des glossaires (1880-1930) », dans: Monique C. Cormier/Jean-Claude Boulanger, *Les dictionnaires de la langue française au Québec. De la Nouvelle-France à aujourd'hui*, Montréal: Presses de l'Université de Montréal, 61-98.
- Pierrehumbert, William, 1920, « Un dictionnaire historique du parler neuchâtelois et suisse romand », *Musée Neuchâtelois*, 3 (mai-juin), 158-167 [v. doc.rero.ch].
- , 1926, *Dictionnaire historique du parler neuchâtelois et suisse romand*, Neuchâtel: Attinger.
- Poirier, Claude (dir.), 1998, *Dictionnaire historique du français québécois: monographies lexicographiques de québécismes*, Québec: Presses de l'Université Laval.
- /Gabrielle Saint-Yves, 2002, « La lexicographie du français canadien de 1860 à 1930. Les conséquences d'un mythe », *Cahiers de lexicologie*, 80.1, 55-76.
- , 2006, « Quête identitaire du peuple québécois à travers sa lexicographie: la place centrale de la Société du parler français au Canada », dans: Claude Verreault/Louis Mercier/Thomas Lavoie (dir.), *1902-2002, la Société du parler français au Canada cent ans après sa fondation: mise en valeur d'un patrimoine culturel*, Québec: Presses de l'Université Laval, 141-173.
- Quemada, Bernard (dir.), 1997, *Les Préfaces du Dictionnaire de l'Académie française. 1694-1992*, Paris: Champion.
- Remysen, Wim, 2011, « L'application du modèle de l'Imaginaire linguistique à des corpus écrits: le cas des chroniques de langage dans la presse québécoise », *Langage & société*, 135, 47-65.
- Rézeau, Pierre, 1990, « Le dictionnaire dialectal: l'exemple français », dans: Franz Josef Hausmann (dir.), *Wörterbücher: ein internationales Handbuch zur Lexicographie*, 2, Berlin/New York: de Gruyter, 1467-1475.
- Roby, Yves, 2006, « La Société du parler français au Canada et ses rapports avec la francophonie nord-américaine », dans: Claude Verreault/Louis Mercier/Thomas Lavoie (dir.), *1902-2002, la Société du parler français au Canada cent ans après sa fondation: mise en valeur d'un patrimoine culturel*, Québec: Presses de l'Université Laval, 209-237.

- Saint-Yves, Gabrielle, 2004, « L'évaluation des canadianismes: porte d'entrée de la lexicographie du français au Canada », *Canadiensia*, 1, 33-43.
- , 2006, « L'anglicisme ou le *mea culpa* des Québécois: éclairage historique », *The French Review*, 80.2, 354-369.
- Société du parler français au Canada, 1930, *Glossaire du parler français au Canada*, Québec: Action Sociale [réimprimé en 1968 par les Presses de l'Université Laval].
- Thibault, André 2008, « Lexicographie et variation diatopique: le cas du français », dans: Maria Colombo/Monica Barsi (dir.), *Lexicographie et lexicologie historiques du français. Bilan et perspectives*, Segrate: Polimetrica, 69-91.
- Verreault, Claude, 2006, « Conception du français au Canada selon Adjutor Rivard, principal artisan de la Société du parler français au Canada », dans: Claude Verreault/Louis Mercier/Thomas Lavoie (dir.), *1902-2002, la Société du parler français au Canada cent ans après sa fondation: mise en valeur d'un patrimoine culturel*, Québec: Presses de l'Université Laval, 29-54.
- /Louis Mercier/Thomas Lavoie (dir.), *1902-2002, la Société du parler français au Canada cent ans après sa fondation: mise en valeur d'un patrimoine culturel*, Québec: Presses de l'Université Laval.

La Francophonie, trop québécoise et trop peu helvétique?

La Suisse et le Canada face à l'émergence d'une géopolitique de la langue française (1960-1980)

Claude HAUSER, Université de Fribourg

Résumé

L'émergence institutionnelle de la Francophonie au cours des années 1960 est stimulée par divers élans culturels qui se produisent dans plusieurs zones périphériques francophones. Au Québec, ce phénomène est lié au renouveau identitaire qui caractérise une 'Révolution tranquille' accompagnée d'un mouvement d'autonomisation du champ culturel. La production des chansonniers, poètes et romanciers québécois remporte ainsi un succès croissant dans les pays francophones. En Suisse romande, une nouvelle génération de créateurs bouscule les canons de la culture établie, regroupée autour des principes de la Défense nationale spirituelle. Cinéastes, gens de lettres, dramaturges et chansonniers font entendre leur voix au-delà des frontières helvétiques en affirmant leur appartenance culturelle romande. Pour certains même, dans la région jurassienne, cette conscientisation culturelle se double d'une revendication politique en vue d'une indépendance cantonale au sein de la Confédération. Comment ces mouvements culturels francophones concomitants, non dénués d'implications politiques, ont-ils été perçus par les autorités fédérales canadiennes et suisses? En analysant quelques moments-clés dans les relations politiques et culturelles qui se développent entre le Québec, le Canada et la Suisse durant les années 1960-1970, cet article tente de répondre à cette question.

Zusammenfassung

Die Institutionalisierung der Frankophonie in den 1960er Jahren wurde von verschiedenen kulturellen Bemühungen angeregt, die peripheren frankophonen Regionen entstammten. In Québec hing dieses Phänomen mit einer identitären Erneuerung zusammen, die charakteristisch war für die ‚Révolution tranquille‘, die von einer Bewegung zu stärkerer Autonomie innerhalb des kulturellen Bereichs begleitet war. So erfuhr die Tätigkeit von Québecer *Chansonniers*, Dichtern und Schriftstellern einen wachsenden Erfolg in den frankophonen Ländern. In der französischsprachigen Schweiz brachte eine neue Generation von Kreativen den Kanon der etablierten Kultur ins Wanken, die von den Grundsätzen der Geistigen Landesverteidigung geprägt war. Filmemacher, Schriftsteller, Dramaturgen und *Chansonniers* liessen ihre Stimme jenseits der schweizerischen Grenzen vernehmen, wobei sie sich gleichzeitig zur Westschweizer Kultur bekannten. Für einige, in den jurassischen Gebieten, war diese kulturelle Bewusstwerdung von der politischen Forderung nach kantonaler Unabhängigkeit innerhalb des föderalistischen Staates begleitet. Wie wurden diese verschiedenen frankophonen kulturellen Bewegungen, die durchaus politische Implikationen aufwiesen, von den kanadischen und schweizerischen Bundesbehörden eingeschätzt? Aufgrund einer Analyse verschiedener wichtiger Momente innerhalb der politischen und kulturellen Beziehungen, wie sie sich während der 1960er Jahre zwischen Québec, Kanada und der Schweiz entwickelten, soll diese Frage beantwortet werden.

Abstract

The institutional emergence of the *Francophonie* in the 1960's was stimulated by various cultural surges which came from diverse French-speaking peripheral areas. In Quebec, this phenomenon was linked to the identity renewal that was characteristic of the Quiet Revolution, which was accompanied by an empowerment movement in the cultural field. The work of Quebecer songwriters, poets and novelists met an increasing amount of success in the French-speaking countries. In French-speaking Switzerland, a new generation of creators turned the canons of the established culture upside down, which were regrouped around the principles of the 'Spiritual national defense'. Film directors, writers, playwrights and songwriters made their voices heard beyond the Swiss borders by affirming their feeling of belonging to the French-speaking Swiss culture. For some, in the Jura region, this cultural awareness came with a political claim for cantonal independence within the Confederation. How were these francophone cultural movements, not without political involvement, perceived by the Canadian and Swiss federal authorities? By analyzing some key moments amid the political and cultural relations that developed between Quebec, Canada and Switzerland during the 1960's and the 1970's, this article tries to provide an answer to this question.

En écho à la Révolution tranquille qui bouleverse le Québec au cours des années 1960, la Suisse connaît durant la même période une mutation socioculturelle qui peut, même si elle n'est pas accompagnée d'un renversement de régime ou de manifestations violentes, être qualifiée de petite 'révolution' au pays du consensus. Les valeurs identitaires de la Suisse, mises en place dès la fin des années 1930 autour de la culture politique de la Défense nationale spirituelle, sont en effet battues en brèche dès le milieu des années 1960, par une nouvelle génération critique d'intellectuels qui, particulièrement en Suisse romande, refuse l'idée d'un *Sonderfall* (cas particulier) suisse. Cette prétendue exceptionnalité historique fondée sur les valeurs de neutralité armée, d'indépendance et de prospérité tempérée d'esprit charitable et humanitaire, n'a plus lieu d'être selon eux (v. Leimgruber/Christen 1992; Clavel/Schoenenberger 2000).

Ainsi, la critique sociale et politique des valeurs suisses traditionnelles s'accompagne, particulièrement en Suisse romande, d'une prise de conscience identitaire qui se traduit par un renouveau culturel au premier plan duquel se pressent la littérature, le théâtre et la chanson, sans oublier le septième art. Dans un cas particulier, celui du Jura suisse, ce renouveau identitaire, qui a tout sauf les caractéristiques d'un nationalisme étroit, exclusiviste et replié sur soi, va même déboucher sur l'accélération décisive d'un processus d'indépendance fondé sur des revendications essentiellement culturelles – une histoire spécifique, une langue et une culture distincte – qui soudent peu à peu une population attachée à la défense de son identité autour de l'idée de création d'un nouveau canton suisse (Hauser 2004). C'est peut-être autour de cette Question jurassienne que l'homologie entre les cas québécois et suisse se fait la plus nette autour du processus de Révolution tranquille: comme au Québec, l'aspiration à l'indépendance et l'affirmation culturelle se doublent en effet d'une mutation des composantes identitaires de la religion, qui quittent le terrain socioconfessionnel pour s'incarner davantage dans une conscience de soi fondée sur un patrimoine culturel commun à défendre (v. Martin-Meunier 2002; Altermatt 1994).¹

Durant la période qui nous intéresse, la francophonie entre dans une phase institutionnelle et organisationnelle qui voit s'établir le système des 'grandes agences' (v. Mollier/Vigner 2008; Erfurt 2005, 17-22). Mais la francophonie, comme le soulignent des travaux récents sur l'histoire des relations culturelles internationales, peut également être abordée comme une géopolitique culturelle, active au temps de la décolonisation (Roche 2002, 23-24). Largement dirigée par une France qui peut s'appuyer sur une vocation messianique souvent proclamée et une longue tradition en matière de politique culturelle, la mise en place de l'ensemble politico-linguistique de la francophonie est cependant stimulée par divers élans culturels qui se produisent de façon simultanée dans les périphéries francophones.

D'où l'intérêt d'examiner d'abord comment a pu se constituer et se développer, en périphérie du centre français et surtout parisien, un nouvel espace culturel élaboré par des acteurs issus de milieux socioculturels souvent éloignés. Leurs itinéraires se sont-ils rapprochés simplement au gré de certains aléas de carrière ou d'affinités personnelles, ou peut-on aller plus loin en affirmant que le rôle de 'passeurs culturels' qu'ils ont joué entre la Suisse et le Québec au temps de la Révolution tranquille peut se comprendre comme l'émergence d'une destinée commune? C'est-à-dire l'idée de participer conjointement, dans leur sous-champ culturel spécifique, à une mutation sociopolitique d'importance par rapport à l'évolution identitaire de leur pays, dans un contexte général d'affirmation du fait francophone?

¹ Paraîtront bientôt les résultats de la recherche comparative en cours sur les mutations de la chrétienté dans la francophonie du second XX^e siècle dirigée par Francis Python à l'Université de Fribourg.

Dans un deuxième temps, il convient de se demander de quelle manière ont été perçus, au niveau des institutions et des politiques culturelles qui se mettent alors lentement en place (dans le cas suisse) ou se développent de manière dynamique (aux niveaux québécois et canadien), les enjeux culturels et politiques liés à ce nouvel espace francophone en voie de constitution. La fin des années 1960 correspond ici à un moment-clé dans le développement des rapports culturels entre la Suisse et le Québec. Ceux-ci sont stimulés d'une part par une impulsion politique venant du centre, le fameux « Vive le Québec libre! » du général de Gaulle (v. Paquin 2006), dynamisés d'autre part par la préparation et le déroulement de l'Exposition universelle de Montréal, et enfin placés sous tension par la question du séparatisme jurassien, qui trouve un écho dans les revendications indépendantistes québécoises.

Émergence d'une réalité culturelle francophone entre la Suisse romande et le Québec

Durant la période considérée, l'un des axes principaux de l'échange culturel qui se développe entre la Suisse romande et le Québec traverse le domaine de la chanson à texte, révélateur d'une commune attirance pour un type d'expression artistique alors en vogue dans ces périphéries culturelles. Selon Roger Chamberland, comme la poésie, « la chanson est le lieu par excellence où se développe et s'articule une prise de conscience nationale » (Chamberland 2002, 703). Comme en France, l'art des chansonniers se rapproche du champ littéraire contemporain par ses ambitions poétiques, ses apparentements fréquents avec les petites scènes théâtrales pour ce qui est de ses lieux de production, ainsi que son contenu très souvent engagé (Bizzoni/Prévost-Thomas 2008). Ceci non seulement au niveau politico-identitaire – on citera simplement pour rappel le fameux cri « Vive le Québec libre! » de la chanteuse Pauline Julien lors de la Conférence de la Francophonie de 1969 à Niamey – mais également sur un plan de défense culturelle, puisque les chanteurs à texte, en Suisse romande et ailleurs en Francophonie, se posent comme des figures de 'résistance' face à la vague musicale anglo-saxonne qui s'impose alors sur le terrain commercial du 'show-biz' (Bizzoni/Prévost-Thomas 2008, 107-137). Exiguïté du territoire, rareté des maisons de production discographiques, absence de véritables instances de consécration: faute de structures suffisantes, la vie d'auteur-compositeur-interprète ne peut être assumée sans l'apport d'une autre activité professionnelle par la grande majorité des chanteurs qui tentent de faire carrière en Suisse romande (v. Doy 1987). Pourtant, ceux-ci peuvent compter sur quelques nouveaux atouts: le lancement d'une maison de production de disques sensible à la 'nouvelle chanson romande', sous le label 'Évasion', en 1968, permet en effet à des chanteurs comme Michel Bühler, Henri Dès et d'autres de faire connaître leurs titres. Ceux-ci sont souvent d'ailleurs de mieux en mieux relayés à la Radio suisse romande par celui qui apparaît comme un médiateur passionné de la chanson francophone: Émile Gardaz. Mais c'est la production en concerts qui fournit l'essentiel des revenus des chanteurs, ceux-ci se produisant majoritairement dans de petites salles intimistes, cabarets et caveaux que l'on peut assimiler aux boîtes à chansons québécoises. En découle une scénographie dépouillée qui place le chansonnier seul sur scène, ou accompagné d'un ou deux musiciens, et met en valeur sa condition d'artiste au service de la parole.

Les amitiés suisses romandes de Félix Leclerc

En 1966, les scènes romandes les plus connues voient se produire une célébrité québécoise établie depuis peu sur les bords du Léman, Félix Leclerc. Celui-ci est accompagné à la basse par un jeune musicien lausannois dont la carrière commence: Léon Francioli. Comment expliquer la venue en Suisse de Félix Leclerc, et peut-on évaluer la portée de son compagnonnage avec cet accompagnateur, qui se poursuivra durant une bonne dizaine d'années, jusque sur la scène québécoise? Tout d'abord, et cela confirme le caractère hybride de l'artiste-chansonnier, tant au Québec qu'en Suisse romande, c'est par l'intermédiaire de réseaux théâtraux que le contact s'établit entre le chanteur de La Tuque et le canton de Vaud. À l'origine du lien, paradoxe apparent, on trouve un imprésario parisien en la personne de Jacques Canetti. Directeur des maisons de disques Polydor et Philips qui produisent Félix Leclerc, il se trouve également à la tête du théâtre des Trois-Baudets à Paris. En 1953, ce dernier accueille, pour assurer la première partie d'une tournée de Brassens, la troupe lausannoise des Faux-Nez, fondée en 1949 sous l'impulsion principale de Charles Apothéloz. Ce jeune dramaturge vaudois a évolué dès la fin de la guerre, sous l'influence de l'existentialisme sartrien, d'un milieu marqué politiquement à droite vers une critique sociale qui le pousse jusqu'à l'objection de conscience (Fornerod 1993, 182-192).

C'est donc par Canetti que le contact s'établit entre Leclerc et la troupe des Faux-Nez, que lui recommande l'imprésario parisien. Au printemps 1955, l'auteur du *P'tit bonheur* est installé à Lausanne, chez Apothéloz, et sa pièce remporte un franc succès dans la capitale vaudoise, puis part en tournée, les tréteaux du théâtre chargés sur un char, dans différentes localités de Suisse romande. Le biographe d'Apothéloz, Joël Aguet, relève la proximité entre les deux artistes, partageant une « identité de vues sur le théâtre qu'il convient de faire, [...] peut-être parce que la Suisse romande et le Québec se trouvent dans des situations comparables, à cette époque, sur le plan culturel et théâtral » (Apothéloz 1990, 165). Pour Apothéloz en tous cas, ce « théâtre de village qu'est le P'tit bonheur, mettant en scène des gens simples, paysans, montagnards, ouvriers et fonctionnaires du Canada [...] n'a cependant rien de local. Il est universel, tout autant que les romans de Ramuz, avec sa chaleur humaine, ce sens de la farce, ce don d'intimité qui ont fait des chansons de Leclerc des succès internationaux et qui lui sont propres et inimitables » (Apothéloz 1990, 167).²

Ainsi, cette première rencontre, même soutenue par une impulsion française, démontre chez ses acteurs principaux la volonté de faire émerger un style théâtral, proche du cabaret, qui ne soit plus dépendant, ni par le style ni par les thèmes, des canons du centre parisien. L'aventure des Faux-Nez se poursuivra jusqu'en 1959, et l'on retrouvera Charles Apothéloz à nouveau en scène avec le Centre dramatique romand qui participe activement à la programmation de l'Exposition universelle de Montréal en 1967. Quant à Félix Leclerc on connaît les difficultés qu'il rencontre pour faire reconnaître son art théâtral dans sa patrie d'origine (Bertin 1987; Dufour 1998). C'est donc essentiellement sur une déception professionnelle, mêlée à une réorientation de sa vie sentimentale, qu'il va reprendre les chemins helvétiques. De retour en Europe, Félix Leclerc entame des tournées de chansons à travers la France, la Belgique et la Suisse avec son nouvel imprésario Jean Dufour. À Noël 1968, l'établissement en Suisse, sur les hauts de Lausanne, à Lutry précisément, le fait renouer avec les réseaux amicaux et professionnels tissés au milieu des années 1950. Son séjour suisse, qui durera environ deux ans, est marqué par une vie très sédentaire, repliée sur le cocon familial, mis à part les tournées à

² Extrait d'un article de Charles Apothéloz paru dans *La Voix ouvrière*, 17.3.1955.

succès qu'il multiplie en Suisse romande et en France. Pour l'accompagner dans celles-ci, un autre proche du milieu Apothéloz, le comédien Jacques Bert, qui fera dès 1973 de la salle des Faux-Nez un cabaret-théâtre actif dans la promotion de la chanson romande, lui sert de régisseur et d'éclairagiste (Bertin 1987; Dufour 1998).

Et surtout, un nouveau contrebassiste lui a été présenté par son ami chanteur Henri Dès, le jeune Lausannois Léon Francioli. Âgé de 22 ans, issu d'une famille italienne de tradition anarchisante, Francioli est alors engagé politiquement à l'extrême gauche, jouant le satellite du mouvement trotskiste de la Ligue marxiste révolutionnaire qui prend son élan en Suisse romande, dans la foulée des événements de mai 68 (v. Challand 2000). La relation père-fils qui s'établit rapidement entre le chanteur et son accompagnateur, tout en demeurant empreinte de respect et de liberté mutuels, marque cependant un tournant dans la carrière de Leclerc, dans le sens d'une politisation accrue liée bien sûr également à la crise d'octobre 1970 au Québec.³ Si Francioli estime que Leclerc demeurait « trop catholique » pour absorber les cours de marxisme qu'il lui distillait amicalement au gré des tournées, l'idée de l'engagement intellectuel rejaillira pourtant sur le répertoire du chanteur québécois. C'est à son contrebassiste, qui l'a suivi sur l'Île d'Orléans, qu'il présente en effet, au lendemain de l'assassinat de Pierre Laporte, la première mouture de *L'alouette en colère* en l'interrogeant ainsi: « ça va là, je m'engage assez? » (Entretien avec Francioli 2007).

Ainsi, au tournant des années 1970 et au retour de son séjour suisse, Félix Leclerc incarne davantage qu'auparavant un Québec qui exprime par la chanson poétique une forme de résistance culturelle à l'influence anglo-saxonne et au modèle culturel américain, qualifié d'impérialiste. Celle-ci prolonge ainsi la contestation portée par des cercles militants d'extrême gauche en Suisse romande, qui voient dans la lutte du Québec pour l'indépendance un combat nécessaire de désaliénation face à une oppression coloniale du capitalisme anglophone.⁴ Leur remise en cause d'une 'Suisse au-dessus de tout soupçon'⁵ trouve également un écho chez le père de la chanson québécoise, qui ne se privera d'ailleurs pas d'ironiser, en retour et en chanson, sur l'image d'une Suisse sclérosée dans son confort, son amour de l'argent et de la consommation, et sa paranoïa sécuritaire, vécue au quotidien par ses citoyens dans leurs abris antiatomiques: c'est l'air de *La montagnette*...⁶

Pour une chanson francophone engagée: Michel Bühler et Gilles Vigneault

Chanter une telle Suisse, démocratie-témoin dévoyée vendue aux industriels et aux banquiers, indique qu'en dépit d'une vie personnelle plutôt repliée sur son havre de paix de la Riviera lémanique, Félix Leclerc connaît une certaine acculturation au contact de la vie intellectuelle et artistique romande du tournant des années 1970 et de ses thèmes d'expression privilégiés. Les meilleurs représentants de la chanson romande entretiennent alors un rapport

³ En octobre 1970, l'enlèvement par le Front de libération du Québec de l'attaché commercial de Grande-Bretagne James Cross et du ministre québécois Pierre Laporte, qui sera retrouvé mort, plonge le Québec dans une crise majeure, marquée par l'adoption de la Loi sur les mesures de guerre de la part du gouvernement canadien.

⁴ C'est par exemple le cas du journaliste et éditeur Charles-Henri Favrod, qui écrit régulièrement à la *Gazette de Lausanne* et collabore occasionnellement à la revue québécoise *Liberté*: voir en particulier dans cette revue son article « On gouverne dans sa langue », 25, janv.-fév. 1963, 36-44.

⁵ Pour reprendre le titre du brûlot que Jean Ziegler publiera en 1976 (Paris: Seuil [coll. 'Combats']).

⁶ *La montagnette, chanson suisse*, extraite de l'album *Mon fils* de Félix Leclerc, 1978, Philips.

identitaire avec leurs origines qui est tout sauf régionaliste ou folklorisant. La chanson à textes romande établit en effet sa réputation en privilégiant le genre engagé: féministe chez Yvette Théraulaz, anarchisante chez Pascal Auberson, elle est sociale et antimilitariste chez Michel Bühler (Doy 1987). Ce dernier, qui plonge ses racines dans le Jura vaudois, chante la justice sociale et la vie quotidienne des petites gens, dénonçant les conformismes, la xénophobie et les marchands de canons, dans la ligne des nouveaux mouvements sociaux des années 1970. Partant de réalités locales, Bühler s'efforce d'exprimer des vérités universelles, et son chemin poétique croise en 1969 celui de Gilles Vigneault, alors en tournée à Genève.⁷

L'affinité élective entre les deux chanteurs, qui sont tous deux également écrivains, va dès lors se construire autour d'un partage de valeurs et d'un même sentiment de pouvoir chanter le pays dans son identité profonde, avec la prétention de le faire au travers de textes littéraires de qualité. Elle se traduit concrètement par une relation professionnelle et amicale qui s'étoffe au fil des concerts, une dizaine en commun en Suisse et en France entre 1969 et 1974 (Gagné 1977). À noter que le chanteur suisse n'exerce le métier d'artiste à proprement parler que depuis sa rencontre avec son aîné québécois (Bühler était auparavant instituteur, comme Vigneault), qui sur ce point lui sert de modèle dans sa carrière. Entouré de quelques amis, Bühler va ainsi organiser les premières tournées suisses de Vigneault. Le chanteur-vedette québécois lui renverra l'ascenseur en lui offrant ses premières parties dans les grandes salles parisiennes, les Maisons de la culture qui fleurissent en province, et en lui ouvrant finalement en 1972 les portes de quelques boîtes à chansons du Vieux-Montréal ou de Québec. Au 'Petit-ChAMPLAIN', le chanteur vaudois interprète Raymond Lévesque ou Gilles Vigneault, bien sûr, mais ne parvient pas à percer sur la scène québécoise, comme les autres artistes chansonniers suisses d'ailleurs. Expliquant les raisons d'un relatif échec de son second séjour québécois en 1974, durant lequel il participe du reste en spectateur averti à la fameuse super franco-fête des Plaines d'Abraham, Bühler évoque l'encombrement de la scène québécoise d'alors, le peu d'écho rencontré par des chansons très engagées socialement et marquées régionalement, ainsi qu'une dérive perceptible de la chanson à texte québécoise vers le show-biz (Entretien avec Bühler 2007).

Au début 1970 précisément, le tandem amical Bühler-Vigneault a en effet formalisé ses liens socioprofessionnels en s'affiliant à une même maison de disques, 'l'Escargot-Sibécar'.⁸ Toute parisienne qu'elle soit, cette petite entreprise cultivant l'amitié entre ses affiliés n'en apparaît pas moins alternative, défendant une chanson à texte de qualité, en marge des circuits de grande distribution, et favorisant par exemple la diffusion en France des titres produits par la maison de disques romande 'Évasions'. 'L'Escargot' est dirigée par Gilles Bleiveis, un passeur culturel pétri de convictions qui a notamment fait de la prison pour insoumission au plus fort du conflit algérien (Entretien avec Bühler 2007). Si son aventure finit mal, la maison étant rachetée en 1980 par CBS, flouant d'ailleurs au passage quelques-unes de ses 'locomotives', tels Gilles Vigneault ou François Béranger, son existence n'en a pas moins favorisé un rapprochement certain entre des sous-champs culturels périphériques. Certains critiques musicaux n'hésitent pas à parler d'une francophonie artistique dont les réseaux chansonniers ne rejoignent pas toujours l'axe parisien majeur, mais mettent directement en contact entre elles les périphéries.⁹ Un phénomène perceptible également dans le domaine de la littérature, que l'on considère le sous-genre de l'essai ou du roman. Dans le premier cas, l'exemple révélateur de l'itinéraire helvétique

⁷ V. notamment le témoignage livré par Bühler dans Créty 2005. À relever que c'est par l'intermédiaire de l'imprésario d'origine jurassienne Francis Theurillat que Vigneault organise ses tournées en Suisse.

⁸ Sur cette maison de disques, v. Liégeois, Jean-Paul, « CBS chasse l'Escargot », *L'Unité*, 4.7.1980.

⁹ Liégeois, Jean-Paul, « La chanson au secours de la francophonie », *L'Unité*, 19.9.1980.

de Jean-Paul Desbiens, auteur québécois plus connu par son nom de plume (Frère Untel) a été évoqué ailleurs (Hauser 2011, 48-59). Nous nous concentrerons ici sur une autre destinée à la croisée des champs culturels helvétique et québécois: celui de l'écrivain Hubert Aquin.

Hubert Aquin: de l'exil volontaire à l'interdiction de séjour

Au tournant des années 1960/70, la Suisse est perçue par une génération d'intellectuels critiques comme un havre de paix doublé d'une atmosphère de prison et d'hypocrite bonheur de vivre, un pays égoïste, arrogant et replié sur la défense de ses intérêts financiers et économiques. Ces intellectuels sont soumis à une étroite surveillance par les autorités de l'État, qui redoutent de leur part des velléités révolutionnaires soutenues en coulisses par Moscou ou les mouvements de décolonisation.¹⁰ Ce visage à double-face est également celui que perçoit et décrit un exilé québécois dont la notoriété littéraire s'affirme dans la Belle Province, Hubert Aquin. Son « idéologie de synthèse liant marxisme, pensée décolonisatrice et nationalisme » en fait l'un des porte-parole littéraires majeurs de la Révolution tranquille. Tout particulièrement, son roman *Prochain épisode*, qui a pour cadre la région lémanique, constitue un ouvrage phare de cette période d'émancipation et de révolte, œuvre révélatrice d'une littérature qui « devient québécoise et non seulement d'expression française » (Soron, 2001, 7-10). Dans une étude comparative portant sur les champs littéraires québécois et romand, Sylvie Jeanneret (2004) a bien montré comment l'œuvre d'Aquin, qui évoque la Suisse à plusieurs reprises, présente celle-ci comme un « espace double », à la fois lieu de refuge et lieu hostile, espace immobile et figé dans ses montagnes que seul anime le mouvement de l'écriture et de la création littéraire. Une approche historique de l'itinéraire d'Hubert Aquin, centrée sur son itinéraire, son réseau de contacts et son apparition dans l'espace public suisse romand permet d'expliquer davantage les raisons de cette perception littéraire.

Première étape, Bâle, dès février 1953. C'est en effet durant son séjour à Paris de 1951 à 1954 qu'Aquin voyage et découvre l'Europe, sur les traces de Nietzsche et Stendhal. Initialement consacré à un séjour d'études à l'Institut d'études politiques de Paris, son séjour prend des allures de quête existentielle et marque les débuts de son orientation littéraire. Il suit des cours de littérature en Sorbonne, écrit ses premiers essais, assouvit sa soif de culture. À Bâle, Aquin visite les musées d'art, retirant une forte impression des toiles de Goya et Holbein le Jeune. Près de dix ans plus tard, un second séjour en Suisse lui fait découvrir Lausanne, en juin 1962. Les bords du Léman ne sont qu'une étape parmi d'autres d'une solitude vécue dans les chambres d'hôtel anonymes, au fil d'un voyage en Europe qui prend des airs d'errance, sur fond de forte dépression. Angoissé à l'idée de retourner à Montréal y retrouver sa famille, il confie dans son journal personnel rédigé à Lausanne: « Voyager est un tremblement, une convulsion entretenue, l'étape intolérable des spasmes et des sueurs qui annonce la nausée finale » (Beugnot 1992, 239). C'est pourtant sur la même Riviera lémanique qu'Hubert Aquin choisit de revenir, peut-être sur les traces de Vladimir Nabokov, et après avoir fait de cet espace helvétique le cadre de son roman *Prochain épisode*, lancé avec succès en novembre 1965 et rédigé en prison.

Il a en effet désormais derrière lui un passé de militant indépendantiste, inscrit au Rassemblement pour l'indépendance nationale (RIN) depuis 1960, et rapidement porté vers l'action extrémiste et la tentation d'une violence armée qu'il n'appliquera jamais. Aquin est cependant soupçonné de collusion avec le Front de libération du Québec, accusé de port d'armes

¹⁰ On citera à titre d'exemple le cas de Max Frisch, évoqué dans le film récent de Matthias von Gunten, *Max Frisch citoyen* [DVD], Hesse Greutert Film, 2008.

illégal et interné en institut psychiatrique en 1964. Cet épisode judiciaire et pénitentiaire va le poursuivre jusqu'en Suisse, où il arrive au printemps 1966, en rupture dans sa vie personnelle, qu'il partage désormais avec sa compagne Andrée Yanacopoulo. Dès juin 1966, la Police fédérale des étrangers est au courant de ses engagements québécois, que son ex-femme qualifie sans hésiter d'« activité terroriste » dans les renseignements qu'elle transmet aux services consulaires suisses de Montréal.¹¹ Dans un contexte d'extrême tension en Suisse, puisque le dossier du séparatisme jurassien est marqué par une seconde vague d'attentats du Front de libération du Jura (FLJ) à l'été 1966, Hubert Aquin sera ainsi passé à la question par la Police de sûreté du canton de Vaud. Soupçonné de collusions possibles avec le FLJ, il demeure sous haute surveillance jusqu'à la fin de l'année 1966, date à laquelle son permis de séjour ne sera pas renouvelé, pour cause officielle et néanmoins mesquine de « surpopulation étrangère » en Suisse!¹²

L'affaire fait du bruit dans la presse romande, en particulier dans la *Gazette de Lausanne* qui soulève la question des motivations politiques de cette décision, et donne la parole à Aquin. De même, l'organe séparatiste *Le Jura libre* s'élève contre une discrimination mise en rapport avec l'expulsion, au même moment, d'un intellectuel d'extrême gauche connu pour son soutien actif au Front de libération national algérien, l'éditeur Nils Andersson.¹³ La presse québécoise prend le relais de ces étonnements et protestations, poussant ainsi les services diplomatiques suisses à tenter d'en savoir plus sur le 'passé terroriste' d'Aquin pour justifier leur mesure d'exclusion. Le consul helvétique réussira à obtenir copie des jugements acquittant en mars 1966 Aquin, au bénéfice du doute, de ses activités dites extrémistes.

Deux leçons à retenir de cette triste affaire: si Aquin, aspirant à un retrait de la scène politique, s'est bien gardé de tout contact avec les séparatistes jurassiens durant son séjour, il est victime d'une chasse aux sorcières qui fait des rares liens entretenus avec des intellectuels romands en vue – le journaliste Charles-Henri Favrod, sympathisant de la cause indépendantiste algérienne (Carron 2013), ou le chroniqueur littéraire de la *Gazette de Lausanne*, Frank Jotterand – des contacts suspects aux yeux des autorités fédérales. L'affaire jurassienne, sur laquelle nous allons revenir, provoque par ailleurs un net raidissement de la Berne fédérale, très sensible à toute critique du modèle de pluralisme linguistique helvétique et méfiante face à l'émergence concrète d'une francophonie agissante. Autant d'arguments qu'Hubert Aquin, déchu de son droit de séjourner en Suisse, ne se privera pas de mettre en relief dans les entretiens qu'il livre à la presse suisse et québécoise, n'hésitant pas à parler d'une situation de colonisé pour qualifier le rapport de domination qu'exercent selon lui les Alémaniques sur la Suisse romande.

¹¹ Archives fédérales suisses (AF), Berne, Fonds E 2001 (E) 1978/84, vol. 568, Lettre de Mme Aquin à la Police fédérale des étrangers, 23.6.1966. On y lit notamment qu'Hubert Aquin et Andrée Benoist, sa compagne, « ont tenté de faire du terrorisme au Québec au printemps de 1964. Mme Benoist cachait des armes chez elle et hébergeait aussi M. Aquin. [...] Le tout s'est terminé par l'arrestation de M. Aquin, accusé de vol et de port d'armes illégal. Après un mois de prison à Bordeaux, Aquin a fait de la clinique psychiatrique à l'Institut Albert Prévost et il va demander le permis de séjour en Suisse ».

¹² AF, Fonds E 2001 (E) 1978/84, vol. 568, Télégramme du Département politique fédéral, 22.12.1966.

¹³ « Suisse hospitalière... Freddy [sic] Andersson et Hubert Aquin sont expulsés », *Le Jura libre*, 21.12.1966, 3.

Le 'New deal' francophone et ses conséquences politiques

Circonscrit dans les années 1950 au plan cantonal et nationalitaire, le besoin de liberté exprimé par les partisans de la création d'un nouveau canton du Jura prend durant les années 1960 des allures de 'Libération' plus générale et plus contestataire (Hauser 2004, 91-132). Souhaitant provoquer l'intervention médiatrice de la Confédération suisse dans ce conflit aux origines cantonales, les séparatistes portent leur lutte aux accents décolonisateurs et parfois révolutionnaires sur le plan international. La tension politique qui accompagne la mise en cause des valeurs de la culture politique suisse par la Question jurassienne, comme l'internationalisation de cette dernière, vont révéler l'attitude défensive et très conservatrice qui domine alors dans les milieux diplomatiques suisses, ainsi qu'une conception vieillissante et très prudente de la politique culturelle étrangère (Hauser/Tanner 2010, 11-32).

De cette dernière, souvent réduite aux mondanités et au service primordial des intérêts économiques du pays, ne vont ainsi émerger que méfiance et incompréhension de la part des Suisses vis-à-vis des initiatives que multiplie alors Paris dans le domaine de la Francophonie, comme des avancées tentées dès le début des années 1960 de façon autonome par le Québec sur le terrain international. Les autorités de la province, en particulier le ministre Paul Gérin-Lajoie, s'efforcent alors de « prolonger de façon externe les compétences internes » du Québec (Paquin 2006, 31-39). Craignant par-dessus tout qu'un succès des idées du fédéralisme ethnique n'entraîne l'éclatement de la Suisse, méfiants face à un 'impérialisme français' dont ils craignent le développement sur le plan culturel, les chefs de la politique étrangère helvétique perçoivent ce danger en provenance non pas du Quai d'Orsay, mais de cercles ministériels regroupés autour de l'Union pour la nouvelle République d'obédience gaulliste. Ceux-ci viseraient à soutenir moralement et financièrement tous les « groupements dissidents francophones réclamant l'autonomie ».¹⁴ Le Haut Comité pour la défense et l'expansion de la langue française récemment créé serait un des instruments au service de cette politique de prestige.¹⁵

La grande peur des indépendantismes

On comprend dans ce contexte les réticences du conseiller fédéral Wahlen, en charge des affaires étrangères, face aux propositions d'accords culturels que lui fait l'ambassadeur canadien en Suisse au début de l'année 1964. Si Wahlen est un ami du Canada, où il a étudié l'agronomie avant-guerre, il n'en demeure pas moins très prudent, estimant que de tels accords, développés avec d'autres pays de langue française, dénotent trop nettement un « pangallicisme fondé sur la

¹⁴ AF, E 2001 (E)1978/84, vol. 70, Chemise « Centre international de l'Ethnie française », Rapport de Guy Hentsch, Rapport de dossier sur l'Association européenne de l'ethnie française et la question jurassienne, 2.6.1966.

¹⁵ C'est sous l'impulsion du premier ministre Georges Pompidou qu'a été créé en décembre 1965 cet organisme chargé d'étudier les mesures propres à assurer la défense et l'expansion de la langue française, et notamment de faire dans ce but les liens avec toute initiative, y compris privée, se développant dans le cadre de la coopération culturelle et technique avec d'autres pays. L'idée avait germé dans les bureaux du Ministère de la culture dirigé par André Malraux, mais sa récupération et sa concrétisation par les soins du cabinet du premier ministre Pompidou révèle le souci de l'Élysée d'affirmer une présence active sur le terrain de la défense de la langue française. Sur le contexte de création du Haut Comité, v. notamment Deniau 2003, 50-59.

notion d'ethnie française » dont les gaullistes font leur cheval de bataille.¹⁶ Il ne dérogera donc pas à la règle qui veut que la Suisse ne conclue pas d'accords culturels bilatéraux avec des partenaires étrangers, et ceci même si l'ambassadeur Feaver peut le rassurer sur les intentions du gouvernement canadien. Celui-ci cherche en effet surtout à précéder les vellétés de politique culturelle extérieure de la province de Québec, et engagera dès l'été 1965, selon la presse suisse, près d'un million de dollars dans les liens culturels avec les pays francophones.¹⁷ Effectivement, avec l'émergence de la doctrine Gérin-Lajoie, la Suisse semble se trouver rapidement en très bonne place sur la liste des pays francophones avec lesquels le Québec souhaite développer des contacts, par le biais d'accords, voire même l'ouverture d'un consulat à Québec.

Cette géopolitique culturelle de la francophonie provoque d'ailleurs des remous dans les chancelleries, si l'on en croit les rapports de l'ambassadeur suisse au Canada, qui relate que son collègue français à Ottawa, François Leduc, pratique une politique discriminatoire à l'égard des Canadiens francophones travaillant pour le gouvernement canadien central, ceux-ci étant tenus en quarantaine et exclus des réceptions de l'ambassade de France...¹⁸ Quoi qu'il en soit, la prudence helvétique demeure un leitmotiv, et ceci jusqu'au crucial été 1967. Si les diplomates suisses en poste à Ottawa se félicitent de la « période d'émancipation et d'évolution remarquable » que connaît le Québec, ils pensent tout au plus que la nomination d'un attaché culturel suisse chargé des relations avec la capitale du Québec suffirait à faire sortir un peu les Québécois de l'orbite de la propagande française.¹⁹ Réflexe de périphérie et primordialité de l'unité pluriculturelle suisse obligent.

On peut l'affirmer pourtant a posteriori, les craintes et réticences suisses devant un front commun des indépendantismes, québécois et jurassien, cimenté par l'institutionnalisation progressive de la Francophonie, étaient exagérées. On a déjà évoqué le soin pris par Hubert Aquin pour éviter tout contact ou toute collusion d'idées avec le séparatisme jurassien, jusqu'à sa maladroite mise à l'écart du territoire helvétique, qui provoque paradoxalement sa 'rentrée politique' par plusieurs interventions virulentes dans les médias. Au niveau des partis organisés, si des contacts sont pris en 1967 par le chef du séparatisme jurassien, Roland Béguelin, avec le Rassemblement pour l'indépendance nationale (RIN), appelé à participer à une prochaine Conférence des minorités ethniques de langue française, ils restent pratiquement sans suite. Le leader indépendantiste Pierre Bourgault estime en effet trop risqué d'attirer sur le RIN des accusations d'ingérence dans des affaires étrangères, et, selon Maxime Salomon, un informateur jurassien qui joue les intermédiaires avec le RIN au Québec, Bourgault juge que les petits mouvements indépendantistes européens recherchent trop leur propre profit dans ce type d'alliance francophone (Rebetez 2005, 61). Faut-il y voir aussi des réticences de la part d'un RIN clairement marqué à gauche, devant le fond idéologique ambigu du leader séparatiste jurassien, néo-maurrassien et favorable à l'Algérie française (v. Philippe 2008, 267-299)? En tous les cas, la séance inaugurale de la Conférence des minorités ethniques, qui se tient en 1971 seulement, à Genève, n'est ainsi honorée de la présence que d'un observateur québécois, en la personne de François Dorlot (Rebetez 2005, 61).

¹⁶ AF, E 2003 1978/29, carton 212, « Questions culturelles avec Canada », Note du secrétaire général Micheli, 20.1.1964.

¹⁷ D'après un article du *Journal de Genève* du 8.7.1965 relatant les propos du ministre canadien des Affaires extérieures Paul Martin.

¹⁸ AF, E 2001 (E)1978/84, vol. 70, Chemise « Centre international de l'Ethnie française », Lettre de l'ambassadeur de Suisse au Canada au Département politique fédéral, 14.3.1966.

¹⁹ *Ibid.*, lettre du 27.6.1967.

L'inquiétude des autorités fédérales va pourtant continuer à se nourrir sur la base d'une affirmation propagandiste, maintes fois réitérée, qui est celle de la solidarité des peuples frères francophones. La méfiance provient aussi du simple fait que certains acteurs culturels sont actifs aux frontières des champs culturel et politique jurasso-québécois. Gilles Vigneault se produit à plusieurs reprises dans les parties récréatives des rencontres séparatistes jurassiennes, et participera même en 1969 à un débat politico-culturel à Delémont, aux côtés du poète jurassien Jean Cuttat.²⁰ Elle aboutit à une position défensive quasi paranoïaque à la fin des années 1960, largement alimentée par les défenseurs d'un fédéralisme suisse traditionnel qui brandissent le spectre d'une mort clinique de la Suisse par l'injection externe du virus ethno-francophone.

La Suisse officielle à l'Expo 67 de Montréal: participer sans s'exposer...

À l'été 1967, les répercussions du célèbre voyage du général de Gaulle au Québec, auquel fait suite presque immédiatement la visite canadienne du vice-président de la Confédération Willy Spühler, vont faire se précipiter, au sens chimique comme physique, les éléments de tension palpables dans l'air conditionné des chancelleries. Et ceci d'autant plus que la médiatisation de l'Exposition universelle de Montréal, dans laquelle la Suisse possède son pavillon et propose des animations culturelles, fait office de caisse de résonance privilégiée.

Les médias helvétiques ont été presque unanimes à déplorer les termes du discours du président français à Montréal, au nom d'une indépendance que l'on estime violée par l'ingérence du grand voisin français.²¹ Seule la presse séparatiste jurassienne s'est félicitée de l'épisode, faisant du général le porte-drapeau de la cause francophone, où qu'elle soit menacée dans le monde. Une autre voix quelque peu discordante est celle du président de la Société des écrivains suisses, le Valaisan Maurice Zermatten, qui s'exprime dans la *Feuille d'Avis du Valais*. Ce pur intellectuel organique profitera en effet de son intégration au sein de la délégation suisse en visite officielle au Canada pour affirmer dans la presse helvétique que le général avait bien fait de dénoncer les dangers de l'impérialisme américain qui pèse sur le Canada, estimant finalement que de Gaulle avait rendu un service de taille au gouvernement central canadien, ainsi poussé sur la voie de réformes constitutionnelles urgentes pour satisfaire les minorités francophones du pays.²² Une appréciation finalement assez proche des positions officielles et du ton qui présida aux échanges diplomatiques lors de la visite d'État du vice-président de la Confédération.

Premier membre d'un gouvernement suisse en visite officielle sur le continent américain, le ministre des Affaires étrangères Willy Spühler se serait bien passé du remue-ménage provoqué par la visite du président français une semaine à peine avant son arrivée au Québec. Avant de prononcer un discours de fête nationale suisse sur la place des Nations, dans le cadre de l'Exposition de Montréal, il s'est entretenu le 30 juillet avec le premier ministre canadien Lester Pearson à Ottawa. Celui-ci, tout en reconnaissant la situation défavorisée des Canadiens français au sein de la Confédération, met l'accent sur les améliorations récentes, dont l'ingérence gaullienne risque d'entraver le développement. Il trouve en face de lui un ministre suisse très compatissant, qui se garde bien de soulever la question du séparatisme jurassien et est satisfait de

²⁰ Manifestation annoncée dans *Le Jura libre*, 1.10.1969: la causerie-débat sur « le Québec et ses problèmes politico-culturels » se tient le 6.11 à Delémont. V. aussi Vuilleumier, dans ce volume.

²¹ AF, E 2001 (E) 1978/84, Vol. 569, Rapport de l'ambassade de Suisse au Canada au Département politique fédéral, 25.7.1967.

²² *Ibid.*

voir que le Canada considère encore la Suisse comme un modèle de fédéralisme pluriculturel.²³ Spühler se félicite surtout de voir Lester Pearson le rejoindre sur sa ligne stratégique à propos de la géopolitique francophone en marche: ne rien faire, bien au contraire, pour faciliter ou accélérer l'institutionnalisation en cours de la francophonie dans le secteur politico-culturel.

Deux jours plus tard, la délégation suisse est reçue avec honneur par le premier ministre Daniel Johnson, qui va l'accompagner durant deux journées de réception et entretiens. Au-delà des discours de circonstance, prononcés avec une « courtoisie raffinée » lors des banquets, et qui permettent à l'homme d'État québécois de louer « l'équité exemplaire avec laquelle la Confédération traite ses minorités », on note de part et d'autre une volonté toute diplomatique de ne pas soulever les délicates questions des tensions internes de chaque Confédération.²⁴ Le problème jurassien n'est évoqué qu'à travers un aparté entre le ministre des Affaires culturelles Jean-Noël Tremblay et l'ambassadeur helvétique à Ottawa Hans Gasser, qui ravale la question au rang de problème cantonal purement interne.²⁵ Ce qui frappe d'autre part, c'est la nette volonté des Suisses de mettre un frein à une trop grande extension des relations culturelles entre la province et leur confédération. Celles-ci doivent rester concentrées dans le strict cadre interuniversitaire, mais la Suisse, qui réaffirme son refus de développer toute coopération avec des institutions de la francophonie ou « tout groupement linguistique analogue qui serait actif sur territoire helvétique », freine également le projet d'ouvrir un consulat suisse à Québec, sous le double argument de manque de moyens financiers et de difficultés politico-administratives. La volonté politique d'entrer dans le jeu de l'extension des compétences externes du gouvernement québécois n'existe visiblement pas, et les récents développements internationaux du problème jurassien, comme le discours gaullien, poussent encore plus à la méfiance une Suisse qui se tient traditionnellement sur la réserve dans le domaine des relations culturelles internationales. À cette prudence et à ce conservatisme font d'ailleurs échos les manifestations folkloriques traditionnelles présentées par la Suisse à l'Expo-théâtre le jour de la fête nationale suisse, en présence du vice-président de la Confédération. Comme le relate le correspondant Jean Basile dans *Le Devoir*, ce spectacle d'amateurs mis en scène par l'écrivain Maurice Zermatten insistait en préambule et dans sa construction sur l'adage: « Nous sommes un petit pays où sont unis fraternellement quatre peuples parlant quatre langues [...]. Quelque cent trente artistes chantèrent leur hymne national à la lumière des torches, puis le 'O Canada': pas d'incidents ». ²⁶ Si cette journée folklorique à la gloire du chalet suisse et du 'yodel' ²⁷ ne représentait pas la seule vitrine culturelle suisse présentée à Montréal, il n'empêche que le rapport final établi à propos de l'Exposition insiste sur le succès qu'elle a rencontré auprès du public canadien et américain,

²³ Bibliothèque et Archives Canada, RG25-A-3-c, vol. 10504, dossier 1, Télégramme de l'ambassadeur René Garneau sur la visite de Spühler, 20.10.1967. Il signale que cette visite a été profitable en tous points, le Canada pouvant apprécier le soin avec lequel la Suisse cultive son équilibre pluriculturel, et il est bon d'« apprendre que temps et tolérance sont éléments essentiels dans formation et maintien de cette harmonie ».

²⁴ Bibliothèque et Archives Canada, RG25-A-3-c, vol. 10504, dossier 1, Compte rendu de la visite du conseiller fédéral Spühler au Canada, 23.8.1967 et AF, E 2003 (A) Organisations internationales, 1980/85 (1967-69), carton 417, Rapport sur la visite de Spühler, août 1967.

²⁵ AF, E 2003 (A) Organisations internationales, 1980/85 (1967-69), carton 417, Rapport sur la visite de Spühler, août 1967.

²⁶ « Le gala folklorique suisse », *Le Devoir*, 3.8.1967.

²⁷ Technique de chant mêlant voix de corps et voix de tête très rapidement, probablement née dans les Alpes suisses, et passée dans le registre de la production folklorique suisse alémanique.

autant que des productions modernes, tant musicales que théâtrales, qui ont mobilisé beaucoup d'artistes et donc engendré des frais importants!²⁸

Au bilan, la force et la vitalité de la création culturelle romande et québécoise, les liens qui ont pu se développer dans différents domaines artistiques au cours des années 1960, notamment à travers plusieurs réseaux de contacts directs qui ont débouché sur de véritables phénomènes de transferts culturels, bousculent la diplomatie culturelle helvétique. Du point de vue de la Suisse officielle, la Francophonie émergente est le plus souvent assimilée à une pensée 'radicale' perçue comme 'non-suisse', issue de l'idéologie jacobine, « nourrie de principes universels qui promettent de conférer à la culture française un caractère distinctif et supérieur dans la famille des nations » (Bouchard 2003, 47-53). Réduisant les autres pôles d'émergence du phénomène francophone, notamment africains, à des épiphénomènes, coupées d'une réalité culturelle romande dont l'évolution identitaire leur échappe, les autorités helvétiques s'efforcent de défendre ce qu'elles estiment être menacée dans leur propre culture politique par la nouvelle géopolitique francophone. C'est en premier lieu l'idée d'une *Willensnation* fondée non sur des principes ethniques, mais sur une volonté politique confortée au fil de l'Histoire. La culture politique suisse, assimilable à une pensée organique qui recherche constamment, à l'image d'ailleurs du modèle canadien (Bouchard 2003, 70-74), la cohésion nationale au travers de l'équilibre des contraires ('unité dans la diversité'), mise pour cela essentiellement sur le fédéralisme historique. Au tournant des années 1960-1970, ce fédéralisme apparaît cependant en crise, soumis à des réalités externes et internes qui le fragilisent. À la pression extérieure d'une Francophonie émergente fait en effet écho à l'intérieur la crise indépendantiste jurassienne, qui remet en cause la capacité helvétique à satisfaire dans le calme démocratique les aspirations identitaires d'une minorité qui s'estime en voie d'aliénation.

Face à ces défis, la Suisse officielle encaisse le choc en choisissant le repli sur les fondements mythifiés de sa cohésion, le fédéralisme et la neutralité, qui la tiennent à l'écart du concert international. Les autorités fédérales justifient auprès de leurs diplomates cette position de réserve par la promotion d'un autre mythe, celui du *Sonderfall*, exceptionnalité helvétique définie par la culture politique de la Défense nationale spirituelle, qui permettrait notamment à l'État suisse et à ses citoyens d'avoir une conscience particulièrement lucide du fait que « certaines revendications fondées sur l'ethnie ont conduit à la Deuxième Guerre mondiale ». ²⁹ On peut voir ici les limites d'une pensée organique, jouant en principe sur les tensions créatrices et dynamiques, mais risquant de se figer dans des mythes dépresseurs qui révèlent une incapacité à résoudre les contradictions socioculturelles du pays. Ce *Sonderfall* sans cesse évoqué plonge en effet la Suisse vers le repli et un passé indépassable; il inhibe la société helvétique et révèle ses fractures internes, que certains contemporains appelleront « malaise » (v. Imboden 1964). Ce n'est qu'avec l'arrivée d'une nouvelle génération, un travail sur soi-même et ses propres fondements historiques et politico-culturels accompli au tournant du XXI^e siècle, sans oublier le développement de ses structures diplomatiques dans le domaine culturel, que la Suisse

²⁸ AF, E 9043-01 2006/177, vol. 103, Rapport final sur la participation suisse à l'Exposition de Montréal, fin 1967.

²⁹ AFS, E 2001 (E) 1980/83, vol. 451, Dossier 1, Projet de lettre circulaire sur la conférence de Niamey adressée aux « représentations suisses dans les pays touchés par la francophonie » par le Département politique fédéral, 15.4.1969.

s'engagera dans l'ajustement des composantes de sa pensée organique à l'évolution géopolitique internationale, dont la Francophonie apparaît comme une composante multilatérale majeure.

Bibliographie

- Altermatt, Urs, 1994, *Le catholicisme au défi de la modernité: l'histoire sociale des catholiques suisses aux XIX^e et XX^e siècles*, Lausanne: Payot.
- Apothéloz, Charles, 1990 [réunis et présentés par Joël Aguet], *Cris et écrits. Textes sur le théâtre (1944-1982)*, Lausanne: Payot.
- Bertin, Jacques, 1987, *Félix Leclerc. Le Roi heureux*, Paris: Arléa.
- Beugnot, Bernard, 1992, *Hubert Aquin. Journal 1948-1971*, Montréal: Bibliothèque du Québec.
- Bizzoni, Lise/Cécile Prévost-Thomas (éd.), 2008, *La chanson francophone engagée*, Montréal: Tryptique.
- Bouchard, Gérard, 2003, *Raison et contradiction. Le mythe au secours de la pensée*, Québec: Nota bene/CEFAN.
- Carron, Damien, 2013, *La Suisse face à la guerre d'indépendance algérienne*, Lausanne: Antipodes.
- Challand, Benoît, 2000, *La Ligue marxiste révolutionnaire en Suisse romande (1969-1980)*, Fribourg: Aux Sources du Temps présent.
- Chamberland, Roger, 2002, « De la chanson à la musique populaire », dans: Denise Lemieux (éd.), *Traité de la culture*, Sainte-Foy: IQRC, 697-718.
- Clavel, Jean-Daniel/Alain M. Schoenenberger, 2000, *Adieu au 'Sonderfall'. La Suisse en marche*, Genève: Georg.
- Crété, Anne, 2005, *L'autre chemin, portrait d'un chanteur de parole(s)* [DVD], L'Auberson: chez l'auteur.
- Deniau, Xavier, 2003, *La Francophonie*, Paris: PUF.
- Doy, Jean-Marc, 1987, *Éléments pour un état de la chanson romande*, Lausanne: École d'études sociales et pédagogiques.
- Dufour, Jean, 1998, *Félix Leclerc, d'une étoile à l'autre*, St-Cyr-sur-Loire: Christian Pirot.
- Durand, Caroline, 2008, « Les chroniqueurs artistiques et la politisation de la chanson 1960-1980 », dans: Lise Bizzoni/Cécile Prévost-Thomas (éd.), *La chanson francophone engagée*, Montréal: Tryptique, 107-137.
- Erfurt, Jürgen, 2005, *Frankophonie, Sprache, Diskurs, Politik*, Tübingen: Francke.
- Fornerod, Françoise, 1993, *Lausanne, le temps des audaces. Les idées, les lettres et les arts de 1945 à 1955*, Lausanne: Payot.
- Gagné, Marc, 1977, *Gilles Vigneault. Bibliographie descriptive et critique, discographie, filmographie, iconographie, chronologie*, Québec: Presses de l'Université Laval.
- von Gunten, Matthias, 2008, *Max Frisch citoyen* [DVD], HesseGreutert Film.
- Hauser, Claude, 2004, *L'aventure du Jura: cultures politiques et identité régionale au XX^e siècle*, Lausanne: Antipodes.
- , 2011, « Des Insolences au ministère de l'Éducation québécois... L'exil suisse de Frère Untel au miroir de sa correspondance », *Revue de Bibliothèque et Archives nationales du Québec*, 3, 48-59.
- /Jakob Tanner, 2010, « Introduction: Pro Helvetia, un paradoxe », dans: Claude Hauser/Jakob Tanner (éd.), *Entre culture et politique, Pro Helvetia de 1939 à 2009*, Zurich/Genève: NZZ/Slatkine, 11-32.
- Imboden, Max, 1964, *Helvetisches Malaise*, Zurich: Polis.
- Jeanneret, Syvlie, 2004, « La Suisse dans les romans de Hubert Aquin et d'Étienne Barilier: un espace double », dans: Martin Doré/Doris Jakubec (éd.), *Deux littératures francophones en dialogue. Du Québec et de la Suisse romande*, Québec: Presse de l'Université Laval, 53-60.
- Leimgruber, Walter/Gabriela Christen (éd.), 1992, *Sonderfall? La Suisse entre le Réduit national et l'Europe*, Zurich: Musée national suisse.

- Martin-Meunier, Emmanuel/Warren, Jean-Philippe, 2002, *Sortir de la 'grande noirceur': l'horizon 'personnaliste' de la Révolution tranquille*, Sillery: Septentrion.
- Mollier, Jean-Yves/Vigner, Gérard (éd.), 2008, *L'émergence du domaine et du monde francophones. Documents pour l'histoire du français langue étrangère ou seconde*, Paris: SIHFLES.
- Paquin, Stéphane (éd.), 2006, *Histoire des relations internationales du Québec*, Montréal: VLB.
- Philippe, Vincent, 2008, *Roland Béguelin. La plume-épée*, Vevey: L'Aire.
- Rebetez, Gaël, 2005, *L'internationalisation de la Question jurassienne et ses répercussions en Suisse (1960-1974)*, Fribourg: Mémoire de licence en Histoire contemporaine, Université de Fribourg.
- Roche, François, 2002, « Pour une géopolitique de la culture », dans: François Roche (éd.), *La culture dans les relations internationales*, Rome, École française de Rome, 11-38.
- Soron, Anthony, 2001, *Hubert Aquin ou la révolte impossible*, Paris: L'Harmattan.

Sources orales

- Entretien avec Léon Francioli, 2007, 23 mars.
- Entretien avec Michel Bühler, 2007, Yverdon, 16 février.

Auguste Viatte et le ‘souffle de 1830’ au Québec:

Le regard décalé d’un (Franco-)Jurassien:

Jonathan LIVERNOIS, collègue Édouard-Montpetit (Longueuil)

Résumé

En 1954, Auguste Viatte (1901-1993), Jurassien devenu Français en 1932, professeur de lettres à l’Université Laval (Québec) de 1933 à 1949, faisait paraître un livre d’histoire comparée plutôt audacieux: envisageant les littératures francophones d’Amérique d’un même souffle, il se consacre notamment, dans l’un des chapitres, à la décennie 1830 au Canada français, largement négligée par les historiens littéraires de son époque, à commencer par le plus célèbre d’entre eux, Mgr Camille Roy (1870-1943). Dans cette étude, qui s’attachera à la réception du livre ainsi qu’aux rapports de Viatte avec les historiens canadiens-français, nous verrons comment et pourquoi le regard décalé de l’auteur est résolument original.

Zusammenfassung

Im Jahr 1954 veröffentlichte der im Schweizer Jura geborene und 1932 französischer Staatsbürger gewordene Auguste Viatte (1901-1993), von 1933 bis 1949 Professor für Literaturwissenschaft an der Universität Laval (Stadt Québec), ein eher gewagtes Buch: in diesem vergleichenden Werk zur Geschichte der frankophonen Literaturen Amerikas widmet er sich in einem Kapitel insbesondere den 1830er Jahren in Französisch-Kanada, die von den Literaturhistorikern seiner Zeit weitgehend vernachlässigt wurden, nicht zuletzt vom berühmtesten unter ihnen – Monseigneur Camille Roy (1870-1943). In diesem Beitrag, der sich auf die Rezeption des Buches sowie auf die Beziehungen zwischen Viatte und den franko-kanadischen Historikern konzentriert, wird untersucht, inwiefern der distanzierte Blick des Autors als besonders originell gelten kann.

Abstract

In 1954, Auguste Viatte (1901-1993), born in the Swiss Jura and French citizen since 1932, literature professor at Laval University (Quebec city) from 1933 to 1949, published a rather bold book about comparative history of French literatures of America. In a chapter, Viatte dedicates himself to the 1830s in French Canada, which have been generally overlooked by literary historians of his time, including the most famous among them, Mgr Camille Roy (1870-1943). In this study, which will be focused on the reception of the book as well as on Viatte’s relations with French-Canadian historians, it will be seen how rich and original his interpretation is.

En 1954, le Jurassien (devenu également Français en 1932) Auguste Viatte (1901-1993), qui a été professeur de lettres à l'Université Laval de 1933 à 1949 et qui l'est désormais à l'École polytechnique fédérale de Zurich, fait paraître une *Histoire littéraire de l'Amérique française*. Le propos surprend: quarante-cinq ans avant les travaux d'Yvan Lamonde (2000 et 2001) sur l'américanité du Québec et ceux de Gérard Bouchard sur les collectivités neuves (2000), Viatte envisage et compare d'un même souffle les diverses productions littéraires de l'Amérique française, c'est-à-dire du Canada, de la Louisiane, de la Nouvelle-Angleterre et des Antilles. Plus encore, abordant la littérature canadienne, il consacre de nombreuses pages à la décennie 1830, à certains égards révolutionnaire et républicaine, rompant ainsi avec l'histoire littéraire traditionnelle qui considérait la décennie 1860 comme le *terminus a quo* de son objet. Comment expliquer un tel point de vue? Au-delà de la fraîcheur de celui qui voit tout en neuf, comme le disait Baudelaire, en quoi l'héritage jurassien et la culture française de Viatte lui permettent-ils de comprendre autrement la littérature canadienne-française?

Pour tenter de répondre à cette question, nous mettrons ici l'accent sur le bagage culturel du Franco-Jurassien ainsi que sur le caractère polysémique, multiple, 'feuilleté', de sa conception du passé et de ses filiations. Nous verrons également qu'une distinction établie par le philosophe Jacques Maritain, qui marqua durablement nombre de jeunes chrétiens au cours des années 1930, peut contribuer à expliquer la liberté de point de vue de Viatte sur des personnalités républicaines, libérales et radicales que les ecclésiastiques canadiens-français évitaient comme des pestiférés. Deux champs de recherche seront ici balisés: les rapports de Viatte avec les historiens canadiens-français (qui ont pu influencer ses propres recherches) ainsi que la réception critique de son *Histoire littéraire*. Cette étude est donc au confluent des histoires littéraire et intellectuelle.

Une perspective nouvelle

Dès 1939, dans *L'Action nationale*, Viatte avait abordé la question canadienne dans une perspective continentale qu'il devinait controversée.¹ Ses propos étaient audacieux:

Autre contraste: l'absence d'une histoire exaltante. Ou du moins il faut chercher cette histoire très loin, à l'époque des guerres coloniales, sans relation avec l'État canadien tel qu'il est; plus sublime et plus désintéressée que la plupart des autres, elle n'a pas légué grand'chose à la vie présente, sauf du point de vue religieux. Pas de 'héros national', de Washington, de Bolivar, fondateur et libérateur. Dollard des Ormeaux? Il n'incarne qu'un épisode isolé. Papineau, LaFontaine? Des messieurs à faux col, qu'on discute, et qui se disputaient. Une ténacité admirable, fructueuse, mais pas de ces victoires qui secouent l'âme. Le bilinguisme? Est-ce que cela vous enthousiasme, vous, cette promenade du pot de terre avec le pot de fer? Une demi-revanche. Des compromis. De là ce flottement dans les esprits comme dans les frontières, cette

¹ C'est du moins l'impression que laisse cette lettre qu'il envoie à André Laurendeau, directeur de la revue, dans laquelle il parle d'un texte qui semble être celui qui paraîtra dans *L'Action nationale* en septembre 1939: « Voici mon papier. J'espère que votre public comprendra ce que j'ai voulu lui apporter: un paradoxe stimulant, comme je le dis en conclusion, une prise de vue sous un angle peu familier, qui ne prétend pas se substituer à l'angle normal mais éclairer certains aspects complémentaires des problèmes... S'il devait y avoir du mépris, si je pouvais éveiller des susceptibilités, je vous demanderais en toute amitié de ne pas faire passer l'article. » (Lettre d'Auguste Viatte à André Laurendeau, Québec, 2 mai 1939)

passivité de vaincus qui n’avaient pas de cœur à travailler pour les vainqueurs, cette tendance au mimétisme. (Viatte 1939, 14)

La perspective, à quelques lieues idéologiques de celle d’un Lionel Groulx, ne manque pas d’étonner. La solution modestement proposée: saisir son destin américain tout en ne renonçant pas à ‘l’Orbis gallicus’. Avant Robert Charbonneau et *La France et nous* (1947), Viatte écrit:

Considérée dans son ensemble, l’Amérique elle-même offre une réponse. L’énorme tâche anglo-saxonne ne la résume pas tout entière. À ne voir que celle-ci, nous désespérerions: le déclassement, l’encerclement sembleraient les préludes de la submersion finale; mais il existe une Amérique différenciée. Faites pivoter les États-Unis sur eux-mêmes, et la province de Québec, descendue à la place de la Floride, se trouverait du coup en contact avec des peuples du même format et de civilisations multiples, anglo-saxons, espagnols, français; ce que nous disons là figurativement ne saurait-il comporter une leçon pratique?² (Viatte 1939, 15)

L’originalité de cette perspective continentale n’empêche pas un certain traditionalisme et une volonté de continuité chez l’historien littéraire. En témoigne sa relation avec Mgr Camille Roy (1870-1943), premier historien ‘professionnel’ de la littérature canadienne. Dans sa préface à son *Histoire littéraire*, Viatte, qui présente quelques études pertinentes à ses lecteurs, ne retient qu’un seul titre pour la littérature canadienne: le *Manuel d’histoire de la littérature canadienne* (1939) de Roy, grand classique parmi les manuels scolaires – le premier, d’ailleurs, à être dédié à l’histoire de la littérature du pays (Cellard 2011, 29). Les deux historiens littéraires se connaissent bien: Roy fut le fondateur de l’École normale supérieure de Québec en 1920 et le doyen de la Faculté de Lettres de l’Université Laval où le Jurassien enseigna pendant seize ans (Lebel 1947, 193). Viatte eut une grande influence sur l’homme, du moins si l’on en croit son collègue de l’Université Laval, l’abbé Émile Bégin (v. Viatte 2001, 98). Cela n’empêcha pas Viatte d’être parfois critique envers Mgr Roy, du moins dans son journal:³ on note, par exemple, son irritation à la suite du soutien de Roy au Maréchal Pétain (Viatte est une des figures importantes de la France Libre au Québec).⁴ Sans compter le vieillissement de l’homme, qui

² André Laurendeau reprendra la même image, en décembre 1941: « Il se trouve que nous avons un seul voisin, et que ce voisin est devenu l’une des très grandes puissances mondiales. C’est un malheur, j’en suis fermement convaincu. [...] mais] jusqu’au jour où il sera possible de faire pivoter les continents sur eux-mêmes de façon à situer le Canada entre le Brésil et l’Argentine, acceptons la géographie telle que Dieu et les lois naturelles l’ont fabriquée! » (Laurendeau, cité par Lamonde 2001, 83-84)

³ Claude Hauser (Université de Fribourg) a fait un travail remarquable de mise en valeur du journal d’Auguste Viatte (2003). On lui doit également de nombreuses réflexions sur les écrits et les affiliations intellectuelles du Jurassien.

⁴ Entrée du 8 décembre 1941 de son journal: « Déjeuner des professeurs au Séminaire. Je suis avec le P. Delos, Lebel, Lacourcière, et Demers. Mgr Roy éprouve le besoin de mêler à son discours un éloge de Pétain et du ‘nouvel ordre’ en Europe. Il est beaucoup moins applaudi pour cette phrase que pour la précédente où il faisait des vœux pour la libération de la France... Je me propose de lui en parler. Conversé, après, avec Maurice Lebel, qui me dit l’état d’esprit malgré tout plus favorable au Séminaire, où beaucoup de prêtres ont acheté des Croix de Lorraine; il se propose d’emmener, au ‘buffet’ du Mardi-Gras, l’abbé Maheux, l’abbé Pelletier, l’abbé Bégin... » (Viatte 2001, 349) Trois jours plus tard, il écrit: « Vu Mgr Roy: sa phrase sur Pétain, me dit-il, avait pour but de protester contre les attaques de l’*Événement* et du *Soleil* [favorables envers la France Libre]: ‘ici, la majorité du public est gaulliste, ce n’est pas le cas à Montréal’. Je sens que la position est plus profonde – motivée par des rencontres ecclésiastiques à Montréal (chanoine Méjeczaze?). » (Viatte 2001, 350)

désolé Viatte. Le 7 octobre 1942, il écrit: « en ce moment où l'extension des relations universitaires canadiennes s'impose et où Québec seul en pourrait prendre l'initiative, il est bien fâcheux que celui qui pourrait les diriger à Québec soit ainsi fatigué... » (Viatte 2001, 472)

Malgré cette filiation, Marie-Andrée Beaudet (2002), dans une excellente étude consacrée à la littérature comparée selon Auguste Viatte, remarque une différence majeure entre l'*Histoire littéraire* de ce dernier et le *Manuel* de Camille Roy:

Alors que Camille Roy, premier véritable historien de la littérature canadienne [...], faisait des années 1770 à 1860, donc de la Conquête anglaise au Mouvement patriotique de Québec, une longue et lente période inaugurale, Auguste Viatte propose quant à lui de scinder ce siècle des commencements en deux sous-périodes en faisant de l'année 1830, année de parution du premier recueil poétique publié au Canada par un Canadien: *Épîtres, Satires, Chansons, Épigrammes et autres pièces de vers* de Michel Bibaud, une grande date charnière. Viatte fonde principalement son choix sur les liens qui unissent la production canadienne de la décennie 1830 aux mouvements révolutionnaires qui soulèvent alors les peuples de France, de Pologne et d'Irlande. Ce faisant, l'historien jurassien se trouve à isoler et à mettre en valeur une période alors négligée pour des raisons idéologiques et vue comme obscure, pendant laquelle la pratique littéraire canadienne s'était trouvée presque exclusivement confinée aux journaux. (Beaudet 2002, 105)

Ce n'est pas un hasard si le titre du chapitre consacré à cette période est « Au souffle de 1830 »: le lien y est clair entre la « prise de conscience d'être une nationalité » (Viatte 1954, 65) chez les Canadiens et les mouvements nationalitaires européens. Le recueil de Michel Bibaud n'a pas un grand rôle à jouer dans cette histoire.

En 1954, peu d'historiens, de sociologues et d'intellectuels s'attachaient à cette décennie 1830 et à ses suites – en particulier aux Rébellions de 1837 et de 1838 –, du moins dans une perspective républicaine, combative, libérale. Lorsque Viatte publia son *Histoire littéraire*, on ne retournait guère à cette période, soit parce qu'elle était fondue dans un bloc allant de la Conquête à 1860 (véritable décollage littéraire pour Mgr Camille Roy et ses prédécesseurs ecclésiastiques), soit parce que les réformateurs de la décennie 1950 (comme les animateurs de la revue *Cité libre*) croyaient, à tort, que la période avait été, de part en part, conservatrice et sans intérêt pour leurs propres combats (v. Livernois 2011). Les travaux des historiens Fernand Ouellet et Marcel Trudel (qui fut l'étudiant de Viatte), pendant les années 1950 et 1960, modifieront quelque peu la donne, mais c'est surtout à partir des recherches de Philippe Sylvain (Université Laval) et de Jean-Paul Bernard (UQAM), à la fin des années 1960 et au début des années 1970, que ce siècle fut aussi considéré pour son libéralisme et son radicalisme, et non plus uniquement pour son clérical-nationalisme. Peu d'historiens de la littérature des années 1950 et 1960 auraient pu oser dire ce qu'écrivit, en 1989, Réjean Beaudoin:

Pourtant, l'image de l'abbé Casgrain posant en 'père des lettres canadiennes', ainsi que le répètent les manuels dont le prototype resta longtemps celui de Mgr Camille Roy, est trop candide. Ce que cache cette 'posture', c'est peut-être l'imposture, justement, c'est-à-dire le fait que ce sont plutôt les tenants laïques du versant universaliste et libéral de l'idée nationale qui ont été les premiers promoteurs de la littérature canadienne-française de 1840 à 1850, avant d'être neutralisés par le climat de censure et de quasi-unanimité idéologique que l'ultramontanisme va réussir à instaurer à partir de 1860. La littérature aura ainsi servi le combat du clergé contre la petite bourgeoisie héritière des idées de Papineau. (Beaudoin 1989, 62)

Dans ce contexte, comment peut-on comprendre l’originalité et l’audace intellectuelles de Viatte, qui consacre un chapitre de son *Histoire littéraire* à la décennie 1830, tout en y mêlant des réflexions sur cette « école de 1860, comme disent les manuels » (Viatte 1954, 89)? Vise-t-il ici le *Manuel* de Mgr Roy? Chose certaine, il ne semble pas faire de cette école de Québec le véritable décollage de la littérature canadienne-française, ce qui est, en soi, quelque chose de plutôt neuf. Et son chapitre suivant, sur les trente dernières années du XIX^e siècle, a pour titre « La période de repli ». On ne saurait être plus clair.

Il faut retourner à ce chapitre consacré à la décennie 1830 et à ses suites pour mieux en saisir l’originalité.

« Au souffle de 1830 »

La borne liminaire du chapitre II de l’*Histoire littéraire* n’est pas liée à la publication du premier recueil de poésie du pays. C’est de la « révolution de 1830 » que parle Viatte, allant même jusqu’à comparer les parlementaires du Bas-Canada à ceux de Louis-Philippe, avec leurs « modérés et leur aile marchande, leur résistance et leur mouvement, ceux qui s’en tiennent aux voies légales et ceux qui rêvent d’insurrection » (Viatte 1954, 65). On sait, aujourd’hui, que les Trois Glorieuses, ces trois journées révolutionnaires de juillet 1830 qui ont permis le renversement de Charles X et son remplacement par Louis-Philippe I^{er}, ont fait grand bruit dans la colonie (v. Lamonde 2000, 190), mais cela n’allait pas de soi à l’époque de Mgr Roy: dans son manuel, il ne renvoie pas à 1830 et traite bien plutôt de la montée vers les rébellions, vues négativement. Son portrait du chef des Patriotes, Louis-Joseph Papineau (1786-1871), donne le ton: « Après 1830, son patriotisme brûlant, irrité, l’emporta vers des excès où ne voulurent pas le suivre quelques-uns de ses meilleurs partisans. Des intransigeances maladroites, et aussi des violences de paroles devaient l’entraîner sur une pente qui aboutit à l’insurrection de 1837. » (Roy 1954, 31-32) Les rébellions, chez Viatte, ne sont pas vues d’une manière aussi péjorative, même s’il reprend l’idée d’une radicalisation de Papineau après 1830. Ce qui est remarquable, surtout, c’est ce trait qui marque tout son chapitre II: l’histoire du Bas-Canada est sans cesse rabattue sur celle de la France. Ainsi: « la révolte des ‘patriotes’ éclate, en octobre 1837, après une assemblée aux enseignes du bonnet phrygien et du drapeau tricolore. » À propos de Papineau, Viatte évoque ses liens d’exilé avec Béranger, Leroux et Lamennais; il le qualifie de « jacobin obstiné » (Viatte 1954, 66-67) lorsqu’il revient au pays en 1845. S’il reconduit l’idée que Papineau est un « médiocre écrivain » (un lieu commun des histoires littéraires québécoises), sa conclusion sur le personnage sort un peu de l’orthodoxie cléricale: « S’il compte en littérature, c’est moins par son œuvre que par ses idées-force et par l’impulsion qu’il a donnée. » (Viatte 1954, 68)

Autre trait original du chapitre de Viatte: la présentation de l’Institut canadien de Montréal, haut lieu du libéralisme radical d’après 1840, pour ainsi dire absent de l’histoire littéraire de Mgr Roy. Viatte constate par ailleurs le manque de ressources historiques à propos de l’institution montréalaise: « une étude d’ensemble resterait à écrire »⁵ (Viatte 1954, 84). Il parle également du conflit entre Mgr Bourget (1799-1885), évêque de Montréal de 1840 à 1876, et les anticléricaux, représentés par des « pamphlétaires sans style » qu’il cite et dont la violence est rattachée à leur « isolement croissant » (Viatte 1954, 95-96). Il consacre deux pages au pamphlétaire Arthur Buies (1840-1901), écrivain remarquable, conférencier à l’Institut canadien de Montréal, chroniqueur et rédacteur unique du journal *La lanterne*, qui paraît en 1868 et 1869.

⁵ Ce n’est que trente-cinq ans plus tard que l’historien Yvan Lamonde (1991) la fera.

Si Mgr Roy passe rapidement sur l'épisode radical de ce journal – « Il faut négliger cette partie de l'œuvre de Buies, qui a sombré dans l'oubli » (Roy 1954, 81-82) –, Viatte, au contraire, s'y attache longuement. Il ajoute que Buies « est arrivé trop tard » et que la partie est déjà jouée pour les radicaux. Les derniers mots de son chapitre sont loin, très loin, de ce qu'on peut lire dans l'histoire littéraire selon Mgr Roy et ses épigones: « À ce moment Garneau est mort, Crémazie est en fuite, une époque s'achève; aux bourrasques du printemps va succéder la sécheresse, tellement prolongée qu'elle compromettra la fécondité du sol et donnera le change sur le climat. » (Viatte 1954, 97 et 98) C'est là une façon claire de prendre le contre-pied de ce qui est écrit à propos de la période 1860-1900 dans le *Manuel* de Mgr Roy: « Cette deuxième période diffère de celle qui précède, non pas par une orientation nouvelle, mais par une activité soudaine et plus féconde de notre vie intellectuelle. » (Roy 1954, 46)

Le renversement est spectaculaire: Viatte, dès 1954, se dégage de ce qu'on a longtemps considéré comme les débuts de la littérature canadienne, jette son regard sur la période précédente, négligée ou méprisée par cent ans d'historiographie clérico-nationaliste. Qui a bien pu voir ce changement d'appréciation? Les critiques de l'époque? Les historiens? À moins que ces derniers aient influencé Viatte?

Réceptions de l'*Histoire littéraire de l'Amérique française*

Dans la notice du *Dictionnaire des œuvres littéraires du Québec* (tome III) consacrée à l'ouvrage de Viatte, les rédacteurs notent que devant « l'abondance de l'ouvrage, la critique s'est relativement peu manifestée » (Brodeur/Dorion 1982, 477). La remarque étonne. Le quotidien *Le Devoir* y a tout de même consacré deux textes. Le père Benoît Lacroix en traite longuement dans un article de la *Revue dominicaine*. Le texte n'est pas publié dans le plus grand silence.

Les critiques ne sont pas, non plus, que des réactions immédiates à la publication. Dix ans après la parution de l'*Histoire littéraire*, Paul Wyczynski, professeur de littérature à l'Université d'Ottawa, s'attache aux « critiques littéraires au Canada français » lors d'un colloque organisé par Fernand Dumont et Jean-Charles Falardeau à l'Université Laval. Si, selon lui, le livre de Viatte « marque une date importante » (Wyczynski 1964, 24), il semble que sa vision de 1830 pose problème, comme si la politique à laquelle cette date référerait masquait le littéraire. Wyczynski écrit:

Le premier reproche qu'on pourrait faire à l'auteur est d'avoir démesurément agrandi le fond politique, historique et sociologique, au point d'étouffer, dans bien des pages, l'élément littéraire. Ce qui aurait dû normalement constituer l'arrière-plan du tableau se déplace à l'avant-scène. Il en résulte une fausse perspective qui crée, par moments, un biais littéraire indésirable.

À titre d'exemple, prenons le deuxième chapitre, « Au souffle de 1830 ». Au premier plan se situent le mouvement libéral, les idées anticléricales, les batailles entre Mgr Bourget et l'Institut canadien. Papineau est ici plus important que Crémazie, et *La Ruche littéraire* d'Henri-Émile Chevalier occupe plus de place que l'École de 1860. Nous avons l'impression que les renseignements se succèdent au rythme d'une libre conservation, savante, mais non ordonnée: ce qui manque ce sont la proportion et le relief. (Wyczynski 1964, 24)

On devine que la littérature est ici limitée à ses genres traditionnels – roman, théâtre, poésie – et qu'elle exclut la prose d'idées, fût-elle la part la plus originale d'un XIX^e siècle littéraire au Canada français. Ce préjugé sera tenace au Canada français.

Les réactions à chaud sont aussi fort intéressantes. Dans *L'action catholique*, un compte rendu signé 'W.T.' et publié en février 1955 est somme toute positif, montrant que l'histoire littéraire est plutôt, dans le texte de Viatte, un « panorama des idées politiques, surtout politiques, et intellectuelles, dans lequel [l'auteur] a tâché de situer les œuvres et leurs auteurs » (W.T. 1955, 4). Il croit également que le parallélisme avec la France a ses limites: 1837 fut préparé bien avant 1830, dans un contexte canadien, malgré les influences françaises. Pierre de Grandpré, critique perspicace, remarque quant à lui dans *Le Devoir* du 22 septembre 1955 l'originalité du chapitre sur le « souffle de 1830 ». Il ne prend cependant pas position à son tour:

Y a-t-il véritablement eu ce grand mouvement de bascule, cette période animée du « souffle de 1830 », suivie d'un long « mouvement de repli »? Peut-être pourra-t-on discuter et trouver que M. Viatte a disposé un peu trop adroitement des éclairages pour illustrer une division du sujet qui acquiert presque l'importance d'une thèse. Il a au moins le singulier mérite de tailler hardiment dans sa matière, d'y introduire un ordre intelligible, de proposer des cadres généraux et une interprétation. (de Grandpré 1955, 22)

Le père Benoît Lacroix, médiéviste de renom, consacre à l'ouvrage de Viatte un texte intitulé « Culture française et histoire canadienne », publié dans la *Revue dominicaine* en octobre 1955. Enthousiaste, le dominicain écrit que l'ouvrage « dépasse à bien des points de vue ce que nous avons aujourd'hui d'histoires littéraires et de manuels » (Lacroix 1955, 145). Il apprécie l'idée de réunir dans une même synthèse les auteurs francophones d'Amérique, rattachés par une « communauté d'âme », « une même préhistoire, le même passé, et la même dépendance vis-à-vis de la littérature en France » (Lacroix 1955, 143). Cette dernière a d'ailleurs tout d'une clef de voûte explicative dans l'ouvrage de Viatte, ce qui laisse le père Lacroix perplexe, sans qu'il ose aller plus loin dans la pondération de l'influence française au Canada français. Dans la *Revue d'histoire de l'Amérique française*, dirigée par Lionel Groulx (nous verrons plus loin les liens qui l'unissent à Viatte), Richard Bergeron, professeur de langue française à l'Université de Montréal et à l'École Normale Jacques-Cartier, conclut qu'il n'y a pas d'intérêt à « chercher la petite bête, du moment que l'ouvrage de M. Viatte [lui] paraît bien fait et surtout nouveau et utile pour sa conception d'ensemble » (Bergeron 1955, 590). Finalement, de manière beaucoup plus substantielle, Gilles Marcotte, alors critique du *Devoir* et figure marquante des études québécoises à partir des années 1960, est sévère: il croit que les écrivains sont les acteurs d'un « jeu d'idées » qui, tout particulièrement, intéresse Viatte; que l'idée d'« Amérique française » est un mythe, dépassé, qui ramène à l'époque coloniale; que l'auteur fait de cette Amérique française un simple reflet des idées hexagonales (Marcotte 1955, 6). Il faudra retenir l'importance de ce biais: peut-elle expliquer l'originalité de l'approche d'Auguste Viatte? Un borgne, dont la vue est gênée par sa propre culture, voit peut-être mieux certaines choses qu'un homme du cru, qui croit connaître sans avoir besoin de voir.

Malgré une appréciation du travail pionnier de Viatte, plusieurs critiques littéraires révèlent donc les biais de l'analyse du Franco-Jurassien: une tendance à la comparaison qui rapproche des choses qui ont peu ou pas de liens entre elles, une vision colonialiste qui permet d'embrasser une Amérique française fantasmée, une place trop grande accordée à ce que certains détachent de la sphère littéraire, à savoir la ou le politique. Et pourtant, certains de ces biais seront plutôt fertiles, à terme.

Viatte et les historiens

À lire son *Histoire littéraire*, on comprend que Viatte a une vue large sur la production historique (littéraire ou générale) depuis le XIX^e siècle: dans le seul chapitre II, il cite, notamment, les ouvrages de Séraphin Marion, Jean Bruchési, Robert Rumilly, Alfred Duclos DeCelles, Éva Circé-Côté, Laurent-Olivier David, Gustave Lanctôt, Henri d'Arles, l'abbé Casgrain, Thomas Chapais, Charles Ab der Halden, Marcel Trudel. Il consacre également six bonnes pages à François-Xavier Garneau. La connaissance d'historiens contemporains, partielle,⁶ est souvent intime: pendant les seize années passées à l'Université Laval, Viatte a non seulement lu leurs travaux, mais a également fréquenté ces hommes. Notons, par exemple, ses rapports avec Luc Lacourcière (1910-1989), fondateur des Archives de folklore de l'Université Laval et pionnier de l'ethnologie au Québec. Claude Hauser rappelle que c'est grâce à Viatte, qui a enseigné à Lacourcière, que ce dernier s'est retrouvé au collège catholique Saint-Charles de Porrentruy (ville natale de Viatte) en 1936 pour y donner des cours (v. Hauser dans: Viatte 2001, 110). De retour au Québec, il sera soutenu par Viatte, comme en témoigne l'entrée du 12 mars 1942 du journal du Franco-Jurassien: « Visite de Lacourcière, qui m'entretient d'un projet de la fondation Rockefeller pour des études linguistiques et folkloriques au Canada français: il va se rendre à New York dans ce but; je lui suggère un Atlas linguistique du Canada français et la fondation de chaires de folklore et de linguistique. » (Viatte 2001, 385-386) Et le 23 février 1944, à la suite d'un Conseil de Faculté: « on a créé une chaire de folklore pour Lacourcière ». (Viatte 2003, 157) Dans son *Histoire littéraire*, Viatte renverra au travail de son ancien étudiant (v. Viatte 1954, 48).

Il faut également mentionner les rapports de Viatte avec Marcel Trudel (1917-2011), un historien important du Québec moderne, dont il dirigera la thèse de doctorat, parue en 1945 aux Éditions Fides. Son titre: *L'influence de Voltaire au Canada*. Dans ses Mémoires, Trudel explique ainsi les prémices de cette thèse, même si la version ne concorde pas tout à fait avec celle du journal de Viatte:⁷

Le doyen de la faculté, Mgr Camille Roy, donna son accord après beaucoup d'hésitation avec force conseils de prudence. La faculté eut soin de bien m'entourer: elle désigna pour patron le professeur Viatte, mais alors qu'on ne donnait toujours à un candidat qu'un seul patron, on m'en imposa un second: cet abbé Bégin, suppléant de Mgr Roy en littérature canadienne, qui me suivra de près, défendant l'orthodoxie, me faisant retrancher ceci ou cela, me faisant toujours ajouter telle ou telle apologie. J'allais devoir me montrer bon élève. (Trudel 1987, 143)

⁶ Les critiques le lui reprocheront, d'ailleurs: « Tout de même, [Guy] Frégault méritait plus qu'une ligne (p. 169). » (Lacroix 1955, 153) Ou encore: « On voit bien que les écrivains l'intéressent comme phénomènes sociaux, comme acteurs d'un jeu d'idées, plutôt que pour leur valeur propre: cela explique que – dans une histoire pourtant dite 'littéraire' – Henri Bourassa reçoive plus d'importance qu'un historien de la taille de Guy Frégault, représenté par un seul de ses ouvrages. » (Marcotte 1955, 6)

⁷ Le 27 juin 1941, Viatte écrit dans son journal: « Rencontré ce matin Trudel, qui me propose une thèse sur l'influence voltairienne au Canada. J'en parlerai demain à Mgr Roy. » (Viatte 2001, 279) Le jour suivant: « Vu Mgr Roy qui a pu se procurer les textes nécessaires pour l'année prochaine (sauf Voltaire); je lui parle de la thèse de Marcel Trudel, qu'il approuve, puis j'en parle à Trudel lui-même. » (Viatte 2001, 280)

On peut suivre l'évolution de la thèse à travers les lettres que Trudel envoie à Viatte,⁸ de 1942 à 1946. Dans une lettre datée du 15 octobre 1944, il semble que Trudel ait été 'redirigé' vers l'abbé Émile Bégin:

Peut-être vous a-t-on mis au courant du changement que j'ai opéré dans la conduite de ma thèse. Comme j'avais un mois à passer à Québec, cet été, pendant votre absence, et qu'une bonne tranche de ma thèse était prête, je me trouvais plutôt embarrassé. J'ai exposé mon cas au Doyen qui m'a permis de soumettre ma thèse à l'examen de l'abbé Bégin. Vous excuserez bien, je l'espère, d'avoir ainsi renoncé à votre 'patronage', d'ailleurs, c'est un soulagement pour vous, puisque vous n'aurez pas à corriger un long devoir d'écolier. (Lettre de Marcel Trudel à Auguste Viatte, Rigaud, 15 octobre 1944)

On ne trouve pas de référence à cette lettre dans le journal de Viatte. Par contre, quelques mois plus tard, Viatte écrit: « Rencontré [Maurice] Lebel: il m'apprend que notre doyen ne voulait pas me confier la thèse de Marcel Trudel, en représailles, les abbés [Arthur] Maheux et [Georges] Savard ayant eu vent de mon intervention au sujet de la connexion entre l'histoire et les lettres, et ayant porté plainte au conseil du Séminaire... Singulière conception des études universitaires, et singulier niveau de pensée! » (Viatte 2001, 295) On sait que le débat sur le rattachement des cours d'histoire à la Faculté des Lettres (défendu par Viatte) ou à celle des Arts (défendu par les deux abbés) fait rage depuis un certain temps au sein de l'université (v. Hauser dans: Viatte 2004, XII). Cela dit, le 3 mai 1945, on peut lire dans le journal de Viatte: « À 3h soutenance de Marcel Trudel, que je préside: bonne thèse sur l'*Histoire du voltairianisme au Canada*. »

À première vue, cette thèse sur le voltairianisme au Canada pourrait témoigner, du moins partiellement, de l'intérêt de Viatte pour le XIX^e siècle libéral et radical, pour la pénétration des idées des Lumières au Bas-Canada, ce qui est plutôt nouveau. Dans le chapitre II de son *Histoire littéraire*, il explique d'ailleurs que les parlementaires bas-canadiens de la décennie 1830 ont lu « Montesquieu, Voltaire, Rousseau » (Viatte 1954, 65); il évoque le « voltairianisme » de François-Xavier Garneau qui lui vaut « des attaques véhémentes » (Viatte 1954, 73); il rappelle que la bibliothèque de l'Institut canadien de Montréal renferme « Voltaire, Rousseau, l'*Encyclopédie* » (Viatte 1954, 95); il cite à plusieurs reprises *L'influence de Voltaire au Canada* de Marcel Trudel (voir, par exemple, Viatte 1954, 54, 72, 97).

Avant de présumer que le lien entre les deux ouvrages est solidement tendu, il faut prendre la peine de relire les deux volumes de Trudel: l'homme s'y est tout particulièrement montré 'bon élève'. Si, dans ses *Mémoires* (1987), il n'hésite pas à rappeler le milieu orthodoxe du Québec de l'époque, sa thèse n'a rien pour déranger les bonnes consciences d'alors. Ses propos sur les décennies qui suivent la rébellion de 1837 ne sont pas sulfureux, loin s'en faut: les événements de 1837 « furent bien malheureux »; les chefs patriotes, « avec les meilleures intentions du monde, ont donné dans les excès parce qu'ils s'étaient formés à une mauvaise école; le clergé les a lâchés et combattus, voyant qu'ils conduisaient les Canadiens à une faillite militaire, politique et surtout religieuse » (Trudel 1945, vol. 1, 137 et 214); à propos de la période 1850-1880, il dit qu'elle a été « pleine, en effet, des batailles haineuses qu'une grande partie de notre élite a livrées à l'Église et elle révèle l'étendue des ravages opérés chez nous par l'influence de Voltaire »; à propos d'Arthur Buies, il croit que son « fonds religieux [...] allait

⁸ Nous remercions Antoine Glaenger, archiviste aux Archives cantonales jurassiennes, de nous avoir permis de prendre connaissance de ces lettres.

finir par se libérer des sédiments voltairiens; le disciple de Voltaire allait connaître son chemin de Damas ». Sa conclusion est sans équivoque:

Le voltairianisme nous a fait bien du mal: c'est lui, bien plus que le Régime anglais, qui a mis en péril l'Église canadienne; c'est lui qui fait perdre de vue à nos premiers journaux leur but essentiel: la défense de nos droits; il amène les chefs des Patriotes à prendre position contre l'Église; il fausse l'*Histoire* de Garneau; il fait crouler l'Institut canadien qui groupait les plus beaux talents de notre société et marquait un brillant réveil philosophique, scientifique et littéraire. (Trudel 1945, vol. 2, 11, 105, 256).

Ces propos ne sont pas analogues à ceux qu'on trouve dans l'*Histoire littéraire de l'Amérique française* d'Auguste Viatte. Quand ce dernier cite l'ouvrage de Trudel, il n'en reprend guère les critiques acerbes envers l'influence délétère du philosophe. Sur sa vision de Voltaire, on lira bien plutôt ce qu'il écrivait, vingt ans plus tôt, lors de la leçon d'ouverture de son premier cours à l'Université Laval, en 1933:

Comment Voltaire est devenu 'voltairien' et qu'est exactement le voltairianisme – quelle a été sa fortune dans la littérature française, en quoi elle a modifié notre sensibilité – ce qui date en elle, ce qu'il en reste: après cela seulement nous pourrions formuler un jugement et il faut épuiser les considérations historiques avant d'en arriver aux considérations esthétiques ou doctrinaires. (Viatte 2001, xxxiii)

La tête froide, d'abord. Voir avant de juger. Il faudra y revenir quand on voudra saisir l'originalité de Viatte dans le décor intellectuel canadien-français de 1954.

On ne saurait parler des rapports d'Auguste Viatte avec les historiens canadiens-français sans évoquer ses liens avec le grand historien de l'époque: Lionel Groulx (1878-1967), qui étudia d'ailleurs la littérature à l'Université de Fribourg au début du xx^e siècle. Claude Hauser, dans l'introduction du premier volume du journal de Viatte, a bien résumé la teneur de ces rapports (v. Hauser dans: Viatte 2001, xxxiii-xxxv). Dès sa première année d'enseignement à Québec, Auguste Viatte correspond avec Groulx. De 1933 à 1939, ils parleront d'échanges étudiants entre la France et le Canada français, de la vie intellectuelle du pays; ils s'échangeront leurs ouvrages respectifs.⁹ Viatte rendra compte de *La découverte du Canada* en 1935 dans la *Vie intellectuelle*. Dès sa première lettre envoyée depuis Québec, Viatte, en tant que Jurassien, s'identifie au destin canadien-français:

Il m'est d'autant plus agréable d'être en relation avec vous que j'ai lu votre beau livre sur *le Français au Canada*: né moi-même à la frontière franco-suisse, dans un pays qui, français et catholique, a été mis sous la dépendance d'un canton allemand et protestant, je suis bien placé pour comprendre vos luttes et pour sympathiser avec elles; vous avez su maintenir votre langue et votre foi dans des conditions où d'autres ont moins bien réussi. (Lettre d'Auguste Viatte à Lionel Groulx, Québec, 28 septembre 1933)

En peu de temps, l'homme développe sa vision du Québec et de la direction qu'il doit prendre. Comme le note Hauser, qui cite aussi cette lettre, c'est l'approche de Maritain et de Mounier, lequel vient tout juste de faire paraître « Refaire la Renaissance » dans le premier numéro

⁹ « Je vous remercie de vos *Orientations*, que je vais lire avec grand intérêt. Et je vous envoie à mon tour une brochure, parue cet été, où j'ai recueilli des articles publiés auparavant dans la presse jurassienne. » (Lettre d'Auguste Viatte à Lionel Groulx, Québec, 2 novembre 1935)

d'*Esprit* (octobre 1932), qui semble imprégner la pensée du jeune Jurassien. Viatte écrit: « il me semble que la vie canadienne a dû constituer naguère, qu'elle constitue encore aujourd'hui dans certaines campagnes, un chef-d'œuvre de société chrétienne. » Il présente ensuite quelques raisons qui expliquent l'« apathie intellectuelle » ayant fatalement suivi la Conquête de 1760: départ des élites, sauf le clergé, une majorité étrangère, le voisinage des États-Unis. Le caractère défensif de la culture était normal, mais il faut désormais, croit-il, passer à l'offensive. L'homme est de son temps: cela nécessite « une mise au point des rapports entre le clergé et le laïcat »:

Le clergé, ici comme au Moyen Âge, a été longtemps l'unique classe intellectuelle; il faut qu'il comprenne (non point en théorie, mais en fait) la nécessité de faire une place à d'autres activités coordonnées; sans quoi 'la Renaissance', comme en Europe, se fera contre lui. Il ne s'agit plus de savoir si cette évolution est souhaitable; il s'agit, je crois, de la considérer comme un fait certain, et de prendre à temps l'attitude nécessaire. Il y a un 'anticléricalisme' latent, très dangereux à mon avis, et encore très facile à rectifier si l'on s'en donne la peine. (Lettre d'Auguste Viatte à Lionel Groulx, Québec, 5 novembre 1934)

Ici, rien de révolutionnaire, mais bien plutôt un point de passage vers la modernité qui permettrait de sauvegarder les acquis de la société chrétienne. Ces questions du rôle temporel de l'Église et de celui des laïcs au sein de cette dernière sont dans l'air du temps: un an plus tard, le chanoine Groulx discutera ferme avec un jeune dominicain, qui fondera l'École des sciences sociales de l'Université Laval en 1938, Georges-Henri Lévesque, pour qui il faudrait distinguer action nationale et action catholique (voir, à ce propos, Lamonde 2010, 14-15). Yvan Lamonde, dans son *Histoire de la modernité au Québec*, le montre bien (Lamonde 2011, notamment 18-23): plusieurs jeunes catholiques canadiens-français, de plus en plus influencés par Maritain, comprennent qu'ils peuvent 'agir en chrétien' sans 'agir en tant que chrétien', tout le temps, partout, ce qui limiterait singulièrement leur action temporelle. La distinction héritée de Maritain est importante pour ces croyants dont fait partie Viatte: leurs gestes et leurs actions n'ont pas à être marqués de manière systématique par leur statut de chrétien; leur appréciation d'une œuvre ne doit pas se confondre avec l'anathématisation du chrétien qui juge tout selon les dogmes de son Église. C'est là une approche, moderne, que l'on retrouve chez Viatte, qui écrivait, souvenons-nous, à propos de Voltaire: comprendre d'abord, mettre en contexte, juger ensuite, s'il le faut. Et ce jugement n'a peut-être pas sa place dans une histoire littéraire. Un chrétien peut traiter de figures libérales ou révolutionnaires sans les conspuer. Viatte et les jeunes intellectuels chrétiens, comme ceux qui sont groupés autour de la revue *La Relève* et *La Nouvelle Relève* (1934-1948), le comprennent de plus en plus. Cela peut expliquer partiellement les points de vue énoncés dans l'*Histoire littéraire de l'Amérique française*. Mais il y a plus, certainement.

La manière Péguy

La littérature canadienne est-elle révélée lorsqu'on la détache de son récit traditionnel pour la mettre en contact avec une autre littérature? On sait ce que cette autre littérature représente pour Viatte. Il le disait sans ambages dans son texte de 1939 et rien ne donne à penser qu'il ait changé d'idée en 1954: « S'isoler [de la France] sous prétexte d'échapper au 'colonialisme', ce serait renoncer aux avantages de l'universalité, se condamner à une psychologie étioyée de petite ville, et finalement succomber devant l'attrait d'une civilisation rivale et plus ample. » (Viatte 1939, 16) L'ouverture sur l'universel est au cœur des préoccupations des intellectuels des années 1930, 1940 et 1950 (par ex. André Laurendeau, Jean

LeMoyne, Pierre Vadeboncoeur, les collaborateurs de *Cité libre*), mais plusieurs confondent la grande culture française avec cet universel (par ex. Pierre Vadeboncoeur). C'est le préjugé que reprend aussi Viatte dans son *Histoire littéraire* et que n'a pas manqué de relever le père Lacroix: si ce dernier est d'accord avec le Franco-Jurassien pour dire qu'il faut que la littérature québécoise s'ouvre sur l'universel, il croit que celui-ci doit être découvert au cœur de ce qui constitue la culture canadienne-française et non en dissolvant celle-ci dans la culture française (Lacroix 1955, 148-149). Il faut d'abord être soi-même pour atteindre l'universel.

Viatte, conscient de la précarité de sa culture jurassienne (on le note dans sa première lettre au chanoine Groulx), mais aussi bénéficiaire d'une culture sûre d'elle-même qui va jusqu'à se confondre avec l'universel, est un témoin atypique de la littérature francophone. Il vit dans la marge et tout au centre en même temps. Cela engendre un raccord parfois forcé entre deux cultures (le centre français et la marge canadienne-française), qui lui permet somme toute d'identifier les points de contact entre l'histoire du cru et les grands mouvements de l'histoire universelle, qu'il associe sans difficulté à sa culture française. Viatte a ainsi pu découvrir un passé combatif, en phase avec les courants libéraux européens. Ce passé s'efface dès lors qu'il est rejeté dans une histoire canadienne-française monolithique, celle de l'abbé Casgrain et de Mgr Roy. Viatte, même si la culture française est confondue avec l'universel, même si les liens entre la France et le Canada français sont parfois beaucoup plus distendus qu'il ne veut l'entendre (rappelons tout de même qu'il s'adresse à un public partiellement français),¹⁰ a le mérite de mettre la littérature en contact avec l'Histoire. C'est déjà beaucoup.

Il y a aussi ce que nous appellerons, faute de mieux, la manière Péguy. Si, comme le rappelait l'historien Pierre Savard, « un courant grandissant d'intellectuels et de catholiques fervents [s'est nourri] de Péguy dès les années 1930 et jusqu'aux années 1960 » (Savard 2009, 271), c'est probablement parce que son christianisme a permis à ces jeunes catholiques, personnalistes et/ou lecteurs de Maritain, de mieux voir une voie de passage vers la modernité. En 1939, dans la revue *Idées*, le futur historien Guy Frégault et Jean-Marie Parent le disaient bien:

Il vit la tension spirituelle de saint Louis et de Jeanne d'Arc – ces saints français qui, dit-il, sont les plus grands saints; – il vit aussi celle de la nuit du Quatre-Août. [...] Mais ce passé qu'il renoue en lui, il est bien loin de le considérer comme un moule à l'intérieur duquel il doit se caser. À l'opposé de Maurras et de Jaurès, il ne prend pas du passé la forme, les mécanismes, pour y encadrer ses énergies. Il sait bien que « le propre de l'histoire et de la mémoire est que tout ce qui est de l'histoire et de la mémoire ne se recommence point ». Aussi ne s'engage-t-il dans le passé que pour en faire jaillir des possibilités de vie nouvelle. (Frégault/Parent 1939, 352-353)

Autrement dit, les fidélités de Péguy montrent que le passé n'a pas à être un maître tout puissant: on est libre face à lui, on peut être chrétien tout en se rattachant à la Révolution française. Voilà qui ramène au fameux *distinguo* de Maritain: être chrétien ne veut pas dire agir systématiquement en tant que chrétien. On peut étudier Voltaire et ce qu'il a représenté, s'enthousiasmer, même, pour sa tendance à écraser l'infâme, tout en étant un bon catholique, distinguant engagement temporel et spirituel – ce dernier étant le plus important, bien sûr. C'est

¹⁰ Comment comprendre autrement cette phrase qui rend compte du fil conducteur historique que constitue l'antagonisme des 'races' au Canada: « Le Canada, laboratoire à notre portée, ne nous offre-t-il pas l'équivalent de ce que furent, dans un passé lointain, la conquête normande et la formation du Tiers État? » (Viatte 1954, 71)

à cette hauteur intellectuelle que l'*Histoire littéraire de l'Amérique française* d'Auguste Viatte se situe.

La liberté de Viatte face au XIX^e siècle libéral et radical s'explique également par un rapport différent à l'histoire et aux filiations qu'on peut y trouver. C'est ce que peut offrir une culture riche, sûre d'elle-même, comme celle de la France. Les récits du passé et les filiations sont donc multiples, polysémiques, 'feuilletés'. Cela signifie qu'un catholique comme Charles Péguy peut aussi se dire fils de la Révolution française. Au contraire, au Canada français, les filiations sont uniques et unidirectionnelles. Fernand Dumont le déplorait en janvier 1958 dans la revue *Cité libre*:

Au Canada français, l'adolescent découvre son présent en se mettant au passé. Cela n'est pas encore tellement grave: un des pôles de la conscience de soi, c'est la réfraction de son être en projet sur un passé qui soit autre chose que son histoire personnelle; pas de dessein qui n'ait de racine dans l'histoire. Là où le phénomène devient anormal, c'est lorsque le passé nous parvient tellement systématisé qu'il ne nous permet plus qu'une sorte d'option, de projet. [...] Le passé de la France, pour un jeune Français n'est pas un système: c'est un foisonnement de valeurs dans lesquelles, qu'il soit disciple de Jaurès ou disciple de Barrès, il retrouvera, devenu homme, les racines multiples de ses propres fidélités. Tous les problèmes sont possibles à partir d'une histoire qui n'est pas systématique, et c'est ce qui permet un âge adulte en santé spirituelle. C'est lorsque, comme c'est le cas ici, le passé n'a qu'un sens, lorsque le passé est un système, que le problème est crucial: non pas parce que, comme le croit M. Michel Brunet, une minorité doit vivre au ralenti, mais dans le sens où, pour être fidèle, on est prisonnier d'une seule définition de l'histoire – celle qui nous a définis tout entiers comme étant une minorité. (Dumont 1958, 24)

Viatte, fût-il chrétien, ne regarde pas l'histoire canadienne-française comme un terrain plat et continu, dont les herbes hautes de la contestation doivent être systématiquement coupées pour que la vue étale ne soit pas gênée. Ce que constate Dumont ne semble guère s'appliquer au cas de l'historien de la littérature.

On comprend mieux, après ce parcours, l'originalité de l'*Histoire littéraire de l'Amérique française*. Quelques raisons ont été invoquées: il y a d'abord la conception de l'histoire et les filiations du Franco-Jurassien, qu'on devine être 'feuilletées' et à sens multiples, contrairement à ce qu'on constate chez plusieurs intellectuels canadiens-français de l'époque, comme le déplore Fernand Dumont en 1958. Cette conception s'accorde parfaitement avec la sensibilité religieuse de celui qui n'a pas à toujours 'agir en tant que chrétien' pour être chrétien. La distinction proposée au cours des années 1930 par Jacques Maritain aura une grande fortune au Québec (v. Facal/Lamonde 2007). Il y a aussi, bien sûr, le regard croisé de l'étranger, partagé entre deux cultures, qui rattache l'histoire de la marge à l'Histoire (française), assimilée à l'universel. Finalement, on peut ajouter cette raison énoncée par Marie-Andrée Beaudet:

On peut aussi penser que sa profonde connaissance du mouvement romantique et de ses marges n'est pas étrangère à son intérêt pour la production canadienne des années 1830 et qu'elle a pu lui permettre d'entrevoir, ce qui échappait aux Canadiens à l'époque, toute la richesse et l'importance d'une période souvent qualifiée de pré-institutionnelle mais qui s'avère, comme les recherches actuelles tendent à le démontrer, une étape majeure – peut-être même le véritable

moment de sa naissance – du procès de constitution de la littérature canadienne. (Beudet 2002, 105)

Vingt-cinq ans plus tard, en 1980, le Franco-Jurassien fera paraître en France une *Histoire comparée des littératures francophones*, qui relance en quelque sorte celle de 1954. Comme le souligne Beudet, Viatte y présente les littératures francophones selon ses différents mouvements esthétiques et non plus selon les cultures nationales, ce qui permet cependant de constater les ressemblances d'évolution entre ces dernières. Par exemple, Viatte constate qu'au moment où François-Xavier Garneau rédige son histoire nationale du Canada, le même travail est fait pour la Louisiane, la Guadeloupe et la Martinique (Beudet 2002, 108). Il n'est pas vain de rappeler que ce constat précède, de quelques années, les recherches sur les collectivités neuves de Gérard Bouchard. On s'étonnera d'ailleurs de ne pas retrouver de références à Viatte dans le maître ouvrage du sociologue, *Genèse des nations et cultures du Nouveau Monde* (2000). A-t-on oublié Viatte en chemin, négligeant le fait qu'il avait contribué à l'ouvrir, fût-ce à partir de la Suisse ou de la France, où il mourut en 1993? Peut-être que les regards croisés sont parfois moins réciproques qu'ils sont censés l'être.

Bibliographie

- Beudet, Marie-Andrée, 2002, « La contribution d'Auguste Viatte au domaine de l'histoire des littératures de langue française », dans: Claude Hauser/Yvan Lamonde (dir.), *Regards croisés entre le Jura, la Suisse romande et le Québec*, Québec: Presses de l'Université Laval/Office de patrimoine et de la culture de la République du Canton du Jura, 101-116.
- Beudoin, Réjean, 1989, *Naissance d'une littérature. Essai sur le messianisme et les débuts de la littérature canadienne-française (1850-1890)*, Montréal: Boréal.
- Bergeron, Richard, 1955, « Auguste Viatte, *Histoire littéraire de l'Amérique française* », *Revue d'histoire de l'Amérique française*, 8.4, 587-590.
- Bouchard, Gérard, 2000, *Genèse des nations et cultures du Nouveau Monde. Essai d'histoire comparée*, Montréal: Boréal.
- Brodeur, Léo A./Gilles Dorion, 1982, « Histoire littéraire de l'Amérique française », dans: Maurice Lemire et al., *Dictionnaire des œuvres littéraires du Québec. Tome III. 1940-1959*, Montréal: Fides, 474-478.
- Cellard, Karine, 2011, *Leçons de littérature. Un siècle de manuels scolaires au Québec*, Montréal: PUM.
- De Grandpré, Pierre, 1955, « La fibre française dans nos lettres », *Le Devoir*, 10 septembre, 22.
- Dumont, Fernand, 1958, « De quelques obstacles à la prise de conscience chez les Canadiens français », *Cité libre*, 19, janvier, 22-28.
- Facal, Cécile/Yvan Lamonde, 2007, « Jacques et Raïssa Maritain au Québec et au Canada français: une bibliographie », *Mens. Revue d'histoire intellectuelle de l'Amérique française*, 8.1, 157-274.
- Fonds Familles Laurendeau et Perrault, Bibliothèque et Archives nationales du Québec, P2/A, 81.
- Fonds Lionel Groulx, Bibliothèque et Archives nationales du Québec, P1/A, 3678.
- Fonds Auguste Viatte, Archives cantonales jurassiennes, ArCJ 118 J 234.
- Frégault, Guy/Jean-Marie Parent, 1939, « Péguy, image de la France », *Les Idées*, 9, 339-361.
- Lacroix, Benoît, 1955, « Culture française et histoire canadienne », *Revue dominicaine*, octobre, 143-153.
- Lamonde, Yvan, 1991, *Gens de parole*, Montréal: Boréal.
- , 2000, *Histoire sociale des idées au Québec. 1760-1896*, Montréal: Fides.
- , 2001, *Allégeances et dépendances. L'histoire d'une ambivalence identitaire*, Québec: Nota bene.
- , 2010, *L'heure de vérité. La laïcité québécoise à l'épreuve de l'histoire*, Montréal: Del Busso.
- , 2011, *La modernité au Québec. 1. La Crise de l'homme et de l'esprit 1929-1939*, Montréal: Fides.

- Lebel, Maurice, 1947, « Le rôle et l'avenir de la Faculté de Lettres de Laval », *L'Action nationale*, 29.3, 193-203.
- Livernois, Jonathan, 2011, « Une amnésie des combats? Présence et absence du 19^e siècle libéral et radical dans la revue *Cité libre* (1950-1966) », *Mens. Revue d'histoire intellectuelle et culturelle*, 12.1, 57-90.
- Marcotte, Gilles, 1955, « Littérature française d'Amérique », *Le Devoir*, 15 janvier, 6.
- Maritain, Jacques, 1947 [1920], *Art et scolastique*, Paris: Librairie de l'Art catholique.
- Roy, Camille, 1954, *Manuel d'histoire de la littérature canadienne de langue française*, 17^e éd., Montréal: Beauchemin.
- Savard, Pierre, 2009, *Entre France rêvée et France vécue. Douze regards sur les relations franco-canadiennes aux 19^e et 20^e siècles*, Québec: Nota bene.
- Trudel, Marcel, 1945, *L'influence de Voltaire au Canada*, 2 vol., Montréal: Fides.
- , 1987, *Mémoires d'un autre siècle*, Montréal: Boréal.
- Viatte, Auguste, 1939, « Réflexions sur le Canada français dans son cadre américain », *L'Action nationale*, 14.9, 11-18.
- , 1954, *Histoire littéraire de l'Amérique française*, Québec/Paris: Presses de l'Université Laval/Presses universitaires de France.
- , 1980, *Histoire comparée des littératures francophones*, Paris: Nathan.
- , 2001, *D'un monde à l'autre. Journal d'un intellectuel jurassien au Québec (1939-1949)*, vol. 1 (mars 1939-nov. 1942), éd. par Claude Hauser, Québec/Paris/Courrendlin: Presses de l'Université Laval/L'Harmattan/Communication Jurassienne et Européenne.
- , 2003, *D'un monde à l'autre. Journal d'un intellectuel jurassien au Québec (1939-1949)*, vol. 2 (nov. 1942-août 1945), éd. par Claude Hauser, Québec/Paris/Courrendlin: Presses de l'Université Laval/L'Harmattan/Communication Jurassienne et Européenne.
- Wyczynski, Paul, 1964, « Histoire et critique littéraires au Canada français », dans: Dumont, Fernand/Falardeau, Jean-Charles (dir.), *Littérature et société canadiennes-françaises*, Québec: Presses de l'Université Laval, 11-69.
- W.T., 1955, « La littérature française en Amérique », *L'Action catholique*, 19 février, 4.

**De Natashquan à Porrentruy –
Gilles Vigneault en Suisse romande:
un cas de transfert culturel emblématique des années 1970**

Antoine VUILLEUMIER, Université de Fribourg

Résumé

S'inscrivant dans le cadre théorique du transfert culturel, cette étude se propose d'analyser les tournées de Vigneault en Suisse romande, entre 1969 et 1980, dans le sillage de la Révolution tranquille québécoise et de la remise en cause du *Sonderfall* helvétique. L'exposé s'intéresse aux tournées de Vigneault, à son inscription dans le paysage culturel romand – favorisée par Michel Bühler –, aux salles qui l'ont accueilli et aux programmes culturels qui le promouvaient. L'analyse porte ensuite sur la réception de Vigneault en Suisse romande par le biais des comptes rendus de ses concerts parus dans la presse romande. Elle permet d'examiner les représentations que les Suisses se faisaient alors de Vigneault, et en filigrane du Québec. On découvre ainsi la disparition du vocable 'Canadien' au profit de 'Québécois', puis l'effacement du qualificatif valorisant de 'poète'. Il y a bien, en Romandie, le sentiment d'un cousinage identitaire avec le Québec, basé sur le climat, la langue, la périphérie culturelle. Notamment dans le Jura, dont le contexte politique de lutte pour l'indépendance, qui rappelle celui du Québec, influence la réception de Vigneault. L'analyse de ce cas de transfert culturel permet d'entrevoir une pluralité de représentations mouvantes, toutes conditionnées par le contexte de réception.

Zusammenfassung

Auf der Theorie des Kulturtransfers basierend, hat dieser Beitrag zum Ziel, die Tourneen von Gilles Vigneault zu analysieren, die zwischen 1969 und 1980 in der französischen Schweiz im Kontext der Québécoiser ‚Stillen Revolution‘ und des Hinterfragens des ‚Sonderfalls Schweiz‘ stattfanden. Zunächst geht es um die Tourneen Vigneaults, seinen durch sein Treffen mit Michel Bühler begünstigten Einstieg in die Kulturlandschaft der französischen Schweiz, die verschiedenen Konzertsäle, in denen er spielte, und um die kulturellen Programme, die ihn förderten. Danach konzentriert sich die Analyse, mittels in der Presse erschienener Konzertberichte, auf die Rezeption Vigneaults in der französischen Schweiz. So lässt sich untersuchen, welche Vorstellungen zu dieser Zeit in der Schweiz von Vigneault und dadurch auch unterschwellig von Québec herrschten. Beispielsweise wird er nach 1970 nicht mehr als *Canadien*, sondern als *Québécois* bezeichnet, und am Ende der 70er Jahre verschwindet die wertschätzende Bezeichnung *poète* für ihn. In der französischsprachigen Schweiz existiert zweifelsohne das Gefühl einer identitären Verbundenheit mit Québec, welche mit dem ähnlichen Klima, der Sprache und dem kulturellen Umfeld begründet wurde. Diese Verbundenheit zeigte sich besonders deutlich im Kanton Jura, wo der politische Kontext des Unabhängigkeitskampfes – vergleichbar mit dem Québécoiser Kampf – die Rezeption und das Bild von Vigneault beeinflusste. Die Analyse dieses Beispiels von Kulturtransfer erlaubt es, eine Pluralität von sich wandelnden Vorstellungen zu erahnen, welche allesamt vom Kontext der Rezeption entscheidend beeinflusst werden.

Abstract

Within the theoretical framework of cultural transfer, this article aims to analyze Vigneault's concert tours in the French-speaking area of Switzerland between 1969 and 1980, in the aftermath of Quebec's Quiet Revolution and the questioning of the Swiss *Sonderfall*. This study particularly focuses on Vigneault's tours, from his inscription in the cultural landscape of Romandy – with the help of Michel Bühler – to the various venues and cultural programs that promoted him. Vigneault's reception in the French-speaking part of Switzerland will be examined through concert reports issued in the press that provide insight into Swiss people's representations of the artist and, in turn, of Quebec. For instance, the lexical shift from *Canadien* to *Québécois* can be observed as well as the disappearance of the positive title *poète*. In Romandy there is indeed the feeling of a kinship identity with Quebec based on climate, language, and cultural background. This bond also seems to be particularly present in the Jura, where political struggles for independence recall those in Quebec. The analysis of this case of cultural transfer enables us to perceive a plurality of changing representations, all conditioned by the context of reception.

Le Québec et la Suisse ne partagent pas que leurs neiges immaculées. Au tournant des années 1960 et 1970, les deux sociétés vivent une période de mutations socioculturelles importantes et relativement rapides. Au Québec, la Révolution tranquille marque la sécularisation de la société, la séparation de l'Église et de l'État, et la promotion de l'État-providence. Parallèlement, on assiste en Suisse à une remise en cause des valeurs issues des années 1930 – la Défense nationale spirituelle et le *Sonderfall*. Cette crise des valeurs traditionnelles donne lieu, au moment de l'institutionnalisation de la francophonie (fin des années 60), à un renouveau culturel qui se traduit, au Québec, par l'affirmation d'une spécificité nationale et culturelle fondée sur la langue française et, en Romandie, par une prise de conscience identitaire et linguistique. Ces renouveaux culturels se manifestent politiquement dans les revendications autonomistes québécoise et jurassienne. Au Québec comme en Suisse s'affirment des champs culturels périphériques qui cherchent à se détourner du centre culturel parisien (Francillon 1999, 28) et s'expriment notamment dans la chanson poétique. Celle-ci se révèle au Québec par l'essor des boîtes à chanson¹ et devient l'un des lieux identitaires du nationalisme québécois, dont les chanteurs² sont les premiers ambassadeurs à l'étranger. En Suisse, la chanson poétique³ véhicule volontiers un discours libertaire et démystificateur (Francillon 1999, 356) et se tourne, comme au Québec, vers les milieux théâtraux (Hauser 2010, 78-9). « [Un] des axes principaux de l'échange culturel qui se développe entre la Suisse romande et le Québec traverse le domaine de la chanson à texte, révélateur d'une commune attirance pour un type d'expression artistique alors en vogue dans ces périphéries culturelles » (Hauser 2010, 77). C'est au sein de ces échanges culturels que se positionnent Vigneault, son œuvre et ses premiers récitals en Romandie, qui feront l'objet de notre analyse.

Qui dit échange culturel dit aussi (dans notre cas: surtout) transfert culturel. Pour rappel, « le phénomène de transfert culturel désigne la migration d'une œuvre de sa culture d'origine à une ou plusieurs cultures autres » (Kang 2009, 4). Le contexte de production de l'œuvre, le transfert en tant que tel, et le contexte de réception sont les trois constituants du transfert culturel. Dans la perspective qui est la nôtre, nous délaierons quelque peu le contexte de production et les dynamiques qui poussent une œuvre à en sortir (même si l'on doit garder à l'esprit les similitudes conjoncturelles des contextes québécois et suisse) pour nous intéresser plus spécifiquement au transfert et à la réception de Vigneault et de ses chansons en Suisse romande. Le transfert culturel s'effectue avec le concours de passeurs culturels (Michel Bühler dans le cas de Vigneault) qui médiatisent déjà une certaine lecture de l'œuvre par le biais des trois opérations de « sélection », de « marquage » et de « lecture » identifiées par Bourdieu (2002, 4). Vient ensuite la phase de la réception. L'œuvre s'autonomise par rapport à son contexte de production, du fait de sa décontextualisation, et offre à la culture d'accueil des possibilités d'interprétation neuves. Arrivée au terme de son transfert culturel, elle est le résultat d'une réinterprétation conditionnée par le champ de réception et par les passeurs culturels. Aussi les réceptions divergent-elles en fonction des contextes: les représentations de Vigneault ne sont pas les mêmes à Genève et à Porrentruy. Les représentations jouent un rôle essentiel dans le processus de réception d'une œuvre, où tout est affaire d'interprétations. C'est pourquoi, après avoir retracé les tours de chant de Vigneault et son inscription 'matérielle' dans le paysage

¹ Vigneault créera une des premières du genre (Sauvage 2008, 120).

² On pensera notamment à Félix Leclerc, Gilles Vigneault, Claude Léveillée, Jean-Pierre Ferland et Robert Charlebois.

³ Représentée entre autres par Michel Bühler, Yvette Théraulaz et Pascal Auberson.

chansonnier romand, cet article se proposera d'analyser son inscription 'mentale' en Suisse romande par le biais des représentations issues principalement des comptes rendus de spectacle.

Tournées et spectacles en Suisse romande: une décennie de présence régulière

Les précédents créés par Félix Leclerc, qui s'établit en Suisse en 1968 (Hauser 2010, 78-81), et les nombreux Québécois actifs dans les milieux chansonniers français (Surmont 2010, 175-191) ou qui rayonnent en Romandie, favorisent l'arrivée de Vigneault en Suisse. Il se fait lui-même connaître en Europe et surtout en France au travers des interprètes de ses chansons, parmi lesquels Gilbert Bécaud, Pauline Julien, Monique Leyrac ou Catherine Sauvage (v. Gagné 1977, 780-867). D'ailleurs, un article de la *Gazette de Lausanne* d'avril 1967 présente Monique Leyrac comme « la meilleure interprète de Vigneault » (24.4.1967, 3), signe que Vigneault est déjà reconnu comme auteur-compositeur, mais pas encore comme interprète. En 1966, il enregistre son premier microsillon européen (Gagné 1977, 822; Rochon 1992, 150). En octobre de la même année, il donne une série de concerts à Paris (Bobino) en compagnie de Pauline Julien (Gagné 1977, 823). En décembre 1967 et janvier 1968, il effectue sa première tournée en France avec Reggiani (Gagné 1977, 831-832). Avant même ses concerts sur le sol helvétique, et bien qu'il ne soit « pas trop connu en Suisse » (*L'Impartial* 26.4.1969, 5), Vigneault est déjà présent dans les oreilles romandes si l'on prend en compte ses disques, la diffusion de ses chansons à la radio – dont il est difficile de saisir l'ampleur et la fréquence –, ses apparitions à la télévision ou encore la monographie que lui consacre Lucien Rioux (1969).

D'ailleurs, les articles promotionnels des premiers récitals de Vigneault en Suisse romande (avril 1969) révèlent une certaine connaissance, donc une certaine représentation, du chanteur québécois. Si des comparaisons avec Leclerc (*L'Impartial* 26.4.1969, 5) et Brassens (*Feuille d'Avis de Neuchâtel* 26.4.1969, 2) participent d'une entreprise de légitimation qui disparaîtra vite par la suite, la renommée de poète des grands espaces (*ibid.*), de chanteur attaché à sa terre dont la poésie est cependant universelle (*L'Impartial* 26.4.1969, 5), et ses talents de comédien (*Le Jura*, 29.4.1969, 1) façonnent déjà une représentation qui se complexifiera dans les comptes rendus de spectacle.

En 1969, Vigneault livre ses premiers concerts en Suisse. C'est à ce moment qu'il rencontre Michel Bühler,⁴ qui va devenir son ami et appui dans le paysage romand de la chanson, au cours d'un souper partagé à l'hôtel des Alpes de Genève, en compagnie de Denis Nicklaus et Rolf Kesselring⁵ (Entretien avec Vigneault/Bühler 2012). Avec leur aide, Bühler participe à l'organisation des premiers concerts de Vigneault en Suisse romande, notamment à Yverdon (30.4.1969) et à l'université de Fribourg (11.10.1969) (Entretien de Hauser avec Bühler 2007). Si les témoignages divergent légèrement quant aux circonstances exactes de leur rencontre, l'amitié entre Vigneault et Bühler n'en demeure pas moins immédiate (*ibid.*; entretien avec Vigneault/Bühler 2012; Radio Suisse romande 1980b et 1980c). Autour d'elle se tisse

⁴ Né en 1945, Michel Bühler passe son enfance à Sainte-Croix (Jura Vaudois). Instituteur de formation, il se consacre entièrement à la chanson dès 1968. Il est l'auteur d'une vingtaine d'albums et ses chansons sont fortement marquées par son pays. Mais, à l'instar de Gilles Vigneault, cet enracinement est détourné au profit d'un discours critique et libertaire, qui dénonce le conformisme helvétique, défend les opprimés et chante l'amitié simple et vraie dans une « poétique de la sympathie » (Francillon 1999, 356-7). Outre sa production chansonniers, qui reste son principal mode d'expression, Michel Bühler possède aussi une production théâtrale et littéraire importante.

⁵ Ce dernier édite en 1970 *Les Dicts du voyageur sédentaire* de Gilles Vigneault.

rapidement un réseau⁶ qui permettra au Québécois de s'implanter en Suisse romande, et d'y trouver un second chez soi:

Tout à coup, j'avais en Suisse une correspondance immédiate. C'est comme trouver une connexion qui fonctionne [...] avec quelqu'un [Michel Bühler] qui pouvait me raconter la Suisse, m'expliquer la Suisse, me raconter les combats, les dates marquantes, et tout ça (Entretien avec Vigneault/Bühler 2012).

Michel Bühler joue bien le rôle de médiateur culturel dont nous avons parlé plus haut. Non seulement il facilite l'introduction de Vigneault dans les cercles artistiques romands, mais en plus il lui raconte ce qu'est la Suisse. Le Québécois voit alors la Suisse de l'intérieur, vision traversée par le regard de Bühler, attaché à son pays, mais critique vis-à-vis de celui-ci, attitude similaire à celle de Vigneault pour le Québec.

Vigneault donnera cinq concerts en avril 1969,⁷ à l'Atelier de Genève, au théâtre de Neuchâtel, à la Maison du Peuple à La Chaux-de-Fonds, à l'Inter à Porrentruy, et à Yverdon. En octobre de la même année, il livre sept concerts (trois à l'Atelier de Genève, un à l'université de Fribourg, un à Lausanne, un à Delémont, et un à Berne). Les salles où Vigneault se produit sont généralement affiliées au théâtre, et même à un théâtre critique, tel que le théâtre de l'Atelier. Il y a bien une affinité entre les réseaux théâtraux et la chanson, du fait de leurs ambitions littéraires partagées. Ces salles nous renseignent sur le public qui vient écouter Vigneault: jeune (le théâtre de l'Atelier se produit à la Maison des Jeunes), universitaire (récital à l'université de Fribourg) et engagé à gauche (Maison du Peuple, salle de l'Inter), ce que corroborent les articles de presse qui, chaque fois qu'ils le mentionnent, qualifient le public de « jeune » (*La Tribune de Genève* 26.4.69, 9; *Le Jura* 2.5.1969, 10, entre autres). C'est d'ailleurs *mutatis mutandis* le public visé au Québec, si l'on en croit Gaston Rochon, un « public universitaire et ciblé dans la trentaine alors en train de se découvrir et de se nommer comme peuple » (1992, 49).

Vigneault reviendra en Suisse en 1971, où il donnera un unique concert à la salle Centrale de Genève, après une soirée au Tube Jazz Club de Migros (*Le Courrier* 27.3.1971, 6). À partir de ce moment-là, c'est sous l'égide du service culturel Migros que s'organiseront les tournées en Suisse romande. Lors de la saison 1971-1972 du service culturel Migros, Vigneault fait partie d'un programme qui propose du folklore, des chanteurs comme Paco Ibanez ou Mikis Theodorakis, engagés et critiques vis-à-vis de leur pays, mais largement tributaires de leurs racines musicales, et Léo Ferré, poète autant que chanteur (*Journal de Genève* 4.9.1971, 10). Dès lors se dégage une certaine représentation que la Suisse, ou que le service culturel Migros, se fait de Vigneault: un chanteur poétique, engagé, musicalement proche de son pays (du moins de la représentation qu'on s'en fait), mais critique vis-à-vis de celui-ci.

Vigneault donne quatre concerts en 1972 (Epalinges, La Chaux-de-Fonds, Genève, Nyon; les deux dernières représentations avec Michel Bühler en première partie) et neuf en octobre et novembre 1973 (Fribourg, Neuchâtel, Lausanne, Genève deux fois, Delémont, Epalinges, Aigle, Sion) organisés par le service culturel Migros, sans oublier une représentation dans le cadre de la

⁶ Citons parmi les appuis de Vigneault en Suisse, en plus de Bühler, Nicklaus et Kesselring, Émile Gardaz, promoteur de la chanson à texte romande (Hauser 2010, 78), et plus tard Francis Theurillat, son impresario jurassien depuis 1987. Bien sûr, si Bühler est important pour Vigneault et son implantation en Suisse, l'inverse est plus vrai encore: Vigneault, une fois sa notoriété acquise, va promouvoir Michel Bühler, tant sur les scènes québécoises que suisses ou françaises.

⁷ Pour une liste complète des concerts de Vigneault en Suisse romande, voir l'annexe.

Fête de la Jeunesse jurassienne en mai (voir *infra*). Cette saison-là, le programme du service culturel Migros comprend B. B. King et Ravi Shankar (*Journal de Genève* 24.10.1973, 18), artistes ancrés dans la musique afro-américaine pour le premier et indienne pour le second. À nouveau, la représentation de Vigneault est assez claire: chanteur d'une minorité, il participe à cette revalorisation des minorités typique des années 1970, fruit de la décolonisation et de mai 68, du printemps de Prague et de la contestation de la guerre du Vietnam.

Avant 1980, Vigneault ne reviendra que deux fois en Suisse. La première au Victoria Hall de Genève le 14 novembre 1976; il s'agit d'une véritable consécration (la salle est habituellement destinée à la musique classique et seuls les grands noms de la chanson française et internationale s'y sont produits). La seconde à Lausanne (Beaulieu) le 8 février 1978, en compagnie de Michel Bühler. En 1980, il effectue une tournée qui comprend cinq dates helvétiques (Genève, La Chaux-de-Fonds, Bienne, Sion, Lausanne).

Bref, l'évolution générale de la fréquentation des salles dévoile à la fois le succès grandissant de Vigneault, sa collaboration de toujours avec Bühler (Hauser 2010, 81-83) et, au début du moins, son entrée par le biais des réseaux théâtraux et politisés qui favorisent la chanson française poétique et engagée. Ainsi, l'inscription physique de Vigneault dans le paysage chansonnier romand véhicule déjà un certain nombre de représentations qui ne sont pas étrangères au contexte occidental post 68. Ces représentations se prolongent et se complexifient au fil des comptes rendus des récitals de Vigneault. Elles nous renseignent sur les (ré)interprétations de l'œuvre du chanteur québécois qui s'autonomise en sortant de son contexte initial et se réactualise en s'ancrant dans son contexte de réception.

La réception des récitals

Pour appréhender la réception de Vigneault en Suisse romande, nous analyserons les articles de presse parus au moment de ses tournées en Suisse entre 1969 et 1980, surtout les comptes rendus de spectacle et les articles d'annonce de récital. La pratique du compte rendu possède quelques spécificités qu'il convient de préciser. Les journalistes décrivent certes le spectacle, mais dans une langue travaillée qui cherche à rendre les émotions ressenties par le critique et/ou transmises par Vigneault, et qui est de ce fait empreinte de subjectivité. Celle-ci présente une certaine difficulté d'analyse dans l'optique d'une étude de réception, puisqu'elle risque de faire apparaître des points de vue singuliers moins représentatifs des courants généraux. Pour éviter l'écueil de la généralisation abusive, nous avons essayé, dans la mesure du possible, de multiplier les sources et de les confronter au contexte et à son évolution. Les articles d'annonce de récital, quant à eux, se teintent d'une dimension publicitaire qui oriente le discours, soit en insistant sur la réussite du futur spectacle (*Le Jura* 29.4.1969, 1), soit en présentant quelques mots de la biographie de Vigneault (*Le Démocrate* 31.10.1973, 15).

D'abord un poète

Dans beaucoup d'articles consultés, Vigneault, avant d'être chanteur, est surtout poète. Il est comparé à Brel (*Le Courrier* 8-9.4.1971, 6) ou à Brassens (*Feuille d'Avis de Neuchâtel* 26.4.1969, 2), et apparaît comme un héritier – quoique différent – de Leclerc dans les premiers articles (*L'Impartial* 26.4.1969, 5; *Le Démocrate* 6.10.1969, 6, entre autres); l'image du poète fait partie intégrante de la représentation que les articles transmettent de Vigneault. Cette identité poétique, même si elle traverse toute la période étudiée, semble moins prépondérante pour les

années 1976-1980.⁸ En effet, le qualificatif tend plutôt à s'appliquer aux textes qu'à l'homme. En 1969, on trouvait des phrases comme celle-ci: « Gilles Vigneault, c'est enfin un merveilleux poète qui aligne des mots claquant comme des raquettes » (*Le Courrier*, 2.10.1969, 6); en 1976, on parle de la « qualité de ses textes » (*Journal de Genève* 15.11.1976, 10) ou de la « poésie de ses textes [...] mais surtout il y a une sonorité Vigneault » (*24 Heures* 10.2.1978, 45). Évidemment, ce n'est pas la qualité des textes qui est la cause de ce changement, mais plutôt l'évolution de la figure du chanteur (et donc de Vigneault) dans ces années-là. À la fin des années 60 et au début des années 70, au moment de l'émergence de la francophonie, on considère les chansonniers à texte comme des poètes. Cette attribution hautement valorisante, qui fait de la langue (française surtout) un art, semble s'infléchir au fur et à mesure des années 70, corrélativement à l'essoufflement des mouvements contestataires de mai 68. Essoufflement qui se répercute aussi dans la revendication identitaire basée sur la langue française. Le texte est même subordonné à la musicalité singulière de Vigneault dans l'exemple précédent (« poésie de ses textes [...] mais surtout il y a une sonorité Vigneault » (*ibid.*)), chose impensable dans les premiers articles, preuve qu'il perd de son importance. De même, on privilégiera les qualités de conteur plutôt que de poète, un art de la communication plutôt que du langage (*Journal de Genève* 24.3.1980, 13).⁹

Étonnamment, et malgré les prises de conscience identitaires et linguistiques qui émergent dans toute la francophonie au tournant des années 1970, particulièrement au Québec et dans le Jura, cette insistance sur les capacités poétiques de Vigneault ne se concrétise pas par une défense ou une valorisation explicite (éventuellement politique) de la langue française, hormis dans un article du *Courrier* (1.11.1972, 7)¹⁰ et dans les journaux jurassiens. Si la revendication de la langue française se transmet du Québec vers la Suisse romande – et si l'on excepte le Jura (voir *infra*) –, il semble que ce soit essentiellement sur le mode implicite de l'affirmation appuyée des qualités poétiques de Vigneault.

Un Canadien, puis un Québécois

Restons dans le domaine des qualificatifs. Dire de Gilles Vigneault qu'il est canadien, ou dire de lui qu'il est québécois, révèle la connaissance, ou l'ignorance, de la question québécoise. En 1969, c'est plutôt le vocable 'canadien' qui est utilisé pour désigner Vigneault. « Vigneault, c'est le Canada, bien sûr, ce Canada qui l'a marqué et dont il a conservé parfois l'accent et la musique » (*L'Impartial* 26.4.1969, 5). Ou encore: « Il est le Canada, et sa visite époustoufle. » (*Le Courrier* 2.10.1969, 6). La question québécoise semble n'avoir pas encore pénétré les mentalités suisses. Dès 1970, par contre, ce sont les mots 'Québec' et 'québécois' qui dominent. Vigneault est un « chanteur québécois » (*Feuille d'Avis de Lausanne* 7.4.1971, 55), ou un « chansonnier québécois [*sic*] » (*L'Impartial* 27.10.1972, 2), « il est d'un pays: le Québec » (*Le Courrier* 27.3.1980, 2).¹¹ Cette évolution rapide dénote une prise de conscience non moins

⁸ Il est vrai que le nombre d'articles diminue, comme Vigneault donne moins de concerts. C'est peut-être le signe d'un certain déclin de la chanson poétique en Europe.

⁹ Un conte peut certes aussi être poétique. Cependant, son fondement reste la narration.

¹⁰ Le fait que l'auteur semble être de nationalité française peut peut-être expliquer cette exception (voir note suivante).

¹¹ Un seul auteur, Georges Gros, vraisemblablement de nationalité française, fait coexister les deux termes (*Le Courrier* 31.10.1973, 11). S'il s'agit bien de lui, et pas d'un homonyme, Georges Gros a été secrétaire général à l'Union de la presse francophone (UPF) (1970-2012) et rédacteur en chef de *La*

rapide du ‘problème québécois’ en Suisse romande. La crise d’octobre 1970, qui a connu un fort retentissement dans la presse suisse (l’événement occupe quotidiennement le *Journal de Genève* durant tout le mois de la crise), a pu accélérer le processus d’internationalisation des revendications nationales québécoises, tout comme le succès des chansonniers québécois (Surmont 2010, 175-191). Cette promotion du Québec en Europe, tout particulièrement en Suisse, peut être aussi le fruit de la radicalisation de Leclerc durant son séjour à Lutry (Hauser 2010, 78-81). Dès 1970, en partie grâce à Vigneault, semble apparaître en Suisse romande la conscience d’une spécificité québécoise. Peut-être la Romandie est-elle particulièrement réceptive aux revendications linguistiques et identitaires québécoises, à cause de sa situation elle aussi périphérique et des revendications similaires des séparatistes jurassiens.¹²

Tout un personnage

Évidemment, la dimension de la performance occupe une place prépondérante dans les comptes rendus. Elle révèle la formation d’un « personnage » ‘Vigneault’ (*Le Courrier* 25.4.1969, 6). Les articles composent toute une littérature secondaire sur Vigneault, qui s’inspire du chanteur autant qu’elle le transforme (c’est le propre d’une réception). Lors d’une rencontre d’avant concert, Vigneault nous confiait:

On disait: la salle c’est une chorale. Et moi j’ai commencé à parler de la chorale, en Suisse. Parce que chaque soir, maintenant, depuis 69, j’annonce la chorale. Mais je trouvais que les gens répondaient aux chansons à répondre, comme une chorale. Ils chantaient bien. C’était beau. Alors, après ça, on disait: oh la Suisse, c’est une chorale. Et ça, c’est une caractéristique, les gens aiment chanter. Pour moi, c’est très suisse (Entretien avec Vigneault/Bühler 2012)

Ceci se confirme dans les comptes rendus: les salles sont toujours conquises, prêtes à participer, à chanter:

La grosse surprise du spectacle Bühler-Vigneault, mercredi soir, a été le public. Déchaîné. Mille huit cent-soixante fans en délire aussi débridés que ceux de n’importe quel Sardou. Tout ça à Beaulieu – une salle qui, de prime abord, ne distille pas l’ambiance la plus chaleureuse – et pour des poètes, dont un Suisse (*24 Heures* 10.2.1978, 45).

Cette incroyable capacité à soulever les foules, à communiquer avec le public est une constante dans les comptes rendus, quitte à en devenir le seul objet (*Le Journal de Genève* 24.3.1980, 13). Au centre de la performance, la voix du chanteur. Elle est d’abord « originale » (*Le Courrier* 25.4.1969, 6) ou « étrange » (*Feuille d’Avis de Neuchâtel* 28.4.1969, 3); elle se fait « puissante » en 1980 (*Le Journal de Genève* 24.3.1980, 13). À cette voix particulière s’ajoutent les danses répétées et l’humour efficace. En outre, la scénographie de Vigneault est radicalement différente de celle des chansonniers traditionnels. L’opposant à Leclerc, avec qui l’on passe

Gazette de la presse francophone. Dès lors, il est bien conscient des problèmes linguistiques des francophones (voir *Le Courrier* 1.11.1972, 7) et il est possible qu’en faisant cohabiter les deux vocables, il tienne compte de la complexité politique et de la dualité identitaire des Québécois (qui ne se sentent pas tous exclusivement Québécois).

¹² À tout le moins, la réception romande diverge de celle qui prévaut en France, où les revendications québécoises font vibrer une fibre moins minoritaire que nostalgique (l’espoir de retrouver une grandeur passée, de prendre sa revanche sur les Anglo-Saxons).

« une soirée tranquille ‘au coin du feu’ », un journaliste de la *Tribune de Genève* retranscrit l'expérience d'un spectacle de Vigneault: « Avec Gilles Vigneault, on brave des tempêtes, on casse la glace, on a le visage balayé par le vent de la Côte Nord » (*La Tribune de Genève* 3.10.1969, 13). Bref, aller voir Vigneault, c'est assister à un spectacle pas comme les autres.

Le chanteur de *La Danse à Saint-Dilon* est un artiste aux multiples facettes: « Est-ce au comédien, au mime, au poète, au narrateur ou au chansonnier qu'il faut rendre hommage lorsqu'on veut évoquer un récital de Gilles Vigneault? » (*Gazette de Lausanne* 6.10.1969, 5), plein de chaleur humaine, de sincérité, au physique singulier (« crinière de lion sur un profil d'aigle » (*Journal de Genève* 18.3.1969, 13)). En somme, tout un discours se construit à partir et autour de Vigneault et vise à façonner son personnage, c'est-à-dire une représentation de Vigneault. Celle-ci tend parfois à la mythification: « conteur plein d'humour, qu'il était sans doute au temps des veillées, dans son île [*sic*] natale » (*La Tribune de Genève* 26.4.1969, 9).¹³ Avec ce genre de considérations, l'image que Vigneault renvoie de lui-même à son public participe de la représentation quelque peu stéréotypée que le public suisse se fait du Québec: « Ambassadeur vrai de sa terre, de ses bonnes gens, des filles aux joues rouges, des vieux qui bourrent la pipe sous le sourcil d'une simple et authentique joie de vivre » (*Le Démocrate* 22.3.1980, 9). Non seulement la réception va s'approprier une œuvre et la réinterpréter, mais elle va en plus réinterpréter le contexte dont cette œuvre est issue à l'aune des représentations que cette réception aura construites. L'image du Québec en Suisse, c'est en partie celle que Vigneault donne du Québec à travers ses chansons (texte et musique), c'est surtout celle que les Suisses ont construite à partir des chansons de Vigneault et de Vigneault lui-même.

Un chanteur local et universel

Vigneault chante son pays. Et c'est ce qui marque les journalistes suisses. Il suffit pour s'en convaincre de voir la fréquence avec laquelle les paroles de *Mon Pays* sont citées, plus ou moins fidèlement. Cet attachement au pays se décèle, dans les comptes rendus, notamment dans les textes des chansons de Vigneault, mais aussi dans sa personnalité et dans sa musique, surtout lorsqu'elle s'inspire du folklore québécois; il finit par se transformer en une représentation globale du Québec. Celle-ci est formée principalement de deux grands pans qui occupent la majorité des comptes rendus: la nature et l'homme.

Toute une galerie de portraits défile, avec ses marins, ses pêcheurs, contrebandiers, facteurs de la neige, bûcherons, tous gens rudes affrontant souvent des espaces vierges, encore épargnés par la civilisation. Mais au-delà des hommes et le mettant à l'épreuve, on trouve au détour de chaque refrain la mer, le vent et une nature qui ne s'en laisse pas conter (*Le Jura Libre* 1.10.1969, 4).

Les descriptions de paysages québécois, les personnages des villages québécois, la musique québécoise, en un mot cet enracinement dans le pays québécois fascine, mais il est problématique. Il risque d'enfermer Vigneault dans un régionalisme étroit. Dès lors, de 1969 à 1973 surtout, plusieurs journaux signalent l'universalité de Vigneault: s'il est vrai qu'il est fortement attaché à sa terre, son appartenance régionale est sublimée: « Vigneault, c'est le Canada, bien sûr, ce Canada qui l'a marqué et dont il a conservé l'accent ou la musique. Mais Vigneault, ce n'est pas cela seulement. C'est infiniment davantage, un souffle universel qui

¹³ Dans un entretien radiodiffusé, Jacques Bofford demande d'ailleurs à Vigneault s'il est un mythe (Radio Suisse Romande 1980a).

déborde de beaucoup les frontières d'un pays » (*L'Impartial* 26.4.1969, 5). Implicitement se dessine un refus du régionalisme borné, du folklore. La chanson, même si elle est proche de sa terre, se doit de résonner dans le monde entier (du moins dans la francophonie): « Attaché à son pays comme l'arbre l'est à la terre, Gilles Vigneault a su transposer dans sa poésie toutes les richesses du folklore québécois, sachant aussi bien la préserver des clichés éculés que du pittoresque facile » (*Le Jura Libre* 16.4.1969, 2). Revendiquer son identité (c'est particulièrement le cas pour les journaux jurassiens et neuchâtelois), oui, mais pour construire des valeurs universelles: « Au tournant des années 1970, on construisait un nouveau monde, on avait conscience d'y participer » (Michel Bühler dans: Hauser 2010, 83).

C'est à l'aune de cette capacité universaliste que les chansons seront jugées: « Hissé à un certain niveau par le talent, l'anecdotique devient universel » (*Feuille d'Avis de Neuchâtel* 30.10.1973, 3). En réussissant cette sublimation, Vigneault évite l'écueil de la décontextualisation inhérente au transfert culturel: sorties de leur contexte politique québécois, ses chansons obtiennent une résonance dans toute la francophonie.

Ce désir d'universalité se manifeste aussi dans l'affirmation des valeurs humaines véhiculées par les chansons de Vigneault et par lui-même. Les « sentiments fraternels » (*Le Démocrate*, 10.5.1973, 3) qui jaillissent de ses chansons se doublent d'une « chaleur humaine » (*Le Courrier* 25.4.1969, 6), exprimée par « un artiste sensible, proche des vraies valeurs humaines » (*Le Jura* 2.5.1969, 10): l'amour, l'amitié, la fraternité, la sincérité. La chanson ne peut s'arrêter à la simple description de paysage: il s'agit de rendre des sentiments partout ressentis.

Cette dynamique d'humanité, cette capacité à mettre l'homme au centre s'exprime à plusieurs reprises: « s'il raconte un pays gigantesque, [...] il n'en oublie jamais l'homme » (*Feuille d'Avis de Neuchâtel* 28.4.1969, 3); « jamais il ne perd l'Homme, sa joie de vivre ou son mal d'aimer » (*L'Impartial* 29.4.1969, 4). Elle est à rapprocher des nombreuses chansons à personnage, fréquemment mentionnées. Mais c'est aussi par la vérité de ses paroles que Vigneault accède à l'universel, par sa capacité à rendre la vie dans son authenticité: « Avec Vigneault, tout devient vrai, vivant, humain » (*L'Impartial* 26.4.1969, 5), ses personnages sont « des hommes entiers, [avec] leurs rires et leurs peines, qui jamais n'auront une valeur de symbole. Ils restent vivants, avec toutes les contradictions des hommes vrais » (*Feuille d'Avis de Neuchâtel* 28.4.1969, 3).

Cette transcendance du local par l'universel s'estompe à partir de 1975, en même temps que l'identité poétique décline, comme l'atteste la disparition du mot 'universel' dans les articles étudiés. C'est certainement le signe que la légitimation des mouvements identitaires locaux par le recours à l'universel n'est plus à faire – ou que les idéaux universalistes s'amenuisent au fil de la décennie. À l'inverse de cette sublimation, quelques journalistes insistent sur la dimension locale des chansons de Vigneault, sans pour autant y subordonner une valeur universelle:

Avec son copain Bühler il nous a prouvé, une fois de plus, que le couplet qui sent la terre et ses gens n'a pas sa place au 'hit-parade' bidon, et que la vérité toute simple dans sa banalité réunira toujours autour de ceux qui la servent en chansons, une majorité parfois silencieuse, mais qui sait exprimer sa joie (*24 Heures* 5.11.1973, 51).

Si, dans les exemples précédents, il fallait insister sur la sublimation du terroir, ici le fait de 'chanter local' est valorisé. À notre avis, deux interprétations sont pertinentes. D'une part, chanter local revêt une dimension politique: en chantant ses origines, on revendique une certaine identité. Cette affirmation identitaire aurait ainsi été transmise en Suisse. Les Suisses romands

s'identifient à une chanson qui leur rappelle qu'eux aussi doivent affirmer leur identité, par rapport à la France et au « 'hit-parade' bidon » surtout anglophone. D'autre part, le folklore vaut en tant qu'il est capable de faire voyager le spectateur qui assiste au spectacle et peut le faire sortir de ses tracas quotidiens. On a affaire à une sorte d'exotisme. Si les deux réceptions cherchent à s'appropriier la chanson, elles le font de deux manières antagonistes: l'une va chercher dans le goût du terroir une similitude avec ses propres valeurs identitaires, l'autre va chercher dans le terroir un goût de l'ailleurs et de l'altérité.

Un chanteur exotique?

Les images du Québec, véhiculées par les personnages, les paysages et la musique de Vigneault, portent parfois en elles la marque d'un ailleurs qui semble plaire aux Suisses. Pour *Le Démocrate*, cet exotisme ouvre sur quelque chose de plus authentiquement contemporain: « ses personnages, s'ils ont pour nous quelque chose d'exotique, d'étrangement sauvage et de lointain, n'en sont pas moins des hommes et des femmes d'un monde où l'anachronique rencontre le plus violent modernisme » (29.4.1969, 5). D'autres journaux considèrent l'exotisme d'abord comme un ailleurs fascinant et attirant:

il est certainement celui-venu-d'ailleurs qui nous dépayse de la plus agréable façon, qui fait s'exhaler des parfums étonnants parce qu'ils laissent humer l'espace, la liberté, goûter les rigueurs naturelles, saisir le brut, quoi, des choses qui n'ont point besoin de patine pour être belles (*L'Impartial* 1.11.1972, 2).

Vigneault fait voyager, Vigneault « dépayse », avec lui « on n'a plus de peine à se laisser emporter quelque part dans le Grand Nord, à la veillée » (*Le Journal de Genève* 24.3.1980, 13).

La précision constante que Vigneault est québécois (ou canadien), la création d'un personnage 'Vigneault', sa présence scénique, ses spectacles particuliers, mais surtout son accent et sa musique participent du même mouvement d'exotisme; « Vigneault, c'est le Canada, bien sûr, ce Canada qui l'a marqué et dont il a conservé parfois l'accent et la musique » (*L'Impartial* 26.4.1969, 5). Quoique la musique de Vigneault soit la résultante de multiples influences, dont les deux principales sont le folklore et la chanson française (Rochon 1992, 20-24), la réception retient surtout sa dimension folklorisante, donc exotique. Le transfert culturel a transformé la perception des chansons. Sans doute que pour les Québécois, Vigneault n'est pas « celui-venu-d'ailleurs ».¹⁴

¹⁴ Ou alors, d'une manière différente. Pour un Montréalais contemporain, le Québec de Vigneault peut aussi apparaître exotique. C'est d'ailleurs le paradoxe de Vigneault: il se trouve au cœur de la culture québécoise, mais aussi en marge de celle-ci d'un point de vue géographique (Natashquan) et chronologique (Québec d'antan quelque peu mythifié).

Vigneault le Jurassien

L'ailleurs fascine, certes, mais l'inconnu effraie. Aussi, il faut qu'il y ait des connivences, une certaine identification entre deux cultures pour qu'un transfert culturel s'effectue. C'est d'ailleurs ce qu'affirme Michel Bühler:

La première fois que je t'ai entendu, à la radio, c'était un matin [...], j'entends un type qui gueulait: « Mon pays, ce n'est pas un pays, c'est l'hiver. » Je me suis dit: « mais c'est quelqu'un de chez nous celui-là. » Moi j'habite à Sainte-Croix, mon pays c'est l'hiver aussi. C'est un Jurassien c'type-là, c'est clair. Donc je crois qu'il y a un cousinage entre les Québécois et nous. Aussi par rapport à la France, les Belges, les Wallons, les Québécois, les Suisses romands, on se sent un petit peu cousins (Entretien avec Vigneault/Bühler 2012).

Il est intéressant de noter que l'affiliation entre les deux identités se joue de deux manières: d'une part, une même identité climatique, de l'autre, une opposition par rapport au centre culturel français. Un cousinage climatique et périphérique. À ces deux similitudes identitaires, il faut en ajouter une troisième, peut-être la plus importante, la langue.

Ce cousinage est confirmé par un article de *La Feuille d'Avis de Lausanne* (7.4.1971, 55) qui décrit une émission de télévision dont le générique superpose des images du Val-de-Ruz et la chanson *Mon Pays*. Cette construction audiovisuelle, prolongée dans l'article par l'expression « Jura canadien », expose parfaitement les liens d'identification qui se créent entre deux régions lointaines, réunies par une langue, un climat et un 'adversaire' identiques, à une époque où les périphéries se rapprochent (Hauser 2010).

L'opposition avec la France, latente dans les comptes rendus étudiés (souligner sans cesse la spécificité québécoise de Vigneault, c'est marquer implicitement une différence avec la France), apparaît dans un article de *La Suisse* (avril 1969?) cité par Gagné (1977, 385):¹⁵ « Si l'on peut dire que l'apport de Vigneault dans la chanson est neuf, [...] c'est qu'il sait pendant deux heures [...] créer un monde aussi éloigné que possible de ce qui nous vient de France. »

C'est surtout dans le Jura que le combat politico-linguistique québécois trouve un écho favorable. On ne s'étonnera dès lors pas du lien particulier qui se crée entre Vigneault et le Jura:

Quand j'ai connu Roland Béguelin, des gens comme ça, et Theurillat qui est du Jura, ils m'ont parlé du Jura tant et plus. Et je suis devenu un petit peu Jurassien. Même combat un peu, même type de combat, l'indépendance et tout ça. Et le canton de Vaud, pour moi, c'était un petit peu arriver dans un chez moi. C'était plus près de ce que je connaissais que la France. C'était plus près de moi que la France. Y a pas de critique de la France là-dedans, mais je me sentais plus près de ça, à cause du Jura et de la lutte pour l'indépendance, pour un pays, bon, des pouvoirs et tout ça. C'était plus près de moi. Et quand je chantais « C'est pour toi que je veux posséder mes hivers » [*Mon pays*], ça voulait dire autre chose qu'en France. Quand on chante ça au Jura, à Porrentruy, à Delémont, à La Chaux-de-Fonds, euh, et partout par là, à Yverdon, à Neuchâtel... On chantait quelque chose qui correspondait à ce que le peuple avait à dire, et quand ils entendaient le mot 'liberté', il y avait une réaction qui ressemblait à celle de chez nous. Alors qu'en France, c'était pas la même réaction. Les chansons n'ont pas la même signification. Elles ont une signification, mais différente (Entretien avec Vigneault/Bühler 2012).¹⁶

¹⁵ Article introuvable lors de nos recherches.

¹⁶ Vigneault révèle dans cet extrait sa connaissance des réceptions différentes de ses chansons selon les contextes. Autrement dit, il est conscient du phénomène de transfert culturel. Remarquons par ailleurs

La quête d'indépendance dans le Jura comme au Québec est fondée sur une revendication identitaire basée sur une langue, une histoire et une culture distinctes. Elle aboutira dans le Jura, à l'issue d'une série d'échéances plébiscitaires, à la création de la République et Canton du Jura entrée en souveraineté le 1^{er} janvier 1979. Au Québec, les différents référendums échouent à créer un État indépendant. Dans le Jura comme au Québec, l'objet principal de la lutte, pour les séparatistes, c'est la langue française. Par la préservation d'une langue enracinée face à une langue perçue comme envahissante, l'allemand dans un cas, l'anglais dans l'autre, on cherche à défendre une identité et une culture propres. C'est dans les années 1960 et 1970 que se fait le plus fort de la contestation, au moment où les sociétés suisse et québécoise subissent « une mutation des composantes identitaires de la religion, qui quittent le terrain socioconfessionnel pour s'incarner davantage dans une conscience de soi fondée sur un patrimoine culturel » (Hauser 2010, 75).

Dans ces contextes politiques similaires, on comprend bien l'attrance du public jurassien pour Vigneault. Lors de son premier passage dans le Jura, il sera invité par le Rassemblement Jurassien (RJ) à un débat sur le thème « le Québec et [...] les problèmes politico-culturels qui se posent dans les pays en lutte pour leur autonomie » (*Le Jura Libre* 1.10.1969, 4) en compagnie de Jean Cuttat.¹⁷ Présent à deux reprises en 1969, Vigneault revient dans le Jura en 1973 pour un récital unique lors de la Fête de la Jeunesse jurassienne des 11 et 12 mai 1973 (*Le Jura Libre* 9.5.1973, 2). Malgré les invitations répétées du RJ, Vigneault ne reviendra qu'en 1987 à Moutier. Pour le RJ, Vigneault est un personnage emblématique, comme l'attestent les événements où il s'est produit (Fête de la Jeunesse jurassienne) et où il a été invité à se produire: 5^e Conférence des Communautés ethniques de langue française qui se déroule à Delémont (Lettre de Roland Béguelin 1978) et 40^e Fête du Peuple jurassien (Lettre de Roland Béguelin 1986). Le RJ cherche à faire du chanteur un allié des séparatistes (ce qu'il est par ailleurs), mais surtout à affilier le combat jurassien au combat québécois, à en faire une lutte linguistique plutôt que confessionnelle.¹⁸

Aussi les journaux jurassiens ne manquent-ils jamais de souligner l'amitié de Vigneault pour le Jura: « Gilles Vigneault a tenu à s'arrêter chez nous, car il a pour les Jurassiens une amitié particulière, et avec eux toutes sortes d'affinités » (*Le Pays* 8.10.1969, 3); « Gilles Vigneault est un patriote québécois. Il a voulu connaître le Jura, par sympathie idéologique, par esprit de fraternité. Les déclarations qu'il a faites dès son arrivée en Romandie montrent à quel point il est en communauté d'esprit avec nous » (*Le Jura Libre* 16.4.1969, 2).

qu'il élargit les revendications jurassiennes à tout le nord de la Romandie, y incluant La Chaux-de-Fonds, Neuchâtel et Yverdon. À nouveau, certainement, une question de périphérie qui s'affirme face au centre lémanique.

¹⁷ Jean Cuttat est un poète jurassien né à Porrentruy en 1916. Après la Seconde Guerre mondiale, il s'établit à Paris où il écrira l'essentiel de ses vers. Il reviendra vingt ans plus tard dans le Jura prêter ses vers et sa voix aux séparatistes le temps de la lutte pour l'indépendance, avant de s'installer en Bretagne en 1979. Quoique son œuvre ne soit pas tout entière habitée par le Jura (à l'inverse d'Alexandre Voisard), il deviendra une figure marquante de la lutte séparatiste, grâce notamment à ses talents de polémiste et de poète-conteur (Francillon 1998, 170-171; Nicollier 1994, 301-303).

¹⁸ Pour éviter une séparation entre le Nord du Jura (d'obédience catholique) et le Sud du Jura (d'obédience protestante), les séparatistes axent leur revendication sur la langue française, espérant ainsi dépasser le clivage confessionnel. Cependant, à l'issue des plébiscites, les deux régions se séparent: le Nord forme le canton du Jura, le Sud reste dans le canton de Berne.

Ainsi, le séparatisme jurassien se dote d'une aide substantielle: l'autorité d'un poète, autorité de langue et de culture. D'autant que Vigneault est un poète engagé. On ne manquera pas de rappeler les positions politiques de Vigneault: « lorsque Jos Monferrand apprend à un enfant à devenir grand, tout Canadien sait que c'est le Québec qui devient adulte » (*Le Jura Libre* 9.5.1973); on les assimilera au combat jurassien: Vigneault raconte « la liberté qui a le même goût que celle qui se cherche chez nous » (*Le Jura Libre* 2.5.1973, 2). On n'hésite pas à recourir à des fragments historiques (*Le Jura Libre* 16.4.1969, 2) – téléologiquement orientés – pour informer du combat québécois et, implicitement, montrer à quel point il est similaire au combat jurassien – sur le mode de 'l'union fait la force'.

C'est principalement dans l'affirmation de la langue française que se décline la politisation de Vigneault, conformément à l'argumentation séparatiste jurassienne, comme dans cet article signé R.J. (Rassemblement Jurassien): « Chez les Canadiens anglais, les talents sont immédiatement absorbés par les États-Unis anglo-saxons. Il n'en va pas de même des Québécois qui apportent une magnifique contribution à la culture française »¹⁹ (*Le Démocrate* 6.10.1969, 6).

Dans le Jura, la défense de la langue française n'est pas uniquement culturelle, elle est aussi politique. Revendiquer une langue, c'est revendiquer un canton. Au Québec aussi, revendiquer une langue, c'est en partie revendiquer un État indépendant. Pour montrer que les revendications nationalitaires québécoise et jurassienne n'ont rien d'un régionalisme borné, les journaux s'efforcent sans cesse de souligner l'universalité des chansons de Vigneault, comme nous l'avons noté plus haut: « Gilles Vigneault a su transposer dans sa poésie toutes les richesses du folklore québécois, sachant aussi bien la préserver des clichés éculés que du pittoresque facile » (*Le Jura Libre* 16.4.1969, 2). Il y a, au Québec et dans le Jura, la conscience (à tout le moins la volonté) de participer à l'élaboration d'un monde nouveau, hérité des idéaux de 68.

Vigneault est l'un des médiateurs de l'identification de la situation québécoise à la jurassienne. Il fait même partie de la « légende » de l'histoire jurassienne: « Gilles Vigneault n'a pas fini d'entrer dans la légende de son pays et du nôtre » (*Le Jura Libre* 9.5.1973, 4). En un sens, le transfert est plus complet que dans le reste de la Romandie, puisqu'il se réalise aussi sur le plan politique. À bien y penser, c'est plutôt un « type de combat » – comme le dit Vigneault (Entretien avec Vigneault/Bühler 2012) – que le combat en tant que tel qui est transféré. Les journaux, surtout *Le Jura Libre* (organe du RJ), insistent ainsi sur la filiation entre les luttes indépendantistes québécoise et jurassienne. S'ils l'instrumentalisent, c'est qu'elle dit quelque chose sur le combat jurassien (qu'il est un combat de langue, non de confession), parce qu'elle le légitime et le valorise.

D'ailleurs, la similitude entre le Québec et le Jura trouve un écho dans l'Arc lémanique. En témoigne cette critique de l'album *Une fois cinq* paru dans *Le Journal de Genève*: « Le double album qui fait revivre les meilleurs moments de ces deux récitals en restitue parfaitement la charge affective: comme les Jurassiens à l'écoute de Cuttat ou de Voisard, un peuple est là présent, qui vibre à chaque chanson » (13.11.1976, 23).

¹⁹ On pourrait également y voir une *absorption* dans la 'culture française'. Précisons qu'à l'époque, l'adjectif 'français' est en pleine mutation et qu'il n'est pas encore réservé aux références à la France, mais qu'il est utilisé pour se référer à l'ensemble du monde francophone – avant que 'francophone' ne le remplace pour ce type d'occurrences. La présence de la 'culture française' peut aussi s'expliquer par les influences maurassiennes de Roland Béguelin.

Un chanteur engagé?

Toutefois, la dimension politique des chansons de Vigneault paraît s'être perdue dans le reste de la Romandie. Hors du Jura, il n'en reste que quelques traces dans les comptes rendus étudiés. Ils vont même parfois jusqu'à nier à Vigneault, indirectement, un quelconque rôle politique, préférant l'idée d'un non-engagement: « Cet accent que l'on écouterait des heures durant, des heures que Gilles Vigneault passerait à parler de choses sans importance, les seules, en fait, qui en aient » (*La Liberté* 29.10.1973, 19).

Pourtant, Vigneault ne renonce pas à la dimension contextuelle québécoise lors de ses spectacles en Suisse:

un Gilles Vigneault brillant parce que professionnel accompli, bien plus rôdé que par le passé, plus à l'aise, souverain avec des audaces à faire frémir les théoriciens du show-business, racontant longuement la vie des bûcherons de la forêt dans une langue obscure au public, plaçant des allusions qui ne trouvent tout leur sel que dans la conjoncture québécoise (*Feuille d'Avis de Neuchâtel* 30.10.1973, 3).

L'incompréhension du public évoqué par le journaliste et l'absence de la dimension politique dans la plupart des comptes rendus semblent attester une perte de la dimension politique des chansons de Vigneault lors de leur transfert culturel.

Néanmoins, Vigneault semble parfois être perçu comme politisé, au moins dans deux articles: « On a déjà aligné tant de lieux communs: Vigneault le conteur du Canada, celui qui gueule bien pour le Québec, et j'en passe » (*La Tribune de Genève* 2.11.1972, 35); « Vigneault – cela a été dit et répété – a réveillé les francophones du Canada » (*Le Courrier* 27.3.1980, 2). De même, les interviews données à la radio s'attardent sur la dimension politique de Vigneault (Radio Suisse Romande 1980a). Se profile alors un décalage entre les représentations des comptes rendus et la représentation globale qu'on se fait de Vigneault. C'est donc que se développe et se superpose un autre discours sur Vigneault, influencé par les médias français, par l'internationalisation de la question québécoise, par la diffusion de ses chansons à la radio, à la télévision, mais aussi par tout un discours social plus difficilement décelable.

Il convient pour terminer de distinguer engagement politique et engagement social. Ce dernier trouve un écho dans les journaux jurassiens bien sûr, mais aussi dans les journaux neuchâtelois d'avril 1969 qui relèvent la modernité de Vigneault et sa volonté de mettre l'homme au centre: « si le premier il a mis en musique les grands chantiers et l'industrie américaine, il n'en oublie jamais l'homme » (*Feuille d'Avis de Neuchâtel* 28.4.1969, 3). C'est d'autant plus étonnant que seul *Fer et Titane* aborde ce sujet lors du tour de chant d'avril 1969 (Gagné 1977, 625).²⁰ Cette attention particulière s'expliquerait certainement par le tissu industrialisé du canton de Neuchâtel, plus réceptif aux questions sociales. Plus largement, c'est le signe que les représentations varient en fonction du contexte de réception. Contexte qui lui-même se transforme dans le temps et dans l'espace.

²⁰ *Tam ti delam, Mon Pays, Jos Monferrand, Pendant que, Les voyageurs, Berceuse ne point endormir, J'ai pour toi un lac, Bébé la guitare, Fer et Titane, La Manicoutai, Mon Pays II, La Danse à Saint-Dilon* sont les chansons du récital donné à Yverdon le 30.4.1969, deux et quatre jours après les concerts de La Chaux-de-Fonds et Neuchâtel.

Une pluralité de discours façonne une représentation polymorphe de Vigneault et de ses chansons: son identité poétique est d'abord mise en valeur, puis elle s'estompe; ses chansons locales sont perçues comme une affirmation identitaire ou à l'inverse comme un exotisme bienvenu; son pays est à la fois une marque de l'ailleurs et un double de l'ici; sa politisation est tantôt revendiquée, tantôt occultée. Une œuvre culturellement transférée subit des déformations largement tributaires du contexte de réception qui peuvent modifier, oublier, contredire les interprétations originelles du champ de production.

En outre, l'analyse du transfert culturel de Vigneault révèle son implication possible dans des contextes de revendications identitaires fortes. Écouter, faire sienne une chanson d'une autre culture, c'est révéler quelque chose de soi. S'approprier des chansons de Vigneault, c'est certes dire quelque chose sur Vigneault, voire sur le Québec, mais c'est avant tout façonner sa propre construction identitaire. C'est peut-être là l'apport le plus intéressant de la chanson à texte dans l'étude du transfert culturel en francophonie. Simple d'accès et large de diffusion, traversant des zones culturelles distinctes qui partagent une même langue, pleinement ancrée dans les conjonctures qui la produisent, la reçoivent et la transforment, la chanson à texte francophone des années 1970 peut revêtir des enjeux identitaires forts.

In fine, l'étude du transfert culturel met en lumière l'hétérogénéité des représentations dans les champs de réception, révélatrices des facettes identitaires de ceux qui les façonnent, mais aussi de la pesanteur du contexte sur l'interprétation d'une œuvre, fût-elle d'une universelle poésie.

Annexe: dates et lieux des concerts

- 1969**²¹ Genève (Théâtre de l'Atelier, 24.4); Neuchâtel (Théâtre de Neuchâtel, 26.4); La Chaux-de-Fonds (La Maison du Peuple, 28.4); Porrentruy (Inter, 29.4); Yverdon (30.4); Genève (Théâtre de l'Atelier, 1-2-3.10); Lausanne (Théâtre municipal, 4.10); Delémont (Lido, 8.10); Fribourg (Aula de l'université, 11.10); Berne (Théâtre de la Rampe, 12.10).
- 1971** Genève (Tube Jazz Club Migros, 25.3); Genève (Salle centrale, 7.4).
- 1972** Epalinges (Salle de spectacles, 10.6); La Chaux-de-Fonds (Théâtre, 30.10); Genève (Théâtre de la Comédie (31.10); Nyon (Aula du collège, 1.11).
- 1973** Porrentruy (Fête de la Jeunesse jurassienne, 11.5); Fribourg (Livio, 26.10); Neuchâtel (Salle de la Cité, 27.10); Lausanne (? , 28.10); Genève (Théâtre de la Comédie, 30.10, Théâtre du Lignon, 31.10); Delémont (Salle Saint-Georges, 2.11); Epalinges (Salle de spectacles, 3-4.11); Aigle (? , 6.11); Sion (Théâtre de la Matze, 7.11).
- 1976** Genève (Victoria Hall, 14.11).
- 1978** Lausanne (Théâtre de Beaulieu, 8.2).
- 1980** Genève (Victoria Hall, 22.3); La Chaux-de-Fonds (Salle de la Musique, 23.3); Bienne (Cinéma Capitole, 24.3); Sion (Salle de la Matze, 25.3); Lausanne (Théâtre de Beaulieu, 26.3).
- 1982** Thônex (Salle des fêtes, 4.4); Pully (Salle Omnisports, 5.4).
- 1987** Moutier (Foyer, 1.5); Morges (Théâtre de Beausobre, 2.5); Onex (Salle communale, 6.5).
- 1990/1991** Monthey (Théâtre du Crochetan, date précise inconnue).
- 1992** Morges (Théâtre de Beausobre, 8.10).
- 1994** Lausanne (Théâtre de Beaulieu, 21.6).

²¹ D'après Gagné 1977 (780-867), journaux régionaux et archives Francis Theurillat.

- 1996 Meyrin (Forum, 13.3).
1997 Morges (Théâtre de Beausobre, 5.3).
2000 Meyrin (? , 8/3); Le Locle (? , 9.3); Fribourg (? , 15.3); Morges (Théâtre de Beausobre, 16.3).
2001 Delémont (Salle Saint-Georges, 9.3).
2005 Delémont (Salle Saint-Georges, 17.3).
2007 Yverdon (Théâtre Benno-Besson, 13.3); Monthey (Théâtre Crochetan, 14.4); Saint-Imier (Salle de spectacles, 15.3); Thônex (Salle des fêtes, 16.3).
2012 Moudon (Salle de la Douane, 8.11); Delémont (Salle Saint-Georges, 10.11); Fribourg (Salle Gambach, 11.11); Morges (Théâtre de Beausobre, 13.11); Yverdon (Théâtre Benno-Besson, 14.11).

Bibliographie

- Barbry, François-Régis/Gilles Vigneault [entretien], 1978, *Passer l'hiver*, Paris: Le Centurion.
- Bellemare, Luc, 2008, « Le folklore, arme de persuasion dans la musique populaire québécoise avant et après l'âge d'or des chansonniers », dans: Lise Bizzoni/Cécile Prévost-Thomas (dir.), *La chanson francophone engagée*, Montréal: Triptyque, 39-64.
- Bizzoni, Lise/Cécile Prévost-Thomas, 2008, *La chanson francophone engagée*, Montréal: Triptyque.
- Bloch, Marc, 1993, *Apologie pour l'historien ou Métier d'historien*, Paris: Armand Collin.
- Bourdieu, Pierre, 2002, « Les conditions sociales de la circulation internationale des idées », *Actes de la recherche en sciences sociales*, 145.5, 3-8 [Conférence prononcée en 1989].
- Bourdon, Yves/Jean Lamarre, 1998, *Histoire du Québec: une société nord-américaine*, Laval: Beauchemin.
- Bouquet, Jean-Jacques, 1995, *Histoire de la Suisse*, 7^e éd., Paris: PUF.
- Durand, Caroline, 2008, « Les chansons artistiques et la politisation de la chanson 1960-80 », dans: Lise Bizzoni/Cécile Prévost-Thomas (dir.), *La chanson francophone engagée*, Montréal: Triptyque, 107-139.
- Francillon, Roger (dir.), 1998, *Histoire de la littérature en Suisse romande*, vol. 3, Lausanne: Payot.
- , 1999, *Histoire de la littérature en Suisse romande*, vol. 4, Lausanne: Payot.
- Gagné, Marc, 1977, *Gilles Vigneault. Bibliographie descriptive et critique, discographie, filmographie, iconographie, chronologie*, Québec: Presses de l'Université Laval.
- Gilg, Peter/Peter Halblützel, 1986, « Une course accélérée vers l'avenir (1945-...) », dans: *Nouvelle histoire de la Suisse et des Suisses*, 2^e éd., Lausanne: Payot, 771-912.
- Hauser, Claude, 2010, « La Suisse et le Québec au temps de la Révolution tranquille: échos et effets de la francophonie en périphérie culturelle », *Globe* 13.1, 73-98.
- /Yvan Lamonde (dir.), 2002, *Regards croisés entre le Jura, la Suisse romande et le Québec*, Laval: Presses de l'Université Laval; Porrentruy: Office du patrimoine et de la culture de la République et du Canton du Jura.
- Kang, Mathilde, 2009, *Le parcours transatlantique du Journal d'Eugénie Guérin: un cas de transfert culturel (1850-1950)*, Berne: Peter Lang.
- Lacoursière, Jacques, 2005, *Histoire du Québec: des origines à nos jours*, Paris: Nouveau Monde.
- Lafond, Michel-Rémi (dir.), 1992, *La Révolution tranquille: 30 ans après, qu'en reste-t-il?*, Québec: Lorraine.
- Millière, Guy, 1978, *Québec: chant des possibles...*, Paris: Albin Michel.
- Nicollier, Alain, 1994, *Dictionnaire des écrivains d'expression française*, 2 vol., Genève: GVA.
- Rioux, Lucien, 1969, *Gilles Vigneault*, Paris: Seghers.
- Rochon, Gaston, 1992, *Processus compositionnel: genèse de chanson de Gilles Vigneault: un témoignage*, Göteborg: Göteborgs Universitet.
- Roy, Bruno, 2008, *L'Osstidcho ou le désordre libérateur*, Montréal: XYZ.

- Royer, Emmanuelle, 2010, « Transferts culturels », dans: Delporte, Christian/Jean-Yves Mollier/Jean François Sirinelli (dir.), *Dictionnaire d'histoire culturelle de la France contemporaine*, Paris: PUF, 805-808.
- Sauvage, Claude, 2008, *Gilles Vigneault: de l'œuvre à l'homme*, Québec: Marcel Broquet.
- Surmont, Jean-Nicolas de, 2010, *De l'écho canadien à la lanterne québécoise: comment la chanson est devenue la figure de proue de l'identité québécoise: 1850-1950*, Québec: GID.
- Têtu, Michel, 1992, *La Francophonie: histoire, problématiques, perspectives*, Montréal: Guérin Universitaire.
- Vigneault, Gilles, 1970, *Les Dicts du Voyageur sédentaire*, Yverdon: des Egraz.
- , 2008, *Les Gens de mon Pays*, Paris: L'Archipel.

Sources orales

- Entretien de l'auteur avec Gilles Vigneault et Michel Bühler, 2012, Fribourg, 11 novembre.
- Entretien de Claude Hauser avec Michel Bühler, 2007, Yverdon, 16 février.
- Radio Suisse romande La Première, 1980a, 'En questions'. Interview de Gilles Vigneault, chanteur, compositeur, 22 mars, 58 minutes.
- , 1980b, 'Spectacle première'. Interview de Gilles Vigneault, poète et chanteur québécois, 26 avril, 6 minutes.
- , 1980c, 'Spectacle première'. Entretien avec Gilles Vigneault, poète et chanteur, et Michel Bühler, chanteur et écrivain, 15 septembre, 25 minutes.

Autres sources

- Lettre de Roland Béguelin à Gilles Vigneault, 1978, Delémont: Archives personnelles de Francis Theurillat, 30 novembre.
- , 1986, Delémont: Archives personnelles de Francis Theurillat, 20 novembre.

Heterotopische Übersetzungs(spiel)räume in Jason Byrnes Theaterinszenierung von Lukas Bärfuss’ *Die Probe / The Test*

Charlotte SCHALLIÉ, University of Victoria

Résumé

Cet article analyse les liens entre les procédés de traduction hétérotopique et le contexte de leur production esthétique dans le cas de la transposition en anglais de la pièce de Lukas Bärfuss *Die Probe/The Test* au *Berkeley Street Theater* de Toronto. On y aborde la façon donc la production théâtrale du metteur en scène Jason Byrne crée des espaces associatifs et significatifs qui deviennent un lieu où se déroulent et se négocient des échanges culturels transatlantiques. Le concept d’'hétérotopie' servira ici d’outil théorique pour observer comment, dans la confrontation entre divers niveaux de signification, naissent de nouveaux lieux de rencontre. Selon Foucault, ces derniers sont des « contre-emplacements, sortes d’utopies effectivement réalisées dans lesquelles les emplacements réels, tous les autres emplacements réels que l’on peut trouver à l’intérieur de la culture sont à la fois représentés, contestés et inversés » (Foucault 1984).

Zusammenfassung

Dieser Beitrag untersucht die Verknüpfung von heterotopischen Übersetzungsprozessen mit dem Umfeld ihrer ästhetischen Produktion – einer englischsprachigen Umsetzung von Lukas Bärfuss’ *Die Probe/The Test* im *Berkeley Street Theatre* in Toronto (Oktober/November 2011). Dabei wird untersucht, wie Jason Byrnes Theaterproduktion Assoziations- und Bedeutungsräume schafft, die zum Austragungsort wie auch Aushandlungsspielort für einen transatlantischen Kulturaustausch werden. Das Heterotopie-Konzept dient hierbei als theoretischer Zugriff, um nachzuverfolgen, wie im Aufeinanderprallen verschiedenster Bedeutungsebenen neue Begegnungsorte entstehen. Letztere sind nach Foucault „Gegenplazierungen oder Widerlager, tatsächlich realisierte Utopien, in denen die wirklichen Plätze innerhalb der Kultur gleichzeitig repräsentiert, bestritten und gewendet sind“ (Foucault 1992, 39).

Abstract

This article analyzes the intersection of heterotopic translation processes with the environment of their aesthetic production – an English-language setting of Lukas Bärfuss’ *Die Probe/The Test* at Berkeley Street Theatre in Toronto (October/November 2011). At the same time, it investigates how Jason Byrnes’ theatre production evokes sites of signification and spatial associations thus creating a mediating venue for transatlantic cultural exchanges. The concept of heterotopia, in this instance, functions as a theoretical access point, in order to track how new meeting spaces are created in the collision of disparate layers of meaning. These “new meeting spaces” are defined by Foucault as “counter-sites, a kind of effectively enacted utopia in which the real sites, all the other real sites that can be found within the culture, are simultaneously represented, contested, and inverted” (Foucault 1984).

Das traditionelle Gelingensmodell vom Übersetzen als Brückenschlag zwischen den Kulturen, als Medium von Kulturverstehen und kultureller Verständigung scheint jedenfalls ausgedient zu haben – in der Forschung ebenso wie in Kulturtheorie und Kulturpolitik. Braucht man nicht vielmehr eine stärker differenzbetonte Übersetzungseinstellung, die auch die Brüchigkeiten und Hindernisse in der Übersetzungsdynamik klarer beleuchtet?

Bachmann-Medick 2008, 142.

In diesem Beitrag werde ich den multidisziplinär ausgerichteten Begriff des ‚Übersetzungsraumes‘ am Beispiel einer englischsprachigen kanadischen Inszenierung von Lukas Bärfuss' Schauspiel *The Test (Die Probe. Der brave Simon Korach)* kritisch aufgreifen und kulturtheoretisch verorten. Hierbei verstehe ich das Konzept des ‚Übersetzungsraumes‘ nicht als örtlich lokalisiert, sondern als einen Interaktionsprozess, der neben den eigentlichen sprachlichen Übersetzungsverfahren auch performative Aspekte der schauspielerischen Rollenarbeit und die Regieführung miteinschliesst. In solch einem translokalen Handlungsspielraum werden kulturelle Übersetzungsprozesse nicht als geradlinig ausgerichteter Sprachtransfer verstanden, sondern als heterotopische Kontaktzonen, deren vielschichtige Bedeutungsebenen immer wieder neu unter den einzelnen Akteuren ausgehandelt werden. Wichtig ist in diesem theoretischen Ansatz die Erkenntnis, dass kulturelle Transfers Perspektiven erzeugen, die sowohl „inter- als auch intrakulturelle Wechselbeziehungen“ (Mitterbauer 2005)¹ eingehen. Das Konzept des Kulturtransfers bezeichnet dynamische Vorgänge, die weder räumlich noch zeitlich abgeschlossen sind, da sie sich in einem stetigen Prozess der Neupositionierung befinden. Für Übersetzungsverfahren bedeutet dies, dass Ausgangstexte – „ce qu'on ne cesse pas de (ne pas) traduire“ (Cassin 2004, xvii) – nur als vorläufige transkulturelle Entwürfe oder Annäherungen übersetzbar sind.

Im Folgenden soll genauer untersucht werden, wie der Regisseur Jason Byrne und die Übersetzerin Birgit Schreyer Duarte kulturspezifische Eigenheiten und Widersprüchlichkeiten in *Die Probe* auf eine nordamerikanische Bühne übertragen.²

Übersetzung als Raum: die heterotopische Perspektive

Im theoretischen Gebrauch des Begriffes ‚Übersetzungsraum‘ orientiert sich meine Analyseperspektive am sogenannten *spatial turn* in den Übersetzungswissenschaften. Impulse aus der Kulturanthropologie (Gupta/Ferguson 1992; Clifford 1997) und der kulturwissenschaftlichen Kartierung, insbesondere Arjun Appadurais Überlegungen zu den entterritorialisierten Ethnolandschaften (*ethnoscapes*) und dem „global cultural flow“ (Appadurai 1996, 1999),³ sind für die neuere Übersetzungsforschung richtungsweisend geworden. Dadurch, dass Landschaften (*scapes*) in diesem multidisziplinären kulturtheoretischen

¹ Siehe auch Lüsebrink 2005.

² Ich möchte mich sehr herzlich bei Birgit Schreyer Duarte für die ausführlichen Gespräche bedanken. Mein grosser Dank gebührt auch Jason Byrne, Philip Riccio und Matthew Jocelyn, die es mir ermöglichten, den Probeaufführungen im Oktober 2011 beizuwohnen.

³ „The landscapes of group identity – the ethnoscapes – around the world are no longer familiar anthropological objects, insofar as groups are no longer tightly territorialized, spatially bounded, historically unselfconscious, or culturally homogenous“ (Appadurai 1996, 48).

Ansatz nicht als in sich geschlossene Systeme und Ordnungsschemata verstanden werden – Appadurai spricht von „uncertain landscapes“ (43) – bewegen sie sich in einem ständigen Fluss und werden durch kulturell und sozial geprägte Wahrnehmungsweisen stets umgedeutet. Der Übersetzungsprozess ist zu verstehen wie ein sich immer wieder von neuem konstituierendes Bezugnehmen auf diese vielperspektivischen Wahrnehmungen: „The landscape metaphor refers to the environments in which translations are produced and received, and challenges images of such environments as stable substances within fixed boundaries“ (Kershaw/Saldanha 2013, 135). Als solches sind „ungewisse Landschaften“ – im Sinne von ungewissen und un stetigen Topographien – immer auch „Heterotopien“, die also „an ein und demselben Ort mehrere Räume zusammen[bringen], die eigentlich unvereinbar sind“ (Foucault 2005, 14). Laut Foucault schaffen Übersetzungsprozesse somit Interpretationsräume, die eine heterotopische Destabilisierung des Raumverständnisses bewirken und perspektivische Unordnungen schaffen. Der Sprache, dem Medium des Übersetzens, fällt dabei eine besondere Bedeutung zu:

Die Heterotopien beunruhigen, wahrscheinlich weil sie heimlich die Sprache unterminieren, weil sie verhindern, daß dies und das benannt wird, weil sie gemeinsame Namen zerbrechen oder sie verzahnen, weil sie im voraus die ‚Syntax‘ zerstören, und nicht nur die, die die Sätze konstruiert, sondern die weniger manifeste, die die Wörter und Sachen (die einen vor und neben den anderen) ‚zusammenhalten‘ läßt. (Foucault 1989, 20)

Indem Übersetzungsprozesse Bedeutungsräume *umordnen* – d. h. im wortwörtlichen Sinne ‚Unordnung‘ schaffen – konfigurieren sie neue heterotopische Raumperspektiven. Einen Text umzuschreiben, ihn neu zu verstehen, bedingt immer auch den Versuch, die eigene Ortsbestimmung in Frage zu stellen. Der Übersetzungsraum wird im Prozess seines Entstehens bereits ein anderer, „ein Raum des Unmöglichen, des Nicht-unter-einen-gemeinsamen-Nenner-zu-Bringenden“ (Tafazoli/Gray 2012, 10). Um diesen Moment der permanenten Raumbewegung zu benennen, verwende ich den Begriff des *Spielraumes*. Dieser Ausdruck benennt einerseits den spielerisch-kreativen Umgang mit dem Kulturaustausch, andererseits definiert er den eigentlichen Übersetzungsraum als einen Bewegungsspielraum, der sich und seiner Umwelt keine festgeschriebenen Grenzen setzt.

Die Verknüpfung von heterotopischen Übersetzungsprozessen mit dem Umfeld ihrer ästhetischen Produktion – in diesem Fall dem „theatralen Gelände“ (Bärfuss 2013) einer Schaubühne – schafft Assoziations- und Bedeutungsräume, die zum Austragungsort wie auch Aushandlungsspielort für den Kulturaustausch werden. Dieses performative Zusammenspiel, das den *Ausführungscharakter* wie auch „den Aufführungscharakter von Kultur“ (Fischer-Lichte 2012, 29) benennt, soll in dieser Arbeit im Folgenden genauer untersucht werden. Insbesondere werde ich aufzeigen, wie der dramaturgische Text und seine szenische Umsetzung im *Berkeley Street Theatre* in Toronto Übersetzungsräume schaffen, die vielschichtige und konfliktreiche assoziative Bedeutungsebenen eröffnen. Dabei dient mir das Heterotopie-Konzept als theoretischer Zugriff, um nachzuverfolgen, inwiefern im Aufeinanderprallen verschiedenster Bedeutungsebenen neue Begegnungsorte entstehen. Letztere sind nach Foucault „Gegenplazierungen oder Widerlager, tatsächlich realisierte Utopien, in denen die wirklichen Plätze innerhalb der Kultur gleichzeitig repräsentiert, bestritten und gewendet sind“ (Foucault 1992, 39).

In vieler Hinsicht kann das Werk des Schweizer Gegenwartsdramatikers Lukas Bärfuss (geb. 1971 in Thun) als eine Reihe von ‚Gegenplazierungen‘ verstanden werden. 1998 gründete der damalige Buchhändler zusammen mit Samuel Schwarz und Udo Israel die experimentelle

Theatergruppe *400asa* in Bern. In Anlehnung an die dänische Dogma-Filmbewegung, die sich den ästhetischen Grundsätzen ihres filmtechnischen „Keuschheitsgelübdes“ („Vow of Chastidy“) im *Manifest Dogma 95* verpflichtete, ‚gelobten‘ die Schweizer Theatermacher ihre künstlerischen Eingriffe und technischen Mittel auf ein Minimum zu beschränken (Caluori 2005, 1650). So hielten sie in ihrem Manifest *Bekennnis 99* fest: „Was im dänischen Kino funktioniert, funktioniert auch im deutschsprachigen Theater! Es lebe die Beschränkung der künstlerischen Mittel! Es lebe der Asketismus!“ (Brunk/Berg)⁴

Bärfuss' Assoziationsräume

Als Dramatiker findet Bärfuss seine literarischen Stoffe in zeitgenössischen, öffentlichen Diskursen, welche die gesellschaftlichen Befindlichkeiten zu kontroversen und umstrittenen Themen beleuchten. Seit Beginn seiner Schreibkarriere mit *Die Reise von Klaus und Edith durch den Schacht zum Mittelpunkt der Erde* (Schauspielhaus Bochum 2001) und *Meienbergs Tod. Eine Grotteske* (Theater Basel 2001) ist er zu einem der meist gespielten und mit Preisen ausgezeichneten Theaterautoren im deutschen Sprachraum avanciert. Die hohe Resonanz seiner Stücke auf dem zeitgenössischen Theatermarkt⁵ liegt nicht zuletzt darin begründet, dass er auf der Bühne ‚unvollständige‘ Spielräume ermöglicht, die erst im Prozess des selbstreflektiven Schauspiels Gestalt und Bedeutung annehmen. In einem Gespräch mit der *Viceversa*-Redaktorin Claudia Porchet erklärt er: „Alle meine Stücke sind Auseinandersetzungen mit dem Theater, mit der Rolle, mit dem Spiel“ (Bärfuss zit. in Porchet 2007). Er kreiert in seinen Werken weitläufige *performative landscapes*, die lediglich einzelne in-Bezug-zu-einander-stehende Koordinaten vorschreiben, ohne die daraus entstehenden Beziehungs- und Bedeutungsgeflechte näher einzuschränken. Die zu bespielende Bühne ist somit für die einzelnen Akteure bestenfalls vielschichtig und widersprüchlich übersetzbar. Bärfuss' Texte schaffen laut eigener Aussage (Interview mit Bärfuss 2011) „Assoziationsräume“, die für Regisseure und Schauspieler wie auch für das Publikum ein breites Spektrum an Interpretationsansätzen ermöglichen. Gleichzeitig sind diese Assoziationsräume je nach Spielort auf aktuelle geschichtspolitische und soziale Geschehnisse willkürlich konvertierbar:

Drei Sätze zum Theater: Ein dramatischer Text kann, wenn dies gewünscht ist, mit einer Landkarte verglichen werden, besser noch mit einem sogenannten Wegkroki [Geländeskizze]. Es soll unvollständig sein, jedoch dort, wo es Angaben macht, genau in der Bezeichnung der Bezugspunkte im Gelände. Das theatrale Gelände ist die Gesamtheit der weißen Flecke in einem beliebigen Bewusstsein. (Bärfuss 2013)

Und doch ist Beliebigkeit nicht mit Unverbindlichkeit gleichzusetzen. In Bärfuss' heterotopischen Theatertexten resultiert die Spannung daraus, dass Realität und Erkenntnis nicht in Einklang zu bringen sind. So ist in *Die Probe* „[d]ie Situation [...] ausweglos für alle“, wie Bärfuss in einem Interview erläutert. Die Lösung sei klar ersichtlich und fassbar, aber am Ende ist sie „für die Figuren unerreichbar.“ (Interview mit Bärfuss 2011) Unvereinbare Widersprüchlichkeiten auszuhalten und nicht an ihnen zu Grunde zu gehen, damit mühen sich

⁴ Bärfuss endet alle seine Theatertexte in einer Homage an die Cinematographie mit dem Zusatz *Fin de la bobine* [Ende der Filmspule].

⁵ Für den Spiegel-Theaterkritiker „etabliert[e] sich [Bärfuss] mit dem neuen Stück [*Die Probe*] [...] endgültig als heißester Lieferant heutiger Stoffe auf deutschen Theaterbrettern“ (Höbel 2007, 156).

Bärfuss' Bühnenfiguren ab. Ihre Bewältigungsstrategien sind meist vergeblich. Lakonisch zugespitzt kommentierte die Programmvorschau des Burgtheaters Wien Bärfuss' schreibkreatives Antriebsaggregat durchaus treffend: „Der Schweizer Dramatiker Lukas Bärfuss protokolliert Fallkurven. Der Aufschlag interessiert ihn besonders.“ (Spielzeit 2007/2008)

Die gesellschaftlichen Themen und zwischenmenschlichen Konstellationen, die diese Fallkurven erzeugen, sind unter anderem Behindertensexualität und Zwangspsychiatrie (*Die sexuellen Neurosen unserer Eltern*, 2003), Sterbehilfe (*Alices Reise in die Schweiz oder Szenen aus dem Leben des Sterbehelfers Gustav Strom*, 2005), religiöse Visionen (*Der Bus (Das Zeug einer Heiligen)*, 2005), konfliktreiche bürgerliche Beziehungskonstellationen (*Vier Bilder der Liebe*, 2006; *Malaga*, 2010), Gedächtnisforschung und Labortests (*Amygdala*, 2008). Für das Schauspielhaus Bochum hat Bärfuss im Jahre 2004 Shakespeares *Heinrich IV.* ins Deutsche übertragen und neu bearbeitet. In seinem neuesten Bühnenwerk *Zwanzigtausend Seiten* (2012) inszeniert Bärfuss den Schweizer Umgang mit der Geschichte des Zweiten Weltkrieges, indem er Forschungsergebnisse aus dem Flüchtlingsbericht der Bergier-Kommission (Unabhängige Expertenkommission Schweiz-Zweiter Weltkrieg [UEK]) teils wortwörtlich zitiert und diese in sein Stück einfließen lässt.

Sechs Jahre nach der Veröffentlichung seines ersten Prosawerkes – *Die toten Männer* (2002) – erschien der mehrfach ausgezeichnete Roman *Hundert Tage*.⁶ Der „hochpolitische“ Text (Arni-Howald 2009, 1), der genremässig der literarischen Zeitgeschichtsschreibung zugerechnet werden kann, hat eine grössere Debatte um die Rolle der staatlichen Schweizer Entwicklungshilfe im Vorfeld des Völkermordes in Ruanda über die Feuilletonseiten hinaus ausgelöst⁷ und bewirkt, dass Vertreter der Direktion für Entwicklung und Zusammenarbeit (DEZA) in die Defensive gerieten und zum ersten Mal gegenüber einer breiten Leserschaft zur Schweizer Ruandapolitik Stellung bezogen. *Hundert Tage* festigte jedoch nicht zuletzt Bärfuss' Stellenwert und Bedeutung im Kanon der Deutschschweizer Gegenwartsautoren. Seit 2009 arbeitet er als Schriftsteller und Dramaturg am Schauspielhaus Zürich – eine Anstellung, die es ihm unter anderem ermöglicht, die Programmauswahl eines der renommiertesten Theater im deutschen Sprachraum massgebend mitzubestimmen. Im Februar 2013 erhielt Bärfuss den Berliner Literaturpreis der Stiftung Preussische Seehandlung. Damit verbunden ist auch eine Berufung auf die Heiner-Müller-Gastprofessur für deutschsprachige Poetik am Peter-Szondi-Institut für Allgemeine und Vergleichende Literaturwissenschaft der Freien Universität Berlin.

⁶ Der Roman erhielt u.a. den Anna-Seghers-Preis und den Schillerpreis der Schweizerischen Schillerstiftung.

⁷ Bärfuss' zentrale These in *Hundert Tage* ist, dass Schweizer Entwicklungshelfer in Ruanda an dieser Katastrophe ihren nicht unwesentlichen Anteil hatten, indem sie durch ihre Unterstützung des totalitären Regimes den Weg in die – wie er schreibt – „perfekt organisierte Hölle“ (Bärfuss, 2008, 8) zwar nicht verursachten, doch zumindest ebneten. Obwohl sie nur Positives beabsichtigten, sich „für das Elend, das die Weissen über diesen Kontinent gebracht hatten“ (Bärfuss 2008, 46) verantwortlich fühlten, hat die Schweizer Entwicklungshilfe in Ruanda ungewollt zu einer Situation beigetragen, die den Genozid ermöglichte. Bärfuss geht nicht so weit zu behaupten, dass die Entwicklungsarbeit für den Genozid verantwortlich war: „[Eine] direkte Kausalität ist unzulässig. Sehr viele verschiedene Länder und Organisationen tragen für ihr damaliges Engagement in Ruanda eine Verantwortung. Die DEH und die Schweiz hatten allerdings in Ruanda grossen Einfluss. Über lange Jahre war die Schweiz einer der grössten Geldgeber, und dafür trägt sie die Verantwortung. Wie man die Schuld verteilt, ist eine ganz andere Frage.“ (Lukas Bärfuss, zitiert in Bergen 2008, 41; siehe auch Stecher 2008).

Die Probe auf dem Weg nach Kanada

Lukas Bärfuss' Theaterstück *Die Probe. Der brave Simon Korach* wurde am 2. Januar 2007 im Schauspielhaus der Münchner Kammerspiele unter der Regie von Lars-Ole Walburg uraufgeführt. Weitere Vorstellungen folgten in Hannover, Berlin und Wiesbaden. Die Schweizer Premiere fand in der Inszenierung von Stefan Otteni am 12. Oktober 2007 in der Vidmarhalle 1 in Bern statt. Durch die Unterstützung des Goethe-Institutes kam es zu einer Reihe von internationalen Aufführungen unter Mitbeteiligung einheimischer Theatergruppen in Ecuador, Peru und Kasachstan. Letztere setzten den Stoff auf lokalen Bühnen in Quito, Lima (2010) und Almaty (2011) um.⁸ Die in diesem Beitrag besprochene Inszenierung ist die nordamerikanische wie auch englischsprachige Erstaufführung des Stücks.⁹

Matthew Jocelyn, der neue Intendant und künstlerische Leiter der *Canadian Stage Company* in Toronto hat *Die Probe* als Eröffnungsproduktion für seine zweite Spielsaison 2011/12 gewählt. Bereits im Vorjahr setzte Jocelyns teils umstrittene Inszenierung und Eigenübersetzung von Tankred Dorsts *Fernando Krapp Wrote Me This Letter: An Attempt at the Truth* ein Zeichen, dass er mit der Tradition der etablierten Bühne brechen und eine neue avantgardistisch-experimentelle Richtung einschlagen wollte (Al-Solaylee 2011). Da Jocelyn sich im Vorfeld seines Spielprogrammes 2011/12 vergewissern wollte, dass *Die Probe* trotz kultureller Differenzen auf einer nordamerikanischen Bühne realisierbar war, beauftragte er Birgit Schreyer Duarte damit, den Text wortwörtlich in kanadisches Englisch zu übertragen: „The goal was to give the programming team a translation that was as ‚literal‘ as possible (without sounding like a translation) so it could get a clear sense of the play’s potential for a Canadian production“ (Schreyer Duarte 2011a). Diese erste Annäherung an das übersetzte Stück war auch deshalb ein notwendiger Schritt, weil weder der Regisseur Jason Byrne noch der Co-Produzent und Hauptdarsteller Philip Riccio Deutsch verstanden. Zudem war Jocelyn der einzige unter den kanadischen Mitbeteiligten, der eine Bühneninszenierung der *Probe* gesehen hatte. Die Übersetzerin Schreyer Duarte hatte anlässlich einer szenischen Lesung von *Der Bus* und eines ‚Text Workshops‘ mit Bärfuss in Toronto (2007) im Rahmen der *3rd International Platform for Contemporary Theatre* eine erste Gelegenheit, das Werk des Schweizer Dramatikers kennenzulernen (Schreyer Duarte 2011a).¹⁰

Obwohl Byrne und Riccio mit Bärfuss' Bühnenstücken nicht vertraut waren, hatten sie ein Theaterverständnis, das Bärfuss' ästhetischen Grundsätzen sehr nahe stand. Byrne, der irische Gast-Regisseur und künstlerische Leiter des Dubliner Theaters *Loose Cannon*, hatte bereits 2005 und 2008 mit Riccio in Toronto zusammengearbeitet. Nach Tom Murphys *A Whistle in the Dark* inszenierte er in der zweiten gemeinsamen Produktion David Eldridges Bühnenfassung von *Festen* (nach dem gleichnamigen Film von Thomas Vinterberg und Mogens Rukov) im *Berkeley Street Theatre*. *Festen* war ein Produkt der Dogma 95-Filmbewegung, die, wie bereits erwähnt, Bärfuss' Bühnenästhetik entscheidend geprägt hat.

⁸ „Aufführungschronologie ‚Die Probe‘“. Ich möchte mich herzlich beim Verlag *Hartmann & Stauffacher* für die Zustellung dieses Dokumentes bedanken.

⁹ In einer neueren Übersetzung von Neil Blackadder präsentierte das *International Voices Project* (IVP) in Chicago *The Test (Good Simon Korach)* im Juli 2012 [<http://www.ivpchicago.org/productions/>].

¹⁰ Siehe auch *The Bus*, Theatre Smash, 2.10.2007 [<http://www.theatresmash.com/thebus.html>, 2.8.2013].

Übersetzung als kollektives Unterfangen

Nachdem die Entscheidung gefällt war, mit Bärfuss' Stück die Spielsaison 2011/12 der *Canadian Stage* in einer Gemeinschaftsproduktion mit *The Company Theatre* zu eröffnen, fing der eigentliche Übersetzungsprozess an.¹¹ Für die Übersetzerin Birgit Schreyer Duarte war die Arbeit mit der Textvorlage stark an die Mitbeteiligung der teilnehmenden Akteure gebunden. Obwohl Schreyer Duarte für die Umsetzung und Bearbeitung des Textes verantwortlich war, sah sie ihre eigene Rolle und Funktion in einem grossräumigeren und vernetzten transkulturellen Umfeld. Als Übersetzerin war sie Ansprechpartnerin und Vermittlerin, indem sie dem Regisseur und den Schauspielern die Möglichkeit gab, sich als Textproduzenten mitzubeteiligen. Konkret hiess dies, dass Schreyer Duarte ihre überarbeitete Übersetzungsvorlage (Juni 2011) dem Regisseur, dem Hauptdarsteller (und gleichzeitigen künstlerischen Leiter der Theatergruppe *Company Theatre*) sowie Bärfuss' Literaturagentin in London zur Durchsicht vorlegte. Zudem war Schreyer Duarte in laufendem Email-Kontakt mit Jason Byrne, um Übersetzungsfragen vorweg zu besprechen. Der dritte Übersetzungsentwurf (September 2011) enthielt die einzelnen Änderungsvorschläge, wobei es schlussendlich an Birgit Schreyer Duarte lag, diese in ihren Textentwurf aufzunehmen. Beginnend mit dem ersten *table-read* wurden auch die Schauspieler in diese gemeinschaftliche Übersetzungsarbeit miteinbezogen. Für Schreyer Duarte war diese intensive Auseinandersetzung mit der Übersetzung ein wesentlicher Aspekt der eigentlichen Textproduktion: „This is where you really see what makes sense and what best serves the actors' interaction with the language as well as the spectators' understanding of the whole piece“ (Schreyer Duarte, 2011).

Die gebürtige Ulmerin Birgit Schreyer Duarte ist in Kanada auch als Dramaturgin, Regisseurin und Theaterwissenschaftlerin tätig. *Die Probe* ist nicht ihre erste Auseinandersetzung mit einem deutschsprachigen Schweizer Text. Für *Seagull Books* hat Schreyer Duarte 2010 Max Frischs Theaterstück *Biographie: ein Spiel* und seine Filmvorlage *Zürich – Transit. Skizze eines Films* übersetzt. 2011 erschien *Correspondence – Max Frisch and Friedrich Dürrenmatt* in ihrer Übersetzung. In der Theaterszene Toronto gilt sie als erfahrene Übersetzerin schwieriger deutschsprachiger Texte. So hatte sie vor 2011 bereits *The Piano Tuner* von Pascal Mercier und *Kaspar and the Sea of Houses* von Felicia Zeller für das *SummerWorks Performance Festival* in Toronto (2009/2011) auf Englisch übersetzt und bei Jocelyns *Fernando Krapp Wrote me this Letter* als ‚translation consultant‘ mitgewirkt. Jüngst übersetzte sie Marieluise Fleissers *Fegefeuer in Ingolstadt/Purgatory in Ingleton* und führte Regie bei der gleichnamigen Aufführung im Rahmen der *SummerWorks* Festspiele 2013 in Toronto (Morrow 2013). Die Tatsache, dass Schreyer Duarte nicht ausschliesslich als Übersetzerin arbeitet, sondern als Theatermacherin und Theaterwissenschaftlerin die theatralen Arbeitsprozesse aus vielen Perspektiven angeht, hat ihre Rolle und Funktion im partizipativen Übersetzungsraum sicherlich begünstigt. So beschreibt sie ihre Positionierung im Übersetzungsraum als einen Standort, der Unsicherheiten zulässt und der sich immer wieder hinterfragen lässt, bis das eigene solide Standbein sich aus der muttersprachlichen Verankerung löst. Im folgenden Zitat wird aber auch deutlich, dass Schreyer Duarte diesen Prozess des ständigen Loslassens nicht als

¹¹ Gemeint ist hier der Übersetzungsprozess unter Mitbeteiligung verschiedenster Akteure. Siehe hier auch Anthony Pym's Kritik am häufig verwendeten Begriffsgebrauch der „collaborative translation“: ‚Collaboration‘ in English always sounds like illicit help given to the enemy, as in the case of the French who helped the Nazi occupation of France. More appropriate terms in English might be ‚participative translation‘ or ‚volunteer translation‘“ (Pym 2011, 77).

beunruhigend oder als Kompetenzverlust versteht, sondern als produktives Übersetzungsverfahren, das den Spielraum der sprachlichen Möglichkeiten um eine wichtige kreative Dimension erweitert. Diese Unsicherheiten nicht nur zuzulassen, sondern sie durch die gemeinsame Arbeit im Übersetzungsraum herauszufordern, ist nicht zuletzt auch eine Folge davon, dass Schreyer Duarte Übersetzungen in die Zielsprache, die nicht ihre Erstsprache ist, vornimmt. So ist es unter Übersetzer/innen eher die Ausnahme, sich auf solch ein sprachliches Glatteis zu wagen:

Diese Stunden des Suchens nach dem immer noch besseren und passenderen Ausdruck für eine Zeile oder ein Wort, das ausführliche Erläutern und Vergleichen von kulturellen Besonderheiten im Gespräch mit Schauspielern, Designern und Regie, das abwechselnde Eintauchen in die Ausgangs- und die Zielsprache, das gelegentliche Verzweifeln, wenn man selbst nicht mehr die einfachsten Begriffe und Konzepte schlüssig erklären kann. (Schreyer Duarte 2012, 178)

Aufgrund der Tatsache, dass Schreyer Duarte an fast allen Proben tagen anwesend war, signalisierte sie auch über ihre Vermittlerrolle hinaus eine „discursive presence“ (Hermans 2010, 198). Sie nahm somit keine moderierende Zwischenraum-Position ein, die sie als Übersetzerin absonderte oder privilegierte. Vielmehr partizipierte sie in einem räumlich weit gefassten Translationsprozess, der sich durch die Einsprüche verschiedenster Akteure immer wieder neu ausbildete. Dieses mehrperspektivische Übersetzungsverfahren verdeutlicht das Konzept des Übersetzungs(spiel)raumes auf anschauliche Weise. Wenn wir, bezugnehmend auf Michel de Certeaus Überlegungen zum Raumbegriff, Übersetzungsräume als „ein Geflecht von beweglichen Elementen“ (de Certeau 1988, 218) beschreiben, sind Übersetzungsräume nicht als Zwischenräume zu verstehen, sondern als dynamische Schauplätze. Letztere bilden sich innerhalb von Koordinaten, die in einem beweglichen Bezugssystem zueinander stehen:

Moreover, the concept of the translator as occupying a space between is hardly one that fits with historical research in translation studies, nor does it fit with materialist analyses of translation. Over and over again descriptive studies of translation have demonstrated the connection of all facets of translation – from text choice to translation strategy to publication – with ideology, and they have established how translations are grounded in the politics of particular spaces and times. (Tymoczko 2010, 225)

Die intensive Zusammenarbeit mit der Übersetzerin begünstigt komplexe Übersetzungsverfahren, wie sie in diesem Zitat beschrieben sind. Doch auch das Gegenteil konnte beobachtet werden: ohne eine enge Zusammenarbeit mit der Übersetzerin wären solch verflochtene Übersetzungsverfahren gar nicht erst realisierbar gewesen.

Da Schreyer Duarte als einzige unter den mitbeteiligten Theatermachern und Schauspielern Deutsch verstand, war sie in Übersetzungsfragen die wichtigste Ansprechpartnerin. Diese Positionierung als sprachliche Autorität kam auch bei Aussprache-Unsicherheiten deutlich zum Ausdruck. Verschiedentlich wurden Idiome und Namen bewusst nicht übersetzt, um auf der Textebene einen eigentlichen Verfremdungseffekt zu erzielen. Dies führte unter anderem zu starken Unsicherheiten bei den Schauspielern, insbesondere bei Eric Peterson, der „kurz vor der Premiere noch immer auf der Suche nach dem Übersetzer in den dunklen Zuschauerraum blickte, um verzweifelt um Hilfe bei der Aussprache [des Wortes *Kolpinghaus*] zu bitten“

(Schreyer Duarte 2012, 178).¹²

Doch war Schreyer Duarte nicht nur Ansprechpartnerin für Aussprache-Hilfeleistungen, sondern sie erleichterte den Schauspielern auch die Annäherung an die Figuren. Wenn immer die Wörter den Schauspielern nicht leicht von der Zunge gingen, war dieser enge Austausch mit der Übersetzerin von zentraler Bedeutung, um dem vielschichtigen Text Sprache zu verleihen. Im Amerikanischen wird der Ausdruck *Sprache verleihen* als *give voice to something/somebody* übersetzt. Hier liegt der Akzent darauf, sich bei jemandem Gehör zu verschaffen oder – wie es wortwörtlich übertragen werden könnte – jemandem eine Stimme zu geben. Für Jeffrey M. Green, den Übersetzer hebräischer Texte ins amerikanische Englisch, besteht die Rolle des Übersetzers gerade darin, „gehörlos[en]“ Texten eine Stimme zu entlocken, sie also im eigentlichen Sinne des Wortes *hörbar* zu machen: „Literally speaking, texts are mute. The voice that the writer [or translator] hears or wants the reader to hear is only there as a potential“ (Green 2001, 66). Im amerikanischen Sprachgebrauch wird der idiomatische Ausdruck – *to give voice* – jedoch auch verwendet, wenn jemandem ein Mitspracherecht eingeräumt wird. Dieses Mitbestimmungsrecht wurde Schreyer Duarte in der Theaterproduktion von Anfang an gewährt, indem sie stets an den kollektiven Entscheidungsprozessen mitbeteiligt war.

Für meinen Beitrag ist dieses mehrstimmige dialogreiche Aushandeln pluraler Identitäten (Hamann/Sieber 2002, 8) insofern wichtig, als es die möglichen Positionierungen und Konfigurationen im Übersetzungsraum untersucht. Die hier beschriebenen Identitäten haben gemeinsam, dass sie permanent instabil sind. Selbst die transliterale Übersetzung vermag es nicht, kulturelle Bedeutungen eindeutig zu verankern. In ihrem Brief an *Lukas Bärfuss* beschreibt Schreyer Duarte, wie das wortwörtliche Übersetzen als dramaturgische Strategie wirksam eingesetzt wurde, um Verfremdungseffekte zu erzielen und heterotopische Bedeutungsräume zu schaffen (Schreyer Duarte 2012, 178-179).

Dies zeigte sich bereits in der Auswahl des Titels. Für die Übersetzerin Birgit Schreyer Duarte war es im ersten Übersetzungsdurchgang wichtig, die Suche nach einem geeigneten englischen Titel assoziativ, vielstimmig und multiperspektivisch anzugehen. Orientierungspunkte waren dabei der konkrete Text wie auch die Tonlage des Wortes und dessen Erscheinungsbild. Dieser Zugang führte zu 125 Titelvorschlägen, die sowohl vom Regisseur wie auch dem Co-Produzenten und Hauptdarsteller Philip Riccio (dem Probenmotiv nicht unähnlich) überprüft wurden. Die ersten Titel-Vorschläge liessen andeuten, wie grossflächig der mögliche Translations- und Bedeutungsspielraum war:

*DNA; Paternity Day; A Modern Man; Birth Mark(s); Private Family Dungeon; Laboratory Father; Domestic Outcome; Family Beasts/Family Animals; Domestic Flight; Domestic Goods; Domestic Science; Domestic Soul; Running in the Family; Family Heritage; Third Party; All Parties Concerned.*¹³

Die Wahl fiel schlussendlich auf *The Test*, weil dieser Titel ein grosses Spektrum an Assoziationsmöglichkeiten bot. Um was für eine *Probe* geht es? Um einen Vaterschaftstest oder verbirgt sich darin auch eine Mutprobe und eine Selbstprüfung? Was wird auf die Probe gestellt? Eine konkrete Biographie oder ein imaginärer Lebenslauf? Und was genau ist der Stoff, der zur

¹² Unter einem Kolpinghaus versteht man ein Jugendwohnheim des Kolpingwerkes. Letzteres wurde als katholischer Gesellenverein 1846 gegründet (Siehe Kolpingwerk Deutschland 2013).

¹³ Unveröffentlichte Notiz von Birgit Schreyer Duarte, bei der ich mich sehr herzlich dafür bedanken möchte, dass sie mir ihre Notizen und Manuskripte zur Verfügung gestellt hat.

Untersuchung steht oder einer Prüfung unterzogen wird? Eine Einzelperson oder ein Kollektiv – oder ist das Individuum und die Gesellschaft in diesem Fall derselbe Untersuchungsgegenstand? Dann stellt sich auch die Frage nach der Ortsbestimmung: Wer prüft wen und auf welche Kosten? Könnte es nicht auch sein, dass derjenige, der untersucht wird, der Proband, der eigentliche Prüfer ist? Oder geht es schlussendlich nur um das Probenhafte, das provisorische Vorläufige, das den Anspruch auf Wirklichkeit und Gewissheit einer Prüfung unterzieht?

Die ‚Unmoral der Dramaturgie‘: Ein Vaterschaftstest mit verheerenden Folgen

Ich schreibe keine Stücke des Ausgleichs, sondern der Extreme. Es gibt keine vermittelnde Position, es gibt keine Ecke, in die man sich verdrücken kann. Sonst wäre es kein Drama, höchstens ein Kalenderspruch.

Lukas Bärfuss über *Die Probe*¹⁴

Wie die folgende kurze Inhaltsangabe zeigen soll, schafft Bärfuss Figuren und Beziehungskonstellationen, die sich immer wieder selbst in Frage stellen, bzw. durch den Ablauf der Geschehnisse permanent in Frage gestellt werden. Das heisst, der Inhalt – sofern sich dieser Begriff im herkömmlichen Sinn verwenden lässt –, kann bestenfalls aus der persönlichen Inhaltsgebung des Regisseurs, der Schauspieler und der Zuschauer erschlossen werden.

In solch einem „theatralen Gelände“ entstehen Realitäten, die „gleichzeitig repräsentiert, bestritten und gewendet sind“ (Foucault 1992, 39). In *Die Probe* wird der heterotopische Widerspruch dadurch erzeugt, dass „beinahe alles, was von den Personen ausgesprochen wird und vom Gegenüber als unwahrscheinlich oder unmöglich, oder einfach zu ‚unerhört‘, empfunden werden muss, letztlich genauso eintrifft und sich als Wahrheit entpuppt“ (Schreyer Duarte 2012, 183). Konkret: In *Die Probe* geht es um Verstösse gegen gutbürgerliche gesellschaftliche Konventionen, die sich im Laufe von zwei Generationen mit katastrophalen Folgen wiederholen. Ausgangspunkt ist ein Vaterschaftstest, der bestätigt, dass Peter Korach nicht der biologische Vater seines Sohnes ist. Mit dieser Erkenntnis zerfällt nicht nur seine persönliche und familiäre Lebenswelt, sondern auch alle ihn umgreifenden gesellschaftlichen Strukturen. Obwohl er sozial und juristisch gesehen weiterhin als Vater seines Sohnes gilt, zerstört die biologische Wahrheit für Peter Korach die gesetzliche Verpflichtung zur sozialen Elternschaft. Das heisst, er hört in diesem Moment der biologischen Gewissheit auf, Vater zu sein. Der Widerspruch kann für ihn in der Folge nur dadurch gelöst werden, dass er seinen Auslöser – Frau und Kind – beseitigt. Die moralische Verwerflichkeit, die er seiner Ehefrau zuschreibt, wird in der Folge zu seinem eigentlichen selbstvernichtenden Hauptantrieb. Die Ironie liegt hier auch darin begründet, dass Peter Korach durch seine Rache und Mordgelüste ein Unheil shakespeareischen Ausmasses für seine Umwelt und sich selbst (er stirbt nach einem selbstverursachten Autounfall) heraufbeschwört.

Der eigentliche Brennpunkt des Stückes ist allerdings der zwielichtige Franzeck (gespielt von Philip Riccio), der als *Underdog* wie auch als heimlicher Drahtzieher alle Fäden in diesem (Theater-)Spiel in der Hand hält. Er ist im wortwörtlichen Sinn der einzig ‚Wahrhaftige‘ in *Die Probe*; alles, was er ausspricht, auch wenn es noch so absurd und unwahrscheinlich klingt, trifft ein. Als Wahlkampfmitarbeiter- und Berater für Peters Vater Simon Korach (gespielt von Eric Peterson) ist er nicht nur daran interessiert, dass sein Arbeitgeber den Wahlkampf gewinnt, sondern auch, dass er seine eigene Position innerhalb der Korach-Familie festigt. Er will von

¹⁴ Lukas Bärfuss. Zitiert in „Gespräch mit Lukas Bärfuss“ 2007.

Simon Korach adoptiert werden; eine Forderung, die an sich lachhaft wirkt, jedoch im Verlauf der Handlung plausibler wird, als sich abzeichnet, dass er sein unehelicher Sohn ist. Genauso unausgesprochen bleibt die Vermutung, die sich immer mehr zur Tatsache verhärtet, dass er der Vater von Peter Korachs „Bastard-Sohn“ ist.

Franzeck verinnerlicht unvereinbare Widersprüche, wie er auch gleichzeitig heterotopische Gesellschaftsstrukturen in Bewegung setzt, die sich an diesen Widersprüchen nicht nur aufreiben, sondern an ihnen letztlich zu Grunde gehen. Doch am Ende zerbrechen nicht nur die Väter an ihren Söhnen; auch die Söhne scheitern daran, dass die Väter sie verstossen. Franzeck erschießt sich, nachdem Simon ihn, den Ex-Alkoholiker, wieder zum Trinken verleitet hat. In der letzten Szene, in der Simon Korach alleine mit seinem schreienden Enkelsohn zurückbleibt und das Publikum bittet, „dieses Kind“ doch endlich ruhig zu stellen, ist tatsächlich das eingetreten, was er sich ersehnte: die patriarchalische Alleinherrschaft. Allerdings ist auch keiner mehr vorhanden, über den er herrschen könnte. Seine Söhne Peter und Franzeck sind tot, seine Ehefrau hat ihn verlassen, seine Schwiegertochter ist davongelaufen, und sein Enkelkind (das genetisch tatsächlich sein Nachfahre ist) überfordert ihn restlos. Die unheilvolle Vorahnung, die, angedeutet und nie ausgesprochen, sich wie ein Leitmotiv durch die Handlung zieht, scheint wahr zu werden: „das Kind“ wird eine neue Generation der väterlosen Söhne begründen.

Die eigentliche Herausforderung für den Regisseur, wie aber auch für die Übersetzerin war es, diese „Unmoral der Dramaturgie“ (Bärfuss zit. in Stadttheater Bern 2011) sprachlich und szenisch in einem anderen kulturellen Kontext darzustellen. Dies gilt insbesondere für Franzeck, der als Bühnenfigur wie auch in seinem Duktus stark überzeichnet, am Rande des absurden Abgrundes schwankt und laut Bärfuss zum eigentlichen „Sympathieträger“ für das Publikum wird, „obwohl es eigentlich ein Scheusal ist“ (Bärfuss zit. in Stadttheater Bern 2011). Dadurch, dass Franzeck sowohl entwaffnend direkt wie auch mephistophelisch heimtückisch erscheint und im Graubereich zwischen ‚redlich‘ und ‚unlauter‘ oszilliert, entzieht er sich eingleisigen Interpretationsansätzen. Indem er moralische Widersprüche geradezu personifiziert, bewirkt Franzeck eine potentielle „Gefühlsambivalenz“ (Interview mit Bärfuss 2011) in den Zuschauern. Er ist die eigentliche Schlüsselfigur wie auch der heimliche Drahtzieher, von dem alles im Stück ausgeht. Solch einen komplexen und in sich gespaltenen Hauptdarsteller in Szene zu setzen, ist für jeden Regisseur eine Gratwanderung. Für eine transkulturelle Inszenierung ist Franzeck insofern eine Herausforderung, als dass er auf das Publikum sowohl befremdend wie auch anziehend wirken muss. Dies kann nur erreicht werden, indem die Figur Eigenschaften verkörpert, die diese Ambivalenz im jeweiligen Kulturkreis versinnbildlichen. In der kanadischen Inszenierung tritt Franzeck als perfekt gestylter und gerissener PR-Berater und *Spin Doctor* im Wahlkampf auf. Wie die Theaterkritiken bestätigten, stiess dieses Persönlichkeitsbild unter medienkompetenten und politikinteressierten Zuschauern auf grosse Resonanz.¹⁵

Uncertain Landscapes

Bärfuss unterstreicht, dass er sich ein Publikum wünscht, „das um Haltung ringt“ (Interview mit Bärfuss 2011). Dadurch, dass Sympathie für Situationen und Personen geweckt wird, die nicht sympathisch sind, werden die Zuschauer aufgefordert, ihre Gefühlsreaktionen

¹⁵ Mit Ausnahme einer Kritik in der Tageszeitung *The Globe and Mail* (Nestruk 2011) war die Reaktion auf das Stück sehr positiv.

kritisch zu hinterfragen.¹⁶ Die heterotopische Bühnenlandschaft in *Die Probe/The Test* eröffnet somit mehrdeutige Interpretationsebenen, die sich gleichzeitig bestätigen und widersprechen. Hier zeigt sich auch eine enge Verbindung zu Jason Byrnes Theaterverständnis. Für Byrne ist der theatralische Moment gleichbedeutend mit der dialektischen Apotheose („dialectic apotheosis“, Interview mit Bärfuss 2011), die im Prozess der Umkehrung in ihr Gegenteil den Inhalt des Darzustellenden, bzw. den Versuch einer Inhaltsgebung, geradezu verhöhnt. Indem *Die Probe/The Test* Theaterrealitäten erzeugt, die immer auch in ihrer Gegensätzlichkeit wahr sind, ist das Stück nur im Prozess des Übersetzens als Assoziationsraum erschliessbar.

So ist ‚Übersetzung‘ auch ein zentrales Element in Jason Byrnes Schauspielerführung und in seinem Regiekonzept. Der irische Regisseur arbeitet stark improvisatorisch, indem er die Schauspieler anweist, die gleiche Szene in jedem Durchgang in einer anderen Tonlage und Gestik zu spielen und den Text damit stets von Neuem als Polylog performativ zu übersetzen. Die Rollen werden nicht in Besitz genommen, nicht eindeutig interpretiert; die performative Umsetzung ist immer provisorisch und im Begriff des Entstehens. Damit ermöglicht er den Schauspielern, sich in den Figuren zu finden und sich doch wieder von ihnen loszulösen. Denn was Byrne zu vermeiden sucht, ist eine schauspielerische Identifikation mit der Rolle, bzw. eine emotionale Selbstfindung in der Bühnenfigur. Was er stattdessen in den *Test*-Proben anstrebte, war ein holistischer Prozess der Rollenaueinandersetzung: „a slowly emerging, spontaneous combustion [...] that stops the empathic process [...]. This happens in every cell of the production.“ (Interview mit Byrne 2011) Im gleichen Zuge wurde der interpretative Spielraum für die Schauspieler durch die improvisatorische Annäherung immer kleiner, während die Konzentration auf das Unausgesprochene verschärft wurde.

Diese schauspielerische Offenheit und Bereitschaft, aus dem Moment heraus zu reagieren, beinhaltete auch ein Moment des Probenhaften und Prozesshaften. Es sei wie „Terrets“ eine spontane Zuckung oder Aufschrei, unwillkürlich gesteuert, gleichzeitig selbst-distanziert beobachtend. (Interview mit Byrne 2011) Die Spontaneität in der Rollenentwicklung war folglich immer auch stark auf das Gegenüber bezogen. Der Dialogpartner hatte aus dem Moment heraus zu reagieren, denn er oder sie musste bereit sein, in diesen *uncertain landscapes* auf alles einzugehen – sich je nach Situation übersetzen zu lassen.¹⁷ Aus diesem Spielkonzept ging auch hervor, dass die Schauspieler am Bühnenrand auf ihren Auftritt warteten. Sie signalisierten eine gleichzeitige Abwesenheit und allgegenwärtige Präsenz.

John Thompsons Bühnenbild, ein *mid-century* modern eingerichtetes Wohnzimmer, wie auch Richard Ferens musikalische Untermalung (ein Potpourri verschiedener klassischer und moderner Komponisten wie Alfred Schnittke, Johannes Brahms, Henry Mancini, Thelonus Monk, Arvo Pärt, Stan Getz) wirkten karg und unverbindlich und verstärkten dadurch den improvisatorischen Effekt.

¹⁶ So konnte in den verschiedensten Probedurchgängen beobachtet werden, wie sich Schauspieler und Mitarbeiter dabei eraptet fühlten, wenn sie in grotesken Bühnensituationen laut herauslachten.

¹⁷ Fünf kurze Dokumentarfilme von Mike Schultz, die während der Proben gefilmt wurden, sind auf der Webseite des Theaters hochgeladen [http://www.companytheatre.ca/productions/past_productions/thetest/index.htm].



Abb. 1 - *The Test*. Philip Riccio & Eric Peterson, © Guntar Kravis

„Falschübersetzungen“ und Transliterationen

Im sprachlichen Übersetzungsprozess schuf Schreyer Duarte Assoziationsräume, welche diese improvisatorische Theaterlandschaft zusätzlich verstärkten. So waren es bewusst eingesetzte umgangssprachliche ‚Falschübersetzungen‘ und Transliterationen, die im englischsprachigen Text zu Mehrdeutigkeiten und inhaltlichen Verwirrungen führten:

„What little Hans didn't learn. Hans won't ever learn.“ (30) ¹⁸	„Was Hänschen nicht lernt, lernt Hans nimmermehr.“ (87)
„Don't only cook your own soup.“ (17)	„Koch nicht dein eigenes Süppchen.“ (77)
„I am sad, sad deep down, all the way to my asshole.“ (9)	„Ich bin traurig bis ins Zwerchfell.“ (72)
„If they cough the dirt of your dirty laundry in a microphone even once, it is over.“ (18)	„Wenn sie euren Dreck auch nur in ein einziges Mikrofon hustet, dann ist Schluss.“ (78)
„[...] tight-assed fucking-behind-one's-back-stories.“ (18)	„[...] spiessigen Hintenumfuckgeschichten.“ (78)

Ausdrücke dieser Art waren für das kanadische Ensemble einerseits von bildhafter Klarheit und doch ergaben sie rein sprachlich nur wenig Sinn: sie waren sowohl klar wie auch unklar, wahr *und* unwahr.

Für Schreyer Duarte war es eine grosse Herausforderung, in ihrer Übersetzung eine Kunstsprache zu entwickeln, ohne diese ins Künstliche verwässern zu lassen. Ein Beispiel dafür ist der Eröffnungsmonolog, in welchem ein absurd gewaltdurchtränkter Grundton angeschlagen wird, der, wie ein kanadischer Theaterkritiker schrieb, „surpasses Othello's in nastiness“ (Cushman 2011). In Byrnes Inszenierung spricht Peter Korach, gespielt von Gord Rand, nüchtern und konzentriert, als würde er anwendungstechnische Informationen aus einem Handbuch vorlesen. Damit schafft er bereits in der ersten Szene eine in-sich-im-Widerspruch

¹⁸ Diese Seitenzahlen beziehen sich auf das Übersetzungsmanuskript (Schreyer Duarte 2011a).

existierende Lebenswelt, die nicht miteinander zu vereinbarende, und doch unausweichlich aufeinander zusteuernde Realitäten erzeugt. Die Sprache zerstört die Syntax im wahrsten Sinne des Wortes, indem sie Unaussprechbares, bzw. Udenkbares, als Sachverhalt benennt. Es ist eine verstörende un-geordnete Welt.

Der folgende Eingangsmonolog zeigt, wie Schreyer Duarte diesen heterotopischen Sprachraum auf eine englischsprachige kanadische Bühne transferiert. Die unterstrichenen Wörter sind Änderungsvorschläge von Byrne und Riccio, welche Schreyer Duarte in ihr Manuskript aufgenommen hat. In den Eckklammern ist die frühere Übersetzungsvariante (Stand: Juni 2011) angegeben. Ein Vergleich des Ursprungstextes mit der englischen Fassung zeigt, dass die englischsprachige Übersetzung den sprachlichen Gewaltakt zu Beginn des ersten Aktes noch dadurch zusätzlich erweitert, indem sie das Modalverb ‚wollen‘ durch die Zukunftsform ‚werden‘ ersetzt. Das heisst, die Absicht etwas zu tun, wird uns nun konkret im Gebrauch des Zukunftstempus vor Augen geführt:

First.

Inside the apartment of the Korachs.

PETER

I'll start with the tongue. And a carpet knife. I will cut this lobe of meat out of her mouth so the world is [*will be*] safe from her lies. Her cunt, I will shut it up with wood glue, so her infidelity will no longer hurt anyone. Her bastard brat, I'll pour boiling milk over him, I'll pick his eyes out and chop them up, chop them up in front of her [*before her eyes*]. I will make a bloody mess, bloodier than any State Pathologist [*the State Crime Bureau*] has ever seen. One and a half people spread evenly on the largest surface possible and I will piss myself laughing for the next twenty-five years in my prison cell. [*I will spread one and a half people evenly on a surface as large as possible and then I will get a kick out of that for the next twenty-five years in my prison cell.*] (1)

Erstens

In der Wohnung der Korachs.

PETER

Ich will mit der Zunge beginnen. Und einem Teppichmesser. Damit werde ich diesen Fleischlappen aus ihrem Mund säbeln, damit die Welt verschont bleibt von ihren Lügen. Ihre Fotze schüttele ich zu mit Fugenleim, eigenhändig, dann wird ihre Untreue keinen mehr kümmern. Ihren Balg, ihren Bastard, werde ich mit kochender Milch übergiessen, die Augen aus den Höhlen pulen, kleinschneiden, vor ihren Augen kleinschneiden. Ich werde eine Schweinerei anrichten, wie das Landeskriminalamt sie noch nicht gesehen hat. Anderthalb Menschen will ich auf einer möglichst grossen Fläche verteilen, und danach werde ich mich fünfundzwanzig Jahre in meiner Zelle daran ergötzen. (63)

Der wuchtige Anfangsmonolog erinnert dramaturgisch an die Dramen Shakespeares, geht aber bereits auf englische *Interludes* im 14. Jahrhundert zurück (Clement 1969). Das ungeheuerliche Ausmass der hier geäusserten Mordphantasie und die Hasstiraden lassen jedoch auch altgriechische Tragödien wie Aischylos' Trilogie *Orestie* wach werden. Selbst die Verstümmelungsphantasie hat eine literarische Quelle, lehnt sie sich doch stark an Tereus' Gewaltakt in Ovids *Metamorphosen* an.¹⁹ Die Verstümmelung der „phallisch besetzten“ Zunge

¹⁹ Nachdem Tereus seine Schwägerin Philomena vergewaltigt, droht sie, ihn dieses Verbrechens

(Behmenburg 2009, 218) ist durchaus als symbolische Katastration zu verstehen, die sich in Bärfuss' Stück durch Peter Korachs Tod zu bewahrheiten scheint.²⁰ *The Test* verdeutlicht somit auch, dass Peter Korachs Todesgelüste so alt wie die Menschheitsgeschichte sind und lediglich durch den dünnen Firnis der vermeintlichen Zivilisation im Zaum gehalten werden.

In Bezug auf den Sprachstil und die Wortwahl fällt im obig zitierten Text auf, dass die Übersetzerin und der Regisseur auf Begriffe wie *State pathologist* oder *State Crime Bureau* zurückgreifen, die im kanadischen Wortschatz ungebräuchlich sind.²¹ Dies mag verschiedenste erzähltechnische Beweggründe haben. Zum einen verweisen Schreyer Duarte und Byrne damit auf die vielschichtigen intrakulturellen Wechselbeziehungen zwischen Kanada und den USA. Andererseits könnten sie diese Übersetzungsvariante auch deshalb gewählt haben, um – angesichts einer möglichen späteren Aufführung in den USA – den kanadischen Bühnentext einem breiteren Publikum zugänglich zu machen. Hier würden regionale Soziolekte und lokale Verankerungen unter Umständen irritierend wirken.

Auffallend in der Schreyer Duarte/Byrne Adaption ist auch der häufige und auf Schockwirkung abzielende Gebrauch der Vulgärsprache. In der kanadischen Fassung wird diese Vulgarisierung – wie dem Manuskript zu entnehmen ist, meist auf Wunsch des Regisseurs – noch um einige Register verstärkt (Schreyer Duarte 2011b). Dadurch wird im Redegestus ein Akzent gesetzt, der in deutlichem Kontrast zur gesellschaftlichen Stellung der Korachs steht. Die ungeschliffene Sprache verdeutlicht nicht zuletzt die verlogene Moral des Bürgertums, dessen Werte nur noch als kunstvolle Fassadenmalerei taugen.



Abb. 2 - *The Test*. Sonja Smits & Eric Peterson, © Guntar Kravis

„Gegenplazierungen“: Die Kunst, um Haltung zu ringen

Lukas Bärfuss' *Die Probe*. *Der brave Simon Korach* ist ein Stück, das nicht nur ‚Gegenplazierungen‘ in der modernen Gesellschaft aufzeigt, sondern diese auch in der eigentlichen Bühneninszenierung erzeugt. Es ist in vieler Hinsicht ein unspielbares Stück; „it [*The Test*] is a play that is not meant for audiences,“ erklärt Jason Byrne (Interview 2011). Er verweist damit auf die in sich widersprüchliche Struktur des Textes wie auch auf seine eigene Vermittlerfunktion als Regisseur. Sollte er seine Rolle darin sehen, das Stück einem

öffentlich zu beschuldigen. Daraufhin hackt er ihr die Zunge ab. Siehe Behmenburg 2009, 216.

²⁰ Insbesondere Aischylos' Stück *Choephoren* aus der Trilogie *Orestie*, in der sich Orest anschickt, seine Mutter Klytämnestra zu töten, um den Mord an seinem Vater Agamemnon zu rächen.

²¹ Die geläufigeren kanadischen Bezeichnungen für Landeskriminalamt sind *Criminal Investigation Division* oder *Crime Scene Investigation Unit*. Ein Gerichtsmediziner wird *Coroner* genannt.

Ordnungsprinzip gefügig zu machen, um es einem Publikum erklären zu können, wäre sein Scheitern vorprogrammiert. *Die Probe/The Test* ist ein Bühnentext, der eigentlich nur im Übersetzungsprozess existiert; insofern zumindest, dass er immer wieder im Zusammenspiel der einzelnen Akteure interpretiert werden muss, um überhaupt eine Form der vorläufigen Annäherung zuzulassen.

Solche Wechselwirkungen, die sich im Übersetzungsraum spontan ergeben, stellen an das Publikum grosse Anforderungen. Die Zuschauer müssen bereit sein, sich auf dieses waghalsige Bühnensexperiment einzulassen, während viele unter ihnen mit ihrer eigenen ambivalenten Reaktion zu kämpfen haben. Besonders dieser Aspekt wurde in den kanadischen Zeitungskritiken, die mit einer Ausnahme sehr positiv waren, immer wieder hervorgehoben (Bennie, Cushman, Maga 2011).²² Wie kann und soll man auf eine Bühnenhandlung reagieren, die einen an die Grenze des Erträglichen führt? Dies wird vor allem in der Schlusszene deutlich, wenn Simon Korach im letzten Anlauf um Haltung ringt und sich mit einem schreienden Säugling, seinem Enkelsohn, hilflos an das Publikum wendet „This is unbearable. Jesus. Will someone perhaps. Will someone calm down the child please!“ (Schreyer Duarte 2011b, 64)

Was die eigentliche Schlagkraft dieser Schlussworte ausmacht, ist nicht nur, dass sie direkt ans Publikum gerichtet sind. Sie legen auch die ersten nachvollziehbaren menschlichen Gefühle in diesem Stück bloss. Es sind menschliche Regungen, die an das Mitgefühl der Zuschauer appellieren und letztere zu Mitakteuren machen. Diese theatrale Strategie ist umso überraschender, als dass sie im Widerspruch zur Aufführung und zu Jason Byrnes Theaterverständnis steht: „The play is laughing at the characters [...] otherwise we would feel in danger of too much empathy.“ (Interview mit Byrne 2011)

Doch gerade hier zeigt sich die heterotopische Theaterlandschaft, indem sie die Erwartungshaltung des Publikums immer wieder von neuem untergräbt. Auch im letzten Akt, wenn man als Zuschauer, wie Bärfuss es sich wünscht, „um Haltung ringt“ und zu meinen glaubt, das Stück ansatzweise für sich übersetzt zu haben.

Bibliografie

- Al-Solaylee, Kamal, 2011, „How Matthew Jocelyn tried to revive Canadian Stage but instead ended up scaring audiences away“, *Toronto Life*, 26. September
[<http://www.torontolife.com/informer/features/2011/09/26/how-matthew-jocelyn-tried-to-revive-canadian-stage-but-ended-up-scaring-audiences-away/>, 1.8.2013].
- Appadurai, Arjun, 1999, „Global Ethnoscapes. Notes and Queries for a Transnational Anthropology“, in: Richard Fox (Hg.), *Recapturing Anthropology. Working in the Present*. Santa Fe: School of American Research Press, 191-210.
- , 1996, *Modernity at large: Cultural dimensions of globalization*, Minneapolis: University of Minnesota Press.

²² „The most horrible things will be discussed, revealed and acted on, but – with rare exceptions – it all happens in the most chillingly civilized tone of voice. [...] I can't ever recall hearing such a mixed reaction from an audience: some guffawing with laughter at the blackness of the humour on display, others puzzled as to what they're meant to be feeling. And I think that's wonderful. Too much of our theatre is spoon-fed and predigested. *The Test* makes you think on your feet, for yourself“ (Ouzounian 2011).

- Appiah, Kwame Anthony, 1993, „Thick translation“, in: Lawrence Venuti (Hg.), *The Translation Studies Reader*, London: Routledge, 416-29.
- Arni-Howald, Katharina, 2009, „Von hundert schlimmen Tagen“, *Berner Rundschau*, 14. April, 1.
- Doris Bachmann-Medick, 2008, „Übersetzung in der Weltgesellschaft. Impulse eines ‚translational turn‘“, in: Andreas Gipper/Susanne Klengel (Hg.), *Kultur, Übersetzung, Lebenswelten. Beiträge zu aktuellen Paradigmen der Kulturwissenschaften*, Würzburg: Königshausen und Neumann, 141-160.
- Bärfuss, Lukas, 2013, „Darüber hinaus“, in: *Hartmann & Stauffacher* [<http://www.hsverlag.com/seite/?autoren/detail/a3>, 3.6.2013].
- , 2007, „Die Probe. Der brave Simon Korach“, in: Lukas Bärfuss, *Alices Reise in die Schweiz – Die Probe – Amygdala*, Göttingen: Wallstein, 59-113.
- Bennie, Keith, 2011, „The Test comes up positive“, in: *blogTo* [http://www.blogto.com/theatre/2011/11/the_test_comes_up_positive/, 4.6.2013].
- Behmenburg, Lena, 2009, *Philomela: Metamorphosen eines Mythos in der deutschen und französischen Literatur des Mittelalters*, Berlin: de Gruyter.
- Bergen, Stefan, 2008, „Zwischen Not und Gutgläubigkeit“, *Berner Zeitung*, 1. März, 41.
- Brunk, Heiko/Uli Berg, „Bekenntnis 99“, in: *400asa* [<http://400asa.ch/theater/archiv/itnacht/bekenntnis99.pdf>, 12.6.2013].
- Caluori, Reto, 2005, „Samuel Schwarz“, in: Andreas Kotte (Hg.), *Theaterlexikon der Schweiz*, Bd. 3, Zürich: Chronos, 1650–1651.
- Cassin, Barbara, 2004, „Présentation“, in: Barbara Cassin (Hg.), *Vocabulaire Européen des Philosophies*, Paris: Seuil/Le Robert, XVII-XXII.
- Certeau, Michel de, 1988, *Kunst des Handelns* [übers. v. Ronald Voullié], Berlin: Merve.
- Clemen, Wolfgang, 1969, *Kommentar zu Shakespeares Richard III.*, Göttingen: Vandenhoeck & Ruprecht, 25.
- Clifford, James, 1997, *Routes. Travel and Translation in the Late Twentieth Century*, Cambridge: Harvard University Press.
- Cushman, Robert, 2011, „When paternity suits“, *National Post* [<http://www.nationalpost.com/news/When+paternity+suits/5672413/story.html>, 4.6.2013].
- Fischer-Lichte, Erika, 2012, *Performativität. Eine Einführung*, Bielefeld: transcript.
- Foucault, Michel, 2005, „Die Heterotopien“, in: Michel Foucault, *Die Heterotopien/Les hétérotopies. Der utopische Körper/Le corps utopique. Zwei Radiovorträge. Zweisprachige Ausgabe* [übers. v. Michael Bischoff], Frankfurt/M.: Suhrkamp, 9-22.
- , 1992, „Andere Räume“, in: Karlheinz Barck et al., *Aisthesis. Wahrnehmung heute oder Perspektiven einer anderen Ästhetik*, Leipzig: Reclam, 34-46.
- , 1989, *Die Ordnung der Dinge. Eine Archäologie der Humanwissenschaften*, Frankfurt/M.: Suhrkamp.
- , 1984, „Des espaces autres“, *Architecture, Mouvement, Continuité* 5; Übers.: „Of Other Spaces, Heterotopias“ [<http://www.foucault.info/documents/heterotopia/foucault.heterotopia.en.html>, 26.8.13].
- „Gespräch mit Lukas Bärfuss“, 2007, in: *Die Probe, Programmheft, Münchner Kammerspiele 2007*.
- Gupta, Akhil/James Ferguson (Hg.), 1992, „Beyond Culture: Space, Identity, and the Politics of Difference“, *Cultural Anthropology*, 7, 6-23.
- Hamann, Christof/Cornelia Sieber (Hg.), 2000, *Räume der Hybridität. Postkoloniale Konzepte in Theorie und Literatur*, Bd. 2, Hildesheim: Georg Olms.
- Hermans, Theo, 2010, „Translator's Voice in Translated Narrative“, in: Mona Baker (Hg.), *Critical Readings in Translation Studies*, London und New York: Routledge, 193-212.
- Höbel, Wolfgang, 2007, „Die Urangst des Mannes“, *Spiegel*. 29.1.2007, 156-157.
- Kershaw, Angela/Gabriela Saldanha (Hg.), 2013, „Introduction: Global landscapes of translation“, *Translation Studies*, 6.2, 135-149.

- Kolpingwerk Deutschland, 2013, „Verbandsgeschichte – Kolpingwerk Deutschland“ [www.kolping.de, 2.3.2013].
- Lüsebrink, Hans-Jürgen 2005, „Kulturtransfer - neuere Forschungsansätze zu einem interdisziplinären Problemfeld der Kulturwissenschaften“, in: Helga Mitterbauer/Katharina Scherke (Hg.), *Entgrenzte Räume. Kulturelle Transfers um 1900 und in der Gegenwart*, Wien: Passagen, 23-41.
- Maga, Carly, 2011, „Testing the Boundaries“, Torontoist [http://torontoist.com/2011/11/testing-the-boundaries/, 3.6.2013].
- Mitterbauer, Helga, 2005, „Kulturtransfer - Cultural Transfer - Transfers Culturels“, in: *Spezialforschungsbereich (SFB) Moderne - Wien und Zentraleuropa um 1900. Karl-Franzens-Universität Graz* [http://www-gewi.kfunigraz.ac.at/moderne/kutr.htm, 15.8.2013.]
- Morrow, Martin, 2013, „These SummerWorks shows are brassy, fearless and pitch-black“, *The Globe and Mail*, 12. August [http://www.theglobeandmail.com/arts/theatre-and-performance/theatre-reviews/these-summerworks-shows-are-brassy-fearless-and-pitch-black/article13718009/#dashboard/follows/, 15.8.2013].
- Nestruck, J. Kelly, 2011, „The Test's strange, stilted style makes an odd play even odder“, *The Globe and Mail* [http://www.theglobeandmail.com/arts/theatre-and-performance/the-tests-strange-stilted-style-makes-an-odd-play-even-odder/article629975/, 3.6.2013].
- Ouzounian, Richard, 2011, „A worthy test for theatregoers“, *The Toronto Star* [http://www.thestar.com/entertainment/2011/11/06/a_worthy_test_for_theatregoers.html, 7.11.13].
- Porchet, Claudia, 2007, „Lukas Bärfuss“, *Viceversa Literatur*, 1, [http://www.culturactiv.ch/viceversa/barfuss.htm, 1.8.2013].
- Pym, Anthony, 2011, „Translation research terms: a tentative glossary for moments of perplexity and dispute“, *Intercultural Studies Group* [http://isg.urv.es/publicity/isg/publications/trp_3_2011/pym.pdf], 20.5.2013.
- Schreyer Duarte, Birgit, 2012, „Brief an Lukas Bärfuss“, in: Charlotte Schallié/Margrit V. Zinggeler (Hg.), *Globale Heimat.ch. Grenzüberschreitende Begegnungen in der zeitgenössischen Literatur*, Zürich: edition 8, 177-184.
- , 2011a, „Interview questions for Birgit Schreyer Duarte for *The Test* program“, unveröffentlichtes Manuskript, überarb. Fassung vom 28.9.2011.
- , 2011b, „The Test (Die Probe) by Lukas Bärfuss“, unveröffentlichtes Manuskript.
- Stadttheater Bern, 2011, „Die Probe“, *art-tv.ch* [http://www.art-tv.ch/1051-0-Stadttheater-Bern-Die-Probe.html, 8.6.2013].
- Stecher, Thorsten, 2008, „Helfer unter Verdacht – Autor Lukas Bärfuss prangert die Ruanda-Politik der Schweiz an“, *Kulturplatz*, 19. März [www.srf.ch, 1.8.2013].
- Tafazoli, Hamid/Richard T. Gray (Hg.), 2012, *Außenraum – Mitraum – Innenraum: Heterotopien in Kultur und Gesellschaft*, Bielefeld: Aisthesis.
- Tymoczko, Maria, 2010, „Ideology and the Position of the Translator: In What Sense is a Translator 'In Between'?“, in: Mona Baker (Hg.), *Critical Readings in Translation Studies*, London and New York: Routledge, 213-228.

Von der Verfasserin geführte Interviews

- Interview mit Jason Byrne, 2011, Toronto, 28. Oktober.
- Interview mit Lukas Bärfuss, 2011, Telefon, 4. November.

Woher, wohin?

On n'arrive jamais nulle part

Verena STEFAN

Présentation

Née en 1947 à Berne, fille d'un père allemand et d'une mère suisse allemande, Verena Stefan a quitté la Suisse à 20 ans pour Berlin. Parallèlement à des études de physiothérapie, puis à des études religieuses comparatives et de sociologie, elle fut plongée dans l'effervescence du mouvement féministe des années 1970. Elle doit sa notoriété en particulier à *Häutungen*,¹ ouvrage clé dans l'essor d'une nouvelle conscience féministe, devenu un classique dans les pays germanophones et au-delà, adopté par toute une génération de lectrices et d'écrivaines. La réflexion porte sur la façon de libérer la sexualité féminine de la tyrannie du désir masculin, mais aussi sur les limites du langage, qu'il s'agisse de la manière dont les structures de domination masculine s'y inscrivent ou de ses possibilités esthétiques. Elle a également abordé des thèmes spirituels et écologiques, développant une écriture particulièrement originale.

Depuis 2000, elle vit principalement à Montréal. Ce nouveau départ l'a amenée à poursuivre un projet d'interviews de survivants de la Shoah² – nombreux dans cette ville –, mais aussi, plus globalement, à intégrer clairement la dimension migratoire à sa pratique littéraire. Le langage y reste d'autant plus central que la métropole québécoise est au confluent de deux sphères linguistiques – à la fois concurrentes et complémentaires – et de multiples langues migrantes. Verena Stefan a une connaissance plus intime de la langue anglaise, qu'elle utilise aussi comme vecteur littéraire, que de la langue française – dont elle connaît cependant bien les ressorts, par son vécu suisse et son expérience canado-québécoise.

Il y a quelques années, dans un roman à forte saveur autobiographique intitulé *Fremdschläfer*,³ elle a approfondi sa réflexion sur la démarche migratoire – non seulement celle de son père, mais aussi la sienne propre. Le terme *Fremdschläfer* faisant référence, en Suisse, à un demandeur d'asile qui ne passe pas la nuit sur le lieu qui lui est officiellement assigné, elle en subvertit le sens juridique pour lui substituer les connotations liées aux thèmes de la migration ou de l'étranger – car il s'agit ici moins de 'découcher' que de coucher/dormir avec une personne 'étrangère' – ou dans un pays étranger. Le livre entraîne lectrices et lecteurs au cœur d'une histoire d'amour, tout en mettant en lumière le processus d'écriture. Du reste, à la suite d'un cancer qui a surgi dans la vie de l'auteure pendant la genèse du texte, la réflexion a pris un tour plus complexe. La narratrice est désorientée à la fois par le nouveau pays auquel elle doit s'arrimer et par le dédale de traitements aliénants que lui vaut la maladie. Doublement vulnérable, comme immigrante et comme patiente, corps étranger dans la société qu'elle découvre, elle doit composer avec le corps étranger qui habite son propre corps. Les deux dimensions se font écho, mais ce qui colore avant tout le roman est bien la relation entre la narratrice et Lou, la femme aimée – qui aide sa compagne à se repérer dans son environnement tant culturel que médical. On note aussi un retour vers la Suisse – notamment vers cette Berne étrange, dont les habitants se jettent dans la rivière nourricière aux premières chaleurs. La densité de l'écriture de Verena Stefan a souvent été soulignée. Elle tient également, dans cet ouvrage, aux références aux langues 'autres' – français et anglais – qui rythment le quotidien de la narratrice.

¹ Stefan, Verena, 1975, *Häutungen Autobiographische Aufzeichnungen, Gedichte, Träume, Analysen*, Munich: Frauenoffensive; trad. en français, 1977, *Mues*, Paris: Édition des femmes.

² Stefan, Verena, Vogt-Moykopf, Chaim (éd.), 2011, *Jüdisches Leben in Montreal. Als sei ich von einem anderen Stern*, Heidelberg: Wunderhorn.

³ Stefan, Verena, *Fremdschläfer*, Zurich: Ammann, 2007; trad. en français: *D'ailleurs*, Montréal: Hélicoptère.

Verena Stefan publiera très prochainement un nouveau roman,⁴ mais nous proposons ici un texte inédit qu'elle a bien voulu créer spécialement pour ce numéro de la Revue – dont la thématique semble si bien adaptée à son itinéraire. On la voit reprendre, toujours dans le style à la fois fluide et feutré qui est sa marque, quelques-uns de ses thèmes de prédilection: la promenade dans la nature, les liens entre soi et le monde, la qualité des rapports humains dans ce qu'ils ont à la fois d'universel et de si particulier – par une série de scènes emblématiques –, sans oublier l'expérience existentielle que constitue toute migration. On remarquera qu'une fois n'est pas coutume, l'auteure, qui a collaboré à la traduction, a choisi d'écrire une partie du texte original directement en français...

L'ÉDITRICE ET LES ÉDITEURS

⁴ *Die Befragung der Zeit*, Zurich: Nagel & Kimche; à paraître au printemps 2014.

Einführung

1947 in Bern als Tochter eines Deutschen und einer Deutschschweizerin geboren, verliess Verena Stefan mit zwanzig Jahren die Schweiz und zog nach Berlin. Hier machte sie zunächst eine Ausbildung zur Physiotherapeutin, um anschliessend ein Studium der vergleichenden Religionswissenschaften und der Soziologie aufzunehmen. Gleichzeitig liess sie sich von der feministischen Welle der 1970er Jahre mitreissen. Ihre Bekanntheit verdankt sie insbesondere ihrem Buch *Häutungen*,⁵ einem Schlüsselwerk des neu entstehenden feministischen Bewusstseins, das bald in den deutschsprachigen Ländern und darüber hinaus ein Klassiker wurde und eine ganze Generation von Leserinnen und Schriftstellerinnen geprägt hat. Es geht darin um die Frage, wie die weibliche Sexualität von der Tyrannei der männlichen Begierde befreit werden kann, aber auch um die Grenzen der Sprache, sei es aufgrund der in ihr festgeschriebenen Strukturen männlicher Dominanz oder derer ästhetischen Möglichkeiten. Darüber hinaus hat sie sich auch mit spirituellen und ökologischen Themen befasst, wobei ihre Texte eine besonders eigentümliche Handschrift tragen.

Seit dem Jahr 2000 lebt sie hauptsächlich in Montréal. Dieser neuerliche Umzug führte sie einerseits zu einem Projekt mit Interviews mit Überlebenden der Shoah,⁶ von denen es in dieser Stadt viele gibt, andererseits zu einer ausdrücklichen Integration der Migrationsthematik in ihre literarische Praxis. Dabei bleibt Sprache umso wichtiger, als in der Québecker Metropole zwei Sprachen aufeinander treffen, die gleichzeitig miteinander konkurrieren und sich ergänzen, wobei noch zahlreiche Migrationssprachen hinzukommen. Verena Stefan hat eine engere Beziehung zum Englischen, das sie auch als literarisches Medium benützt, als zum Französischen – dessen Tücken sie indessen aufgrund ihrer Jugend in der Schweiz und ihrer Erfahrungen im kanadisch-québeckischen Kontext gut kennt.

Vor einigen Jahren hat sie sich im stark autobiografisch geprägten Roman *Fremdschläfer*⁷ vertieft mit Migrationserfahrungen auseinandergesetzt, nicht nur mit jener ihres Vaters, sondern auch mit ihrer eigenen. In der Schweiz wird unter einem *Fremdschläfer* ein Asyl Suchender verstanden, der nicht in der ihm zugewiesenen Unterkunft übernachtet. Diese juristische Bedeutung des Begriffs unterwandert Stefan, indem sie ihn mit Migrations- oder Auslandserfahrungen konnotiert; es geht weniger darum, dass man auswärts schläft, als vielmehr um das Schlafen mit einer ‚fremden Person‘ oder in einem ‚fremden Land‘. Das Buch führt die Leserinnen und Leser mitten in eine Liebesgeschichte, wobei der Prozess des Schreibens offen gelegt wird. Dazu kommt noch, dass die Autorin während der Arbeit am Text an Krebs erkrankte, was ihre Gedankengänge nochmals komplexer gemacht hat. Die Erzählerin fühlt sich desorientiert, zu gleichen Teilen aufgrund der Herausforderungen durch die Ankunft in einem neuen Land und des Labyrinths der entfremdenden Behandlungen, die sie aufgrund ihrer Krankheit über sich ergehen lassen muss. In doppelter Weise verwundbar, als Immigrantin und als Patientin, fühlt sie sich als Fremdkörper in der neu zu entdeckenden Gesellschaft, während gleichzeitig ein Fremdkörper in ihrem eigenen Körper haust. Die beiden Dimensionen erzeugen Resonanzen, aber was den Roman besonders ausmacht, ist die Beziehung zwischen der Erzählerin und ihrer Geliebten Lou, die ihr hilft, sich in ihrer kulturellen und medizinischen Umgebung zurecht zu finden. Man entdeckt auch eine gewisse Wiederannäherung an die Schweiz – insbesondere an dieses merkwürdige Bern, dessen Bewohnerinnen und Bewohner sich jeweils, sobald die Temperaturen wärmer, werden in den regenerierenden Fluss stürzen. Die Dichtheit des Schreibens von Verena Stefan ist oft hervorgehoben worden. In diesem Werk sind ihr auch die Referenzen auf die ‚anderen‘ Sprachen, das Französische und das Englische, wichtig, die den Alltag der Erzählerin abwechslungsweise prägen.

⁵ Stefan, Verena, *Häutungen Autobiographische Aufzeichnungen, Gedichte, Träume, Analysen*, München: Frauenoffensive, 1975.

⁶ Stefan, Verena, Vogt-Moykopf (Hg.), 2011, *Jüdisches Leben in Montreal. Als sei ich von einem anderen Stern*, Heidelberg: Wunderhorn.

⁷ Stefan, Verena, *Fremdschläfer*, Zürich: Ammann, 2007.

Verena Stefan wird demnächst einen neuen Roman⁸ publizieren. Wir legen hier indessen einen unveröffentlichten Text vor, den sie dankenswerterweise extra für diese Nummer der *Revue* verfasst hat – deren thematische Ausrichtung so gut ihrem eigenen Werdegang angepasst scheint. Ihrem zugleich flüssigen und sparsamen Stil entsprechend, greift sie einige ihrer Lieblingsthemen auf: Spaziergänge in der Natur, das Verhältnis zwischen dem Ich und der Welt, die Qualität menschlicher Beziehungen in ihrer universellen und gleichzeitig oft so partikularen Gültigkeit, die sie an einer Reihe von emblematischen Szenen aufzeigt, und nicht zuletzt die existenzielle Erfahrung jedwelcher Art von Migration. Verena Stefan hat uns bei der Übersetzung ins Französische unterstützt, und, wie die Leserin und der Leser bei einer Passage feststellen werden, sich entschieden, ausnahmsweise einen Teil des Texts direkt auf Französisch zu schreiben...

DIE HERAUSGEBERINNEN

⁸ *Die Befragung der Zeit*, Zürich: Nagel & Kimche; erscheint im Frühjahr 2014.

Angenommen, ich würde einen Text schreiben, der mit W begänne und ginge darin von einem Stück Land, das ich ‚unser Grundstück‘ oder ‚unser Land‘ nennen würde, über eine kleine Strasse – sie hätte keinen Mittelstreifen – und auf der andern Seite in einen Wald hinein, der zu einem Stück Land gehörte, zu dem andere Menschen ‚unser Grundstück‘ sagten.

Während ich einem Pfad folgte, der nicht sofort als solcher erkennbar wäre, hätte ich das Gefühl, mich bereits in einem Zitat zu befinden, das in ein Geschichtsbuch gehörte, in dem unter *Immigration Canada* ähnliche Begebenheiten aneinandergereiht wären.

Inzwischen ginge ich am linken Ufer eines Sees tiefer in den Wald hinein, ich würde ein rotes Blatt vom Boden aufheben, der Sommer neigte sich seinem Ende zu, ich würde kurz stehenbleiben und denken: es ist zu gross, man kommt nie an, ich habe ein fremdes Grundstück betreten, ich habe gelernt, mich in einem Québecker Wald zu bewegen, während ich mich wieder in Gang setzte, in Wirklichkeit im Zitat einer Wirklichkeit, um ein Haus zu finden, von dem ich gehört hätte, dass es existierte.

Wanda und Jacques leben von Mai bis Oktober im Wald. *His name is, of course, Jasseck*, sagt sie zu mir, aber hier nenne ihn niemand so. Sie ist sechsundachtzig Jahre alt, er dreiundneunzig. Vor fünfundvierzig Jahren kauften sie ein Stück Land von hundert *acers*, das sind etwa vierzig Hektaren. An einem Wochenende pflanzten sie mithilfe von Freunden eintausend dreihundert Kiefern.

Kanada sei zu gross, schreibt Margaret Atwood im Nachwort zu ihrem Gedichtband *The Journals of Susanna Moodie*, es sei unmöglich, es ganz zu bewohnen. Vor den Ausmassen des Landes und seinen undurchdringlichen Flächen seien alle Bewohner immer noch Einwanderer, auch jene, die hier geboren sind. Das Land erlaubt einem zu verschwinden. In Kanada muss man seinen Wohnsitz nicht anmelden.

Schon 1954 schuf Ethel Wilson in *Swamp Angel* eine Protagonistin, die auf die Minute genau ihre Flucht aus einer schwierigen Ehe plante und in der Wildnis verschwand. Wie andere Heldinnen ist sie für ein neues Leben ausgerüstet. Sie hat keine Angst, allein im Busch zu leben und verdient ihren Unterhalt, indem sie Köder fürs Fly fishing herstellt. Sie wird nie aufgefunden, niemand will wissen, woher sie kommt.

In Joan Barfoots Roman *Abra* (dt.: *Eine Hütte für mich allein*) von 1976 packt eine Frau ihre Sachen ins Auto und verlässt Mann und Kinder. Als Selbstversorgerin richtet sie sich in einer Hütte im Wald ein. Ihre Tochter spürt sie neun Jahre später auf und stellt sie zur Rede. Die Protagonistin stellt sich ihrer Anklage, kehrt jedoch nicht in die Stadt zurück.

Die Menschen hier haben den Pioniergeist in ihren Genen gespeichert. Alles hinter sich lassen, alles riskieren, nicht zurück können. Von Null anfangen müssen, vollkommen auf sich allein gestellt, ohne vertraute Struktur zu sein. Survival. In der Wildnis gibt es keine Kirchen. Von: Hilf dir selbst, so hilft dir Gott! zählt vor allem: Hilf dir selbst!

Supposons que j'écrive un texte commençant par la lettre F, un texte dans lequel je partirais d'une parcelle de terre que j'appellerais 'notre terrain' ou 'notre terre', passerais par une petite route – sans ligne jaune en son centre – avant de m'enfoncer dans une forêt relevant d'une parcelle de terre que d'autres personnes que moi appelleraient 'notre terrain'.

En suivant un sentier qu'on ne repèrerait pas immédiatement, j'aurais le sentiment de me trouver déjà dans une citation digne d'un livre d'histoire, qui énumérerait des indications de ce genre à la rubrique *Immigration Canada*.

Puis, tout en longeant la rive gauche d'un lac, je m'enfoncerais plus avant dans la forêt et ramasserais une feuille rouge; l'été tirerait à sa fin; je m'immobiliserais brièvement et penserais que tout cela est trop grand, qu'on n'arrive jamais nulle part, que j'ai pénétré dans un terrain privé et appris à me mouvoir dans une forêt québécoise; et je reprendrais ma route, toujours dans une citation de la réalité, pour trouver une maison dont j'aurais appris l'existence.

Felicja et Jacques habitent dans la forêt de mai à octobre. *His name is, of course, Jasseck*, me dit-elle un jour, mais ici, ajoute-t-elle, personne ne l'appelle comme ça. Elle a quatre-vingt-six ans, lui en a quatre-vingt-treize. Il y a quarante-cinq ans, ils ont acheté un terrain de cent acres – environ quarante hectares. En une fin de semaine, avec l'aide d'amis, ils y ont planté mille-trois-cents pins rouges.

Le Canada est trop grand, écrit Margaret Atwood dans la postface d'un de ses recueils de poèmes, *Le journal de Susanna Moodie*; il est impossible de l'habiter entièrement. Face à l'immensité du pays, ajoute-t-elle, face aux étendues inaccessibles, tous les habitants sont encore des immigrants, même ceux qui sont nés ici. Effectivement, le pays permet à chacun de disparaître – au Canada, nul n'est tenu de déclarer officiellement son lieu de résidence.

En 1954 déjà, Ethel Wilson, dans *Swamp Angel*, créait une protagoniste qui avait planifié à la minute près comment échapper à la faillite de son mariage en disparaissant dans l'immensité sauvage. Comme d'autres héroïnes littéraires, elle est bien outillée pour sa nouvelle vie. Elle n'a pas peur de vivre seule en pleine nature et gagne sa vie en fabriquant des leurres pour la pêche à la mouche. Jamais on ne la retrouve, personne ne cherche à savoir d'où elle vient.

Dans *Abra*, le roman de Joan Barfoot publié en 1976, une femme jette quelques affaires dans sa voiture et quitte mari et enfants. Vivant en complète autarcie, elle se construit une cabane dans la forêt. Sa fille retrouve sa trace neuf ans plus tard et lui demande des comptes. La protagoniste accepte les reproches, mais ne retourne pas vivre à la ville.

Les gens d'ici ont l'esprit de pionnier inscrit dans leurs gènes. Tout laisser derrière soi, tout risquer, ne plus pouvoir retourner à la vie d'avant. Devoir tout recommencer à zéro, être entièrement abandonnée à son sort, vivre sans aucune structure familiale. En mode survie. Dans la nature sauvage, il n'a pas d'églises. De l'adage 'Aide-toi, le ciel t'aidera', on retient d'abord 'Aide-toi!'

Frauenfiguren und ihr Verhältnis zur Natur sind ein bekannter Topos einiger kanadischer Autorinnen, ob es um radikale Lebensveränderung, Selbstfindung, Flucht oder die Entdeckung der eigenen animalischen Natur geht. Margaret Laurences *The Diviners* (1974) oder Marian Engels *Bear* (1976) gehören ebenso hierher wie Gil Adamsons Roman *The Outlander* (2007, dt.: *In weiter Ferne die Hunde*, frz.: *La veuve*).

Man geht weg und fängt woanders ein neues Leben an. Das Land ist voll wechselnder Identitäten und erfundener Leben. Woher man kommt, ist eine Geschichte wert. Ob man sich niederlässt oder bald wieder weiterzieht, bleibt offen.

Der Breitengrad von Bern ist 46,9°, von Montréal: 43, 7°. Alles Weitere könnte unterschiedlicher nicht sein.

Im Sommer zweitausend reiste ich mit meiner Freundin im Auto von Montréal bis in die Rocky Mountains, etwa fünftausend Kilometer, hin und zurück zehntausend. Wo es uns gefiel, blieben wir einige Tage auf einem Zeltplatz.

Während dieser langsamen Durchquerung Kanadas habe ich eine Ahnung von der Grösse des Landes bekommen, seiner Weite, seiner Menschenleere, seiner Topografie und Geografie. Wenn ich seitdem Nachrichten aus den Prairies höre, sehe ich Bilder jener Reise vor mir, flachsblau und senfgelb blühende Felder, die sich vor und hinter uns bis zum Horizont ausdehnten. Wenn ich Margaret Laurence lese, weiss ich, wie ein *grain elevator* (Getreidesilo) in der Landschaft steht.

Zwischendurch fährt man plötzlich durch endlose Birkenwälder und auf dem Zeltplatz singen ukrainische Grossfamilien sehnsüchtige Lieder, während frühmorgens ein Elch zwischen den Zelten entlang schreitet und nach etwas Essbarem sucht. Klischees aus einem Kanadatraum, den ich nie hatte. Meine geografischen Kenntnisse des Landes beschränken sich auf diese Reise.

Canada und die Schweiz kann ich nicht vergleichen. In Vancouver bin ich nie gewesen, nicht einmal in Toronto.

Von Québec hingegen habe ich viel gesehen. Es ist dreiunddreissig Mal so gross wie die Schweiz, mit ungefähr derselben Einwohnerzahl.

Meine Überlegungen sind von verschiedenen Faktoren gefärbt: der Unterschied zwischen frankophoner und germanophoner Lebensart spielt eine Rolle, auch zwischen meiner protestantischer Herkunft und einer grösstenteils frankophon-katholischen, teils jüdischen, teils anglophon-protestantischen Bevölkerung in Montréal. Bevor ich mich hier niederliess habe ich dreissig Jahre in Deutschland gelebt, länger als meine ersten zwanzig Jahre in der Schweiz. Inzwischen bin ich kanadisch-schweizerische Doppelbürgerin.

In Québec beginnt jede Kommunikation, ob an der Kasse des Supermarktes oder unter FreundInnen, mit: *Ça va bien?*, also mit der Annahme, es gehe einem gut, man sei *unternehmungslustig*. Die gute Laune ist ansteckend.

In der (deutschsprachigen) Schweiz sehe ich hauptsächlich eine gebeugte Körperhaltung und mürrische Gesichter, als würden die Menschen von ständiger Sorge niedergedrückt.

Chez quelques auteures canadiennes anglophones, le rapport qu'entretiennent ces personnages féminins avec la nature est devenu un topos, qu'il s'agisse de changer radicalement de vie, de se trouver, de s'enfuir ou encore de découvrir sa propre nature animale. On peut citer ici les romans de Margaret Laurence (*The Diviners*, 1974) ou de Marian Engel (*Bear*, 1976), tout autant que ceux de Gil Adamson (*The Outlander*, 2007; fr. *La veuve*).

Partir et recommencer sa vie ailleurs. Le pays fourmille d'identités mouvantes et de vies inventées. D'où vient-on? Voilà qui peut faire l'objet d'un récit. Quant à savoir s'il faut se fixer ou bientôt poursuivre son chemin, c'est une autre histoire.

Berne est à la latitude de 47,9°, Montréal à 43,7°. Pour le reste, les deux villes ne pourraient guère être plus différentes.

Pendant l'été 2000, avec ma conjointe, j'ai parcouru environ cinq mille kilomètres en voiture pour aller de Montréal jusqu'aux Rocheuses – dix mille kilomètres aller-retour. Lorsqu'un lieu nous plaisait, nous restions quelques jours dans le même terrain de camping.

Pendant cette lente traversée du Canada, j'ai peu à peu pris la mesure de ce pays – son étendue, son caractère désertique, sa topographie et sa géographie. Depuis, lorsque j'entends des informations en provenance des Prairies, j'ai en tête des images de ce voyage, les champs fleuris qui s'étendent à perte de vue tout autour de nous, tapissés de bleu fleur de lin et de jaune moutarde. Quand je lis Margaret Laurence, j'imagine maintenant très clairement les élevateurs à grain campés dans le paysage.

À certains moments, on se retrouve soudain dans des forêts de bouleaux qui n'en finissent plus; au camping, des familles nombreuses ukrainiennes entonnent des chants nostalgiques, tandis qu'au petit matin, un orignal en quête de quelque pitance cherche son chemin entre les tentes. Des clichés tout droit sortis de ce rêve canadien qui n'a jamais été le mien. Mes connaissances géographiques sur ce pays se limitent à ce voyage.

Je suis incapable de comparer la Suisse et le *Canada*. Jamais je ne suis allée à Vancouver, ni même à Toronto.

Mais du *Québec*, j'ai vu beaucoup. Il est trente-trois fois plus grand que la Suisse, pour une population de taille à peu près semblable.

Mes réflexions sont influencées par divers facteurs; la différence qui existe entre les modes de vie francophone et germanophone a son importance, tout autant que l'écart entre mes origines protestantes et les origines de la population montréalaise, en grande partie franco-catholique, mais aussi partiellement juive ou anglo-protestante.

Au Québec, toute interaction – à la caisse du supermarché ou dans une conversation entre ami/es –, commence par 'Ça va bien?', la prémisse étant donc que vous allez bien, que vous avez soif d'agir. Cette bonne humeur est contagieuse.

En Suisse (allemande), je vois surtout des corps voûtés et des visages renfrognés, comme si les gens étaient constamment accablés de soucis.

In Montréal schlage ich vage eine Richtung ein, sie hat mit dem Wetter zu tun. Im Winter stemmt man sich gegen etwas an, die Kälte, den Wind. Bei minus zwanzig bis minus dreissig Grad kann man nicht zaudern.

Sobald Tauwetter einsetzt, auch wenn es nur ein *dégel* von einigen Tagen ist, wie es meist im Januar vorkommt, werden sofort Stimmen in Montréals Strassen laut. Man bleibt stehen, um sich zu unterhalten. Wenn das Thermometer von minus zwanzig auf minus fünf oder sogar Null hochklettert, nimmt man 0° als warm wahr. Die Leute sagen: *fait chaud aujourd'hui!* und bleiben stehen, besonders nachts. Man lässt die Stimme los, man ist nicht mehr eingesperrt.

Seit Jahren frage ich mich, warum sich Nachtschwärmer hier so laut unterhalten müssen, dass es durch geschlossene Fensterscheiben dringt. Man palavert so laut wie möglich von einer Strassenseite zur anderen, um zu bekräftigen, dass man wieder draussen leben kann.

Ansonsten hält einen die Kälte von nichts ab. Man zeigt gerne und viel Haut und viel *décolleté*, auch das Innenleben spielt sich aussen auf der Haut ab. Ob in einer Bank, einem Krankenhaus oder an einer Supermarktkasse, jede Angestellte zeigt sich grosszügig unverhüllt wie auf einem Renaissancegemälde. In der überheizten Metro sitzen die jungen Frauen in T-Shirt und *camisole*, auch im Restaurant, während draussen die Autos aufheulend gegen Schneewälle kämpfen. *Savoir-vivre!* Man isst und trinkt gut, je kälter, desto besser.

Die Schweiz ist schallisoliert. Man hält Distanz ein. Man spricht schnell von Ruhestörung, und wenn jemand sie stört, dann sind es die Ausländer.

In Montréal lebt man eng zusammen, man hört sich. Die Ruhe in der eigenen Wohnung hängt von den jeweiligen NachbarInnen ab. Von Musik über Tischgespräche zu Liebesgeräuschen erlebt man Einiges mit, unter Umständen hört man, wie nebenan oder obenan eine Tasse abgestellt wird. Die Bausubstanz ist schlecht, die Bauweise auch.

In Montréaler Restaurants und Bistros stehen doppelt so viele Tische wie in Berner oder Zürcher Lokalen.

In Montréal fragt die Kellnerin als Erstes; *ça va bien?* und lächelt. Dann bringt sie eine Karaffe Wasser mit Eiskwürfeln und schenkt ein. Sobald man bestellt hat, bringt sie Brot und Butter. Das gehört zum guten Ton und erscheint nicht auf der Rechnung.

In der Schweiz kommt es vor, dass man für ein Glas Hahnenwasser einen Franken bezahlen muss. Es ist überhaupt schwierig bis unmöglich, essen zu gehen. Es ist zu teuer. Das Essen selbst ist langweiliger als in Montréal. Fast möchte ich die Arroganz der Situation auf das Essen übertragen und sagen, es ist arrogant. Zwei Lammspiesschen: achtzehn Franken. Nackte Bissen, ohne ein Blatt Salat, kein Reis, kein Gemüse. Eine Kartoffel, in Alufolie gebacken, dazu? Sechs Franken. Und so weiter. Das Land ist zu einem Klub der Auserwählten geworden.

Das WC in den Bahnhöfen kostet mittlerweile 2 Fr., ein Espresso 4.10 bis 4.80, das Strassenmagazin 6 Franken, In Montréal, 3 \$.

À Montréal, ce sont des critères assez vagues qui guident mes pas, et tout dépend du temps qu'il fait. Ainsi, en hiver, on se raidit, on s'arc-boute contre le froid, le vent. Lorsqu'il fait entre moins vingt degrés et moins trente, on ne peut guère tergiverser.

Dès que le dégel s'installe, même s'il ne dure que quelques jours comme cela arrive parfois – le plus souvent en janvier –, les Montréalais reprennent immédiatement de la voix dans les rues. Ils ralentissent le pas pour discuter. Si le thermomètre passe de moins vingt à moins cinq, voire s'il grimpe jusqu'à zéro degré, ce zéro paraît bien doux. « Fait chaud aujourd'hui! », disent les gens tout en s'arrêtant de marcher – particulièrement la nuit. On donne de la voix, on n'est plus enfermé.

Depuis des années, je me demande pourquoi les noctambules d'ici se sentent obligés de deviser si bruyamment que leurs voix transpercent les vitres des fenêtres fermées. On se parle d'un trottoir à l'autre, d'une voix aussi tonitruante que possible, pour bien montrer qu'il est à nouveau possible de vivre dehors.

Ceci étant, le froid ne vous détourne d'aucune activité. On aime à montrer de larges surfaces de peau, de beaux décolletés; la vie intérieure elle aussi se reflète à l'extérieur – sur la peau. Qu'on soit dans une agence bancaire, dans un hôpital ou à une caisse de supermarché, chaque employé/e s'expose généreusement, avec aussi peu de pudeur que dans un tableau de la Renaissance. Dans la chaleur intense du métro, les jeunes femmes sont en T-shirt ou en camisole, de même qu'au restaurant – pendant que dehors on entend mugir les voitures qui tentent de se dégager des bancs de neige. Tout un savoir-vivre! On mange aussi bien qu'on boit, plus il fait froid, mieux on se sustante.

En Suisse, tout est insonorisé. On garde ses distances, on en vient vite à parler d'atteinte à la tranquillité – et ceux qui y portent atteinte, ce sont en général les étrangers.

À Montréal, on vit les uns sur des autres, on s'entend les uns les autres. La tranquillité de votre maison dépend de celle des voisins. Musique, conservations de table ou échos d'activités amoureuses – on en apprend des choses; il peut même arriver qu'on entende quelqu'un débarrasser une tasse. Les matériaux de construction sont de mauvaise qualité, et les méthodes de construction sont tout aussi médiocres.

Dans les restaurants et les bistros de Montréal, il y a deux fois plus de tables que dans ce type d'établissements à Berne ou à Zurich.

À Montréal, la serveuse commence par vous demander « ça va bien? » en souriant. Ensuite elle revient avec un pichet d'eau plein de glaçons et vous en verse un verre. Dès qu'on a commandé, elle apporte du pain et du beurre. Cela fait partie du cérémonial et ça ne sera pas compté dans la note.

En Suisse, il arrive que pour un verre d'eau du robinet, il faille payer un franc, et il est devenu vraiment difficile, voire impossible d'aller au restaurant – trop cher. La nourriture est plus monotone qu'à Montréal. Cette situation dénote une arrogance que je serais tentée d'appliquer à la nourriture, pour la qualifier elle aussi d'arrogante. Deux brochettes d'agneau pour dix-huit francs. Des morceaux de viande tout dénudés, pas la moindre feuille de salade, ni riz ni légumes. Et comme accompagnement, une pomme de terre dans une pellicule d'aluminium? Six francs. Et ainsi de suite. Le pays est devenu un vaste club de nantis.

Aller aux toilettes dans une gare vous coûte maintenant 2 francs suisses, un espresso entre 4,10 Fr. et 4,80 Fr., le magazine vendu par des itinérants coûte 6 Fr., contre 3 \$ à Montréal.

In Montréal ist in den letzten fünf Jahren alles erheblich teurer geworden. Aber man behält den charmanten *table d'hôte* bei, d. h. bei einem Preis von 18 \$ gehört ein *entrée*, ein Dessert, Kaffee oder Tee dazu.

Ich warte in ‚meiner‘ Montréaler Apotheke, bis ich an der Reihe bin. Zufälligerweise ist meine Steuerberaterin vor mir dran, die sich lebhaft mit dem Besitzer unterhält. Als sie sich umdreht, umarmen wir uns zur Begrüssung und plaudern ein wenig. Altfeministin und Lesbe, betreut sie einen grossen Teil der feministischen und künstlerischen Szene Montréal. Der Apotheker sieht uns erstaunt zu. Er sieht vor allem mich erstaunt an. Bis da hat er sich mir gegenüber äusserst reserviert gezeigt, was ungewöhnlich ist. Verglichen mit dem durchschnittlich Verhalten der Bevölkerung war er unfreundlich. Seit er gesehen hat, dass ich mit einer ihm wohlbekannten einheimischen Kundin auf Du und Du bin, lächelt er mir zu, wenn ich den Laden betrete und spricht mich mittlerweile sogar mit Namen an.

Dies ist ein winziges Detail. Sofort frage ich mich, wie es allen ergeht, die nicht nur hörbar, sondern visuell einer Minderheit angehören.

Nach meiner Ankunft in Bern gehe ich in einem kleinen Supermarkt einkaufen. Ich befinde mich im jet lag und vergesse, selber das Obst abzuwiegen, wie es in der Schweiz üblich ist. Die Kassiererin behandelt mich auf landesübliche Art als Ausländerin: Du müssen selber abwiegen! befiehlt sie mir.

D. h. die unterlegene Person wird geduzt und nur in der Grundform angesprochen.

In Montréal stehen Autos immer noch mit laufenden Motoren in den Strassen, nicht nur bei minus zwanzig Grad. Niemand klopft an die Fensterscheibe, um den Fahrer auf eine Umweltsünde hinzuweisen. Der Begriff hat sich noch nicht eingebürgert. Man tadelt nicht, mischt sich nicht ein, man kontrolliert nicht.

Wasser und Strom werden verschwendet. Wasser lässt man bedenkenlos aus dem Hahn laufen, auch heisses Wasser. Man stellt eine Waschmaschine für zwei, drei Kleidungsstücke an, auch den Trockner. Abfall steht immer noch in den riesengrossen schwarzen Müllsäcken an der Strasse, die viertausend Jahre brauchen, bis sie zerfallen. Viele Leute stopfen alles hinein, auch Glas und Karton. Der Müll wird vergraben, das Land ist gross, die Natur... wird schon damit fertig werden. Wasser und Müllabfuhr sind gebührenfrei.

Im Sommer entflieht man nach Möglichkeit der Stadt, ihrem schwülen Sumpfklima, dem Dröhnen der abertausend Klimatisierungsapparate, die an den Häusern kleben und die Strassen weiter aufheizen. Wer in der Stadt bleiben muss, weicht in die Parks aus oder lebt auf Balconville.

1999 und 2000 installierten meine damaligen Vermieter in der rue Garnier jeweils Ende Mai den Fernseher auf der *galerie en avant* und schauten bis Ende Oktober draussen in die Röhre, ohne je das Volumen zu dämmern.

Diese Beobachtung nähert mich den Einheimischen an. Es gibt nur noch Wenige, die diesen Brauch aus eigener Anschauung kennen. Er gehört der Vergangenheit an oder in die Literatur, z. B. in die Romane Michel Tremblays.

Ces cinq dernières années, à Montréal, tout est devenu beaucoup plus cher. Mais on a conservé la formule 'table d'hôte' et pour 18 \$, en plus du plat principal, on a droit à une entrée, un dessert, et à du café ou du thé.

Dans 'ma' pharmacie montréalaise, j'attends mon tour. Le hasard veut que devant moi, ma conseillère fiscale ait une conversation animée avec le propriétaire. Lorsqu'elle se retourne, nous nous étreignons pour nous saluer et discutons un peu. Féministe de la première heure et lesbienne, elle prend en charge une bonne partie du milieu féministe et artistique de Montréal. Le pharmacien nous regarde d'un air étonné. C'est surtout moi qu'il regarde avec étonnement. Jusqu'ici, il s'était montré extrêmement réservé à mon endroit, ce qui est inhabituel. Comparé à l'attitude générale de la population, il était désagréable. Depuis qu'il a vu que je suis à tu et à toi avec une cliente du cru bien connue de lui, il me sourit dès que j'entre dans son magasin, et désormais il m'appelle même par mon nom.

C'est un détail qui n'a l'air de rien, mais je me demande immédiatement ce qui se passe pour tous ceux et celles qui appartiennent à une minorité qui n'est pas seulement audible, mais également visible.

À mon arrivée à Berne, je vais faire des courses dans un petit supermarché. Je suis en décalage horaire et j'oublie de peser moi-même les fruits, comme on le fait en Suisse. La caissière me traite comme on traite une étrangère en ce pays: «Toi peser toi-même!», m'ordonne-t-elle.

La personne en situation d'infériorité se fait tutoyer et on lui parle uniquement à l'infinitif.

Dans les rues de Montréal, on voit encore des voitures dont le moteur reste en marche quand les feux de circulation sont au rouge, et pas seulement quand il fait moins vingt degrés. Personne ne cogne à la vitre pour que le chauffeur prenne conscience de son 'crime environnemental' – le concept ne s'est pas encore répandu ici. On ne réprimande pas, on ne se mêle pas des affaires des autres, on ne contrôle pas.

On gaspille allègrement l'eau et l'électricité. On laisse couler l'eau du robinet sans états d'âme, y compris l'eau chaude. On branche le lave-linge pour deux ou trois vêtements – de même que la sècheuse. Au bord de la rue, on trouve encore des ordures à dans d'immenses sacs noirs qui mettent quatre mille ans à se décomposer. Beaucoup de gens les remplissent de toutes sortes de choses, y compris du verre et du carton. Les déchets sont enfouis, le pays est grand et la nature... s'arrangera bien avec tout ça. L'eau et la collecte des ordures sont gratuites.

Pendant l'été, si l'on en a la possibilité, on fuit la ville et l'humidité accablante de son climat, le grondement des innombrables climatiseurs plaqués contre les maisons, qui à leur tour font grimper la chaleur des rues. Ceux qui sont contraints de rester dans la ville trouvent refuge dans les parcs ou passent leur temps à 'Balconville'.

En 1999 et en 2000, mes propriétaires d'alors, rue Garnier, ont installé leur télévision sur la 'galerie en avant' à la mi-mai, et ils sont restés dehors rivés à leur petit écran jusqu'à la fin octobre, sans jamais baisser le volume du son.

En observant cela, je me rapproche de la population native. Peu nombreux sont ceux qui ont vu de leurs propres yeux cette pratique qui appartient au passé ou à la littérature – par exemple aux romans de Michel Tremblay.

Die frankophone Bevölkerung lebt im Kollektiv, in Familien- und Clansystemen. Zuhause ist immer ‚chez nous‘. Auch eine allein lebende Person bezeichnet ihre Wohnung als ‚chez nous‘. Man hält zusammen, gegen le ROC: *le reste du Canada*, die anglophone Mehrheit, die man als überwältigend empfindet, vom Nachbarn USA ganz zu schweigen. Immigranten wollen Amerikaner oder Kanadier werden, das hat Status, nicht Québecker.

Auch in der Schweiz hält man zusammen, gegen die Fremden. In der Schweiz glauben viele, kein Fremder könne je so viel wert sein wie ein Schweizer.

Mein Vater musste als Ausländer mit deutschen Papieren von 1946 an zehn Jahre lang Gesuche auf Einbürgerung in der Schweiz stellen. In der Genehmigung von 1956 steht, er sei fähig, als Schweizer zu denken und zu empfinden. Lässt sich deutlicher ausdrücken, was eine Dominanzkultur von Immigranten verlangt? Die totale Anpassung, das absolute sich Hineinversetzen in das Identitätsgefühl einer Nation.

In Montréal habe ich oft den Eindruck, dass man von frankophoner Seite erwartet, dass ich ihre Werte übernehme. Das kann ich nicht. Englisch war für mich vom Gymnasium an eine Sprache, die mit Freiheit, mit Befreiungsbewegungen (gegen den Vietnamkrieg, Frauenbewegung, Black Panthers) einherging, die nicht mit der Sprache der Nazis, überhaupt nicht mit der Sprache der Väter behaftet war.

Als Deutschschweizerin bin ich leider mit der Malaise behaftet, dass ich mich auf Französisch unbeholfen und unterlegen fühle.

Englisch ist in Québec die Sprache der ehemaligen englischen Unterdrücker. Erst 1977 wurde *la Charte de la langue française* verabschiedet, in der *le français* zur einzigen offiziellen Sprache im Staat Québec wird, d. h. *la langue normale et habituelle du travail, de l'enseignement, et du commerce*.

In Montréal müssen sich alle täglich mit zwei Sprachen auseinandersetzen. Sie vermischen sich im selben Satz, ergänzen sich, schliessen sich aus.

Ich habe jedoch frankophone Bekannte, die nicht wissen, wo in Montréal sich ein anglophoner Buchladen befindet und anglophone, die nie *Le devoir* lesen.

Ich habe weder einen Arbeitsplatz noch einen ständigen Freundeskreis in der vertrauten germanophonen Kultur. Als Einzelne wurde ich in die Gesellschaft Québecs hineingeworfen, *l'immersion totale*.

Seit es möglich ist, alle möglichen Radio- und Fernsehsendungen im Internet zu hören oder als Podcast zu abonnieren (ich lebe ohne Fernseher), höre ich mir, wie andere ImmigrantInnen, mehr und mehr in meiner Muttersprache an.

Wenn ich gegenüber zum arabischen *dépanneur* gehe, schallen mir eine *soap* aus Beirut oder die Nachrichten von Al Jazeera entgegen. Er steht, Sonnenblumenkerne kauend, hinter der Theke und lässt den Bildschirm nicht aus den Augen, während er die Kasse bedient, Geld herausgibt und *ça va bien?* zu mir sagt.

Un soir, je suis allée le voir pour lui demander de l'aide parce que j'avais laissé allumées les lumières de la voiture de ma blonde et que la batterie était morte. Dix minutes avant de fermer son magasin, à onze heures du soir, il jase dehors avec des amis.

La population francophone vit 'en gang', dans de larges structures familiales et claniques. Pour dire 'à la maison', on dit toujours 'chez nous'. Même quelqu'un qui habite seul parlera de son logement en disant 'chez nous' plutôt que 'chez moi'. On se 'tient ensemble', contre le ROC – le *Rest of Canada* –, contre cette majorité anglophone qu'on perçoit comme écrasante, sans parler du grand voisin étasunien. Les immigrants veulent devenir des Américains ou des Canadiens – quelque chose qui a de la classe –, pas des Québécois.

En Suisse aussi, on se tient ensemble, contre les étrangers. En Suisse, beaucoup croient qu'aucun étranger ne pourra jamais avoir autant de valeur qu'un Suisse.

Mon père, cet étranger qui avait un passeport allemand, a dû réitérer ses demandes de naturalisation pendant dix ans à partir de 1946. Dans l'agrément qu'il a reçu en 1956, il est écrit qu'il est apte à penser et à ressentir comme un Suisse. On ne saurait imaginer moyen plus clair d'exprimer ce que la culture dominante exige des immigrants – qu'ils s'assimilent complètement, qu'ils se glissent tout entiers dans le sentiment identitaire d'une nation.

À Montréal, j'ai souvent l'impression que du côté des francophones, on attend de moi que je fasse miennes leurs valeurs. Cela m'est impossible. Depuis mes années de gymnase, c'est la langue anglaise qui a pour moi rimé avec liberté et libération (qu'il s'agisse du mouvement contre la guerre au Vietnam, du mouvement féministe ou des Black Panthers), une langue qui n'était pas associée à la langue des nazis, ni même à la langue des pères.

Comme Alémanique, j'éprouve malheureusement un certain malaise lorsque je parle français – je me sens balourde, inférieure.

Au Québec, l'anglais est la langue de l'ancien oppresseur britannique. C'est en 1977 seulement qu'a été adoptée la 'Charte de la langue française', qui fait du français la seule langue officielle de l'État québécois, la langue habituelle du travail, de l'enseignement et du commerce.

À Montréal, tout le monde doit quotidiennement composer avec deux langues. Elles se mélangent dans la même phrase, se complètent, s'excluent.

Je connais pourtant des francophones qui ne savent pas où l'on peut trouver une librairie anglophone à Montréal et des anglophones qui ne lisent jamais *Le devoir*.

Du côté de la culture germanophone qui m'est familière, je n'ai ni réel emploi ni cercle d'amis stable. Ma plongée dans la société québécoise fut le fait d'un individu isolé – l'immersion totale.

Depuis qu'on peut écouter et regarder toutes les émissions de radio et de télévision sur Internet ou s'abonner aux podcasts correspondants (je vis sans téléviseur), comme beaucoup d'immigrantes et d'immigrants, j'entends de plus en plus de choses dans ma langue maternelle.

Quand je vais 'au dépanneur' arabe en face de chez moi, j'entends ronronner les dialogues d'un téléroman en provenance de Beyrouth ou les informations d'Al Jazeera. Debout derrière le comptoir, il mâchouille des graines de tournesol sans quitter l'écran des yeux, en même temps qu'il actionne la caisse, rend la monnaie et me dit « ça va bien? ».

Un soir, je suis allée le voir pour lui demander de l'aide parce que j'avais laissé allumées les lumières de la voiture de ma blonde et que la batterie était morte. Dix minutes avant de fermer son magasin, à onze heures du soir, il jase dehors avec des amis.

Visiblement, il hésite quand je lui explique le problème, ce qui m'étonne. C'est un homme gentil, toujours prêt à apporter son aide.

« — J'ai peur de l'électricité, finit-il par déclarer en levant les bras et en tournant les yeux vers le ciel.

— Dans mon village au Liban, dit-il, quand ils ont installé l'électricité, il y a un garçon qui a grimpé à un poteau – parce que personne ne connaissait ça, l'électricité –, et qui a touché au fil. Il est tombé raide mort, il était tout noir.

— Je n'ai jamais fait ça, booster une voiture. Je ne sais pas faire, ajoute-t-il.

— Mais nous, on sait faire, dis-je pour le rassurer. » Ma blonde sort de sa maison, chargeur à batterie en main.

« — J'ai une voiture neuve, dit le dépanneur, toute neuve – c'est le premier jour que je m'en sers. Je n'ai jamais fait ça! »

Nous lui assurons qu'il n'y a aucun danger. Il déplace sa Toyota bleu nuit toute neuve près de notre Toyota Echo argentée, parsemée de six ans de bosses et d'éraflures. Nous nous penchons sur la batterie morte, l'ami du dépanneur, ma blonde et moi.

L'ami du dépanneur se met à expliquer la procédure. Il ne connaît encore ni la compétence ni la fierté de ma douce.

« — Positif-positif, c'est celui-là!, dit-elle en prenant la chose en main.

— Maintenant le négatif. Les deux câbles ne doivent pas se toucher! Voilà, c'est branché. »

Je démarre le moteur. C'est tout.

« — C'est tout? » Le dépanneur, incrédule, est manifestement soulagé.

D'autres fois, c'est lui qui nous explique les choses. Un 24 décembre, ma douce est allée chercher le journal chez lui. Dans son téléviseur, on entendait la rumeur de la messe de minuit.

« — C'est où?, demande-t-elle, éprouvant quelque difficulté à imaginer la messe de minuit dans le monde arabe, en plus c'est en latin.

— Ce n'est pas à Beyrouth, ça? poursuit-elle.

— Mais, non, s'exclame-t-il, c'est à Bethléem, là où le gars est né! »

Anfang Februar 2013, hörte ich im Radio CBC eine Diskussion zu Immigrationsfragen. Es ging um doppelte Staatsbürgerschaft und Terrorismus. Sollten Menschen, die im Laufe ihres Lebens kanadische Staatsbürger geworden sind und zwei Pässe besitzen, ihren kanadischen Pass abgeben müssen, wenn sie straffällig werden? Würde dies ein Zweiklassensystem unter Kanadiern schaffen? Viele der ZuhörerInnen, die im Studio anriefen, waren dafür. Ich hörte Argumente, die ich nur zu gut aus der Schweiz kenne und hier bis jetzt auf wohlthuende Art vermisste. Zusammenfassend ging der Tenor in die Richtung: Wenn jemand mit einer erworbenen Staatsbürgerschaft die kanadischen Gesetze nicht respektiert, soll er dorthin zurückkehren, wo er hergekommen ist, schliesslich gehöre ein Mensch doch am ehesten in das Land, in dem er geboren sei. Ein ehemaliger kanadischer Botschafter meinte, man habe hier mit dem Multikulturalismus übertrieben, er sei zu einem goldenen Kalb geworden.

Visiblement, il hésite quand je lui explique le problème, ce qui m'étonne. C'est un homme gentil, toujours prêt à apporter son aide.

« — J'ai peur de l'électricité, finit-il par déclarer en levant les bras et en tournant les yeux vers le ciel.

— Dans mon village au Liban, dit-il, quand ils ont installé l'électricité, il y a un garçon qui a grimpé à un poteau – parce que personne ne connaissait ça, l'électricité –, et qui a touché au fil. Il est tombé raide mort, il était tout noir.

— Je n'ai jamais fait ça, booster une voiture. Je ne sais pas faire, ajoute-t-il.

— Mais nous, on sait faire, dis-je pour le rassurer. » Ma blonde sort de sa maison, chargeur à batterie en main.

« — J'ai une voiture neuve, dit le dépanneur, toute neuve – c'est le premier jour que je m'en sers. Je n'ai jamais fait ça! »

Nous lui assurons qu'il n'y a aucun danger. Il déplace sa Toyota bleu nuit toute neuve près de notre Toyota Echo argentée, parsemée de six ans de bosses et d'éraflures. Nous nous penchons sur la batterie morte, l'ami du dépanneur, ma blonde et moi.

L'ami du dépanneur se met à expliquer la procédure. Il ne sait encore rien de la compétence et de la fierté de ma douce.

« — Positif-positif, c'est celui-là!, dit-elle en prenant la chose en main.

— Maintenant le négatif. Les deux câbles ne doivent pas se toucher! Voilà, c'est branché. »

Je démarre le moteur. C'est tout.

« — C'est tout? » Le dépanneur, incrédule, est manifestement soulagé.

D'autres fois, c'est lui qui nous explique les choses. Un 24 décembre, ma douce est allée chercher le journal chez lui. Dans son téléviseur, on entendait la rumeur de la messe de minuit.

« — C'est où?, demande-t-elle, éprouvant quelque difficulté à imaginer la messe de minuit dans le monde arabe, en plus c'est en latin.

— Ce n'est pas à Beyrouth, ça? poursuit-elle.

— Mais, non, s'exclame-t-il, c'est à Bethléem, là où le gars est né! »

Début février 2013, j'ai entendu une discussion sur les questions d'immigration à la radio de la CBC. Il y était question de citoyenneté et de terrorisme. Devrait-on obliger les personnes qui sont devenues citoyennes et citoyens canadiens à un certain moment de leur vie et qui possèdent deux passeports à rendre leur passeport canadien si elles commettent un délit? Cela créerait-il un système avec deux classes de Canadiens? Parmi les auditrices et les auditeurs qui appelaient le studio, beaucoup y étaient favorables. J'entendais des arguments que je ne connais que trop bien par mon expérience de la Suisse – et dont jusqu'alors je me félicitais de l'absence ici. Pour résumer, l'animateur abonda dans le même sens: si quelqu'un a obtenu la citoyenneté par attribution et ne respecte pas les lois canadiennes, il doit retourner là d'où il vient. Après tout, c'est encore dans le pays où elle est née qu'une personne est le plus à sa place. Un ancien ambassadeur canadien était d'avis qu'on avait exagéré avec le multiculturalisme, qui était devenu un nouveau Veau d'or.

Angenommen, ich hätte einfach das fremde Grundstück betreten und wäre bis zum Haus von Wanda und Jasseck gegangen. Niemals würden die Einheimischen so etwas tun. Sie lassen einander auf ihren grossen Ländereien vollkommen in Ruhe. Angenommen, ich hätte dies getan, der Akt einer Immigrantin, die meinte, über den Gartenzaun mit den Nachbarn ins Gespräch kommen zu müssen. Wanda hätte mich mit offenen Armen empfangen. Ich hätte von den Pfifferlingen auf unserem Land gesprochen, sie hätte ihren Gehstock genommen und wäre quer durch Moos und Farne hindurch vorangegangen, um mich in die Welt ihrer Pilze einweihen. Sie würde auf einen Ring aus dünnen, weisslichen Scheibchen, dann auf korallenförmige rötliche Gewächse im Moos deuten und: eine Delikatesse! ausrufen. Die polnische Bevölkerung hat den zweiten Weltkrieg mit Pilzen überlebt. Sie bliebe neben mir stehen, um ihren See und die Wege zwischen den Kiefern zu betrachten, die sie seit Jahrzehnten mit ihrem Mann instand hielte und würde bekümmert sagen: Wenn dies niemand mehr tut, wird hier in zwei Jahren alles zugewuchert sein.

Nur einmal hat jemand unser Grundstück betreten, ein einsames achtjähriges Mädchen auf der Suche nach andern Kindern. Auf der *galerie* stand ein grosser Topf mit Kirschtomaten. Als ich die Türe öffnete, sagte sie einen Satz, mit dem sie direkt aus einem Roman hervorzutreten schien: *Avez-vous vu que vos tomates sont déjà très rouges?*

Ich würde an die Wälder, die unbewohnte Weite des Landes denken, in der sich literarische Figuren ungehindert bewegen und an alle Immigranten, die man abweisen möchte. Ich würde an alle Geschichten denken, die mit den abgewiesenen Immigranten verloren gingen.

Supposons que j'aurais pénétré sur le terrain privé en poussant jusqu'à la maison de Felicja et Jasseck – jamais les natifs ne feraient une telle chose; sur leurs terres immenses, ils se laissent royalement en paix les uns les autres. Supposons que je l'aie fait – ce serait là l'acte d'une immigrante qui pensait qu'elle se devait de franchir la clôture du jardin pour lier conversation avec les voisins. Felicja m'aurait accueillie à bras ouverts. J'aurais parlé des chanterelles sur notre terrain, elle aurait pris son bâton et se serait frayé un chemin à travers les mousses et les fougères pour m'initier à son univers mycologique à elle. Elle me montrerait de minces lamelles blanchâtres regroupées en cercle, puis des excroissances rougeâtres en forme de coraux et s'écrierait: un vrai régal! La population polonaise a survécu à la Seconde Guerre mondiale grâce aux champignons. Elle se tiendrait à mes côtés pour contempler son lac et les sentiers qu'on aperçoit entre ces pins qu'elle et son mari ont entretenus pendant des décennies et elle dirait d'un air grave: « si plus personne ne s'en occupe, dans deux ans, tout sera à nouveau envahi par la végétation ».

Une seule fois quelqu'un a pénétré sur notre terrain – une fille solitaire de huit ans, à la recherche d'autres enfants. Sur la galerie, il y avait un grand pot rempli de tomates cerises. Lorsque j'ai ouvert la porte, elle a prononcé cette phrase qui donnait l'impression qu'elle sortait tout droit d'un roman: « Avez-vous vu que vos tomates sont déjà très rouges? »

Je penserais aux forêts, aux immensités inhabitées du pays, dans lesquelles les personnages littéraires peuvent se mouvoir librement, et à tous les immigrants que certains aimeraient renvoyer dans leur pays. Je penserais à toutes les histoires dont on se priverait en les y renvoyant.

Traduction: Manuel MEUNE

(avec la collaboration de l'auteure)

In between

Entre-deux

Mark MORRISON-REED, Toronto

Présentation

Mark Morrison-Reed, professeur affilié à la 'Meadville Lombard Theological School' (Faculté d'études religieuses associée à l'Université de Chicago), a été ministre du culte unitarien universaliste. Né aux États-Unis en 1949 et désormais à la retraite, il vit en Ontario. Rappelons que l'unitarisme universaliste ('UU'), dont les racines remontent à la fin du XVIII^e siècle, est une confession protestante devenue distincte tant de l'Église unitariste que de l'Église universaliste. Il promeut un libéralisme théologique éloigné des approches chrétiennes littéralistes et valorise une spiritualité humaniste empreinte de syncrétisme. L'organisation a soutenu les mouvements de libération des Noirs; pourtant, les ministres afro-américains y sont encore très peu nombreux et Morrison-Reed (qui, en 1979, n'était que le deuxième Noir à avoir été ordonné dans l'Église 'UU') a ainsi étudié, dans sa thèse de doctorat,¹ leur arrivée au sein des diverses églises unitariennes. Il a officié à Rochester (NY), puis à New York, et enfin à Toronto – il a épousé une Canadienne anglophone blanche et est devenu citoyen canadien.

Fils d'un chimiste et d'une travailleuse sociale, cet enfant de la classe moyenne n'avait pas expérimenté les discriminations raciales de façon aussi brutale que certains de ses congénères afro-américains. En tant que descendant d'ancêtres tant esclaves qu'esclavagistes, il incarne pourtant particulièrement bien les déchirements de l'histoire américaine et l'imbrication des questions de race et de classe. Perçu comme trop foncé de peau par les Blancs, et, parfois, comme trop clair par les Noirs, il a inscrit au cœur de sa réflexion les stratégies de rapprochement interracial.

Nous proposons ici quelques extraits de *In Between*² ('Entre-deux'), un ouvrage dans lequel Morrison-Reed revisite l'histoire des rapports raciaux à la lumière de sa propre expérience. On y apprend que c'est la Suisse, à la fin des années 1960, qui a accéléré sa prise de conscience. Adolescent, à la suite d'un nouveau travail qu'accepte son père, il arrive à Berne à une époque où les Suisses n'ont guère vu de Noirs – ce qui ne les empêche pas, note l'auteur, d'être imprégnés de leur sentiment de supériorité de Blancs. Bien des années plus tard, il retournera avec ses enfants à l' 'École d'humanité', ce pensionnat qu'il fréquentait pendant son premier séjour, prenant la mesure de ce qui a changé – ou non. Au-delà des aspects les plus manifestes du racisme, Morrison-Reed met en avant la persistance et l'omniprésence d'attitudes racistes inconscientes, y compris – voire surtout – chez les Blancs 'progressistes', lesquels échappent d'autant plus difficilement aux patterns de domination que le racisme intériorisé des Noirs – dont l'auteur suggère la prégnance – leur facilite la tâche.

Le texte invite à sortir du manichéisme confortable qui établit des divisions claires entre 'méchants racistes' et 'bons antiracistes', entre personnes 'ignorantes' et 'cultivées'. S'agissant de la mécanique du racisme, il entend illustrer comment la candeur des Blancs – que rien n'invite à remettre véritablement en question leurs privilèges – ne peut que rencontrer la rancœur des non-Blancs. Son expérience du Canada et de la Suisse amène l'auteur à épinglez la complaisance du premier et à relativiser l'exceptionnalisme du second. Le Canada du multiculturalisme, où l'on aime se distinguer de l'Amérique ségrégationniste, et la Suisse, où l'on minimise l'implication colonialiste au prétexte que le pays n'eut jamais de colonies, n'offriront guère que des variantes d'automatistes racistes séculaires.

¹ Morrison-Reed, Mark, 1984, *Black Pioneers in a White Denomination*, Boston: Skinner House.

² Morrison-Reed, Mark, 2008, *In between. Memoir of an Integration Baby*, Boston: Skinner House.

Le texte fait inévitablement songer à un long passage de *Chronique d'un pays natal*, de James Baldwin, dans lequel l'écrivain américain évoquait son arrivée dans un village suisse.³ Mêmes réactions de citoyens incrédules à la vue de leur 'premier Noir' – vu comme l'incarnation miraculeuse de ces Africains qu'on 'achetait' jadis pour les convertir au christianisme; au-delà de la curiosité légitime, même façon de dénier à l'autre sa pleine humanité, même sentiment de supériorité conquérante. Baldwin, citant Joyce, décrit l'histoire comme un cauchemar dont on peine à se réveiller. Et comme pour Morrison-Reed plus tard, les diverses sociétés occidentales, de part et d'autre de l'Atlantique, apparaissent comme des variantes d'une même structure fondée sur l'hégémonie blanche – à la différence qu'aux États-Unis, les Noirs n'étaient pas des abstractions confinées dans de lointaines colonies, et que l'Europe ne verrait grossir sa population 'de couleur' que quelques décennies plus tard, avec l'arrivée d'immigrants – souvent les descendants de ceux qui s'étaient vu imposer sa loi coloniale.

S'agissant du Canada, Morrison-Reed suggère que les Blancs majoritaires, anglophones ou francophones, au-delà de leurs querelles linguistiques, se ressemblent dans leur façon d'instrumentaliser ou de culpabiliser les immigrants qui oseraient remettre en question la primauté des Euro-Canadiens. On pourrait ajouter que si, du point de vue afro-américain, le Canada (longtemps sans importante minorité noire), ressemble davantage à la Suisse qu'aux États-Unis, il se rapproche de ces derniers non seulement parce qu'il y eut bel et bien, pendant plusieurs décennies, des esclaves au Canada, mais aussi parce que cet esclavage canadien concernait à la fois les Noirs et les autochtones – l'Indien étant une autre grande figure de l'altérité eurocentriste. Le texte rappelle en tout cas que dans la perspective du dominé, les différences de degré dans l'exercice de la domination peuvent ne pas apparaître fondamentales.

L'ÉDITRICE ET LES ÉDITEURS

³ Baldwin, James, 1955 [1984], *Notes of a Native Son*, Boston: Beacon Press, 159-175.

Einführung

Mark Morrison-Reed, Professor an der ‚Meadville Lombard Theological School‘, einer religionswissenschaftlichen Fakultät, die mit der Universität von Chicago assoziiert ist, war Pfarrer der universalistisch-unitaristischen Kirche. Er wurde im Jahr 1949 in den USA geboren, ist kürzlich in den Ruhestand getreten und lebt in Ontario. Es sei daran erinnert, dass der universalistische Unitarismus (UU), dessen Wurzeln bis ins späte 18. Jahrhundert zurückreichen, eine protestantische Konfession ist, die sich sowohl von der unitaristischen Kirche als auch von der universalistischen abgespalten hat. Er fördert einen theologischen Liberalismus jenseits der christlich geprägten buchstäblichen Auslegung der Bibel und legt Wert auf eine humanistische, von Synkretismus geprägte Spiritualität. Die Organisation unterstützte die Befreiungsbewegungen der Schwarzen; dennoch sind dort afroamerikanische Geistliche noch sehr wenig vertreten, und Morrison-Reed (der im Jahr 1979 erst der zweite Schwarze war, der in der universalistisch-unitaristischen Kirche ordiniert wurde) untersuchte folglich in seiner Doktorarbeit⁴ ihren Auftritt innerhalb verschiedener unitaristischer Kirchen. Er arbeitete in Rochester (New York), danach in der Stadt New York und zuletzt in Toronto. Er heiratete eine weisse englischsprachige Kanadierin und nahm die kanadische Staatsbürgerschaft an.

Als Sohn eines Chemikers und einer Sozialarbeiterin erfuhr er als Kind des Mittelstands die Rassendiskriminierung nicht auf so brutale Weise wie manche seiner afroamerikanischen Mitbürger. Zugleich Nachkomme von Vorfahren, die Sklaven oder Sklavenhalter gewesen waren, verkörpert er dennoch besonders gut die tiefe Zerrissenheit der amerikanischen Geschichte und die Verflechtungen der Rassen- und Klassenprobleme. Mit einer Hautfarbe, die teilweise von den Weissen als zu dunkel oder von den Schwarzen als zu hell angesehen wurde, interessierte er sich besonders für die Thematik der Annäherung zwischen Amerikanern aller Hautfarben.

Wir möchten hier einige Auszüge aus *In between*⁵ („Dazwischen“) vorstellen, einem Werk, in welchem Morrison-Reed die Geschichte der Rassenbeziehungen anhand seiner eigenen Erfahrungen reflektiert. Man erfährt hier, dass es die Schweiz in den späten 60er Jahren war, die seine Bewusstwerdung vorangebracht hatte. Als Jugendlicher kam er nach Bern, nachdem sein Vater dort eine neue Arbeitsstelle angenommen hatte, in einer Zeit, in der die Schweizer kaum je Schwarze gesehen hatten. Das hinderte sie jedoch nicht, wie der Autor festhält, als Weisse von einem Überlegenheitsgefühl durchdrungen zu sein. Viele Jahre später wird er mit seinen Kindern zur ‚École d’humanité‘ zurückkehren, einem Pensionat, das er während seines ersten Aufenthalts besucht hatte, und feststellen können, was sich dort geändert hat – oder auch nicht. Jenseits der Aspekte eines manifesten Rassismus verweist Morrison-Reed auf das Fortbestehen und die Allgegenwart von unbewussten rassistischen Haltungen, einschliesslich oder sogar vornehmlich bei den ‚fortschrittlich denkenden‘ Weissen, die sich umso schwerer den dominanten Mustern entziehen können, als der verinnerlichte Rassismus der Schwarzen – dessen Prägnanz der Autor aufzeigt – ihnen die Sache erleichtert.

Der Text lädt dazu ein, vom bequemen Manichäismus Abstand zu nehmen, der klare Aufteilungen zwischen den ‚bösen Rassisten‘ und den ‚guten Antirassisten‘, zwischen den ‚Ignoranten‘ und den ‚Gebildeten‘ herstellt. In Bezug auf die Mechanismen des Rassismus erläutert er, wie die Arglosigkeit der Weissen, die keinen Anlass sehen, ihre Privilegien wirklich in Frage zu stellen, auf den Groll der ‚Andersfarbigen‘ treffen muss. Seine Erfahrungen in Kanada und in der Schweiz bringen den Autor dazu, sowohl die Selbstgefälligkeit des Ersteren als auch das Sonderfalldenken der Letzteren zu relativieren. Das multikulturelle Kanada (das sich gerne von einem Amerika der Rassentrennung abhebt) und die als atypisch geltende Schweiz (in der die Beteiligung am Kolonialismus bagatellisiert wird mit dem Hinweis, dass das Land niemals Kolonien hatte) würden nichts weiter als Variationen von jahrhundertealten rassistischen Mustern anbieten.

⁴ Morrison-Reed, Mark, 1984, *Black Pioneers in a White Denomination*, Boston: Skinner House.

⁵ Morrison-Reed, Mark, 2008, *In between. Memoir of an Integration Baby*, Boston: Skinner House.

Der Text erinnert unweigerlich an eine lange Passage aus dem Werk *Notes of a native son* von James Baldwin, in dem der amerikanische Schriftsteller seine Ankunft in einem Schweizer Dorf schilderte.⁶ Die zutiefst erstaunten Bewohner zeigten die gleichen Reaktionen beim Anblick ihres ‚ersten Schwarzen‘, der als eine geradezu wunderbare Verkörperung jener Afrikaner angesehen wurde, die man früher zu ‚kaufen‘ pflegte, um sie zum Christentum zu bekehren. Jenseits der berechtigten Neugier wurde dem Anderen auf die gleiche Art seine Humanität abgesprochen, gab es das gleiche Gefühl der erobderungslustigen Überlegenheit. Unter Verweis auf Joyce beschreibt Baldwin die Geschichte wie einen Altraum, aus dem man Mühe hat zu erwachen. Und wie später Morrison-Reed erscheinen ihm die jeweiligen westlichen Gesellschaften auf beiden Seiten des Atlantiks wie die Varianten ein und derselben, sich auf die weisse Vorherrschaft gründenden Struktur, mit dem Unterschied, dass in den USA die Schwarzen keinen abstrakten Begriff darstellten, der sich lediglich auf ferne Kolonien bezog. In Europa dagegen war ein Anwachsen der ‚farbigen‘ Bevölkerung erst einige Jahrzehnte später zu beobachten, mit der Ankunft von Immigranten, die übrigens oft die Nachkommen derer waren, denen man die europäischen Kolonialgesetze aufgezwungen hatte.

Was Kanada angeht, so legt Morrison-Reed nahe, dass sich die Mitglieder der englisch- bzw. französischsprachigen weissen Mehrheit bei allen ihren Sprachenkonflikten ähneln, indem sie die Immigranten instrumentalisieren und bei ihnen Schuldgefühle erwecken, wenn diese die Vorrangstellung der Eurokanadier in Frage stellten. Es könnte hinzugefügt werden, dass Kanada – das lange keine bedeutende schwarze Minderheit hatte – aus der Sicht der Afroamerikaner mehr der Schweiz ähneln mag als den USA. Letzteren steht es jedoch näher, nicht nur weil es in Kanada einige Jahrzehnte lang ebenfalls Sklaven gegeben hat, sondern auch weil von dieser kanadischen Sklaverei zugleich die Schwarzen und die Autochthonen betroffen waren – wobei ‚der Indianer‘ die andere grosse Gestalt der eurozentrischen Alterität darstellt. Der Text erinnert auf alle Fälle daran, dass aus der Sicht des Beherrschten die verschiedenen Nuancen in der Ausübung der Herrschaftsgewalt nicht unbedingt eine grundlegende Rolle spielen.

DIE HERAUSGEBERINNEN

⁶ Baldwin, James, 1984 [1955], *Notes of a Native Son*, Boston: Beacon Press, 159-175.

We hadn't been in Switzerland long when we first heard the Föhn mentioned. "It's the Föhn," our downstairs neighbor would say with a shake of his balding head. Whatever it was, it was something serious, something to do with the weather, and something of a mystery. Everything would seem fine, and then people would begin complaining. It was just a breeze, a gusty warm wind pouring over the Alps from the south. But to the Swiss, it was more than a wind; it had something to do with atmospheric pressure and gave some people headaches, made others' joints ache, caused still others to feel bad in unspecified ways and to do something utterly unSwiss: call in sick. [...]

Before we arrived in Switzerland, the sum total of what I knew about the country amounted to mountains, St. Bernards, William Tell—and, of course, chocolate. To our delight, there was a Tobler chocolate factory a few blocks from our apartment. When the wind blew southward, the sweet, vanilla smell almost satisfied my craving. I loved chocolate. I would stop on the way home from school at the kiosk on Helvetia Square to buy a bar: milk chocolate, bittersweet, white, with raisins and rum, with hazelnuts, or liquor-filled. The best place to binge was the supermarket Migros. Philip, Jan, and I would pool our francs and skip down the street singing, "Migros for Negroes and Jews, tra la...". Once there we would buy a huge cheap kilo bar, or maybe three *Mohrenköpfe*.

Mohrenkopf was a cookie topped with marshmallow and dipped in chocolate—fancy Oreo—and it was delicious. Unfortunately, its name meant "Moor's head." I wouldn't ask for one because its wrapper displayed Sambo, a shiny black face with white teeth. It felt wrong that the Swiss found it appealing, and I was convinced that the girl in the kiosk would look at the wrapper and then at me and think, "You've got one already," snickering behind my back as if I were a cannibal. I tried to enjoy eating a *Mohrenkopf*, but only when someone else bought it. Even then, my self-consciousness spoiled it. The *Mohrenkopf* wasn't an aberration, for the Swiss had very strange notions about Negroes, and sometimes so did I. [...]

One afternoon, Philip, Mother, and I walked down to the city center to go shopping. Ahead of us, the traffic officer was poised on a rostrum above the cars, controlling all the comings and goings with the deft authority of his hands. Suddenly a man of the other side of the street stopped, grabbed his companion's arm, pointed at us, and yelled, "Nigger, nigger." I gasped and froze.

Philip clenched his fists, moved to the curb, and said, "Mama, they're calling us niggers."

Before Philip could utter another word or make another move, she grabbed our wrists and dragged us away. "Stop it," she snapped. "They're saying *Neger*. That's how you say Negro in German. It's no reason to get angry. Control yourselves."

À peine étions-nous en Suisse que j'entendis parler du 'foehn' pour la première fois. « C'est le foehn », nous dit le voisin du dessous en secouant sa tête chauve. Peu importe ce que c'était, c'était quelque chose de sérieux, qui avait à voir avec le climat, quelque chose d'un peu mystérieux. Même si tout avait l'air normal, il pouvait arriver que les gens se mettent soudain à se plaindre. C'était seulement une brise venue du sud, de chaudes rafales qui traversaient les Alpes. Mais pour les Suisses, c'était davantage qu'un simple vent; c'était quelque chose qui était lié à la pression atmosphérique et causait des maux de tête à certains, des douleurs aux articulations à d'autres, et à d'autres encore des maux inclassables qui les forçaient à faire quelque chose de foncièrement non-suisse – prendre un congé de maladie. [...]

Avant notre arrivée en Suisse, mes connaissances sur le pays se résumaient aux montagnes, aux saint-bernards, à Guillaume Tell – et, bien sûr, au chocolat. À notre plus grand plaisir, il y avait une usine de chocolat Tobler à quelques pâtés de maisons de notre appartement. Quand le vent soufflait vers le sud, l'odeur sucrée de la vanille suffisait presque à apaiser mon appétit. J'adorais le chocolat. Après l'école, sur le chemin du retour, je m'arrêtais au kiosque de l'*Helvetiaplatz* pour acheter une tablette – chocolat au lait, amer, blanc, avec des raisins secs et du rhum, ou encore fourré à la liqueur. Le meilleur endroit pour se goinfrer, c'était le supermarché Migros. Philip, Jan et moi mettions nos quelques francs en commun et gambadions dans la rue en chantant: « Migros pour les Nègres, kif-kif pour les Juifs, tra la la... » Une fois rendus, nous achetions une énorme barre bon marché – d'un kilo – ou parfois trois *Mohrenköpfe*.

Les *Mohrenköpfe* étaient de délicieux biscuits recouverts de guimauve et trempés dans le chocolat, un peu comme des biscuits Oreo de luxe. Malheureusement, leur nom signifiait 'tête de Maure'. Je n'en demandais jamais, parce que sur le papier d'emballage, il y avait 'Sambo le petit Noir', avec son visage luisant et ses dents blanches. Ça me semblait étrange que les Suisses trouvent cela alléchant et j'étais convaincu que la fille du kiosque, après avoir posé son regard sur le papier, me regarderait en se disant « T'en as déjà une, de tête comme ça », ricanant dans mon dos comme si j'étais un cannibale. J'essayais parfois de savourer un *Mohrenkopf*, mais seulement lorsque c'était quelqu'un d'autre qui l'achetait. Et même dans ces conditions, le moment était gâché par la gêne. L'existence de ces 'têtes de nègres' n'avait toutefois rien d'aberrant, puisque les Suisses avaient sur les Noirs de très étranges opinions – tout comme moi, parfois. [...]

Un après-midi, Philip, ma mère et moi marchions vers le centre-ville pour aller magasiner. Devant nous, l'agent de la circulation, juché sur un petit piédestal, avec toute l'autorité qui émanait de ses mains prestes, contrôlait les allées et venues des voitures qu'il dominait. Soudain, de l'autre côté de la rue, un homme s'arrêta, agrippa le bras de son acolyte et pointa le doigt dans notre direction en criant: « Des nègres, des nègres. » Le souffle coupé, je restai figé sur place.

Philip serra les poings et s'approcha de la bordure du trottoir en disant « Maman, ils nous traitent de nègres. »

Avant que Philip n'ait pu articuler un autre mot ou faire un autre mouvement, elle nous saisit par les poignets pour nous entraîner plus loin. « Arrêtez, dit-elle, ils ne disent pas *Nigger*, mais *Neger*. C'est comme ça qu'on appelle les Noirs en allemand. Il n'y a pas de quoi se mettre en colère. Calmez-vous. »

“But Mama—“ I protested.

“Hush up,” she hissed, obeying a Negro mother’s protective instinct—a hair-trigger instinct that squashed any move to confront a white man. “Peoples are simply surprised to see Negroes. They’ve never seen people like us before, so get used to it.”

Getting used to it was hard. It happened constantly—on the street, in a tram, or in a store, and it made us mad. Children, in particular, pointed and whispered loudly, “*Lueg, Negerli!*” (Look, little Negroes.) We stared them down. We crossed our eyes. We stuck out our tongues. Adults were nearly as outrageous as children: They would stop whatever they were doing to stare. A few even asked to touch three-year-old Lauren’s braided hair and reached for her little pigtails without waiting for an answer.

The Swiss were curious beyond the point of rudeness, and in response Philip and I developed a strategy. A culprit’s eyes would shift as he passed by, eager to stare but intent on doing so surreptitiously. Glancing at each other, Philip and I began the countdown—*eins, zwei, drei*—then we’d whip around and glare. Sometimes our death-look would land on an innocent back and leave us feeling foolish, but more often we pranced gleefully away after seeing the mortified expression on the face of some gawking jerk.

That’s the way it was: Philip and I staring at them staring at us. I had no idea what they thought they saw, but I saw a stiff, somber people whose formality didn’t hide their lack of tact. Greetings were mandatory except in crowds. Whether encountering a neighbor or a stranger on the street, one was expected to say *grüessech*, the Bernese equivalent of “hi.” So we walked around saying *grüessech* but speaking the local dialect didn’t make anyone stare less; we were still *Negerli*. (49-53) [...]

After nine months in Switzerland, the new had become familiar and the offensive ordinary. Inquisitive stares became everyday events, as did questions about where I came from and what had brought my family to Bern. Since I never took into account what white peoples saw when they looked at me, I answered the question that was asked, rather than the one that was camouflaged for the sake of politeness: What are you, a Negro, doing here?

Their mistaken beliefs about black ability and social status blinded them to the truth but remained unspoken—while my own naïveté hid that same truth from me. My family landed in Switzerland because the Captain had built a one-room schoolhouse, the General had insisted that all her children graduate from high school, and my father dare to dream of becoming a scientist. Our success came from taking advantage of unusual opportunities, matching great expectations with high achievement, persistent effort across generations, and a faith in education that made school a necessity rather than an option.

Je protestai: « Mais Maman...

— Tais-toi, siffla-t-elle en obéissant à son instinct de mère noire protectrice, cette réaction épidermique qui visait à tuer dans l'œuf toute possibilité de confrontation avec un homme blanc. Les gens sont juste surpris de voir des Noirs. Ils n'ont encore jamais vu de gens comme nous, alors il faudra vous y habituer. »

Il était difficile de s'y habituer. Ce genre de chose arrivait constamment – dans la rue, dans le tram ou dans une boutique – et ça nous rendait furieux. Les enfants, en particulier, nous montraient du doigt en chuchotant à haute voix: « *Lueg, Negerli!* » (Regarde, des petits Noirs.) Nous soutenions leur regard pour leur faire baisser les yeux, nous les regardions en louchant, nous leur tirions la langue. Les adultes agissaient de façon presque aussi choquante que les enfants: ils abandonnaient leurs diverses activités pour nous fixer. Certains demandaient même à toucher les cheveux tressés de Lauren – âgée de trois ans – et tripotaient ses petites nattes sans attendre de réponse.

La curiosité des Suisses dépassait le seuil de l'impolitesse et pour riposter, Philip et moi avions élaboré une stratégie; car ces scélérats, qui mourraient d'envie de nous dévisager, mais qui entendaient le faire furtivement, détournaient le regard dès qu'ils nous croisaient. Après avoir échangé un coup d'œil, Philip et moi nous mettions à compter – *eins, zwei, drei* – puis nous nous retournions brusquement en lançant un regard fulminant. Parfois, notre regard assassin se posait sur un dos innocent et nous nous sentions un peu stupides, mais le plus souvent, nous nous éloignions en paradant, l'air jubilatoire après avoir vu l'expression mortifiée d'un pauvre type qui en restait bouche bée.

C'était ainsi: Philip et moi les regardions nous dévisager. Je n'avais aucune idée de ce qu'ils imaginaient qu'ils voyaient, mais je voyais pour ma part un peuple rigide et morne dont les bonnes manières masquaient mal le manque de tact. Hormis dans une foule, il était d'obligatoire de saluer les gens qu'on croisait dans la rue. Qu'il s'agisse d'un voisin ou d'un inconnu, il était d'usage qu'on lui dise *grüessech*, l'équivalent bernois de 'salut'. Nous nous promenions donc partout en disant *grüessech*, mais le fait de parler le dialecte local n'empêchait personne de nous dévisager; nous restions des *Negerli*. (49-53) [...]

Après neuf mois en Suisse, nous étions familiarisés avec la nouveauté et les offenses étaient devenues routinières. Les regards inquisiteurs faisaient partie du quotidien, tout comme les questions sur mon origine et sur les raisons de la présence de ma famille à Berne. Comme je ne tenais jamais compte de ce que les Blancs voyaient en me regardant, je répondais directement à la question qui m'était posée plutôt qu'à celle qui était cachée sous le vernis de la politesse: « Qu'est-ce qu'un Noir comme toi peut bien faire ici? »

Leurs fausses croyances relatives aux aptitudes et au statut social des Noirs les empêchaient de voir la vérité, mais elles restaient de l'ordre du non-dit – cependant que ma propre naïveté me dissimulait cette même vérité. Ma famille s'était retrouvée en Suisse parce que le 'capitaine' avait construit une petite école rurale à classe unique, que la 'générale' avait insisté pour que tous ses enfants terminent leurs études secondaires et que mon père avait osé rêver de devenir un scientifique. Notre succès reposait sur des occasions exceptionnelles dont nous avions su tirer profit; il combinait de grandes espérances et des accomplissements remarquables; il était le fruit d'efforts soutenus au fil des générations et d'une foi en l'éducation qui faisait de l'école une nécessité plutôt qu'une possibilité.

This was the answer to the question I was never directly asked. I misunderstood the coded conversation. I thought people were expressing honest curiosity, and certainly some were. But I hadn't learned to distinguish curiosity from incredulity. How naïve I was—open, quick to smile, eager to please, and trained to be polite

“Do you come out of Africa?” the Swiss would ask. That's what having dark skin, broad features, and curly hair meant: the Dark continent. [...]

In America you can be a complete loser and still be redeemed by an accident of birth—the unearned virtue of being white. This was also true in Switzerland—every Swiss, not matter how remote the valley they lived in, knew without reflection that their culture and race was superior to everything black. This is what racism does for white people—their pre-eminence buttressed by their belief in black ignobility. (66-67) [...]

I held within me a question that I didn't know how to formulate nor had the courage to ask: What hides behind white people's claim not to notice race?

During the fifties and sixties, as social mores liberalized and racial intolerance became stigmatized, white liberals chose color blindness. Not seeing race at all proved—to themselves at least—that they were not prejudiced, and served as a way to say, “I'm not a bigot.” For white liberals, facing glaring racial inequities and knowing the game was right in their favor, the feeling of guilt was unavoidable—as was the suspicion that blacks couldn't help but hate them for it. Saying “I'm color-blind” was like an incantation invoked to ward off these feelings. It was more a defense than a virtue, a willful naïveté which, like so much else, served white self-interest. If you ignore my color you can't understand the oppressive social reality that impinges on Afro-American lives at every moment. Yet if you notice only my color you misread who I am. Color blindness protects whites from knowing that which they have to labor not to know. And at the Ecole their need not to know kept them from simply asking me, “How is it for you?” (93) [...]

In 1987, the congregation granted us a sabbatical. At long last, the opportunity I had awaited—we would go to Switzerland. For me it meant a return to the Ecole, for [my wife] Donna a return to the country that her persecuted Mennonite ancestors fled from more than 260 years before. [...] Now I was returning to Switzerland with my own family, and the scene unfolding before me seemed familiar – déjà vu with a twist. I was my father. Filled with a quiet satisfaction, I surveyed Donna and the kids lined up in front of me, anticipating the adventure before us. [...]

C'était cela la réponse à la question qui ne m'était jamais posée directement. Dans une conversation, je comprenais mal les messages codés. Je pensais que les gens exprimaient une franche curiosité, et c'était sans doute le cas de certains d'entre eux. Mais je n'avais pas encore appris à distinguer la curiosité de l'incrédulité. J'étais si candide – ouvert, le sourire facile, avide de plaire et éduqué à être poli.

« Est-ce que tu viens de l'Afrique? », me demandaient les Suisses. C'est cela que signifiaient pour eux une peau foncée, des traits prononcés et des cheveux frisés – le continent noir. [...]

En Amérique, on peut être un parfait incapable et, malgré tout, être racheté par les hasards de la naissance – par le 'mérite' tout relatif d'être blanc. Cela valait aussi pour la Suisse: sans même avoir à y penser, tous les Suisses, peu importe la vallée plus ou moins reculée où ils vivaient, savaient que leur culture et leur race étaient supérieures à tout ce qui est noir. Tel est l'effet du racisme sur les Blancs – leur suprématie est confortée par leur foi en l'abomination que représentent les Noirs. (66-67) [...]

Une question me taraudait. Je ne savais pas comment la formuler et n'avais pas le courage de la poser: « Que peut-il bien se cacher derrière la prétention qu'ont les Blancs de ne pas prêter attention à la couleur de la peau? »

Durant les années 1950 et 1960, dans une société marquée par la libéralisation des mœurs et la stigmatisation croissante de l'intolérance raciale, les Blancs progressistes choisirent d'être 'aveugles à la couleur'. En ne distinguant plus du tout la dimension raciale, ils prouvaient – ou tout au moins se prouvaient à eux-mêmes – qu'ils n'avaient pas de préjugés; ça leur permettait de dire: « Je ne suis pas intolérant. » Pour ces Blancs 'libéraux', être témoin de criantes inégalités raciales tout en sachant que la situation leur restait favorable était une source inévitable de culpabilité – et le soupçon qu'à cause de cela les Noirs ne pouvaient que les haïr était tout aussi inéluctable. Dire « Je ne vois pas la couleur de la peau » était une sorte de formule incantatoire prononcée pour réprimer ces émotions. C'était davantage une stratégie de défense qu'une disposition à la vertu; il s'agissait d'une naïveté délibérée qui, comme bien d'autres choses, servait l'intérêt personnel des Blancs. Si on feint d'ignorer ma couleur, on ne peut comprendre la réalité sociale oppressive qui, à chaque instant, affecte la vie des Afro-Américains. Mais si on remarque *seulement* ma couleur, on passe à côté de ce que je suis. Ne pas voir la couleur de peau évite aux Blancs de découvrir ce qu'ils mettent tant d'efforts à ne pas savoir. Et à l'École d'humanité, le désir qu'ils avaient de ne pas savoir les empêchait de me demander en toute simplicité: « Et pour toi, comment ça se passe? » (93) [...]

En 1987, la congrégation nous accorda un congé sabbatique. C'était enfin l'occasion tant attendue – nous partions pour la Suisse. Pour moi, c'était un retour à l'École d'humanité, et pour [ma femme] Donna, un retour au pays que ses ancêtres mennonites, persécutés, avaient fui 260 ans auparavant. [...] Cette fois, je revenais en Suisse avec ma propre famille, mais la scène qui se déroulait devant mes yeux avait quelque chose de familier – comme un sentiment de déjà-vu avec une touche de nouveauté. J'étais mon père. Empli d'une satisfaction tranquille, j'observais Donna et les enfants alignés devant moi en songeant à l'aventure qui nous attendait. [...]

Across the valley, the Wetterhorn captured my attention as always. So high are its peaks that clouds get stuck behind them and when mountain guides observe this they know it's time to return to the hut or descend into the valley because bad weather is on the way. This magnificent mountain had not changed, but the Ecole d'humanité had. The student mix was different—a handful of Asians, fewer Americans, and many more Swiss—making it less a school of humanity and more a Swiss school. [...]

I slipped smoothly into the rhythm of the Ecole. The day still began with a workout followed by a cold shower. One morning soon after we arrived, I looked out upon dismal gray mountains, saw the sky was overcast and threatening, and set out on my daily jog anyway.

The chilly mountain air chafed my skin and made my ears tingle as I shuffled along. Turning left at the gravel pit, I plodded and panted up the steep path until suddenly I was accosted by a voice.

“Good morning.”

“Morning,” I shouted up at the stooped, little white-haired woman leaning over the balcony of a chalet.

“How are you?” she yelled across the space.

“Fine,” I replied.

“And your wife and child?”

She had the number of children wrong, but she seemed to know me, so I didn't bother correcting her. “Great,” I said. “They're practicing violin right now.”

“We should talk. Come for breakfast.”

“O... okay?”

“You must first call,” she added.

“Su... sure. See you later.” And with a wave I trudged on.

How odd! An invitation to breakfast from a complete stranger. Didn't have a clue who she was, yet she knew me. Then it came to me. Ruth C., the psychoanalyst. She had developed a psychodynamic method of group process and trained a number of Ecole teachers in its use. One of them must have told her I was visiting.

The next day I phoned and introduced myself. A long pause followed.

“Oh, excuse me,” she said, her voice wavering as she began a contrite explanation. She had mistaken me for James B. James, the only other black man on the mountain, had begun his studies at the Jungian Institute of Zurich, and she wanted to know how it was going. Now she filled the phone with apologies.

What a presumptuous fool I'd been. I was speechless, and nothing she said eased my chagrin. If she had shut up, the rest of it wouldn't have happened, but her monologue continued until, as she groped about, she stumbled on the idea of inviting me to tea, and I accepted. Thus we struck our crooked deal—you flatter me and I'll forgive you. [...]

De l'autre côté de la vallée, le Wetterhorn captivait mon attention – comme toujours. Ses sommets sont si hauts que les nuages restent souvent coincés derrière, et les guides de montagne savent alors que le mauvais temps s'approche et que c'est le moment de retourner au refuge ou de redescendre dans la vallée. Cette montagne magnifique n'avait pas changé, mais l'École d'humanité oui. La composition des cohortes d'étudiants était différente; il y avait maintenant une poignée d'Asiatiques, moins d'Américains et beaucoup plus de Suisses qu'avant, ce qui faisait de l'établissement moins une 'école d'humanité' qu'une 'école suisse'. [...]

Je m'adaptai en douceur au rythme de l'école. Les journées commençaient encore par un entraînement suivi d'une douche froide. Un matin peu après notre arrivée, après avoir remarqué le ciel couvert et menaçant au-dessus des montagnes grises et lugubres, j'entrepris tout de même mon jogging quotidien.

L'air frais de la montagne me fouettait la peau et provoquait un picotement dans mes oreilles tandis que je poursuivais ma course poussive. Après avoir tourné à gauche à la carrière de gravier, je gravis le chemin abrupt en haletant, d'un pas lourd, lorsqu'une voix m'interpella soudainement:

« Bonjour.

— Bonjour, criai-je à une petite dame voûtée, aux cheveux blancs, penchée au balcon d'un chalet.

— Comment allez-vous? fit-elle en projetant sa voix dans l'espace.

— Bien, répondis-je.

— Et votre femme, et votre enfant? »

Elle s'était trompée dans le nombre d'enfants, mais comme elle semblait me connaître, je ne cherchai pas à la corriger.

« Très bien, lui dis-je, en ce moment, ils font leurs exercices de violon.

— Il faudrait que nous discussions. Vous viendrez pour le petit déjeuner.

— O... OK?

— Mais appelez-moi avant, ajouta-t-elle.

— D'ac... d'accord. À plus tard. » Je lui fis un signe de la main avant de reprendre ma course d'un pas traînant.

Étrange! Une invitation à déjeuner de la part d'une parfaite inconnue. Je n'avais aucune idée de qui elle était, pourtant elle me connaissait. Et puis ça m'est revenu. Ruth C., la psychanalyste. Elle avait mis au point une méthode psychodynamique pour les relations de groupe et formé à son utilisation nombre de professeurs de l'École d'humanité. L'un d'entre eux avait dû lui dire que j'étais en visite.

Le jour suivant, je l'appelai en me présentant. Il s'ensuivit alors une longue pause. « Oh, pardon », dit-elle d'une voix vacillante avant de se lancer dans des explications pleines de contrition. Elle m'avait pris pour James B. James, le seul autre homme noir de la montagne, qui avait commencé ses études à l'Institut C.G. Jung de Zurich, et elle voulait savoir comment cela se passait. Elle se confondait maintenant en excuses.

Quel idiot présomptueux j'avais été! J'étais sans voix, et rien de ce qu'elle me disait ne calmait mon dépit. Si elle s'était tue, rien de tout le reste ne serait arrivé, mais elle a continué à monologuer en louvoyant jusqu'à ce que l'idée lui traverse l'esprit de m'inviter à prendre le thé, et que j'accepte l'invitation. Nous avons donc conclu notre marché tordu – vous me flattez et je vous pardonne. [...]

The next day, I marched back up the mountain to have our conversation. I asked about her psychodynamic approach, but that was not on her agenda. She launched into a recitation of her experiences with blacks in New York City—how she had remained when blacks moved into her neighborhood, and how black men had called her racist if she wouldn't sleep with them on the first date, which led into a too-detailed description of her black lover. As her pitiful attempt to prove to herself and me that she wasn't prejudiced dragged on, I remembered other unwelcome confessions. Retreating behind a hard smile and automated nod, I played the sympathetic listener. I had grown to hate these white recitations, all of their experiences with and feelings about blacks revealed to me as if I were a therapist who specialized in race. I was expected to absolve her, and I fulfilled the role perfectly: "Oh yeah, bet it was hard." "Sounds like you really tried." "If only there were more people like you."

Motherfucking bitch. Stupid nigger. I growled to myself on my way down the mountain. I disliked her and was disgusted with myself. (228-232) [...]

The substratum of my life is as enduring as the Wetterhorn; the winds of change, however, never cease. In 1989, a year and a half after we returned from Switzerland, Donna and I were called to be the ministers of the First Unitarian Congregation of Toronto, and in 1995, I became a Canadian citizen. My appointment to appear in Citizenship Court was scheduled to take place three days after Quebec's second referendum on separation from the rest of Canada, and I was anxious about the vote's outcome. On November 2, Donna, our kids, and her parents accompanied me to court. Together with immigrants from thirty-four different countries I rose, and we—wonderful, colorful jumble of humanity—mangled "O Canada" with our cacophony. I felt two things that day: the desire to be Canadian, which bound us together, and a sense of being a citizen of the world. As usual, I choked up until I was suddenly brought back to earth and hard political reality. "It was people like you," the citizenship judge said, wagging his finger at us, "who kept Québec in Canada, and if you ever have the chance, I'm sure you'll know how to vote." I winced at the admonition. It was partisan and tacky and reminded me that immediately after the vote was announced, Jacques Parizeau, the premier of Quebec, had blamed the referendum's defeat on "the ethnic vote."

Living in the Great White North is no escape, and with global warming, balmy winters may well come to the town of Moose Factory before racism ends in Canada or anywhere else in the world. It's a distinctly Canadian brand of bigotry, but ultimately only a different flavor that I had known in the United States and Switzerland. (259)

Le lendemain, je gravis à nouveau la montagne pour avoir avec madame C. la discussion promise. Je l'interrogeai sur son approche psychodynamique, mais ce n'est pas de cela qu'elle avait envie de parler. Elle se mit à énumérer ses expériences avec des Noirs à New York – expliquant qu'elle était restée dans son quartier lorsque des Noirs avaient commencé à s'y installer, que les hommes noirs la traitaient de raciste si elle refusait de coucher avec eux dès la première rencontre, ce qui l'amena à me faire une description par trop détaillée de son amant noir. Tandis que s'éternisait sa pitoyable tentative de nous prouver – à elle-même et à moi – qu'elle n'avait pas de préjugés, je me souvins d'autres confidences qu'on m'avait faites sans que je les sollicite. M'abritant derrière un sourire figé et un hochement de tête mécanique, je jouai la carte de l'écoute empathique. J'avais appris à détester ces litanies de Blancs, ces récits de toutes leurs expériences avec des Noirs, leurs opinions sur les Noirs, qu'ils me révélaient comme si j'étais un thérapeute spécialisé dans les questions raciales. Elle s'attendait à ce que je l'absolve et je m'acquittais de ce rôle à la perfection. « Oh oui, j'imagine que c'était difficile... Vous avez l'air d'avoir vraiment essayé... Si seulement il y avait plus de gens comme vous... »

Espèce de salope. Espèce de sale nègre. Je grommelais en descendant la montagne. Je ressentais pour elle de l'aversion et pour moi du dégoût. (228-232) [...]

Ce qui fonde ma vie est aussi immuable que le Wetterhorn; mais le souffle du changement y est également une constante. En 1989, un an et demi après notre retour de Suisse, Donna et moi fûmes appelés à être ministres au sein de la Première congrégation unitarienne de Toronto, et en 1995, je devins citoyen canadien. Je devais me rendre à la convocation au Bureau de la citoyenneté trois jours après le deuxième référendum québécois relatif à la séparation du reste du Canada, et ce soir-là, j'étais impatient de connaître le résultat du vote. Le 2 novembre, Donna, ses parents et nos enfants m'accompagnèrent à la cour. Avec des immigrants originaires de trente-quatre pays différents, je me levai et dans une belle cacophonie, le magnifique ramassis coloré d'humanité que nous formions massacra l'hymne *Ô Canada*. Ce jour-là, je ressentis deux choses: le désir d'être Canadien qui nous unissait et le sentiment d'être un citoyen du monde. Comme toujours dans ce genre de circonstances, j'avais la gorge nouée par l'émotion, jusqu'à ce que je revienne sur terre, soudain ramené à la dure réalité politique. « Ce sont des gens comme vous, dit le juge en nous menaçant du doigt, qui ont gardé le Québec au sein du Canada, et si un jour l'occasion se présente, je suis sûr que vous saurez comment voter. » Je ne pus réprimer une grimace en entendant cet avertissement. C'était à la fois un signe de partisanerie et de mauvais goût, et cela me rappela qu'immédiatement après l'annonce des résultats du vote, Jacques Parizeau, le premier ministre du Québec, avait attribué la défaite du référendum aux « votes ethniques ».

Même en ces contrées nordiques, au pays des grandes étendues neigeuses, on n'y échappe pas. Et avec le réchauffement climatique, il se pourrait bien que le village de Moose Factory [dans le nord de l'Ontario] ait droit à des hivers cléments bien avant que le racisme ne disparaisse du Canada ou de n'importe quel endroit dans le monde. Il existe une forme d'intolérance spécifiquement canadienne, mais en fin de compte, il s'agit seulement d'une variante de ce à quoi j'avais goûté aux États-Unis et en Suisse. (259)

Traduction: Marie-Christine BOUCHER / Manuel MEUNE

Tout foutre en l'air – Carnet d'un jeune prof
Alles hinschmeissen – Aufzeichnungen eines jungen Lehrers

Simon LANCTÔT, Montréal

Présentation

Simon Lanctôt, né en 1975, professeur de français dans un cégep de Montréal, est au nombre des Québécois épris de littérature dont l'évolution intellectuelle a été grandement marquée par les pays de langue allemande. Nous présentons ici des extraits d'un livre tout récent¹ – sa première publication – qui vient contribuer au débat récurrent sur le système scolaire québécois. En plus de partager la joie que lui procure sa tâche d'enseignant dans ce qu'elle a de plus grisant – le contact avec l'appétit de savoir des élèves –, il livre ses états d'âme sur les contraintes du métier de professeur précaire (de soir), puis moins précaire (de jour) – horaires, bureaucratie, doutes lancinants sur les formules pédagogiques ou sur le statut de la littérature... Plus globalement, il en vient à comparer les systèmes éducatifs au Québec et en Suisse, en insistant sur des faiblesses qu'ont souvent soulignées les immigrants germanophones: l'absence, au Canada, d'une formation professionnelle courte suffisamment encadrée et efficace. Sa connaissance de la Suisse – liée en particulier à une relation amoureuse qui l'amène régulièrement de Montréal à Zurich –, mais aussi sa connaissance de la langue allemande, conduit l'auteur à porter un regard sans complaisance – quoique teinté d'humour – sur le monde éducatif québécois, quitte à idéaliser quelque peu le système helvétique.

C'est bel et bien un mécanisme de transfert qu'on voit ici à l'œuvre, la valorisation d'une pratique culturelle 'étrangère' dont il est suggéré qu'elle pourrait être 'importée' avec profit. L'auteur se montre conscient que la réalité sociale n'est pas aussi malléable que dans la littérature de science-fiction, mais à défaut de pouvoir « téléporter » au Québec la formation professionnelle à la suisse, il semble espérer que le regard vers l'extérieur entraînera un début de remise en question. Du reste, dès la sortie du livre, certaines critiques ont insisté précisément sur cette comparaison avec la Suisse. Dans une province qui, tant en matière linguistique que scolaire, lorgne régulièrement vers l'Europe pour chercher des repères qui ne soient pas que nord-américains (qu'on pense au débat sur le financement des études pendant les grèves étudiantes de 2012), l'exercice s'inscrit dans une longue lignée de démarches comparatives – dans lesquelles la Suisse joue un rôle certain, bien que modeste.

Accessoirement, l'ouvrage, au gré des allées et venues – mentales, mais aussi bien réelles – entre la Suisse et le Québec, propose une réflexion très contemporaine sur la déterritorialisation de l'enseignement (nouvelles technologies, possibilité de communiquer en tout temps par courriel avec les élèves ou l'administration, qu'on soit à Hochelaga ou dans le *Kreis 4* de Zurich), mais aussi sur le caractère irremplaçable, pour la qualité de la transmission, de la présence physique d'un enseignant et d'« apprenants » dans une même salle.

L'ÉDITRICE ET LES ÉDITEURS

¹ Lanctôt, Simon, *Tout foutre en l'air. Carnet d'un jeune prof*, Québec: Hamac-Carnets, 2013.

Einleitung

Simon Lanctôt, 1975 geboren, ist Französisch-Lehrer an einem *Collège* in Montréal. Er gehört zu jenen literaturbegeisterten Québeckern, deren intellektuelle Entwicklung stark von den deutschsprachigen Ländern geprägt wurde. Wir präsentieren hier Auszüge aus einem kürzlich erschienenen Buch – seiner allerersten Veröffentlichung –, das zur immer wieder aufflammenden Debatte über das Québecker Schulsystem beitragen soll. Darin berichtet er nicht nur über die Freude, die ihm der Lehrerberuf bereitet – als berauschend empfindet er insbesondere den Kontakt mit dem Wissensdurst seiner SchülerInnen –, sondern er teilt uns auch seine Gemütszustände mit, die sich aus den Zwängen des Metiers ergeben: Prekariat (beim Unterrichten der Abendkurse), dann weniger Prekariat (beim Unterrichten der Tageskurse), Stundenpläne, Bürokratie, nagende Zweifel an pädagogischen Formeln oder dem Status der Literatur. In einem weiteren Sinne vergleicht er die Bildungssysteme in Québec und der Schweiz und verweist auf jene Schwächen, die auch deutschsprachige ImmigrantInnen immer wieder hervorheben: das Fehlen einer kurzen, gut betreuten und effizienten Berufsausbildung in Kanada. Seine Kenntnisse über die Schweiz – Resultat einer Fernbeziehung, die ihn regelmässig von Montréal nach Zürich führt –, aber auch seine Kenntnisse der deutschen Sprache veranlassen ihn zu einem kritischen, wenn auch durchaus humorvollen Blick auf das Québecker Bildungssystem, auf die Gefahr hin, das helvetische System ein wenig zu idealisieren.

Es ist durchaus ein Transfermechanismus, den man hier umgesetzt sieht, die Wertschätzung einer ‚fremden‘ kulturellen Praxis, von der suggeriert wird, sie könnte mit Erfolg ‚importiert‘ werden. Es ist dem Autor bewusst, dass die soziale Wirklichkeit nicht so leicht formbar ist wie in der Sciencefiction-Literatur, aber anstatt die Schweizer Berufsausbildung nach Québec zu „beamten“, scheint sich der Autor zu erhoffen, dass ein Blick über die Grenzen hinweg den Beginn einer Infragestellung mit sich bringen könnte. Übrigens haben seit dem Erscheinen des Buchs einige Kritiker genau diesen Vergleich mit der Schweiz hervorgehoben. In einer Provinz, die sowohl bei sprachlichen wie schulischen Fragen immer wieder nach Europa schießt, um Orientierungspunkte zu finden, die nicht nordamerikanisch geprägt sind (man erinnere sich nur an die Debatte über die Finanzierung des Studiums während des Streiks der StudentInnen im Jahr 2012), ordnen sich diese Überlegungen in eine lange Reihe von komparativen Ansätzen ein – in denen die Schweiz eine wenn auch bescheidene Rolle spielt.

Zusätzlich vermittelt das Werk im Zuge der vielen Reisen zwischen der Schweiz und Québec – im Kopf, aber durchaus auch real – eine sehr zeitgenössische Auseinandersetzung mit der Deterritorialisierung des Unterrichts (neue Technologien, die Möglichkeit permanenter Kommunikation mit den SchülerInnen oder der Verwaltung, ob man sich nun in Hochelaga oder im Zürcher Kreis 4 befindet), aber auch mit der im Dienste der Vermittlung unersetzbaren physischen Präsenz eines Lehrers und seiner ‚Lernenden‘ in ein und demselben Klassenzimmer.

DIE HERAUSGEBERINNEN

Enseigner me donne des bouffées d'énergie. Voir les élèves écouter avec intérêt, comprendre ce que j'explique, l'assimiler, apprendre, mûrir, c'est grisant.

Mais l'enseignement a un revers que je ne soupçonnais pas – et je ne parle même pas de la charge de correction disproportionnellement et injustement élevée dans ma discipline, les cours de littérature, qu'on appelle maintenant cours de français.

D'un côté de la médaille, il y a le prof maître de sa classe, en contrôle de ses connaissances et de son cours, qui transmet avec passion. C'est le côté qui me plaît.

De l'autre côté, il y a un ministère bulldozer qui formalise et uniformise, dont les programmes semblent erratiques; un système kafkaïen où le prof est un numéro rendant d'autres numéros 'compétents', les compétences elles-mêmes n'étant que des numéros; une administration en langue de bois [...]. Il y a aussi le système qui fait que les jeunes profs commencent souvent en enseignant de soir – sans collègues à qui demander un conseil en passant, sans encadrement ni services pour leurs élèves [...]. Si jamais ils développent un intérêt pour la formation aux adultes, comme c'est mon cas, ils ne pourront pas y rester sans être pénalisés financièrement. Ça me scandalise. (p. 10) [...]

Lundi 13 décembre 2011

Après-midi

Je ne suis pas du tout fier de moi, pour mon 101. J'ai l'impression de ne pas avoir donné à mes élèves les moyens de la réussite, et pourtant les notes de la deuxième dissertation étaient bonnes. Les notes de l'analyse finale sont bonnes aussi, mais je trouve les copies mauvaises: ma grille de correction est inadéquate. J'ai l'impression qu'il manquera des aptitudes à mes élèves pour réussir le 102. Je m'énerve, tellement je me trouve brouillon et désorganisé. Grrr.

Soir

Je suis abattu et triste. Dans la deuxième partie du cours de ce soir, j'ai parlé des Lumières si vite que ça ressemblait plus à une éclipse. (p. 28) [...]

Lundi 10 janvier 2011

Juin dernier, vol Montréal Londres, en route vers Zurich.

À côté de moi, un jeune homme de 20 ans, qui s'en allait étudier en Suisse. Ses parents ont émigré au Québec alors qu'il avait quelques mois; il a grandi en parlant suisse allemand à la maison et français québécois à l'école. (Nous avons parlé en français, car je ne comprenais rien à son allemand.) Ses parents sont producteurs bovins, et comme ses frères aînés, après son cours secondaire au Québec, il a choisi d'aller faire ses études en mécanique agricole en Suisse.

Zu unterrichten gibt mir wahre Energieschübe. Zu sehen, wie die Schüler mit Interesse zuhören, verstehen, was ich erkläre, sich den Stoff aneignen, wie sie lernen, reifen – das ist berauschend.

Aber das Unterrichten hat eine Kehrseite, die ich so nicht erwartet hätte – und hierbei rede ich nicht einmal von der überproportionalen und ungerecht hohen Anzahl an Korrekturen in meinem Fach, also in den Literaturkursen, die man heute ‚Französischkurse‘ nennt.

Denn auf der einen Seite der Medaille ist da der Lehrer als alleiniger Gestalter in seiner Klasse, der sein Fach beherrscht, seinen Kurs leitet und der mit Leidenschaft Inhalte vermittelt. Das ist die Seite, die mir gefällt.

Auf der anderen Seite gibt es das alles plattwalzende Ministerium, das formalisiert und standardisiert, deren Kurrikula erratisch erscheinen. Ein kafkaeskes System, in dem der Lehrer eine Nummer ist, der andere Nummern ‚kompetent‘ macht, wobei die Kompetenzen selbst nichts als Nummern sind, kreierte von einem phrasendreschenden Verwaltungsapparat [...]. Ausserdem gibt es diese Unart, wonach junge Lehrer häufig damit beginnen, zunächst die Abendkurse – für Erwachsene² – zu geben, ohne Kollegen, die man kurz mal um Rat fragen könnte, ohne Betreuung oder Service für die Schüler. [...] Sollten sie dabei dennoch ein Interesse an der Erwachsenenbildung entwickeln, wie in meinem Falle, könnten sie dort nicht weiterarbeiten, ohne finanzielle Einbussen hinnehmen zu müssen. Das empört mich zutiefst. (S. 10) [...]

Montag, 13. Dezember 2011

Nachmittag

Ich bin wirklich nicht stolz auf mich, was meinen 101er³ angeht. Ich habe den Eindruck, dass ich meinen Schülern nicht die nötigen Mittel zum Bestehen mitgegeben habe, und dennoch waren die Noten des zweiten Aufsatzes gut. Die Noten der Abschlussanalyse sind auch gut, aber ich finde die Hausarbeiten schlecht: Mein Bewertungsraster ist untauglich. Ich habe den Eindruck, dass meinen Schülern Fertigkeiten fehlen werden, um den 102er zu bestehen. Ich rege mich darüber auf, wie schlampig und unorganisiert ich bin. Grrr.

Abend

Ich bin niedergeschlagen und traurig. Im zweiten Teil vom Kurs heute Abend habe ich so schnell über die Aufklärung gesprochen, dass es eher an Verdunkelung erinnerte. (S. 28) [...]

Montag, 10. Januar 2011

Vergangenen Juni, Flug Montréal-London, auf dem Weg nach Zürich.

Neben mir ein junger Mann von 20 Jahren, der sich aufmachte, in der Schweiz zu studieren. Seine Eltern sind nach Québec emigriert, als er gerade mal ein paar Monate alt war; er ist damit aufgewachsen, Schweizerdeutsch zuhause und Québecker Französisch in der Schule zu sprechen. (Wir haben Französisch miteinander geredet, denn ich verstand kein Wort von seinem Deutsch.) Seine Eltern sind Rinderzüchter, und wie seine beiden älteren Brüder entschloss er sich, nach der Sekundarschule in Québec eine Ausbildung zum Landwirtschaftsmechaniker in der Schweiz zu machen.

² Die Erwachsenenbildung findet in Québec im *Collège* statt; die Volkshochschule hat kein Pendant.

³ Die jeweils letzte Zahl bei 101, 102, 103 und 104 bezeichnet das Niveau des (Literatur)Kurses.

Pourquoi en Suisse?

La formation professionnelle – *die Lehre* – y est beaucoup plus poussée qu'au Québec. En Suisse, après six ans de primaire, il y a trois parcours possibles au niveau secondaire. Les élèves plus intéressés par les études vont au *Gymnasium* [...]. Les autres élèves vont à la *Sekundarschule* ou à la *Realschule* pour trois ans, [...] puis ils choisissent une formation professionnelle, une *Lehre*, de deux ou trois ans, généralement à raison de quatre jours par semaine en milieu de stage et d'un jour par semaine à l'école. (Les élèves peuvent aussi passer de la *Sekundarschule* au *Gymnasium*, en réussissant l'examen, puis aller à l'université.) Comme il est interdit d'abandonner l'école avant 16 ans en Suisse – sous peine de voir la police débarquer chez vous –, tout le monde termine son parcours scolaire avec un cours professionnel, sauf ceux qui vont à l'université. Pour travailler dans n'importe quel emploi, il faut une *Lehre*. Une *Lehre* pour être électricienne, coiffeur, commis d'épicerie, concierge, serveur. Mon chum était bouche bée quand il a appris que chez nous, on peut sortir du secondaire et arrêter l'école sans avoir une formation menant au marché du travail!⁴

Et il semble que le système suisse soit efficace. Je me fie en cela au témoignage du jeune homme dans l'avion et à l'expérience de ses frères. Comme la formation est surtout pratique, les élèves apprennent leur travail sur place, avec les trucs des travailleurs d'expérience. Ils sont apprentis à un poste, puis à un autre, et voient donc plusieurs facettes du métier. Un mécanicien, c'est dans un garage que ça apprend bien, pas sur des bancs d'école. Ses frères qui sont revenus travailler au Québec ont tout de suite trouvé un bon emploi, car ils étaient plus qualifiés que les mécanos de chez nous. [...] [I] me semble que les perspectives d'un accès rapide au travail et d'un apprentissage pratique pourraient séduire les garçons de 14-15 ans, qui décrochent tant chez nous. Il y a au Québec le secondaire professionnel, mais il est marginal dans notre système; il devrait être le parcours de base plutôt que l'exception.

Le second avantage que je vois à un tel système, c'est une main-d'œuvre plus qualifiée: pour devenir fleuriste, par exemple, le candidat doit faire trois ans de formation, plus examens, à la fin de quoi il devient compagnon en fleuristerie. C'est un excellent moyen d'avoir des compétences avancées sans devenir biologiste ou diplômé universitaire en horticulture.

On ne peut pas téléporter un autre système d'éducation au Québec, il faut continuer à faire évoluer le nôtre, mais une chose est certaine: nous avons besoin de nouvelles stratégies, car il est fort carencé... (p. 40-43) [...]

⁴ Note de 2012: Il me fait aussi la remarque qu'on trouve souvent des employés qui ne connaissent pas bien leurs produits dans les boutiques et magasins au Québec. S'il y avait un DEP [Diplôme d'études professionnelles] ou une AEC [Attestation d'études collégiales] en vente au détail, par exemple (avec diverses spécialisations, en électronique, en mode, en quincaillerie, en animalerie, en télécommunications, en alimentation), on pourrait avoir davantage de gens compétents – et probablement moins de décrocheurs. Je vous épargne la liste de tous les programmes auxquels j'ai pensé!

Warum in der Schweiz?

Eine Berufsausbildung, also eine Lehre, ist in der Schweiz wesentlich gründlicher als in Québec. Nach sechs Jahren Grundschule gibt es in der Schweiz drei verschiedene schulische Laufbahnen. Die lernbegeisterten Schüler gehen auf das Gymnasium [...]. Die anderen Schüler gehen drei Jahre auf die Sekundarschule oder die Realschule, [...] dann wählen sie eine Lehre von zwei bis drei Jahren, während derer sie gewöhnlich vier Tage in der Woche im Betrieb arbeiten und einen Tag in der Woche die Berufsfachschule besuchen. (Die Schüler können auch von der Sekundarschule durch das Bestehen einer Prüfung auf das Gymnasium wechseln und dann an die Universität gehen.) Da es in der Schweiz verboten ist, die Schule vor dem 16. Lebensjahr zu verlassen – unter der Gefahr, dass die Polizei bei einem an die Tür klopft –, beendet jeder seine Schullaufbahn mit einer Berufsausbildung, ausser denjenigen, die an die Universität gehen. Um in egal welchem Beruf zu arbeiten, braucht es eine abgeschlossene Lehre. Eine Lehre, um Elektrikerin zu werden, Friseur, Lebensmittelverkäufer, Hausmeister oder Kellner. Mein Freund war vollkommen baff, als er erfuhr, dass man bei uns die Sekundarschule verlassen und die Schule beenden kann, ohne eine Ausbildung zu haben, die den Einstieg in den Arbeitsmarkt ermöglicht!⁵

Und es scheint, dass das Schweizer System funktioniert. Ich verlasse mich da ganz auf die Aussagen des jungen Mannes im Flugzeug und die Erfahrung seiner Brüder. Da die Ausbildung vor allem praktisch ist, lernen die Schüler ihr Metier am Arbeitsplatz inklusive der Tipps und Tricks der erfahrenen Kollegen. Sie lernen in einer bestimmten Abteilung, dann in einer nächsten und sehen so verschiedene Facetten ihres Berufes. Ein Mechaniker lernt gut in einer Werkstatt, nicht auf einer Schulbank. Seine Brüder sind zum Arbeiten nach Québec zurückgekehrt und haben sofort gute Arbeit gefunden, weil sie besser qualifiziert waren als die Schrauber bei uns. [...] [E]s scheint mir, dass die Aussicht auf einen schnellen Einstieg in die Arbeitswelt und auf eine praxisnahe Ausbildung genau die 14-15 jährigen Jungen ansprechen könnte, die bei uns so oft abbrechen. Zwar gibt es in Québec die *Secondaire professionnel*, die berufliche Sekundarschule, aber sie ist eine Randerscheinung in unserem System, dabei sollte sie eher die Regellaufbahn sein als die Ausnahme bilden.

Den zweiten Vorteil, den ich bei so einem System sehe, sind die besser qualifizierten Arbeitskräfte: Um z. B. Florist zu werden, muss der Lehrling eine dreijährige Ausbildung plus Prüfungen machen, um schliesslich Geselle in einem Blumenfachgeschäft zu werden. Das ist eine ausgezeichnete Herangehensweise, um solide Fachkenntnisse zu erwerben, ohne jedoch gleich Biologie oder Gartenbau zu studieren.

Man kann natürlich nicht ein anderes Bildungssystem nach Québec beamen, man muss das seinige weiterentwickeln, aber eines ist sicher: Dazu brauchen wir neue Strategien, denn es ist bereits arg marode... (S. 40-43) [...]

⁵ Anmerkung 2012: Er erwähnt auch, dass die Angestellten in Québec ihre Produkte in Läden und Warenhäusern nicht gut kennen würden. Gäbe es ein *DEP (Diplôme d'études professionnelles)*, oder eine *AEC (Attestation d'études collégiales)*, also eine anerkannte Berufsausbildung zum Einzelhandelskaufmann (mit diversen Spezialisierungen auf Elektronik, Bekleidung, Handwerksbedarf, Haustierbedarf, Telekommunikation, Nahrungsmittel), so könnte man mehr kompetente Leute haben – und vermutlich weniger Schulabbrecher. Ich erspare Ihnen die Liste all der Fachrichtungen, die ich ersonnen habe!

Mercredi 26 janvier 2011

[Zurich, 'Kreis 4', près de la Langstrasse]

[...] Demain, je rentre de Suisse.

Dans les faits, ma préparation, je peux la faire n'importe où dans le monde; y a pas de raison pour que ma convention collective m'enchaîne à mon cégep. J'ai pas moins travaillé à Zurich que je l'aurais fait à Montréal – je crois que ces carnets en témoignent. La seule différence, c'est que j'ai pu aller faire de la luge dans les Alpes une fin de semaine avec des amis et passer mes soirées avec mon chum.

Je trouve ça hypocrite. « Vous êtes libres de gérer votre temps quand il s'agit de corriger les soirs et les fins de semaine, mais pas pendant les semaines sans cours! » Aaargh. Faut que j'arrête de me crinquer. Plus j'essaie d'argumenter, plus je réfléchis, plus ma colère augmente, en même temps que mon sentiment d'impuissance. [...]

Jeudi 27 janvier 2011 – Vol Zurich Montréal (semaine 1 de jour)

Dans l'avion vers Montréal.

Ah! Quel bordel autour de ma charge de cet hiver! [...]

Mon coordo me dit de lâcher le 101 et le 103 du soir, de garder mes deux groupes de 104 et de prendre tout de suite le rythme de cinq cours par semaine qui était prévu pour la fin de la session.

J'écris à ma collègue [malade, que je devrais remplacer], elle me répond: son congé n'est que de deux semaines et il se peut bien qu'elle revienne travailler avant le congé de maternité en tant que tel. Si elle revient, je tombe à deux cours par semaine pour un mois, un mois et demi (c'est-à-dire qu'il ne me reste que mes deux 104 de soir) – je peux encore manger, ça va.

Je suis frustré de ne pas donner le 101 que je viens de mettre deux semaines à préparer. J'aurais presque envie de faire ma tâche pleine de soir, plus les deux semaines de remplacement. Mais ça serait trop, ça me ferait sept cours de quatre heures par semaine. Je grogne.

Je trouve que ma *job* est compliquée, qu'elle m'apporte vraiment beaucoup de soucis et de tracas même pas liés avec ce pour quoi on me paie. Je suis content de gérer mes tracas pédagogiques, mais les bureaucratiques, pas mal moins. [...]

Je pense que je devrais aller voir un orienteur, plus tôt que tard, pour essayer de me trouver une nouvelle carrière. (p 50-52.) [...]

Mittwoch, 26. Januar 2011

[Zürich, Kreis 4, nahe der Langstrasse]

[...] Morgen komme ich aus der Schweiz zurück.

Eigentlich kann ich meine Kursvorbereitungen irgendwo auf der Welt machen, es gibt keinen Grund, warum mich der Tarifvertrag an das *Collège*⁶ festkettet. Ich habe in Zürich nicht weniger gearbeitet als ich es in Montréal getan hätte – ich glaube, diese Notizbücher bezeugen das. Der einzige Unterschied ist, dass ich ein Wochenende mit meinen Freunden in die Alpen zum Schlitteln habe gehen können – und die Abende mit meinem Freund verbringen.

Ich finde das heuchlerisch. „Es steht Ihnen frei, Ihre Zeit einzuteilen, wenn es darum geht, abends und an den Wochenenden Korrekturen zu machen, allerdings nicht während der kursfreien Zeit!“ Aaargh. Sollte damit aufhören, mich aufzuregen. Je mehr ich versuche zu argumentieren, je mehr ich nachdenke, desto grösser wird meine Wut – ebenso wie mein Ohnmachtsgefühl. [...]

Donnerstag, 27. Januar 2011 – Flug Zürich-Montréal (Woche 1 mit Tageskurs)

Im Flugzeug Richtung Montréal.

Ah! Was für ein Heckmeck mit meinen Kursen diesen Winter! [...]

Der Fachbereichsleiter hat mir gesagt, ich solle den 101er und 103er am Abend abgeben, meine beiden 104er behalten und sofort den Rhythmus von fünf Kursen pro Woche aufnehmen, wie es erst für das Semesterende vorgesehen war.

Ich schreibe meiner [kranken] Kollegin [die ich vertreten muss], sie antwortet mir: Ihr Arztzeugnis sei nur für zwei Wochen und es könne gut sein, dass sie bereits vorher zurückkomme, noch vor dem eigentlichen Mutterschaftsurlaub. Wenn sie wiederkommt, gebe ich einen Monat lang nur noch zwei Kurse pro Woche, anderthalb Monate (d. h. mir bleiben nur noch meine beiden 104er am Abend) – das geht, ich kann mir immer noch Essen kaufen.

Ich bin frustriert, den 101er nicht zu geben, den ich gerade zwei Wochen lang vorbereitet habe. Ich hätte fast Lust, abends Vollzeit zu arbeiten *und* die beiden Vertretungswochen zu machen. Ich bin mürrisch.

Ich finde meinen Job kompliziert, und dass er mir wirklich viele Sorgen bereitet und Scherereien, die nicht mal was mit dem zu tun haben, wofür ich bezahlt werde. Ich regele ja gerne meine pädagogischen Scherereien, aber weitaus weniger gern die bürokratischen. [...]

Ich denke, ich sollte eher heute als morgen einen Termin mit einem Berufsberater machen, um mir eine neue berufliche Laufbahn zu suchen. (S. 50-52) [...]

⁶ *Collège d'enseignement général et professionnel*, auch *cégep* genannt.

(Écrit le lundi 23 mai 2011)

Arrivé à l'école, j'étais encore sonné par le courriel. La plaie était vive, mais être prof, c'est un peu comme être comédien: quand on est en représentation, on se laisse emporter par notre personnage et par ce qu'on a à faire, et on s'oublie. C'était la même chose quand j'étais barman, je suis donc habitué. J'ai ravalé ma douleur et j'ai donné mon cours. [...] On a fait le retour sur la session comme prévu et ça a bien été.

Et comme prévu, par la suite, on est allés prendre quelques verres. [...] Et tous les commentaires positifs m'ont (presque) fait oublier l'affront du matin. [...]

Karla (30 ans, arrivée d'Amérique du Sud à 18 ans) m'a rappelé un moment de la session dernière, en 103, où elle était à un cheveu d'abandonner. Je lui avais dit de venir me voir, je lui ai expliqué ce qu'il restait à faire et comment réussir. Elle m'en a remercié encore vendredi, en ajoutant qu'elle aurait probablement abandonné le cégep tout court.

J'ai raconté le courriel d'insultes du matin. Plus tard dans la soirée, Sébastien prend la peine de m'en reparler et de me dire: « Tout sauf condescendant et borné – c'est vraiment pas vous, ça ». (Et il doit bien en avoir une idée, ça fait deux sessions que je lui enseigne, à lui aussi.)

Ça fait du bien. Merci, *gang!*

Vendredi 10 juin 2011 [...]

(En après-midi, sur le bord du lac de Zurich)

Je commence peu à peu à préparer la lecture dirigée de *Jacques le fataliste* que je compte faire avec mes élèves de 101. Mon collègue M. m'a réitéré son conseil de ne pas faire lire ce roman aux élèves de 101 de jour, ça ne prendra pas. Comme j'ai ignoré son avis quand je l'ai mis dans un cours de soir (ça a quand même plu à certains), je vais l'ignorer encore une fois. Si je me plante, tant pis, j'apprendrai à la dure.

Je compte utiliser une méthode empruntée à ma prof de *Märchen der deutschen Romantik* (Contes de la littérature romantique allemande) que j'ai suivi l'an dernier à Concordia. Elle posait des questions dont les réponses nous faisaient progresser dans l'œuvre. Mais je crains qu'en groupe de 35, ce soit plus difficile de faire parler les élèves qu'en groupes de 15. Peut-être que je devrais faire des demi-groupes.

Aussi étrange que cela puisse paraître – je n'en ai d'ailleurs jamais parlé à mes collègues –, c'est la première fois que je vais faire une étude exhaustive d'une œuvre entière avec les élèves. Je me concentre d'habitude sur des extraits [...]. Mais on m'a fait comprendre que *tout* dans les cours de la séquence *doit* mener à l'Épreuve [uniforme de français]. Alors, comme l'analyse littéraire à l'ÉUF ne porte que sur des extraits, ou des textes courts, travailler une œuvre en entier serait donc 'inutile', dans le sens fonctionnaliste du terme.

(Geschrieben am Montag, den 23. Mai 2011)

An der Schule angekommen, war ich immer noch durcheinander wegen dem Email. Es hat mir eine klaffende Wunde geschlagen, aber Lehrer zu sein ist ein bisschen wie Schauspieler sein: Wenn man auf der Bühne steht, dann geht man ganz in seiner Rolle auf und in dem, was man zu machen hat, und lässt sich gehen. Das war das gleiche, als ich Barkeeper war, ich bin also daran gewohnt. Ich habe meinen Schmerz hinuntergeschluckt und meinen Kurs gegeben. [...] Wir haben wie geplant über das abgelaufene Semester gesprochen, und es hat gut geklappt.

Und danach haben wir, wie abgesprochen, ein paar Gläschen getrunken. [...] Und die ganzen positiven Kommentare haben mich (fast) meine morgendlichen Beleidigungen vergessen lassen. [...]

Karla (30 Jahre, mit 18 Jahren aus Südamerika gekommen) erinnerte mich an eine Phase des vergangenen Semesters im 103er, wo sie um ein Haar aufgegeben hätte. Ich hatte ihr gesagt, sie solle zu mir kommen, ich hatte ihr erklärt, was sie noch machen muss und wie ihr das gelingt. Sie hat sich am Freitag bei mir noch einmal dafür bedankt und noch hinzugefügt, dass sie vermutlich das *Collège* einfach verlassen hätte.

Ich erzählte vom morgendlichen Hass-Email. Später am Abend spricht mich Sébastien darauf an und sagt zu mir: „Alles ausser herablassend und borniert – das sind Sie nun wirklich nicht“. (Er muss es wissen, denn seit zwei Semestern unterrichte ich auch ihn.)

Das tut gut. Danke, Leute!

Freitag, 10. Juni 2011 [...]

(Nachmittags, am Ufer des Zürcher Sees)

Ich beginne langsam, den Lektürekurs zu *Jacques der Fatalist und sein Herr* vorzubereiten, den ich mit meinen Schülern im 101er durchnehmen möchte. Mein Kollege M. hat mir wiederholt abgeraten, diesen Roman im regulären 101er zu machen, das würde nicht funktionieren. Aber da ich seinen Rat schon ignoriert hatte, als ich den Roman in meinem Abendkurs gemacht hatte (was immerhin manchen gefallen hatte), werde ich ihn wieder ignorieren. Wenn ich damit auf die Nase falle, sei's drum, lerne ich halt auf die harte Tour.

Ich plane eine Methode zu verwenden, die ich mir bei meiner Dozentin im Kurs *Märchen der deutschen Romantik* abgeschaut habe, den ich letztes Jahr an der Concordia Universität besucht habe. Sie hat uns Fragen gestellt, für deren Beantwortung wir mit der Lektüre fortschreiten mussten. Aber ich befürchte, dass es schwieriger sein wird in einer Gruppe mit 35 Leuten, die Schüler zum sprechen zu bringen, als in einer Gruppe von 15 Personen. Vielleicht sollte ich die Gruppe halbieren.

So merkwürdig das auch klingen mag – und ich habe darüber übrigens nie mit meinen Kollegen gesprochen –, es ist das erste Mal, dass ich mit den Schülern ein komplettes Werk detailliert durchnehmen werde. Ich konzentriere mich für gewöhnlich auf Auszüge [...] Aber man hat mir zu verstehen gegeben, dass *alles* in den Literaturkursen auf die *Épreuve uniforme de français (ÉUF)* vorbereiten muss.⁷ In Anbetracht der Tatsache, dass die literarischen Analysen in der *ÉUF* sich nur auf Auszüge oder kurze Texte beziehen, sei es ‚unnützlich‘, im funktionalistischen Sinne des Wortes, ein Werk komplett durchzuarbeiten.

⁷ Für alle Schüler verbindliche Prüfung, deren Bestehen Bedingung für die Erlangung eines Abschlusses ist. Die Prüfung kann beliebig oft wiederholt werden.

L'analyse d'une œuvre en entier permet d'apprendre à observer la structure d'un objet d'étude, ce que les élèves pourraient ensuite appliquer à d'autres phénomènes sociaux ou culturels, notamment dans leur discipline. Elle permet aussi de montrer l'évolution d'un thème dans l'œuvre, pour dévoiler de manière plus nuancée le propos de l'auteur, plus que si l'on n'analyse qu'un extrait de 500 mots. Mais c'est pas ça qu'on nous demande de leur enseigner. Le très-suprême MELS⁸ n'en a rien à cirer des œuvres entières – et je ne suis payé que pour servir le grand-prêtre.

Mardi 14 juin 2011

Hier, c'était férié en Suisse, la Pentecôte [...] – je n'avais pas envie de me casser le coco avec des débats pédagogo-collégiaux. Nous sommes allés manger chez des amis, et j'ai profité de mon chum. (p. 170-171) [...]

Jeudi 4 août 2011

Août est arrivé, il reste moins de trois semaines avant le début des classes. Cette semaine, j'ai donc passé plusieurs heures à préparer mon calendrier, à bouger les activités pédagogiques et les évaluations pour que le travail soit bien réparti dans la session, leurs travaux comme mes corrections.

Hier après-midi, j'ai passé trois heures là-dessus. Pour me changer les idées, j'ai ensuite joué une heure ou deux sur la console, avant que D rentre du travail. Dans la voiture en route pour chez ses grands-parents, j'étais silencieux. « Ça va? Tu dis rien! » Oui, tout allait bien, mais je pensais à l'école. C'est un vrai petit poison: dès qu'on se met à y penser, ça ne nous sort plus de la tête! C'est ça, aussi, qu'ignorent ceux qui envient nos vacances! (p. 192).

⁸ Ministère de l'éducation, des loisirs et des sports du Québec.

Die Analyse eines kompletten Werkes erlaubt es, die Struktur eines Untersuchungsgegenstandes zu verstehen, was die Schüler dann später auf andere soziale oder kulturelle Phänomene übertragen können, wohlgermerkt in ihrer Fachrichtung. Die Komplettanalyse gestattet auch zu zeigen, wie sich ein Thema in einem Werk entwickelt, sodass man die Absichten des Autors genauer erkennen kann, wesentlich genauer als bei einem Auszug von 500 Wörtern. Jedoch ist das nicht das, was man von uns zu unterrichten wünscht. Vollständige Werke sind dem allerobersten Bildungsministerium, *MELS*,⁹ vollkommen wurst – und ich werde lediglich dafür bezahlt, dem Hohepriester zu huldigen.

Dienstag, 14. Juni 2011

Gestern war Feiertag in der Schweiz, Pfingsten [...] – ich habe keine Lust, mir die Rübe zu zerbrechen mit Debatten pädagoga-kollegialer Art. Wir sind zu Freunden essen gegangen, und ich habe die Zeit mit meinem Freund genossen. (S. 170-171) [...]

Donnerstag, 4. August 2011

Der August ist gekommen, es sind nur noch drei Wochen, bis die Schule wieder anfängt. Diese Woche habe ich deshalb einige Stunden damit zugebracht, meine Kurspläne vorzubereiten, pädagogische Aktivitäten einzufügen oder Prüfungen zu verschieben, damit die Arbeit gut auf das Semester verteilt ist, sowohl die Arbeit der Schüler als auch meine Korrekturen.

Gestern Nachmittag habe ich drei Stunden damit zugebracht. Um mich auf andere Gedanken zu bringen, habe ich eine oder zwei Stunden auf der Konsole gedaddelt, ehe D. von der Arbeit nach Hause kam. Im Auto auf dem Weg zu seinen Grosseltern war ich sehr still. „Alles okay bei dir? Du sagst gar nichts!“ Ja, alles okay bei mir, aber ich dachte an die Schule. Es ist das reinste Gift: Sobald wir anfangen daran zu denken, geht es uns nicht mehr aus dem Kopf! Das ist auch so eine Sache, die gerade die Leute ignorieren, die uns unsere Ferien neiden! (S. 192)

Übersetzung: Björn BRÖMMELSIEK

⁹ Ministère de l'éducation, des loisirs et des sports du Québec.

Revue transatlantique d'études suisses 3.2013

© 2013 - Section d'études allemandes
Département de littératures et de langues modernes
Faculté des arts et des sciences
Université de Montréal

ISSN - 1923-306X